Département des Pyrénées-Orientales
A.S.A D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO
SIÉGE SOCIAL : Mas Saint Jean 66200 THEZA
SECRÉTARIAT : 7 Rue les acacias 66670 BAGES
TEL : 06.21.15.18.15 ASA-VILLENEUVE.RAHO@ORANGE.FR

ASA d'irrigation a l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho

zz

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Extension du périmètre syndical

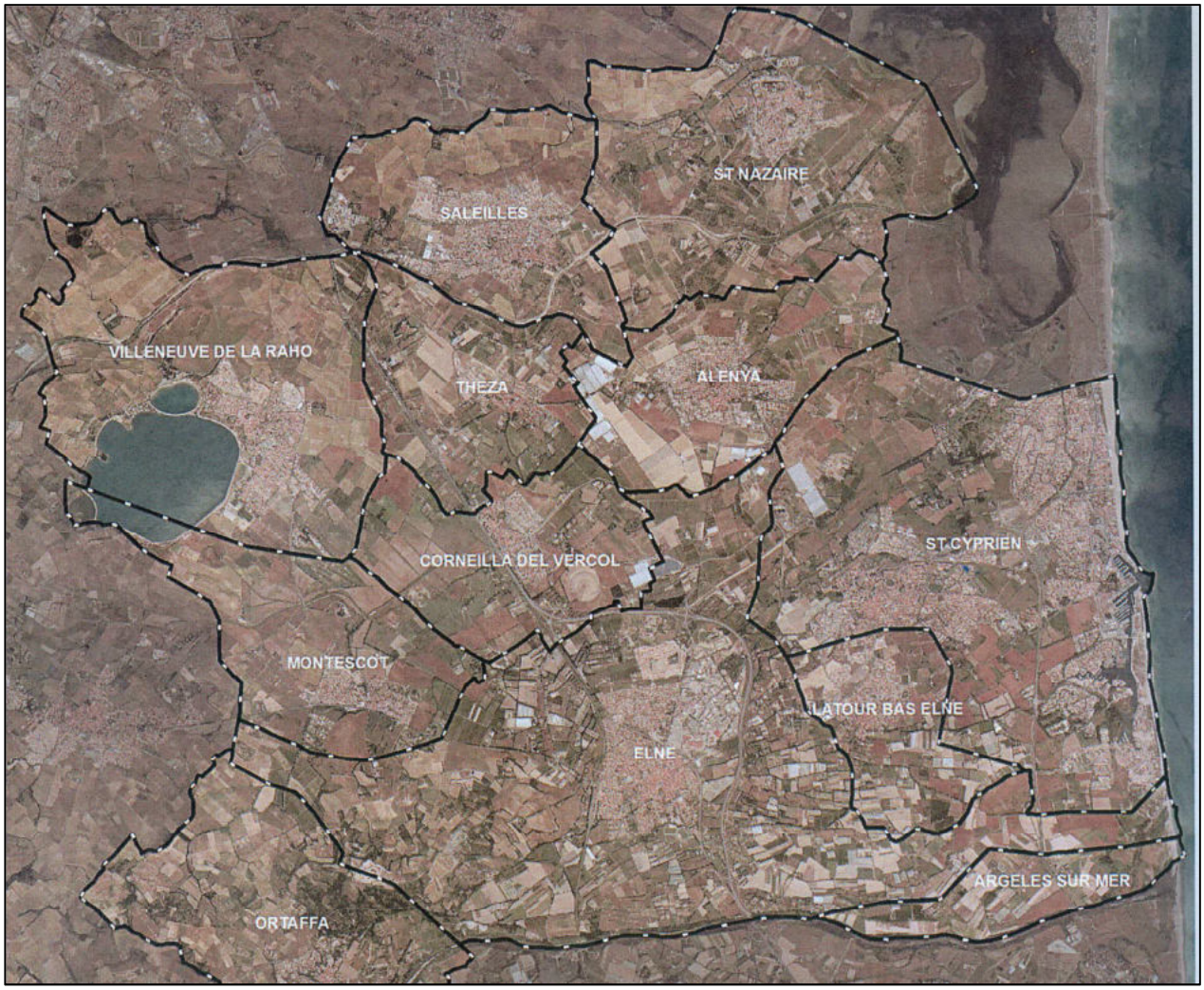

Sommaire

1. Note de présentation
   1.1 Informations sur les ASA- ASP
   1.2 Objets de l'enquête publique

2. Présentation de l'ASA
3. Déroulement de la procédure
4. Désignation du commissaire enquêteur
5. Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique
6. Publication et affichage
7. Étapes de la procédure d'extension
   7.1. Première assemblée constitutive du 03 octobre 2019
      7.1.1 Arrêté préfectoral
      7.1.2 Certificats d'affichage
      7.1.3 Convocations
      7.1.4 Justificatifs des envois
      7.1.5 Bulletins d'adhésion ou non adhésion
      7.1.6 Liste d'émargement
      7.1.7 Procès-verbal - Résultats des votes
      7.1.8 Listes des parcelles et propriétaires concernés

   7.2 Deuxième assemblée constitutive 05 décembre 2019
      7.2.1 Arrêté préfectoral
      7.2.2 Certificats d'affichage
      7.2.3 Convocations
      7.2.4 Justificatifs des envois
      7.2.5 Bulletins de vote
      7.2.6 Liste d'émargement
      7.2.7 Procès-verbal - Résultats votes
      7.2.8 Statuts
      7.2.9 Statuts modifiés

8. Annexes

- Pièce 1 : Délibération du 14 mars 2019
- Pièce 2 : Lettre à la DDTM pour le lancement de la procédure
- Pièce 3 : Lettre pour la poursuite de la procédure
- Pièce 4 : Certificats d'affichage en mairie 1ére Assemblée
- Pièce 4 bis : Certificats d'affichage en mairie 2éme Assemblée
- Pièce 5 : Lettre du Président demandant de procéder à l'enquête publique
- Pièce 6 : Demande de désignation du commissaire enquêteur au tribunal administratif de Montpellier
- Pièce 7 : Décision du tribunal administratif
- Pièce 8 : Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique
- Pièce 9 : Publication dans les journaux l'Indépendant et le Midi libre
- Pièce 10 : Affichage en Mairie
- Pièce 11 : Délibérations des communes de Bages et Cabestany
- Pièce 12 : Plan des demandes d'irrigation sur Bages
- Pièce 13 : Plan du réseau d'irrigation sous pression
- Pièce 14 : Plan avant extension
- Pièce 15 : Plan après extension

1. Note de présentation

1.1 Informations sur les ASA

Une Association Syndicale Autorisée (ASA) est une Association Syndicale de Propriétaires (ASP), c'est-à-dire un groupement de propriétaires fonciers. Elle a pour objet la construction, l'entretien ou la gestion d'ouvrages, la réalisation de travaux ou des actions d'intérêt commun en vue :

- de prévenir les risques naturels ou sanitaires, les pollutions et les nuisances,
- de préserver, de restaurer ou d'exploiter des ressources naturelles,
- d'aménager ou d'entretenir des cours d'eau, lacs ou plans d'eau, voies et réseaux divers,
- de mettre en valeur des propriétés.

Les associations syndicales de propriétaires sont **libres, autorisées ou constituées d'office**. Les associations syndicales libres sont des personnes morales de droit privé. Les **Associations Syndicales Autorisées, ASA** ou constituées d'office, ASCO, sont des établissements publics administratifs.

De ce fait, l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho, est un établissement public à caractère administratif sous le contrôle du préfet, dont la constitution est motivée par l'existence d'un lien reconnu par l'État entre leurs responsabilités et des motifs d'intérêt général. Le rôle du préfet dans ce type de structure se situe dans un régime intermédiaire de contrôle et de réformation entre la tutelle et le contrôle de légalité.

Ces structures méconnues du grand public jouent un rôle essentiel en matière d'aménagements fonciers ruraux et urbains, ainsi que de prévention des risques naturels. Cette forme particulière d'association existe depuis le Moyen Âge.

Historiquement, c'est la loi du 21 juin 1865 qui a présidé leur création et le décret d'application du 18 décembre 1927 en constituaient la principale base juridique, d'autres textes particuliers intervenus par la suite créant des associations à régime particulier.

Une réforme de leur régime est intervenue en 2004 et actuellement, elles sont réglementairement régies par l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires et le décret d'application n°2006-504 du 3 mai 2006.

Ce sont ces deux textes, l'ordonnance de 2004 et le décret de 2006 ainsi que les statuts de l'ASA, qui définissent les modalités de modification du périmètre. Par la suite, tous les actes administratifs de l'ASA sont soumis au contrôle de légalité de l'État (la DDTM) et l'ASA suit les règles de comptabilité publique. Son trésorier est un percepteur du Trésor Public. Les ouvrages de l'ASA sont reconnus d'intérêt public.

Les droits et obligations de l'association sont liés aux immeubles compris dans le périmètre syndical. Toute personne qui possède ou achète un immeuble inclus dans le périmètre syndical est automatiquement membre de l'association jusqu'à sa dissolution.

Le périmètre syndical est l'ensemble des parcelles pouvant bénéficier des missions de l'ASA. Il est constitué par l'ensemble des parcelles dont les propriétaires deviennent adhérents de l'ASA. Une parcelle incluse dans le périmètre y reste jusqu'à dissolution de l'ASA, quel que soit son utilisation et son propriétaire. Les droits et obligations des propriétaires sont hérités, vendus, transmis en même temps que les parcelles, et ceci tant que l'ASA existe. Les droits sont attachés à la propriété et non à la personne.

1.2 *Objets de l'enquête publique*

La présente enquête publique a pour objectifs :

↳ D'une part d'obtenir un périmètre statutaire correspondant à l'ensemble des parcelles bénéficiant réellement de l'objet de l'ASA, par une régularisation administrative, telle que prévu par les articles 37 de l'ordonnance et 68 du décret sus-visés ; auprès de notre autorité de tutelle, de l'adhésion des "nouveaux" membres, inscrits depuis la mise en conformité des statuts en juin 2008 jusqu' en juin 2019, ayant déjà fait des demandes visant à bénéficier de l'irrigation dans le périmètre d'intervention statutaire de l'ASA tout ou partie des 12 communes d'Alenya, Argelés sur Mer, Corneilla del Vercol, Elne, Latour bas Elne, Montescot, Ortaffa, Saint Cyprien, Saint Nazaire, Saleilles, Théza et Villeneuve de la Raho.

Le périmètre syndical de l'ASA est en évolution constante depuis la mise en conformité des statuts et son arrêté du 6 juin 2008, l'ASA a donc lancé un projet d'extension dans un premier temps pour la régularisation administrative et la prise en compte par la DDTM de son périmètre statutaire arrêté en juin 2019. Elle a fait la demande à Monsieur le Préfet par courrier en date du 16 avril 2019, (courrier annexé pièce 1) que soit lancée la consultation des propriétaires pour une extension du périmètre de son association supérieure au seuil de 7 %. Initialement cette demande par courrier ne concernait que les parcelles inscrites de juin 2008 au 31 décembre 2018, mais après consultation auprès de la DDTM, il a été décidé de rajouter à ce projet d'extension les parcelles inscrites au 1er semestre 2019.

En juin 2008, le périmètre initial, avant extension était de 1 980ha34are74ca. L'extension concerne 301ha21a76ca supplémentaires, soit 15.21% du périmètre initial (celui de 2008), ce qui conduit à un périmètre final à 2 281ha56a50ca en juin 2019, avant le début de la procédure.

↳ D'autre part la modification de l'article 4 des statuts avec l'extension du périmètre d'intervention intégrant les communes de **Bages et Cabestany**, ce qui porte **au nombre de 14**, le nombre de communes faisant partie du périmètre statutaire d'intervention.

En effet l'ASA a lancé une modification du périmètre statutaire d'intervention et de ce fait de ses statuts, suite à la demande de plusieurs exploitants agricoles localisés sur la commune de Bages, qui souhaitent irriguer par le réseau de l'ASA, afin de préserver les ressources en eau limitant ainsi l'utilisation de forages qui puissent dans les nappes du pliocène. Et sur la commune de Cabestany, suite à sa demande d'intégrer le périmètre d'intervention de l'ASA, pour éviter d'irriguer leurs terrains sportifs avec l'eau potable issue de la nappe profonde du pliocène, inscrivant ainsi sa démarche dans leur Agenda 21 Horizon 2025 et notamment dans son action numéro 27 "rechercher de nouvelles ressources en eau"

Ceci s'est fait avec le soutien du Département, lors du futur projet de valorisation du foncier agricole et de l'optimisation du réseau sous pression de la zone d'action de l'ASA, qui envisage la possibilité de fournir à l'ASA de Villeneuve de la raho, 10 millions de m^3, au lieu de 4 millions de m^3, sachant que la retenue stocke 15 millions de m^3.

Le périmètre de l'ASA est doté d'un outil performant pour l'irrigation, les sols sont de qualité et il y a la présence d'exploitation dynamique dont les attentes en matière de développement doivent être satisfaites, dans le périmètre et dans les communes limitrophes à celui-ci, comme Bages.

L'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho a un périmètre d'intervention d'environ 5 000 hectares dont 3 500 sont équipés du réseau sous pression et à

peu près 1 200 hectares sont irrigués, (cf annexe pièce 13) mais une part conséquente des surfaces cultivées de l'ordre de 1 000 hectares est aussi arrosée à partir de la ressource individuelle tel que les forages, une optimisation du réseau permettrait une meilleure valorisation agricole et une diminution d'utilisation des forages, le Département et la Chambre d'agriculture nous appuient dans notre démarche afin de contribuer au redéploiement de l'activité agricole car notre territoire a un fort potentiel agronomique et dispose d'une ressource en eau sécurisée.

L'extension constituant une augmentation de 15.20 % de son périmètre initial et l'ASA exerçant une mission de service public, il convient de lancer une enquête publique dans la forme spécifique prévue par l'ordonnance et le décret applicables aux associations syndicales de propriétaires.

Les textes applicables à cette procédure sont :

- Ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires ;
- Décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n°2004-632 ;
- Circulaire INT B 07 00081C du 11 juillet 2007 relative aux associations syndicales de propriétaires.

2. *Présentation de l'ASA*

L'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho est une association syndicale autorisée qui a été créée le 6 mars 1981, sous l'impulsion du Département, pour préserver les ressources souterraines face à l'augmentation des besoins agricoles en développement.

Ses statuts ont été mis en conformité par arrêté préfectoral n° 2289/2008 du 06 juin 2008 avec l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 et le décret n°2006-504 du 3 mai 2006.

Son périmètre syndical est l'ensemble des parcelles pouvant bénéficier des missions de l'ASA.

L'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho a pour objet (cf. statuts annexés, art. 3):

♦ L'entretien et l'exploitation d'un réseau d'irrigation sous pression qui est alimentée à partir de l'ossature du lac de Villeneuve de la Raho, propriété du Département. ;

♦ La distribution et la vente d'eau brute pour l'irrigation.

Son périmètre statutaire d'intervention s'étend sur 12 communes; Alenya, Argelés sur Mer, Corneilla del Vercol, Elne, Latour bas Elne, Montescot, Ortaffa, Saint Cyprien, Saint Nazaire, Saleilles, Théza et Villeneuve de la Raho.

La mission de l'ASA est de par ses statuts d'assurer la distribution de l'eau brute destinée à l'irrigation sous-pression par l'intermédiaire de ses ouvrages syndicaux.

Elle est propriétaire d'un réseau de distribution d'eau brute à usage d'irrigation y compris les bornes, situé à l'aval du complexe hydraulique du lac de Villeneuve de la Raho appartenant au Département des Pyrénées orientales.

Ce complexe hydraulique propriété du Département comprend une ossature qui se compose d'une station de mise sous pression en tête de conduite principale et de conduites principales et secondaires de diamètre supérieur ou égal à 400 mm, qui amènent l'eau aux équipements de distribution proprement dits qui lui font suite et qui sont propriété de l'ASA.

L'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho dessert en eau brute d'irrigation ses adhérents via son réseau, composé des conduites en diamètre inférieur à 400 mm, situées à l'aval de la station de pompage de l'ossature du Département, dont elle en a l'usage exclusif.

Le Département depuis le complexe hydraulique du lac de Villeneuve de la Raho, met à disposition de l'ASA, un volume annuel d'eau brute de 4 millions de mètres cube, via les ouvrages de l'ossature, il met ensuite à disposition de l'ASA cette eau sous pression, qui la livre à ses adhérents via son propre réseau.

Pour bénéficier de l'irrigation, il faut être adhérent à l'ASA, en inscrivant la parcelle à irriguer, qui doit appartenir à l'une des 12 communes du périmètre d'intervention de l'ASA, et un contrat d'eau doit être souscrit. L'utilisation de l'eau est avant tout agricole. Elle permet également la fourniture d'eau brute à plusieurs communes pour l'arrosage d'espaces verts communaux, entre autre.

L'ASA à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho assure une mission de service public qui est de créer, gérer et entretenir un réseau principal d'irrigation sous pression destiné à l'usage des membres de l'association situé sur son périmètre. Des droits et obligations dérivant de la constitution et de l'existence de cette association sont attachés aux immeubles compris dans le périmètre de l'association et les suivent en quelque main qu'ils passent jusqu'à la dissolution ou la réduction de son périmètre.

3. Déroulement de la procédure

En application de l'article 37 de l'ordonnance, « Une proposition de modification statutaire portant extension du périmètre d'une Association Syndicale Autorisée peut être présentée à l'initiative du syndicat, d'un quart des propriétaires associés, d'une collectivité locale ou d'un groupement de collectivités territoriales sur le territoire desquels s'étend ce périmètre ou de l'autorité administrative compétente dans le département où l'association a son siège. L'extension de périmètre peut également être engagée à la demande de propriétaires dont les immeubles ne sont pas inclus dans le périmètre ».

Le syndicat délibère et le président demande à l'autorité administrative de consulter les propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre dans les conditions prévues aux articles 13 et 14 de l'ordonnance.

Le préfet convoque par arrêté les nouveaux membres qui délibèrent en assemblée réunie sous sa forme constitutive :

- une seule assemblée ;
- pas de pouvoir de représentation ;
- tout propriétaire qui ne s'est pas formellement exprimé soit par écrit, soit par vote en réunion est réputé favorable ;
- la majorité des 2/3 des propriétaires possédant 50 % des terres ou 50 % des propriétaires possédant les 2/3 des terrains est nécessaire pour un vote favorable.

Au vu du résultat de cette délibération, le préfet convoque l'ensemble des membres (anciens et futurs) qui s'expriment selon les mêmes règles de vote.

Si le vote de cette assemblée se révèle favorable à l'extension, le président demande à l'autorité compétente d'ouvrir l'enquête publique sur le territoire de la (ou des) commune(s) sur lequel s'étend le futur périmètre.

Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal sur requête du préfet ouvre un registre d'enquête déposé dans chacune des mairies concernées par le futur périmètre pendant 20 jours, le dossier d'enquête complet étant déposé dans la mairie siège de l'association, par défaut sur la commune principale de Villeneuve de la raho et sera disponible sur le site internet

de l'Etat dans les Pyrénées Orientales. Dans les 3 jours ouvrables suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur reçoit le public pour y recevoir leurs remarques.

Dans les 8 jours suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur prend contact avec les mairies concernées et autres organismes concernés (Chambre d'agriculture, Département…)

Dans les 30 jours suivant la clôture, le commissaire enquêteur remet son rapport avec l'ensemble des observations recueillies du public et ses propres conclusions.

Au vu du rapport et des remarques enregistrées, le préfet, après avoir examiné l'opportunité du projet prend un arrêté entérinant ou rejetant le projet.

Si l'extension du périmètre est validée, l'ensemble des parcelles intègrera le périmètre, indépendamment de la réponse des propriétaires.

Les nouveaux propriétaires deviendront donc adhérents à l'ASA et feront partie de l'assemblée des propriétaires: ils auront alors un droit d'accès à l'eau et pourront solliciter le raccordement à un réseau sous pression.

4. Désignation du commissaire enquêteur

Au vu des résultats, la procédure suit son cours en procédant à une enquête publique tel que prévu à l'article 37 de l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 et suite à la demande du 11 décembre 2019 de Monsieur Robert ESCANDE, le Président de l'ASA à Monsieur le Préfet de procéder à l'ouverture de l'enquête publique*, (voir annexe pièce 5)* le directeur départemental a fait un courrier en date du 15 janvier 2020 au tribunal administratif pour désigner un commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique relative à l'extension, avec en pièce jointe un résumé non technique afin de préciser le projet *(pièce 6 jointe en annexe).*

Par décision en date du 03 février 2020, le tribunal administratif de Montpellier a désigné comme commissaire enquêteur Monsieur Michel RIOU, chargé du suivi de l'enquête *(pièce 7 en annexe).*

5. Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique

Le présent arrêté préfectoral est annexé à ce dossier, ***en pièce 8***.

6. Publication dans les journaux et affichage en mairie

Les publications dans les journaux, ***Midi Libre et l'Indépendant*** sont annexés dans ce dossier en ***pièce 9*** et les affichages dans les mairies, ***pièce 10***.

7. *Étapes de la procédure d'extension*

7.1 Première assemblée constitutive du 03 octobre 2019

Lors de sa séance du 14 Mars 2019, le bureau syndical de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la raho a délibéré pour adopter le projet d'extension du périmètre, afin de régulariser administrativement son périmètre statutaire vis-à-vis de la DDTM, tel que le prévoit les articles 37 de l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 et 68 du décret n°2006-504 du 3 mai 2006. *(Voir annexe délibération ci-jointe pièce 1)*

Ce projet représente 301ha 21a 76ca supplémentaire par rapport au périmètre de 2008, ce qui concerne 89 propriétaires et 198 parcelles, qui font déjà partis du périmètre mais qui n'ont pas fait l'objet d'une régularisation administrative.

Cela dépasse le seuil de 7% pour lequel une simple délibération du syndicat suffit, le Président de l'ASA a donc conformément à l'article 37 de l'ordonnance n°2004-632, du 1er juillet 2004, demandé par lettre en date du 16 avril 2019, de lancer la procédure d'extension afin de consulter les 89 "nouveaux" propriétaires pour renouveler leur adhésion ou pas à l'ASA. (Voir annexe pièce 2)

Par arrêté n° DDTM/SER/2019246-0001 du 3 septembre 2019, le préfet a convoqué pour le 03 octobre 2019, l'assemblée constitutive, les 89 propriétaires concernés par cette extension, pour se prononcer sur l'intégration de leurs parcelles dans le périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la raho.

Cet arrêté a été notifié individuellement par l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la raho, à ces propriétaires avec joint un bulletin d'adhésion ou de non adhésion et affiché dans les 12 communes du périmètre syndical de l'ASA.

A l'issue de cette assemblée, les propriétaires des parcelles entrantes se sont prononcés en faveur du projet d'extension, avec une majorité de 86 propriétaires représentant 29 ha96a36ca, soit 96.63% des propriétaires représentant 99.58% des surfaces.

7.1.1 Arrêté préfectoral

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau Risques

Unité MCGS

Dossier suivi par :
Pierre BOUDIN

☎ : 04.68.38.10.93
🖷 : 04.68.38.10.99
✉ : pierre.boudin
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 3 - SEP. 2019

ARRETE PREFECTORAL n°DDTM/SER/2019246-0001
portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires modifiée par les lois n°2004-1343 du 9 décembre 2004, n°2005-157 du 23 février 2005 et n°2006-1772 du 30 décembre 2006, n°2014-366 du 24 mars 2014 et par l'ordonnance n°2014-1345 du 6 novembre 2014 ;

Vu le décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée ;

Vu la circulaire INTB700081 C du 11 juillet 2007 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF-COOR-2018155-019 du 4 juin 2018 portant délégation de signature à Monsieur Philippe JUNQUET, directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;

Vu la décision du 6 juin 2018 du directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, donnant subdélégation à monsieur Nicolas RASSON, à effet de signer dans le cadre de ses attributions les actes relatifs à l'exercice de l'autorité administrative des associations syndicales de propriétaires, à l'exception des actes dévolus exclusivement au préfet ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2289/2008 du 6 juin 2008 approuvant la mise en conformité des statuts de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho ;

Vu la délibération du conseil syndical de l'« Association Syndicale Autorisée d'irrigation en aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho du 14 mars 2019 demandant l'extension de son périmètre par l'intégration de parcelles sises sur les communes de son périmètre d'intervention ainsi qu'il est mentionné dans ses statuts pour une surface supérieure à 7 % du périmètre initial de l'Association Syndicale Autorisée initialement fixé à 1 980 ha tel qu'annexé aux statuts mis en conformité le 6 juin 2008 ;

Vu le courrier de monsieur le Président de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation en aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho en date du 16 avril 2019 demandant au préfet à ce que soit lancée la consultation des propriétaires pour une extension du périmètre de son association supérieure au seuil de 7 % ;

Considérant que depuis l'arrêté n° 2289/2008, les propriétaires concernés, faisant partie du périmètre d'intervention statutaire de l'ASA, ont demandé à bénéficier de l'irrigation, mais que ces demandes n'ont pas jusqu'alors fait l'objet d'une régularisation administrative telle que prévu par les articles 37 de l'ordonnance et 68 du décret sus-visés ;

Considérant que l'extension du périmètre constitue une modification statutaire de l'association selon la procédure définie aux articles 37 de l'ordonnance et 68 du décret sus-visés ;

Considérant que selon les dispositions de l'ordonnance et du décret sus-visés il appartient à l'autorité administrative compétente dans le département de consulter les propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre dans les conditions prévues aux articles 13 et 14 de l'ordonnance sus-visée ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;

Arrête :

Article 1 : **Convocation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre**

Les propriétaires des immeubles ayant déjà fait des demandes visant à bénéficier de l'irrigation dans le périmètre d'intervention statutaire de l'ASA desservant tout ou partie des communes d'Alénya, Argelès-sur-Mer, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint Nazaire, Saleilles, Théza, Villeneuve-de-la-Raho postérieurement à la mise en conformité des statuts de l'association et désirant devenir administrativement membres de l'association, sont convoqués :

le jeudi 3 octobre 2019, à 17 heures ;

Mairie de Villeneuve-de-la-Raho – salle de l'avant conseil ;
1, Rue du Général de Gaulle
66180 – Villeneuve-de-la-Raho

Afin de se prononcer sur l'intégration de leur(s) parcelle(s) dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho

Article 2 : **Présidence de la réunion de consultation**

Monsieur Robert ESCANDE, Président de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho est désigné pour présider la réunion fixée à l'article 1.

Article 3 : **Modalités de consultation des éventuels futurs propriétaires**

Chaque futur propriétaire membre devra se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de l'association dans les conditions ci-après :

- **soit par écrit,** au moyen du bulletin d'adhésion, ou de non adhésion, qui lui sera adressé et devra être retourné complété :
  - **par courrier recommandé avec accusé de réception reçu au plus tard le vendredi 27 septembre 2019,**
  - **par remise contre récépissé au siège de l'association au plus tard le même jour ;**

  à l'adresse suivante :

  Monsieur le Président
  de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
  Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
  7, rue des acacias – 66670 – BAGES

- soit par vote en réunion.

Tout propriétaire qui n'aura pas fait connaître son opposition au projet d'extension du périmètre, par écrit ou par un vote en réunion, sera réputé favorable à ce projet.

Un procès-verbal constatera le nombre des propriétaires convoqués et celui des présents, le vote nominal de chaque propriétaire présent, les adhésions ou les refus d'adhésion formulés par écrit avant la réunion, le nom des propriétaires qui, dûment avisés des conséquences de leur abstention, n'ont pas fait connaître leur opposition par écrit avant cette réunion ou par un vote en réunion, et le résultat des délibérations.

Ce procès-verbal, signé par le président de la réunion consultative, sera transmis au préfet auquel seront annexés les adhésions et refus d'adhésion écrits ainsi que la feuille de présence des futurs membres.

La majorité qualifiée des futurs propriétaires prévue par l'article 14 de l'ordonnance susvisée est exigée pour mener à bien le projet d'extension du périmètre de l'association.

Article 4 : **Conditions de publicité**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales, puis :

- affiché dans les communes d'Alénya, Argelès-sur-Mer, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint-Nazaire, Saleilles, Théza, Villeneuve-de-la-Raho, au moins quinze jours avant la tenue de l'assemblée du 3 octobre 2019, soit au plus tard le 17 septembre 2019, avec le bulletin d'adhésion ou de non adhésion au projet d'extension, les mairies concernées devant fournir un certificat d'affichage qui sera transmis :

✗ soit par courrier postal à l'adresse suivantes :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales
Service Eau et Risques – MCGS
2, rue Jean Richepin
BP 50909
66020 – PERPIGNAN – CEDEX

✗ soit par courrier électronique avec comme sujet « Consultation pour l'extension de l'ASA de VDR - Affichage » à l'adresse suivante :

pierre.boudin.-.ddtm-mcgs-enquete-publique@pyrenees-orientales.gouv.fr

- notifié, aux soins du président de l'association, à l'ensemble des propriétaires concernés et en cas d'indivision, à celui ou à ceux des co-indivisaires mentionnés sur la documentation cadastrale ou à défaut de mention du propriétaire au locataire ou régisseur mentionné sur ce même fichier immobilier, avec annexés la convocation et le bulletin de vote. A défaut d'information au fichier immobilier de mention de l'appartenance de l'immeuble, il fera l'objet d'un dépôt dans la mairie concernée.

Article 5 : **Moyens de recours**

En cas de contestation, le présent arrêté pourra faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6, rue Pitot - CS 99002 – 34063 Montpellier - Cedex 02, dans les deux mois à partir de sa publication au recueil des actes administratifs ou de sa notification à chacun des propriétaires concernés.

Article 6 : **Exécution**

Monsieur le Président de l'« Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho », Messieurs et Mesdames les Maires des communes d'Alénya, Argelès-sur-Mer, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint-Nazaire, Saleilles, Théza et Villeneuve-de-la-Raho, et Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet et par délégation, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales,

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
et par délégation,
le Chef du Service Eau et Risques,

Nicolas RASSON

Téléphone : +33 (0)4.68.38.12.34
horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX
Renseignements :
INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr

7.1.2 Certificats d'affichage en mairie

L'arrêté a été affiché dans les 12 communes du périmètre syndical, les mairies concernées nous ont renvoyés le certificat d'affichage comme preuve d'affichage (pièce 4 en annexe.)

7.1.3 Convocations

Vous trouverez ci-dessous, un spécimen annexé.

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

M. BERNARD RENE
2 Rue du jasmin
34990 Juvignac

Bages, le 05 septembre 2019

CONVOCATION CONSULTATION DES PROPRIÉTAIRES

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) par arrêté préfectoral à participer à la consultation des propriétaires qui aura lieu :

Le Jeudi 03 Octobre 2019 à 17h30
Mairie de Villeneuve de la Raho
Salle de l'Avant Conseil

Afin de vous prononcer sur votre adhésion au périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho, suite à une mise à jour du périmètre statutaire de l'ASA.

En tant que propriétaire, vous avez déjà fait part par écrit de votre souhait de bénéficier des services de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) pour l'irrigation des parcelles dont vous êtes propriétaire.

L'ASA étant un organisme placé sous tutelle de l'État, **les demandes d'adhésion / extension du périmètre doivent faire l'objet d'une approbation par le préfet par le biais d'un arrêté préfectoral**.

Cette demande d'extension dépassant un seuil de 7 % du périmètre initial de l'ASA, il appartient au préfet d'organiser en premier lieu la consultation **des seuls propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre,** en vue d'entériner leur désir d'adhésion.

ORDRE DU JOUR

- Extension du périmètre

Important !

• à défaut d'avoir fait connaître votre opposition par courrier recommandé avec accusé de réception ou dépôt contre récépissé au moins 5 jours avant la date de la consultation et rappelé sur le bulletin d'adhésion (ou de non adhésion) joint à la présente ou par recueil des bulletins que vous avez déjà fait parvenir,

• ou de l'avoir exprimé par vote à l'assemblée consultative du 03 Octobre 2019,
vous serez réputé(e) FAVORABLE à l'adhésion des nouveaux membres à l'Association Syndicale Autorisée d'Irrigation à l'Aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho conformément à l'article 12 du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006.

Précisions concernant le fonctionnement de la consultation des nouveaux propriétaires :

- il y a une seule réunion délibérative ;
- le scrutin est uninominal et le pouvoir n'est pas autorisé;
- tout propriétaire défavorable au projet qui n'exprime pas son opposition, en réunion ou par écrit, sera considéré favorable à ce projet ;

si la moitié au moins des propriétaires représentant au moins les 2/3 de la superficie des propriétés ou au moins les 2/3 des propriétaires représentant plus de la moitié de la superficie des propriétés se sont prononcés favorablement au projet d'extension, la procédure pourra suivre son cours en vue de l'extension du périmètre (article 14 de l'ordonnance n°2004-632 relative aux associations syndicales de propriétaires

SIÉGE SOCIAL : MAS SAINT JEAN 66200 THEZA
SECRÉTARIAT : 7 RUE LES ACACIAS 66670 BAGES
TEL : 06.21.15.18.15 ASA-VILLENEUVE.RAHO@ORANGE.FR

SPECIMEN

7.1.4 Justificatifs des envois

Consultation des nouveaux propriétaires en vue de l'adhésion au périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho

Décompte des votes lors de l'assemblée consultative du 03/10/2019

	Nom -prénom raison sociale	Adresse	Nombre propriétaires	Parcelles concernées	Surface cadastrée (m2)	courrier expédié le :	courrier retourné non distribué	vote par correspondance (LRAR) reçu le :	vote par correspondance		vote en assemblée		abstentions ou absence de réponse donc favorables	nb Propriétaires favorables	surface propriétaires favorables	(pour contrôle) nb propriétaires défavorables	(pour contrôle) surface propriétaires défavorables
									favorable	défavorable	favorable	défavorable					
M.	BERNARD RENE	2 Rue du jasmin 34990 Juvignac	1	BM 0025	8991	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8991	FAUX	0
M.	BERTRAN DE BALANDA MICHEL	Mas de la mer 66750 Saint Cyprien	1	AI 0063 - AI 0067	29462	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29462	FAUX	0
M.	MELEZAN MATHURIN	3 Square Saint Ferreol 66100 Perpignan	1	BN 0086	2683	05/09/2019	02/10/2019		0	0	0	0	0	FAUX	0	FAUX	0
M.	CHRISTMANN GEORGES	15 Rue Pierre Abelard 66750 Saint Cyprien	1	AB 061 -AK 0088-89-90-91-92-93	14039	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14039	FAUX	0
M.	BARADAT FRANCK	Av Armand Lanoux Résidence Cortaderia 66750 St Cyprien	1	BN 0103	3900	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3900	FAUX	0
M.	OLIVER GERMAIN	8 Rue Pasteur 66280 Saleilles	1	AL 0039	6789	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6789	FAUX	0
	COMMUNE DE VDR	1 Rue Général de Gaulle 66180 Villeneuve de la raho	1	AL 0025-26-AN 0245-0575	52618	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	52618	FAUX	0
M.	CARBO PATRICK	Route de Saleilles Mas Barthes 66200 Théza	1	AV 0037	17641	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17641	FAUX	0
M.	CHAIBI MOHAMED	6 Avenue Paul Reig 66200	1	BN 0104	2500	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2500	FAUX	0
M.	ARMANGAU JEAN - FRANCOIS	Mas Armengau 66200 Elne	1	AL 0024	29840	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29840	FAUX	0
MME	DARGENT VALERIE	Chemin de Charlemagne 66750 Saint Cyprien	1	AL 0198	3300	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3300	FAUX	0
M.	LAFLEUR MARCELLINO	9 Rue des lilas 26740 Les Tourettes	1	AL 0199	3299	05/09/2019	02/10/2019		0	0	0	0	0	FAUX	0	FAUX	0
MME	CARDEILHAC CYNTIA	1 Rue de Vauboison 08270 Saulces Monclin	1	AS 0096-98	3500	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3500	FAUX	0
M.	BOSCH QUENTIN	Les arbres blancs 66670 Bages	1	BK 0159 -0003	27449	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	27449	FAUX	0
MME	SARRAT HELENE	Mas Crouzieres route de Bages 66200 Elne	1	BK 0004-BK 0158	3005	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3005	FAUX	0
MME	LATHOUMETIE FLORENCE	Chemin de Charlemagne BP 49 66750 St Cyprien	1	AL 0040 -42	20716	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	20716	FAUX	0
M.	LOUAH ABDESLAM	2 B Rue des pinsons Appt 6 Résidence des maraichers 66430 Bompas	1	BN 0091-92	8056	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8056	FAUX	0
M.	CASENOVE GUY	48 Rue Dagobert 66000 Perpignan	1	AV 0026	23596	05/09/2019			0	0	1	0	0	VRAI	23596	FAUX	0
M.	CASENOVE ROBERT	4 Avenue du Canigou 66280 Saleilles	1	AV 0134-27	41984	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41984	FAUX	0
MME	AMEDOREIRA ODETTE	4 Impasse des peupliers 66200 Théza	1	AO 112	4293	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4293	FAUX	0
MME	VIANA ROSA	2 Impasse des peupliers 66200 Théza	1	AO 113	11013	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11013	FAUX	0
M.	CAMBRES JEAN CLAUDE	1 Chemin de la Fosseille 66570 Saint Nazaire	1	AM 0024-85 AK 20-69-71	70624	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	70624	FAUX	0
M.	MITJA JACQUES	7 Rue Michel Campistol 66200 Alenya	1	AN 0007- AV 122	21597	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21597	FAUX	0
MME	LE GALL FRANCOISE	La Pelleda Chemin du Salita 66200 Elne	1	BM 0020-21	27360	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	27360	FAUX	0
M.	GUERTIN BENJAMIN	30 Impasse de la canal 66690 Palau del Vidre	1	BS 74-82-19-32-11-13-14-15-16-AP 56-55	105715	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	105715	FAUX	0
	COMMUNE DE THEZA	Place de la promenade 66200 Théza	1	AP 0003 -AK 27	51300	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	51300	FAUX	0
M.	COLOME JEAN PIERRE	Chemin des Mousselins 66200 Elne	1	AD 139-141-143	40218	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	40218	FAUX	0

GFA	MAS DE L'OU	Mas de l'Ou route de Villeneuve 66200 Montescot	1	AB 15-34-35-44-55	351094	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	351094	FAUX	0
GFA	OLIBO	8 Rue André Malraux 66200 Latour bas Elne	1	AR 97-103	1469	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1469	FAUX	0
M.	BOADAS LOUIS	8 Rue du Vallespir 66200 Elne	1	AD 0293	5620	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5620	FAUX	0
M.	LEYNAERT SYLVAIN	28 Avenue des jardins 66240 St Estève	1	AM 59	4540	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4540	FAUX	0
	CCAS D'ELNE	14 Boulevard Voltaire BP11 66200 Elne	1	AE 177	15008	05/09/2019			0	0	1	0	0	VRAI	15008	FAUX	0
SCI	NATURALIS	435 Av de l'industrie Espace Polygone 66000 Perpignan	1	AC 48-51-55-57-59-61-63-65-67	19056	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19056	FAUX	0
	MAISON DE RETRAITE D' ELNE	2 Boulevard des évadés de France 66200 Elne	1	BI 0014	13529	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13529	FAUX	0
	COMMUNE D'ALENYA	Place de la République 66200 Alenya	1	AA 0060	5354	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5354	FAUX	0
M.	JOURDA JOEL	Mas Gaffard 66430 Bompas	1	AD 0287	5921	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5921	FAUX	0
M.	LAGNES ANTHONY	9 Rue des vendanges 66200 Latour bas Elne	1	AR 0033	7933	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7933	FAUX	0
MME	NOETINGER THERESE	Route d'Elne 66100 Perpignan	1	AM 113-114- AN 9	170842	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	170842	FAUX	0
M.	CAQUINEAU ROMUALD	10 Rue Jean Baptiste Chardin 66000 Perpignan	1	AN 0038	10734	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10734	FAUX	0
GFA	DU TAMBOURINOUR	5 Le Tambourinour 16200 Gondeville	1	AD 0068- 69	33795	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33795	FAUX	0
MME	PALOU MARIE MADELEINE	KM 7 Route d'Elne 66200 Théza	1	AR 100-106-107	13795	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13795	FAUX	0
GFA	DU CHÂTEAU	Mas Sauvy 66180 Villeneuve de la Raho	1	AY 20-22	43487	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	43487	FAUX	0
M.	VIDAL JACQUES	Mas Deveze 66200 Elne	1	AD 64-65-66-67-AB 59-62	108586	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	108586	FAUX	0
M.	JONQUERES STANISLAS	Le Terre vert Rte de Montescot 66200 Corneilla del Vercol	1	AN 0039	33455	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33455	FAUX	0
SARL	SUD CAP	Avenue de la Mer 66200 Alenya	1	AE 0001	10101	05/09/2019		27/09/2019	1	0	0	0	0	VRAI	10101	FAUX	0
SCI	SAINT GERVAIS	23 Rue des Mouvres 62860 Inchy en Artois	1	BI 0046	11421	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11421	FAUX	0
MME	CALLS AGNES	6 Rue des oliviers 66560 Ortaffa	1	AL 0035-12	40450	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	40450	FAUX	0
SCI	DOMAINE LES CENTS	Mas Delcles Chemin de Charlemagne 66200 Théza	1	AA 0059	32241	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	32241	FAUX	0
M.	TUBERT PATRICK	Domaine de Cordelle Route de Bages 66200 Elne	1	BS 0046-47-48-49-50-BK 0082-83-85	58016	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	58016	FAUX	0
M.	BERTRAND BONAVENTURE PIERRE	13 Impasse des violettes 66200 Latour bas Elne	1	AD 0004- AB 5	14921	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14921	FAUX	0
M.	CAPDEVILA DANIEL	1 bis Rue Louis Piquemal 66240 Saint Estève	1	AD 0006-0007	10170	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10170	FAUX	0
M.	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	Rte de St Martin - Château St Martin 66200 Elne	1	BC 0003-BL 0068-70-BK 0025-0026-0029	110366	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	110366	FAUX	0
SCEA	LAETITIA	Lieu dit El Palol 66200 Elne	1	AD 0276	33344	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33344	FAUX	0
SCI	DECAMP	Chemin de Villerase 66750 Saint Cyprien	1	AC 0047	9636	05/09/2019		23/09/2019	1	0	0	0	0	VRAI	9636	FAUX	0
SCEA	VERGERS DU SOLEIL	Mas Saint Jean 66200 Théza	1	AK 0004-5-8	142754	05/09/2019			0	0	1	0	0	VRAI	142754	FAUX	0
M.	DOUZIECH JACQUES	1200 Domaine de Serralongue - Chemin de Seguerigues 66200 Latour bas Elne	1	AI 0038	268	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	268	FAUX	0
SARL	DG HOLIDAYS	Domaine du Mas Blanc -Rte de Théza 66200 Alenya	1	AB 0008	33920	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33920	FAUX	0
M.	GELES CEDRIC	Mas la Devèze 66200 Latour bas Elne	1	AC 0005-0006	19455	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19455	FAUX	0

Calcul vote consultation

GFA	LES HERBERS DE LAS CLOSES	Rte d'Elne Lieu dit las Closes 66690 Palau del vidre	1	AK 0046- AK 0006	7480	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7480	FAUX	0
MME	ALBERNY CASENOBE ROSE	3 Rue Justin Bardou Job 66000 Perpignan	1	AK 0039	3917	05/09/2019		09/09/2019	1	0	0	0	0	VRAI	3917	FAUX	0
M.	ALBERNY NICOLAS	15 Rue Anatole France 66750 Saint Cyprien	1	AK 0038	3849	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3849	FAUX	0
MME	TUBERT JEANNE	6 Rue du marchal 66200 Elne	1	AE 0044	5621	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5621	FAUX	0
MME	BRUSSON LAURE	9 Avenue du Littoral 66200 Alénya	1	AL 0001-3-7-4-5	36264	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	36264	FAUX	0
M.	LEFEBVRE PHILIPPE	2 B Chemin du bleu Bourdeau 59237 Verlinghem	1	AC 0018-145-146	23860	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	23860	FAUX	0
EARL	LE MAS DE LA MER	Mas de la mer Chemin rural de la batterie 66750 St Cyprien	1	AA 0015- AT 0024	54666	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	54666	FAUX	0
M.	CHARCOS JORDAN	8 Rue Coppel 66000 Perpignan	1	AN 0004- 0005	6135	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6135	FAUX	0
M.	GIRAL CHRISTOPHE	13 Rue des troubadours 66200 Latour bas Elne	1	AK 0051	10141	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10141	FAUX	0
M.	DURAND JEREMY	Chemin de la Fossielle 66570 Saint Nazaire	1	AM 0063- AM 50-51-54-62	148445	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	148445	FAUX	0
M.	BLASCO YAGO JEAN LOUIS	2 Impasse Berthe Morisot 66750 Saint Cyprien	1	BN 0094	6558	05/09/2019	02/10/2019		0	0	0	0	0	FAUX	0	FAUX	0
MME	GARNIER MYRIAM	Mas Bazan- Route de Saleilles 66200 Alénya	1	AO 0043-147	8115	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8115	FAUX	0
M.	GAU MICHEL	Route de l'Aspinassere 66750 Saint Cyprien	1	AM 0135-137-139-141	47327	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	47327	FAUX	0
M.	DELOCHE JEAN MARC	Route du Golf 66750 Saint Cyprien	1	AM 0113-282	42966	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	42966	FAUX	0
M.	VILA BRUNO	Mas de la Fabregue-Route de Brouilla 66200 Montesson	1	AM 0064-65	21960	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21960	FAUX	0
M.	OLIVER FREDERIC	7 Rue Elisa Jacomet 66690 Saint André	1	AO 0146	9080	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9080	FAUX	0
	SCI MAS BAZAN	Mas Bazan- Route de Saleilles 66200 Alenya	1	AN 0023	16673	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16673	FAUX	0
MME	JONQUERES MARGUERITE	Carrer Espolla- 4 Rabos d'Emporda- Gerone Espagne	1	AL 0143	76747	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	76747	FAUX	0
M.	SADIEG KARIM	6 Impasse des mimosas 66200 Théza	1	AB 0074	35899	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	35899	FAUX	0
M.	DIANI ABDELHAZIZ	10 Avenue Marcelin Albert 66000 Perpignan	1	AT 0047	25025	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25025	FAUX	0
M.	ARMENGAU FREDERIC	Mas Armengau-Route d'Alenya 66200 Elne	1	AK 0010-AL 23-25	71806	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	71806	FAUX	0
SCI	MERIDIENNE	2 Chemin de Charlemagne 66200 Alenya	1	AB 0031	16059	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16059	FAUX	0
M.	PIC NICOLAS	11 bis Avenue du Tech 66200 Latour bas Elne	1	AK 0058	8456	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8456	FAUX	0
MME	MASSOT KARINE	Chemin du pas du Loup 66200 Théza	1	AS 0080	13336	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13336	FAUX	0
M.	JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE	3 Rue du Château 66300 Cornella del vercol	1	AA 0012-0013	29823	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29823	FAUX	0
GFA	VERGERS RIPOLLA	Mas les Ripouilles 66570 Saint Nazaire	1	AK30-AK37-AK38-AK39-AL154-AL157	26508	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	26508	FAUX	0
MME	RUIZ MARIE ANNICK	Route de Bages 66200 Elne	1	BK 0128	24750	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	24750	FAUX	0
M.	DARDENNE BRUNO	Lieu dit la Cinc Voie communale n°4 66570 Saint Nazaire	1	AM 0077	5471	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5471	FAUX	0
M.	OLIBO CYPRIEN	4 bis Rue Alcide de Gasperini 66750 Saint Cyprien	1	AR 0054-0066	35595	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	35595	FAUX	0
	COMMUNE DE MONTESCOT	2 Rue du Canigou 66200 Montesson	1	AN 0222-0610	22435	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	22435	FAUX	0

Page 3

Calcul vote consultation

MME	DE BOQUETTE BUISSON ISABELLE	4538 Rue Rerthier Montréal Québec H2J 2V3 Canada	1	BK 19-22 BR 47-48-49	160440	05/09/2019			0	0	0	0	1	VRAI	160440	FAUX	0
		Nombre propriétaires	89	Surface totale	3012176									86	2999636	0	0

Nombres de propriétaires consultés:	89
Surface totale du périmètre concerné:	3012176

	Nombre de propriétaires favorables	86
	Surface des propriétés favorables (m²)	2999636
A	%age de propriétaires favorables	96.63%
C	%age de surface favorable	99.58%

	Nombre de propriétaires défavorables	0
	Surface des propriétés défavorables (m²)	0
B	%age de propriétaires défavorables	0.00%
D	%age de surface défavorable	0.00%

Pour contrôle :
Somme pourcentages propriétaires (**A+B**) 96.63%
Somme pourcentages surfaces (**C+D**) 99.58%

Page 4

7.1.5 Bulletins d'adhésion ou de non adhésion

CONSULTATION DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES EN VUE DE L'ADHÉSION AU PÉRIMÈTRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE NON-ADHÉSION

Le présent bulletin d'adhésion notifié conjointement avec l'arrêté préfectoral convoquant les membres susceptibles d'adhérer est en cas d'absence à l'assemblée consultative du 03 Octobre 2019 à 17 h 30, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **26 Septembre 2019** *(*)*

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : .....

Prénom(s) : .....

adresse : .....

.....

adresse mail : .....@.....

☐ Nu-propriétaire *(**)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (**)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(**) (***)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Concernant la (les) parcelle(s) suivante(s) susceptibles d'être incluse(s) dans le périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho

SPECIMEN

_____

_____

_____

_____

_____

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 03 octobre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☐ **Je suis favorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

☐ **Je suis défavorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

(*) : Soit 5 jours francs avant la tenue de l'assemblée
(**) : Cocher la case utile
(***) : *En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis*

Fait à .....
le .....

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du 03 octobre 2019, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES EN VUE DE L'ADHÉSION AU PÉRIMÈTRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE NON-ADHÉSION

Le présent bulletin d'adhésion notifié conjointement avec l'arrêté préfectoral convoquant les membres susceptibles d'adhérer est en cas d'absence à l'assemblée consultative du 03 Octobre 2019 à 17 h 30, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **26 Septembre 2019** *(*)*

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : SUDRIA

Prénom(s) : Christophe

adresse : Camping CAP SUD, Avenue de la Mer
66200 ALENYA

adresse mail : info@camping-capsud.com

☒ Nu-propriétaire *(**)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (**)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(**) (***)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Concernant la (les) parcelle(s) suivante(s) susceptibles d'être incluse(s) dans le périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho

Camping CAP SUD à ALENYA

SARL SUD CAP

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 03 octobre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

☐ **Je suis défavorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

(*) : Soit 5 jours francs avant la tenue de l'assemblée
(**) : Cocher la case utile
(***) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Alenya
le 20/09/2019

SARL SUD CAP
Avenue de la Mer
66200 ALENYA - Tél. 04 68 22 17 26 04 06 15 67 48 14
RCS Perpignan 804 835 825 00014
TVA FR 74 804 835 825

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du 03 octobre 2019, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES EN VUE DE L'ADHÉSION AU PÉRIMÈTRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE NON-ADHÉSION

Le présent bulletin d'adhésion notifié conjointement avec l'arrêté préfectoral convoquant les membres susceptibles d'adhérer est en cas d'absence à l'assemblée consultative du 03 Octobre 2019 à 17 h 30, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **26 Septembre 2019** *(*)*

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : Delonca Co-Gérante SCI Decamp

Prénom(s) : Marie Pierre

adresse : Chemin de Villerase BP 65 8 Cyprien

adresse mail : palm-beach@wanadoo.fr

☒ Nu-propriétaire *(**)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (**)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(**) (***)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Concernant la (les) parcelle(s) suivante(s) susceptibles d'être incluse(s) dans le périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 03 octobre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

☐ **Je suis défavorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

(*) : Soit 5 jours francs avant la tenue de l'assemblée
(**) : Cocher la case utile
(***) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à St Cyprien
le 16.09.19

Palm Beach pépinières
Producteur de Palmiers & Oliviers
CHEMIN DE VILLERASE - 66750 Saint-Cyprien Cedex
Tél. : 04 68 21 33 47 - Fax : 04 68 21 33 62
N° de siret 513 890 728 00018
Email : palm-beach@wanadoo.fr
www.palmbeach66.com

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du 03 octobre 2019, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES EN VUE DE L'ADHÉSION AU PÉRIMÈTRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE NON-ADHÉSION

Le présent bulletin d'adhésion notifié conjointement avec l'arrêté préfectoral convoquant les membres susceptibles d'adhérer est en cas d'absence à l'assemblée consultative du 03 Octobre 2019 à 17 h 30, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **26 Septembre 2019** *(*)*

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : CASENOBE

Prénom(s) : Rosalinde

adresse : 3 Rue Baudou - Jaÿ

66000 PERPIGNAN

adresse mail : ……@……

☐ Nu-propriétaire *(**)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (**)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(**) (***)*

☒ Bénéficiaire de la succession de ALBERNY Joseph *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Concernant la (les) parcelle(s) suivante(s) susceptibles d'être incluse(s) dans le périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho

N° 602 Section A lieu-dit "Les Riens est"

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 03 octobre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

☐ **Je suis défavorable à l'adhésion à l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho** *(**)*

(*) : Soit 5 jours francs avant la tenue de l'assemblée
(**) : Cocher la case utile
(***) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à PERPIGNAN
le 03/09/19

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du 03 octobre 2019, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

7.1.6 Liste d'émargement

Liste d'émargement consultation des propriétaires du 03 octobre 2019 (pour ou contre l'adhésion)

	Nom -prénom raison sociale	Adresse		Commune	Parcelles concernées	Surface cadastrée (m2)	OUI	NON
M.	BERNARD RENE	2 Rue du jasmin 34990 Juvignac	1	Elne	BM 0025	8991	Absent. Réputé	
M.	BERTRAN DE BALANDA MICHEL	Mas de la mer 66750 Saint Cyprien	1	Latour bas Elne	AI 0063 - AI 0067	29462	Absent. Réputé	
M.	MELEZAN MATHURIN	3 Square Saint Ferreol 66100 Perpignan	1	Elne	BN 0086	2683	Courrier non distribué	
M.	CHRISTMANN GEORGES	15 Rue Pierre Abelard 66750 Saint Cyprien	1	St Cyprien- Latour bas Elne	AB 061 -AK 0088-89-90-91-92-93	14039	Absent, Réputé	
M.	BARADAT FRANCK	Av Armand Lanoux Résidence Cortaderia	1	Elne	BN 0103	3900	"	
M.	OLIVER GERMAIN	8 Rue Pasteur 66280 Saleilles	1	Saleilles	AL 0039	6789	"	
	COMMUNE DE VDR	1 Rue Général de Gaulle 66180 Villeneuve de la raho	1	Villeneuve de la Raho	AL 0025-26-AN 0245-0575	52618	"	
M.	CARBO PATRICK	Route de Saleilles Mas Barthes 66200 Théza	1	Saleilles	AV 0037	17641	"	
M.	CHAIBI MOHAMED	6 Avenue Paul Reig 66200 Elne	1	Elne	BN 0104	2500	"	
M.	ARMANGAU JEAN - FRANCOIS	Mas Armengau 66200 Elne	1	Elne	AL 0024	29840	"	
MME.	DARGENT VALERIE	Chemin de Charlemagne 66750 Saint Cyprien	1	Elne	AL 0198	3300	"	
M.	LAFLEUR MARCELLINO	9 Rue des lilas 26740 Les Tourettes	1	Elne	AL 0199	3299	Courrier non distribué	
MME.	CARDEILHAC CYNTIA	1 Rue de Vauboison 08270 Saulces Monclin	1	Théza	AS 0096-98	3500	Absent Réputé	
M.	BOSCH QUENTIN	Les arbres blancs 66670 Bages	1	Elne	BK 0159 -0003	27449	"	
MME.	SARRAT HELENE	Mas Crouzieres route de Bages 66200 Elne	1	Elne	BK 0004-BK 0158	3005	"	
MME.	LATHOUMETIE FLORENCE	Chemin de Charlemagne BP 49 66750 St Cyprien	1	Elne	AL 0040 -42	20716	"	
M.	LOUAH ABDESLAM	2 B Rue des pinsons Appt 6 Résidence des maraichers 66430 Bompas	1	Elne	BN 0091-92	8056	"	
M.	CASENOVE GUY	48 Rue Dagobert 66000 Perpignan	1	Saleilles	AV 0026	23596		
M.	CASENOVE ROBERT	4 Avenue du Canigou 66280 Saleilles	1	Saleilles	AV 0134-27	41984	Absent Réputé	
MME.	AMEDOREIRA ODETTE	4 Impasse des peupliers 66200 Théza	1	Théza	AO 112	4293	"	
MME.	VIANA ROSA	2 Impasse des peupliers 66200 Théza	1	Théza	AO 113	11013	"	
M.	CAMBRES JEAN CLAUDE	1 Chemin de la Fosseille 66570 Saint Nazaire	1	St Nazaire -Elne	AM 0024-85 AK 20-69-71	70624	"	
M.	MITJA JACQUES	7 Rue Michel Campistol 66200 Alenya	1	St Nazaire - Saleilles	AN 0007- AV 122	21597	"	
MME.	LE GALL FRANCOISE	La Polleda Chemin du Salita 66200 Elne	1	Elne	BM 0020-21	27360	"	
M.	GUERTIN BENJAMIN	30 Impasse de la canal 66690 Palau del Vidre	1	Elne -Montescot	BS 74-82-19-32-11-13-14-15-16-AP 56-55	105715	"	
	COMMUNE DE THEZA	Place de la promenade 66200 Théza	1	Théza	AP 0003-AK 0027	51300	"	
M.	COLOME JEAN PIERRE	Chemin des Mosseillos 66200 Elne	1	Argeles s/ mer	AD 139-141-143	40218	"	
GFA	MAS DE L'OU	Mas de l'Ou route de Villeneuve 66200 Montescot	1	Montescot	AB 15-34-35-44-55	351094	"	
GFA	OLIBO	8 Rue André Malraux 66200 Latour bas Elne	1	St Cyprien	AR 97-103	1469	"	
M.	BOADAS LOUIS	8 Rue du Vallespir 66200 Elne	1	Elne	AD 0293	5620	"	

							OUI	NON
M.	LEYNAERT SYLVAIN	28 Avenue des jardins 66240 St Estéve	1	St Nazaire	AM 59	4540	Absent, Reputé	
	CCAS D'ELNE	14 Boulevard Voltaire BP11 66200 Elne	1	Elne	AE 177	15008	~~Yoann~~	
SCI	NATURALIS	435 Av de l'industrie Espace Polygone 66000 Perpignan	1	Corneilla del Vercol	AC 48-51-55-57-59-61-63-65-67	19056	Absent, Reputé	
	MAISON DE RETRAITE D' ELNE	2 Boulevard des évadés de France 66200 Elne	1	Elne	BI 0014	13529	"	
	COMMUNE D'ALENYA	Place de la République 66200 Alenya	1	Alenya	AA 0060	5354	"	
M.	JOURDA JOEL	Mas Gaffard 66430 Bompas	1	Elne	AD 0287	5921	"	
M.	LAGNES ANTHONY	9 Rue des vendanges 66200 Latour bas Elne	1	Théza	AR 0033	7933	"	
MME.	NOETINGER THERESE	Route d'Elne 66100 Perpignan	1	Théza	AM 113-114- AN 9	170842	"	
M.	CAQUINEAU ROMUALD	10 Rue Jean Baptiste Chardin 66000 Perpignan	1	Corneilla del Vercol	AN 0038	10734	"	
GFA	DU TAMBOURINOUR	5 Le Tambourinour 16200 Gondeville	1	Argeles s/ mer	AD 0068- 69	33795	"	
MME.	PALOU MARIE MADELEINE	KM 7 Route d'Elne 66200 Théza	1	Théza	AR 100-106-107	13795	"	
GFA	DU CHÂTEAU	Mas Sauvy 66180 Villeneuve de la Raho	1	Villeneuve de la Raho	AY 20-22	43487	"	
M.	VIDAL JACQUES	Mas Deveze 66200 Elne	1	Argeles s/ mer Elne	AD 64-65-66-67-AB 59-62	108586	"	
M.	JONQUERES STANISLAS	Le Terre vert Rte de Montescot 66200 Corneilla del Vercol	1	Corneilla del Vercol	AN 0039	33455	"	
SARL	SUD CAP	Avenue de la Mer 66200 Alenya	1	Alenya	AE 0001	10101	Courrier reçu le 27.09.19	
SCI	SAINT GERVAIS	23 Rue des Moeuvres 62860 Inchy en Artois	1	Elne	BI 0046	11421	Absent, Reputé	
MME.	CALLS AGNES	6 Rue des oliviers 66560 Ortaffa	1	Elne	AL 0035-12	40450	"	
SCI	DOMAINE LES CENTS	Mas Delclos Chemin de Charlemagne 66200 Théza	1	Corneilla del Vercol	AA 0059	32241	"	
M.	TUBERT PATRICK	Domaine de Cordelle Route de Bages 66200 Elne	1	Elne	BS 0046-47-48-49-50-BK 0082-83-85	58016	"	
M.	BERTRAND BONAVENTURE PIERRE	13 Impasse des violettes 66200 Latour bas Elne	1	Argelés s/ mer - Elne	AD 0004- AB 5	14921	"	
M.	CAPDEVILA DANIEL	1 bis Rue Louis Piquemal 66240 Saint Estéve	1	Argelés s/ mer	AD 0006-0007	10170	"	
M.	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	Rte de St Martin - Château St Martin 66200 Elne	1	Elne	BC 0003-BL 0068-70- BK 0025-0026-0029	110366	"	
SCEA	LAETITIA	Lieu dit El Palol 66200 Elne	1	Elne	AD 0276	33344	"	
SCI	DECAMP	Chemin de Villerase 66750 Saint Cyprien	1	Corneilla del Vercol	AC 0047	9636	Courrier reçu le 23.09.19	
SCEA	VERGERS DU SOLEIL	Mas Saint Jean 66200 Théza	1	Elne	AK 0004-5-8	142754		
M.	DOUZIECH JACQUES	1200 Domaine de Serralongue - Chemin de Seguerigues 66200 Latour bas Elne	1	Latour bas Elne	AI 0034	268	Absent, Reputé	
SARL	DG HOLIDAYS	Domaine du Mas Blanc -Rte de Théza 66200 Alenya	1	Alenya	AB 0008	33920	"	
M.	GELES CEDRIC	Mas la Devéze 66200 Latour bas Elne	1	Argelés s/mer	AC 0005-0006	19455	"	
GFA	LES HERBIERS DE LAS CLOSES	Rte d'Elne Lieu dit las Closes 66690 Palau del vidre	1	Latour bas Elne	AK 0046- AK 0006	7480	"	
MME.	ALBERNY ROSE	3 Rue Justin Bardou Job 66000 Perpignan	1	Latour bas Elne	AK 0039	3917	Courrier reçu le 09.09.19	
M.	ALBERNY NICOLAS	15 Rue Anatole France 66750 Saint Cyprien	1	Latour bas Elne	AK 0038	3849	Absent, Reputé	

							OUI	NON
MME.	TUBERT JEANNE	6 Rue du marché 66200 Elne	1	Elne	AE 0044	5621	Absent, Reputé	
MME.	BRESSON LAURIE	9 Avenue du Littoral 66200 Alénya	1	St Nazaire	AL 0001-3-7-4-5	36264	"	
M.	LEFEBVRE PHILIPPE	2 B Chemin du bleu Bourdeau 59237 Verlinghem	1	Argelès s/mer	AC 0018-145-146	23860	"	
EARL	LE MAS DE LA MER	Mas de la mer Chemin rural de la batterie 66750 St Cyprien	1	Elne - St Cyprien	AA 0015- AT 0024	54666	"	
M.	CHARCOS JORDAN	8 Rue Coypel 66000 Perpignan	1	St Nazaire	AN 0004- 0005	6135	"	
M.	GIRAL CHRISTOPHE	13 Rue des troubadours 66200 Latour bas Elne	1	Latour bas Elne	AK 0051	10141	"	
M.	DURAND JEREMY	Chemin de la Fosseille 66570 Saint Nazaire	1	St Nazaire	AM 0063- AM 50-51 54-62	148445	"	
M.	BLASCO YAGO JEAN LOUIS	2 Impasse Berthe Morisot 66750 Saint Cyprien	1	Elne	BN 0094	6558	Courrier non distribué	
MME.	GARNIER MYRIAM	Mas Bazan- Route de Saleilles 66200 Alenya	1	St Nazaire	AO 0043-147	8115	Absent Reputé	
M.	GAU MICHEL	Route de l'Aspinassere 66750 Saint Cyprien	1	St Cyprien	AM 0135-137-139-141	47327	"	
M.	DELOCHE JEAN MARC	Route du Golf 66750 Saint Cyprien	1	St Cyprien	AM 0113-282	42966	"	
M.	VILA BRUNO	Mas de la Fabregue-Route de Brouilla 66200 Montescot	1	St Cyprien	AM 0064-65	21960	"	
M.	OLIVER FREDERIC	7 Rue Elisa Jacomet 66690 Saint André	1	Théza	AO 0146	9080	"	
	SCI MAS BAZAN	Mas Bazan- Route de Saleilles 66200 Alenya	1	St Nazaire	AN 0023	16673	"	
MME.	JONQUERES MARGUERITE	Carrer Espolla- 4 Rabos d'Emporda-Gerone Espagne	1	Saleilles	AL 0143	76747	"	
M.	SADEG KARIM	6 Impasse des mimosas 66200 Théza	1	Alenya	AB 0074	35899	"	
M.	DIANI ABDELHAZIZ	10 Avenue Marcelin Albert 66000 Perpignan	1	Théza	AT 0047	25025	"	
M.	ARMENGAU FREDERIC	Mas Armengau-Route d'Alenya 66200 Elne	1	Elne	AK 0010-AL 23-25	71806	"	
SCI	MERIDIENNE	2 Chemin de Charlemagne 66200 Alenya	1	Alenya	AB 0031	16059	"	
M.	PIC NICOLAS	11 bis Avenue du Tech 66200 Latour bas Elne	1	Latour bas Elne	AK 0058	8456	"	
MME.	MASSOT KARINE	Chemin du pas du Loup 66200 Théza	1	Théza	AS 0086	13336	"	
M.	JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE	3 Rue du Château 66200 Corneilla del vercol	1	Corneilla del Vercol	AA 0012-0013	29823	"	
GFA.	VERGERS RIPOLLA	Mas les Ripouilles 66570 Saint Nazaire	1	Elne	AK30-AK37-AK38-AK39-AL154-AL157	26508	"	
MME.	RUIZ MARIE ANNICK	Route de Bages 66200 Elne	1	Elne	BK 0128	24750	"	
M.	DARDENNE BRUNO	Lieu dit la Cinc Voie communale n°4 66570 Saint Nazaire	1	St Nazaire	AM 0077	5471	"	
M.	OLIBO CYPRIEN	4 bis Rue Alcide de Gasparini 66750 Saint Cyprien	1	St Cyprien	AR 0054-0066	35595	"	
	COMMUNE DE MONTESCOT	2 Rue du Canigou 66200 Montescot	1	Montescot	AN 0222-0610	22435	"	
MME.	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	4538 Rue Resther Montréal Québec H2J 2V3 Canada	1	Elne	BK 19-22 BR 47-48-49	160440	"	
		Nombre propriétaires	89		Surface totale	3012176		

Association Syndicale Autorisée Pyrénées Orientales

7.1.7 Procès-verbal -Résultats des votes

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A. D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Procès-verbal validant les résultats de la consultation de l'Assemblée Constitutive du 03 octobre 2019 pour la modification du périmètre statutaire

L'article 37 de l'ordonnance 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires et l'article 68 du décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance font obligation au Président de l'ASA d'organiser la consultation de l'Assemblée Constitutive.

Les documents nécessaires pour la consultation ont été envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 05 septembre 2019.

Chaque propriétaire a été informé que la date limite pour donner sa réponse était fixé au 26 septembre 2019 et qu'à défaut d'avoir fait connaître son opposition, il serait réputé favorable à l'extension.

I. CONSULTATION : BILAN DES REPONSES

Nombre de propriétaires consultés : 89

Nombre et noms des personnes ayant répondu favorablement : **6**

- Mme Alberny Casenobe Rose
- SCI Decamp
- SARL Sud Cap
- M. Casenove Guy
- CCAS d'Elne
- SCEA Vergers du soleil

Nombre et noms des personnes ayant répondu défavorablement : **0**

Néant

Nombre et noms des personnes dont le courrier a été retourné, adresse erronée : **3**

- M. Melezan Mathurin
- M. Lafleur Marcellino
- M. Blasco Yago Jean Louis

Nombre et noms des personnes n'ayant pas fait connaître leur opposition par écrit ou qui se sont abstenues (vote favorable) : 80

- Bernard René, Bertran De Balanda Michel, Christmann Georges, Baradat Franck, Oliver Germain, Commune De Villeneuve de la Raho,
- Carbo Patrick, Chaibi Mohamed, Armangau Jean - François, Dargent Valérie, Cardeilhac Cyntia, Bosch Quentin, Sarrat Helene, Lathoumetie Florence
- Louah Abdeslam, Casenove Robert, Amedoreira Odette, Viana Rosa, Cambres Jean Claude, Mitja Jacques, Le Gall Françoise, Guertin Benjamin, Commune De Theza
- Colome Jean Pierre, GFA Mas De L'Ou, GFA Olibo, Boadas Louis, Leynaert Sylvain
- SCI Naturalis, Maison de retraite d'Elne, Commune d'Alenya, Jourda Joël, Lagnes Anthony
- Noetinger Thérèse, Caquineau Romuald, GFA du Tambourinour, Palou Marie Madeleine
- GFA du Château, Vidal Jacques, Jonquéres Stanislas, SCI Saint Gervais, Calls Agnès
- SCI Domaine Les Cents, Tubert Patrick, Bertrand Bonaventure Pierre, Capdevila Daniel
- De Roquette Buisson Pierre, SCEA Laetitia, Douziech Jacques, SARL DG Holidays
- Geles Cédric, GFA Les Herbiers de Las Closes, Alberny Nicolas, Tubert Jeanne
- Bresson Laurie, Lefebvre Philippe, EARL Le Mas de la Mer, Charcos Jordan
- Giral Christophe, Durand Jeremy, Garnier Myriam, Gau Michel, Deloche Jean Marc
- Vila Bruno, Oliver Frederic, SCI Mas Bazan, Jonqueres Marguerite, Sadeg Karim
- Diani Abdelhaziz, Armengau Frederic, SCI Méridienne, Pic Nicolas, Massot Karine
- Jonquéres D'Oriola Philippe, GFA Vergers Ripolla, Ruiz Marie Annick, Dardenne Bruno
- Olibo Cyprien, Commune De Montescot, De Roquette Buisson Isabelle.

II. BILAN

Réponses favorables : 6 + 80 = 86

Réponses défavorables : 0

Réponses non retenues : 3

Total des réponses : 89

III. CALCUL DE LA MAJORITÉ NÉCESSAIRE (article 14 de l'ordonnance de 2004)

La règle du calcul de vote est la suivante, elle comprend deux hypothèses:

Soit lorsque la moitié des propriétaires représentant au moins les deux tiers de la superficie des propriétaires s'est prononcé favorablement,

Soit lorsque les deux tiers des propriétaires représentant plus de la moitié de la superficie se sont prononcés favorablement.

- Nombre de propriétaires consultés : 89

86 propriétaires ont été favorable, soit 96.63%

Hypothèse 1 : moitié des propriétaires → 45
Hypothèse 2 : 2/3 des propriétaires → 60

- Superficie de l'extension du périmètre : 301ha 21a 76ca

Superficie des parcelles des propriétaires favorables: 299ha 96a 36ca, soit 99.58%

Hypothèse 1: 2/3 de la surface → 200ha 81a 17ca
Hypothèse 2: moitié de la surface → 150ha 60a 88ca

IV. RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

La majorité qualifiée définie par l'article 14 de l'ordonnance 2004 est établie, puisque que plus de 50% des propriétaires possédant plus de 66.6% des parcelles ou plus de 66.6% des propriétaires possédant plus de 50% des parcelles se sont prononcés favorablement.

L'assemblée constitutive demande donc la poursuite de la procédure, consistant à la convocation par Monsieur le Préfet de l'ensemble des membres de l'ASA d'irrigation de Villeneuve de la Raho.
Une lettre lui demandant la poursuite de la procédure avec le présent procès- verbal annexé lui sera envoyé.

Le Président,
Robert ESCANDE

Association Syndicale d'Irrigation PYRÉNÉES-ORIENTALES Aval réserve Villeneuve-de-la-Raho

3

7.1.8 Liste parcelles et propriétaires concernées

ASA IRRIGATION VILLENEUVE DE LA RAHO

Liste des parcelles

Parcelles adhésion de juin 2008 à fin juin 2019

Parcelles	Commune	Lieu-dit	Propriétaire	Usager	Surface m2
AA 0060	ALENYA	LES FIGUERETTES	COMMUNE D'ALENYA	COMMUNE D'ALENYA	5354
AB 0008	ALENYA	SANT MARTI DE BOACA	DG HOLIDAYS	DG HOLIDAYS	33920
AB 0031	ALENYA	LES CENT	MERIDIENNE	MERIDIENNE	16059
AB 0074	ALENYA	SANT MARTI DE BOACA	SADEG KARIM	SADEG KARIM	35899
AE 0001	ALENYA	ROUTE DE ST CYPRIEN	SUDRIA FINANCE	SUDRIA FINANCE	10101
AC 0005	ARGELES SUR MER	LA DEVEZE	GELES CEDRIC	GELES CEDRIC	18820
AC 0006	ARGELES SUR MER	LA DEVEZE	GELES CEDRIC	GELES CEDRIC	635
AC 0018	ARGELES SUR MER	LA DEVEZE	LEFEBVRE PHILIPPE	LEFEBVRE PHILIPPE	13175
AC 0145	ARGELES SUR MER	LA DEVEZE	LEFEBVRE PHILIPPE	LEFEBVRE PHILIPPE	5000
AC 0146	ARGELES SUR MER	LA DEVEZE	LEFEBVRE PHILIPPE	LEFEBVRE PHILIPPE	5685
AD 0004	ARGELES SUR MER	MAS D'EN CALMETTES	BERTRAND BONAVENTURE PIERRE	BERTRAND BONAVENTURE PIERRE	8800
AD 0006	ARGELES SUR MER	MAS D EN CALMETTES	CAPDEVILA DANIEL	CAPDEVILA DANIEL	1735
AD 0007	ARGELES SUR MER	MAS D EN CALMETTES	CAPDEVILA DANIEL	CAPDEVILA DANIEL	8435
AD 0064	ARGELES SUR MER	MAS TASTU	VIDAL JACQUES	VIDAL JACQUES	11340
AD 0065	ARGELES SUR MER	MAS TASTU	VIDAL JACQUES	VIDAL JACQUES	11850
AD 0066	ARGELES SUR MER	MAS TASTU	VIDAL JACQUES	VIDAL JACQUES	28780
AD 0067	ARGELES SUR MER	MAS TASTU	VIDAL JACQUES	VIDAL JACQUES	22010
AD 0068	ARGELES SUR MER	MAS TASTU	DU TAMBOURINOUR	DU TAMBOURINOUR	19580
AD 0069	ARGELES SUR MER	MAS TASTU	DU TAMBOURINOUR	DU TAMBOURINOUR	14215
AD 0139	ARGELES SUR MER	MAS D EN CALMETTES	COLOME JEAN-PIERRE	COLOME JEAN-PIERRE	16180
AD 0141	ARGELES SUR MER	MAS D EN CALMETTES	COLOME JEAN-PIERRE	COLOME JEAN-PIERRE	6318
AD 0143	ARGELES SUR MER	MAS D EN CALMETTES	COLOME JEAN-PIERRE	COLOME JEAN-PIERRE	17720
AA 0012	CORNEILLA DEL VERCOL	MITJA AIGUA	JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE	JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE	10957
AA 0013	CORNEILLA DEL VERCOL	MITJA AIGUA	JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE	JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE	18866
AA 0059	CORNEILLA DEL VERCOL	PRAT DE LA RODELA	DOMAINE LES CENTS	DOMAINE LES CENTS	32241
AC 0047	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	DECAMP	DECAMP	9636
AC 0048	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	4426
AC 0051	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	2435
AC 0055	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	1242
AC 0057	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	1283

AC 0059	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	3010
AC 0061	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	865
AC 0063	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	993
AC 0065	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	760
AC 0067	CORNEILLA DEL VERCOL	ELS MOSSELLONS	NATURALIS	NATURALIS	4042
AN 0038	CORNEILLA DEL VERCOL	TERRA VERD	CAQUINEAU ROMUALD	CAQUINEAU ROMUALD	10734
AN 0039	CORNEILLA DEL VERCOL	EL REGATIU	DU TERRES VERTS	DU TERRES VERTS	33455
AA 0015	ELNE	BOCAL DEL TECH	LE MAS DE LA MER	LE MAS DE LA MER	46636
AB 0005	ELNE	LA ROVINA	BERTRAND BONAVENTURE PIERRE	BERTRAND BONAVENTURE PIERRE	6121
AB 0059	ELNE	CAMI DEL MAR	VIDAL JACQUES	VIDAL JACQUES	11672
AB 0062	ELNE	CAMI DEL MAR	VIDAL JACQUES	VIDAL JACQUES	22934
AD 0276	ELNE	SANTA EUGENIA	LAETITIA	LAETITIA	33344
AD 0287	ELNE	SANTA EUGENIA	JOURDA JOEL	JOURDA JOEL	5921
AD 0293	ELNE	CAMI DE MAR	BOADAS LOUIS	BOADAS LOUIS	5620
AE 0044	ELNE	EL PLA	COSTE JEANNE	COSTE JEANNE	5621
AE 0177	ELNE	EL PLA	CCAS	CCAS	15008
AK 0004	ELNE	LA PRADA DE MOSSELLOUS	VERGERS DU SOLEIL	VERGERS DU SOLEIL	52964
AK 0005	ELNE	LA PRADA DE MOSSELLOUS	VERGERS DU SOLEIL	VERGERS DU SOLEIL	51469
AK 0008	ELNE	LA PRADA DE MOSSELLOUS	VERGERS DU SOLEIL	VERGERS DU SOLEIL	38321
AK 0010	ELNE	VILARASA	ARMENGAU FREDERIC	ARMENGAU FREDERIC	23934
AK 0020	ELNE	VILARASA	CAMBRES JEAN CLAUDE	CAMBRES JEAN CLAUDE	25088
AK 0030	ELNE	VILARASA	VERGERS RIPOLLA	VERGERS RIPOLLA	10570
AK 0037	ELNE	VILARASA	VERGERS RIPOLLA	VERGERS RIPOLLA	2139
AK 0038	ELNE	VILARASA	VERGERS RIPOLLA	VERGERS RIPOLLA	3243
AK 0039	ELNE	VILARASA	VERGERS RIPOLLA	VERGERS RIPOLLA	3357
AK 0069	ELNE	VILARASA	CAMBRES JEAN CLAUDE	CAMBRES JEAN CLAUDE	6460
AK 0071	ELNE	VILARASA	CAMBRES JEAN CLAUDE	CAMBRES JEAN CLAUDE	5924
AL 0012	ELNE	LA PRADA DE MOSSELLOUS	CALLS AGNES	CALLS AGNES	25626
AL 0023	ELNE	LA PRADA DE MOSSELLOUS	ARMENGAU FREDERIC	ARMENGAU FREDERIC	30462
AL 0024	ELNE	LA PRADA DE MOSSELLOUS	ARMENGAU JEAN-FRANCOIS	ARMENGAU JEAN-FRANCOIS	29840
AL 0025	ELNE	LA PRADA DE MOSSELLOUS	ARMENGAU FREDERIC	ARMENGAU FREDERIC	17410
AL 0035	ELNE	MOSSELLOUS	CALLS AGNES	CALLS AGNES	14824
AL 0040	ELNE	MOSSELLOUS	LATHOUMETIE FLORENCE	LATHOUMETIE FLORENCE	10124

AL 0042	ELNE	MOSSELLOUS	LATHOUMETIE FLORENCE	LATHOUMETIE FLORENCE	10592
AL 0154	ELNE	MOSSELLOUS	VERGERS RIPOLLA	VERGERS RIPOLLA	3506
AL 0157	ELNE	MOSSELLOUS	VERGERS RIPOLLA	VERGERS RIPOLLA	3693
AL 0198	ELNE	PAS D EN FLORS	DARGENT VALERIE	DARGENT VALERIE	3300
AL 0199	ELNE	PAS D EN FLORS	LAFLEUR MARCELLINO	LAFLEUR MARCELLINO	3299
BC 0003	ELNE	EL BASSI	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	52720
BI 0014	ELNE	QUARTIER DELHOM	MAISON DE RETRAITE COSTE BAILLS	MAISON DE RETRAITE COSTE BAILLS	13529
BI 0046	ELNE	QUARTIER DELHOM	SAINT GERVAIS	SAINT GERVAIS	11421
BK 0003	ELNE	MAS D AVALL	BOSCH QUENTIN	BOSCH QUENTIN	8951
BK 0004	ELNE	MAS D AVALL	SARRAT HELENE	SARRAT HELENE	2934
BK 0019	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	20024
BK 0022	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	6132
BK 0025	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	2351
BK 0026	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	5732
BK 0029	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	6611
BK 0082	ELNE	LE SACRE COEUR	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	7131
BK 0083	ELNE	LE SACRE COEUR	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	5498
BK 0085	ELNE	LE SACRE COEUR	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	3556
BK 0128	ELNE	LA MEIXINA	GISPERT MARIE ANNICK	GISPERT MARIE ANNICK	24750
BK 0158	ELNE	MAS D AVALL	SARRAT HELENE	SARRAT HELENE	71
BK 0159	ELNE	MAS D AVALL	BOSCH QUENTIN	BOSCH QUENTIN	18498
BL 0068	ELNE	MAS DE LAZERME	DE ROQUETTE BUISSON THIBAUT	DE ROQUETTE BUISSON THIBAUT	31361
BL 0070	ELNE	MAS DE LAZERME	DE ROQUETTE BUISSON THIBAUT	DE ROQUETTE BUISSON THIBAUT	11591
BM 0020	ELNE	LA POLLEDA	LE GALL FRANCOISE	LE GALL FRANCOISE	18459
BM 0021	ELNE	LA POLLEDA	LE GALL FRANCOISE	LE GALL FRANCOISE	8901
BM 0025	ELNE	LA PARILLEDE	BERNARD RENE	BERNARD RENE	8991
BN 0086	ELNE	EL DEVES	MELEZAN MATHURIN	MELEZAN MATHURIN	2683
BN 0091	ELNE	EL DEVES	LOUAH ABDESLAM	LOUAH ABDESLAM	3422
BN 0092	ELNE	EL DEVES	LOUAH ABDESLAM	LOUAH ABDESLAM	4634
BN 0094	ELNE	EL DEVES	BLASCO YAGO JEAN LOUIS	BLASCO YAGO JEAN LOUIS	6558
BN 0103	ELNE	EL DEVES	BARADAT FRANCK	BARADAT FRANCK	3900
BN 0104	ELNE	EL DEVES	CHAIBI MOHAMED	CHAIBI MOHAMED	2500

BR 0047	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	29467
BR 0048	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	77096
BR 0049	ELNE	LA MEIXINA	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	27721
BS 0011	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	4018
BS 0013	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	9456
BS 0014	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	9049
BS 0015	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	8744
BS 0016	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	8461
BS 0019	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	6910
BS 0032	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	1448
BS 0046	ELNE	PUIG DEL TORO	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	1873
BS 0047	ELNE	PUIG DEL TORO	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	14497
BS 0048	ELNE	PUIG DEL TORO	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	5917
BS 0049	ELNE	PUIG DEL TORO	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	9313
BS 0050	ELNE	PUIG DEL TORO	TUBERT PATRICK	TUBERT PATRICK	10231
BS 0074	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	4439
BS 0082	ELNE	LA MINYANA	CALICE	CALICE	38900
AI 0034	LATOUR BAS ELNE	EL PAS D EN FERRER	DOUZIECH JACQUES	DOUZIECH JACQUES	268
AI 0063	LATOUR BAS ELNE	LA NEGADA	BERTRAN DE BALANDA MICHEL	BERTRAN DE BALANDA MICHEL	11643
AI 0067	LATOUR BAS ELNE	LA NEGADA	BERTRAN DE BALANDA MICHEL	BERTRAN DE BALANDA MICHEL	17819
AK 0006	LATOUR BAS ELNE	ELS MOLINAS	LES HERBIERS DE LAS CLOSES	LES HERBIERS DE LAS CLOSES	3699
AK 0038	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	ALBERNY NICOLAS	ALBERNY NICOLAS	3849
AK 0039	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	ALBERNY ROSE	ALBERNY ROSE	3917
AK 0046	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	LES HERBIERS DE LAS CLOSES	LES HERBIERS DE LAS CLOSES	3781
AK 0051	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	GIRAL CHRISTOPHE	GIRAL CHRISTOPHE	10141
AK 0058	LATOUR BAS ELNE	NEGABOUS	PIC NICOLAS	PIC NICOLAS	8456
AK 0088	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	CHRISTMANN GEORGES	CHRISTMANN GEORGES	1215
AK 0089	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	CHRISTMANN GEORGES	CHRISTMANN GEORGES	1215
AK 0090	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	CHRISTMANN GEORGES	CHRISTMANN GEORGES	1218
AK 0091	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	CHRISTMANN GEORGES	CHRISTMANN GEORGES	1656
AK 0092	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	CHRISTMANN GEORGES	CHRISTMANN GEORGES	1655
AK 0093	LATOUR BAS ELNE	LES RIERES	CHRISTMANN GEORGES	CHRISTMANN GEORGES	1655

AB 0015	MONTESCOT	ELS ESTANYOTS	MAS DE L OU	MAS DE L OU	47853
AB 0034	MONTESCOT	SOBREPERA	MAS DE L OU	MAS DE L OU	89460
AB 0035	MONTESCOT	SOBREPERA	MAS DE L OU	MAS DE L OU	38900
AB 0044	MONTESCOT	SOBREPERA	MAS DE L OU	MAS DE L OU	16724
AB 0055	MONTESCOT	SOBREPERA	MAS DE L OU	MAS DE L OU	158157
AN 0222	MONTESCOT	LA POMPA	COMMUNE DE MONTESCOT	COMMUNE DE MONTESCOT	16286
AN 0610	MONTESCOT	LA POMPA	COMMUNE DE MONTESCOT	COMMUNE DE MONTESCOT	6149
AP 0055	MONTESCOT	LA VINYASSA	CALICE	CALICE	11799
AP 0056	MONTESCOT	LA VINYASSA	CALICE	CALICE	2491
AB 0061	SAINT CYPRIEN	L ASPINESSERE	CHRISTMANN GEORGES	CHRISTMANN GEORGES	5425
AM 0064	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	VILA BRUNO	VILA BRUNO	9780
AM 0065	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	VILA BRUNO	VILA BRUNO	12180
AM 0113	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	DELOCHE JEAN-MARC	DELOCHE JEAN-MARC	25131
AM 0135	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	GAU MICHEL	GAU MICHEL	16045
AM 0137	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	GAU MICHEL	GAU MICHEL	1701
AM 0139	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	GAU MICHEL	GAU MICHEL	17200
AM 0141	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	GAU MICHEL	GAU MICHEL	12381
AM 0282	SAINT CYPRIEN	VILLERASE	DELOCHE JEAN-MARC	DELOCHE JEAN-MARC	17835
AR 0054	SAINT CYPRIEN	LAS SEGUERIGUES	OLIBO CYPRIEN	OLIBO CYPRIEN	9945
AR 0066	SAINT CYPRIEN	LAS SEGUERIGUES	OLIBO CYPRIEN	OLIBO CYPRIEN	25650
AR 0097	SAINT CYPRIEN	LAS SEGUERIGUES	OLIBO ET FILS	OLIBO ET FILS	739
AR 0103	SAINT CYPRIEN	LAS SEGUERIGUES	OLIBO ET FILS	OLIBO ET FILS	730
AT 0024	SAINT CYPRIEN	L'HORTET	LE MAS DE LA MER	LE MAS DE LA MER	8030
AL 0001	SAINT NAZAIRE	FRANC ALLEU	BRESSON LAURIE	BRESSON LAURIE	13159
AL 0003	SAINT NAZAIRE	FRANC ALLEU	BRESSON LAURIE	BRESSON LAURIE	2679
AL 0004	SAINT NAZAIRE	FRANC ALLEU	BRESSON LAURIE	BRESSON LAURIE	2285
AL 0005	SAINT NAZAIRE	FRANC ALLEU	BRESSON LAURIE	BRESSON LAURIE	5305
AL 0007	SAINT NAZAIRE	FRANC ALLEU	BRESSON LAURIE	BRESSON LAURIE	12836
AM 0024	SAINT NAZAIRE	LA CINC	CAMBRES JEAN CLAUDE	CAMBRES JEAN CLAUDE	24700
AM 0050	SAINT NAZAIRE	LA RIPOLLA	DURAND JEREMY	DURAND JEREMY	9804
AM 0051	SAINT NAZAIRE	LA RIPOLLA	DURAND JEREMY	DURAND JEREMY	24108
AM 0054	SAINT NAZAIRE	LA RIPOLLA	DURAND JEREMY	DURAND JEREMY	24641
AM 0059	SAINT NAZAIRE	LA RIPOLLA	LEYNAERT SYLVAIN	LEYNAERT SYLVAIN	4540

AM 0062	SAINT NAZAIRE	LA RIPOLLA	DURAND JEREMY	DURAND JEREMY	61684
AM 0063	SAINT NAZAIRE	LA RIPOLLA	DURAND JEREMY	DURAND JEREMY	28208
AM 0077	SAINT NAZAIRE	LA CINC	DARDENNE BRUNO	DARDENNE BRUNO	5471
AM 0085	SAINT NAZAIRE	LA CINC	CAMBRES JEAN CLAUDE	CAMBRES JEAN CLAUDE	8452
AN 0004	SAINT NAZAIRE	LES PLANES	CHARCOS JORDAN	CHARCOS JORDAN	3065
AN 0005	SAINT NAZAIRE	LES PLANES	CHARCOS JORDAN	CHARCOS JORDAN	3070
AN 0007	SAINT NAZAIRE	LES PLANES	MITJA JACQUES	MITJA JACQUES	7046
AN 0023	SAINT NAZAIRE	LES PLANES	MAS BAZAN	MAS BAZAN	16673
AO 0043	SAINT NAZAIRE	LES PUBILLES	GARNIER MYRIAM	GARNIER MYRIAM	3205
AO 0147	SAINT NAZAIRE	LES PUBILLES	GARNIER MYRIAM	GARNIER MYRIAM	4910
AL 0039	SALEILLES	ELS ESTANYS	OLIVER GERMAIN	OLIVER GERMAIN	6789
AL 0143	SALEILLES	MAS MAROC	JONQUERES MARGUERITE	JONQUERES MARGUERITE	76747
AV 0026	SALEILLES	LES PLANES	CASENOVE GUY	CASENOVE GUY	23596
AV 0027	SALEILLES	LES PLANES	CASENOVE ROBERT	CASENOVE ROBERT	4412
AV 0037	SALEILLES	LAS PLANES	CARBO PATRICK	CARBO PATRICK	17641
AV 0122	SALEILLES	LA TEULARIA	MITJA JACQUES	MITJA JACQUES	14551
AV 0134	SALEILLES	LES PLANES	CASENOVE ROBERT	CASENOVE ROBERT	37572
AK 0027	THEZA	EL PRAT DEL CAVALL	COMMUNE DE THEZA	COMMUNE DE THEZA	4394
AM 0113	THEZA	NEGABOUS	NOETINGER THERESE INDIVISION	NOETINGER THERESE INDIVISION	62897
AM 0114	THEZA	NEGABOUS	NOETINGER THERESE INDIVISION	NOETINGER THERESE INDIVISION	41338
AN 0009	THEZA	QUATRE AYMINADES	NOETINGER THERESE INDIVISION	NOETINGER THERESE INDIVISION	66607
AO 0112	THEZA	L'ORATORI	AMEDOREIRA ODETTE	AMEDOREIRA ODETTE	4293
AO 0113	THEZA	L'ORATORI	VIANA ROSA	VIANA ROSA	11013
AO 0146	THEZA	LA TINGUDA	OLIVER FREDERIC	OLIVER FREDERIC	9080
AP 0003	THEZA	QUINZE OLIUS	COMMUNE DE THEZA	COMMUNE DE THEZA	46906
AR 0033	THEZA	LAS GARIGOLES	LAGNES ANTHONY	LAGNES ANTHONY	7933
AR 0100	THEZA	CHEMIN DE PERPIGNAN	PALOU MARIE MADELEINE	PALOU MARIE MADELEINE	3163
AR 0106	THEZA	CHEMIN DE PERPIGNAN	PALOU MARIE MADELEINE	PALOU MARIE MADELEINE	4820
AR 0107	THEZA	CHEMIN DE PERPIGNAN	PALOU MARIE MADELEINE	PALOU MARIE MADELEINE	5812
AS 0086	THEZA	LA TINGUDA	MASSOT KARINE	MASSOT KARINE	13336
AS 0096	THEZA	LES MUNTINYES	CARDEILHAC CYNTIA	CARDEILHAC CYNTIA	339
AS 0098	THEZA	LES MUNTINYES	CARDEILHAC CYNTIA	CARDEILHAC CYNTIA	3161

AT 0047	THEZA	MOLSILLES	DIANI ABDELHAZIZ	DIANI ABDELHAZIZ	25025
AL 0025	VILLENEUVE DE LA RAHO	LA PRADA	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	6025
AL 0026	VILLENEUVE DE LA RAHO	LA PRADA	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	41844
AN 0245	VILLENEUVE DE LA RAHO	SANT JULIA	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	3470
AN 0575	VILLENEUVE DE LA RAHO	SANT JULIA	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	1279
AY 0020	VILLENEUVE DE LA RAHO	LA PRADA	DU CHÂTEAU	DU CHÂTEAU	24213
AY 0022	VILLENEUVE DE LA RAHO	LA PRADA	DU CHÂTEAU	DU CHÂTEAU	19274
Surface cadastrée totale :					**3012176**
Nombre de parcelles :					**198**

7.2 Deuxième assemblée constitutive 05 décembre 2019

Au vu des résultats favorables de la première assemblée constitutive, le Président de l'ASA d'irrigation de Villeneuve de la raho a envoyé un courrier au Préfet pour poursuivre la procédure d'extension du périmètre syndical *(pièce 3 annexée),* qui consiste à la convocation des anciens et nouveaux membres, en assemblée générale extraordinaire constitutive.

Comme pour la première assemblée constitutive, le préfet a convoqué par arrêté n° DDTM/SER/2019287-0001 du 14 octobre 2019, pour le 05 décembre 2019, l'assemblée générale constitutive, soit 1 135 propriétaires, pour se prononcer sur l'intégration des parcelles des nouveaux adhérents dans le périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la raho, ainsi que sur la modification de l'article 4 des statuts avec l'intégration de deux nouvelles communes dans le périmètre syndical d'intervention de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho, Bages et Cabestany (voir en annexe pièce 11 délibérations des communes).

Cet arrêté a été notifié individuellement par l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la raho, aux propriétaires avec joint un bulletin de vote par correspondance et affiché dans les 12 communes du périmètre syndical de l'ASA.

A l'issue de cette assemblée, les propriétaires se sont prononcés en faveur du projet d'extension, avec une majorité de 1 131 propriétaires représentant 2310ha53a27ca, soit 99.65% des propriétaires représentant 99.95% des surfaces.

7.2.1 Arrêté préfectoral

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau Risques

Unité MCGS

Dossier suivi par :
Pierre BOUDIN

☎ : 04.68.38.10.93
: 04.68.38.10.99
: pierre.boudin
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 14 OCT. 2019

ARRETE PREFECTORAL n°DDTM/SER/2019287-0001 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires modifiée par les lois n°2004-1343 du 9 décembre 2004, n°2005-157 du 23 février 2005 et n°2006-1772 du 30 décembre 2006, n°2014-366 du 24 mars 2014 et par l'ordonnance n°2014-1345 du 6 novembre 2014 ;

Vu le décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée ;

Vu la circulaire INTB700081 C du 11 juillet 2007 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/SCPPAT/2019259-0001 du 16 septembre 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe JUNQUET, directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;

Vu la décision du 6 septembre 2019 du directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, donnant subdélégation à monsieur Nicolas RASSON, à effet de signer dans le cadre de ses attributions les actes relatifs à l'exercice de l'autorité administrative des associations syndicales de propriétaires, à l'exception des actes dévolus exclusivement au préfet ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2289/2008 du 6 juin 2008 approuvant la mise en conformité des statuts de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho ;

Vu la délibération du conseil syndical de l'« Association Syndicale Autorisée d'irrigation en aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho du 14 mars 2019 demandant l'extension de son périmètre par l'intégration de parcelles sises sur les communes de son périmètre d'intervention ainsi qu'il est mentionné dans ses statuts pour une surface supérieure à 7 % du périmètre initial de l'Association Syndicale Autorisée initialement fixé à 1 980 ha tel qu'annexé aux statuts mis en conformité le 6 juin 2008 ;

Vu le courrier de monsieur le Président de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation en aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho en date du 16 avril 2019 demandant au préfet à ce que soit lancée la consultation des propriétaires pour une extension du périmètre de son association supérieure au seuil de 7 % ;

Vu l'assemblée générale constitutive des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho en date du 3 octobre 2019, convoquée par arrêté préfectoral du 3 septembre 2019

Considérant que depuis l'arrêté n° 2289/2008, les propriétaires concernés, faisant partie du périmètre d'intervention statutaire de l'ASA, ont demandé à bénéficier de l'irrigation, mais que ces demandes n'ont pas jusqu'alors fait l'objet d'une régularisation administrative telle que prévu par les articles 37 de l'ordonnance et 68 du décret sus-visés ;

Considérant que l'extension du périmètre constitue une modification statutaire de l'association selon la procédure définie aux articles 37 de l'ordonnance et 68 du décret sus-visés ;

Considérant que selon les dispositions de l'ordonnance et du décret sus-visés il appartient à l'autorité administrative compétente dans le département de consulter simultanément les propriétaires des immeubles inclus dans le périmètre et ceux susceptibles de l'être, dans les conditions prévues aux articles 13 et 14 de l'ordonnance sus-visée ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;

Arrête :

Article 1 : Convocation des propriétaires des immeubles inclus dans le périmètre et ceux susceptibles de l'être

Les propriétaires des immeubles déjà inclus dans le périmètre et ceux ayant déjà fait des demandes visant à bénéficier de l'irrigation dans le périmètre d'intervention statutaire de l'ASA desservant tout ou partie des communes d'Alénya, Argelès-sur-Mer, Bages, Cabestany, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint Nazaire, Saleilles, Théza, Villeneuve-de-la-Raho sont convoqués :

le jeudi 5 décembre 2019, à 17h00

Mairie de Villeneuve-de-la-Raho – salle de l'avant conseil ;
1, Rue du Général de Gaulle
66180 – Villeneuve-de-la-Raho

Afin de se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho

Article 2 : Présidence de la réunion de consultation

Monsieur Robert ESCANDE, Président de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho est désigné pour présider la réunion fixée à l'article 1.

Adresse Postale : *2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX*
Téléphone : *+33 (0)4.68.38.12.34* **Renseignements** : *INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr*
horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00 *COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr*

Article 3 : Modalités de consultation des propriétaires

Chaque propriétaire actuel ou futur membre devra se prononcer sur l'intégration de nouvelles parcelles dans le périmètre de l'association et sur la clarification du périmètre défini à l'article 4 des statuts, dans les conditions ci-après :

- **soit par écrit,** au moyen du bulletin de vote, qui lui sera adressé et devra être retourné complété :

  •**par courrier recommandé avec accusé de réception reçu au plus tard le vendredi 29 novembre 2019**

  •**par remise contre récépissé au siège de l'association au plus tard le même jour ;**

  à l'adresse suivante :

  Monsieur le Président
  de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
  Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
  7, rue des acacias – 66670 – BAGES

- **soit par vote en réunion**.

Tout propriétaire qui n'aura pas fait connaître son opposition au projet, par écrit ou par un vote en réunion, sera réputé favorable à ce projet.

Un procès-verbal constatera le nombre des propriétaires convoqués et celui des présents, le vote nominal de chaque propriétaire présent, les adhésions ou les refus d'adhésion formulés par écrit avant la réunion, le nom des propriétaires qui, dûment avisés des conséquences de leur abstention, n'ont pas fait connaître leur opposition par écrit avant cette réunion ou par un vote en réunion, et le résultat des délibérations.

Ce procès-verbal, signé par le président de la réunion consultative, sera transmis au préfet auquel seront annexés les adhésions et refus d'adhésion écrits ainsi que la feuille de présence des futurs membres.

La majorité qualifiée des futurs propriétaires prévue par l'article 14 de l'ordonnance susvisée est exigée pour mener à bien le projet d'extension du périmètre de l'association.

Article 4 : Conditions de publicité

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales, puis :

- affiché dans les communes d'Alénya, Argelès-sur-Mer, Bages, Cabestany, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint-Nazaire, Saleilles, Théza, Villeneuve-de-la-Raho, au moins quinze jours avant la tenue de l'assemblée du 5 décembre 2019, soit au plus tard le 19 novembre 2019, avec le bulletin de vote au projet d'extension, les mairies concernées devant fournir un certificat d'affichage qui sera transmis :

  ✗soit par courrier postal à l'adresse suivante :

  Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales
  Service Eau et Risques – MCGS
  2, rue Jean Richepin
  BP 50909
  66020 – PERPIGNAN – CEDEX

  ✗soit par courrier électronique avec comme sujet « Consultation pour l'extension de l'ASA de VDR - Affichage » à l'adresse suivante :

  pierre.boudin.-.ddtm-mcgs-enquete-publique@pyrenees-orientales.gouv.fr

- notifié, aux soins du président de l'association, à l'ensemble des propriétaires concernés et en cas d'indivision, à celui ou à ceux des co-indivisaires mentionnés sur la documentation cadastrale ou à défaut de mention du propriétaire au locataire ou régisseur mentionné sur ce

même fichier immobilier, avec annexés la convocation et le bulletin de vote. A défaut d'information au fichier immobilier de mention de l'appartenance de l'immeuble, il fera l'objet d'un dépôt dans la mairie concernée.

Article 5 : Moyens de recours

En cas de contestation, le présent arrêté pourra faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6, rue Pitot - CS 99002 – 34063 Montpellier - Cedex 02, dans les deux mois à partir de sa publication au recueil des actes administratifs ou de sa notification à chacun des propriétaires concernés.

Article 6 : Exécution

Monsieur le Président de l'« Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho », Messieurs et Mesdames les Maires des communes d'Alénya, Argelès-sur-Mer, Bages, Cabestany, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint-Nazaire, Saleilles, Théza et Villeneuve-de-la-Raho, et Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet et par délégation, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales,

Pour le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer et par délégation,
~~le Chef du~~ Service Eau et Risques,

Nicolas RASSON

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX
Téléphone : +33 (0)4.68.38.12.34 **Renseignements** : horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr
INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr

7.2.2 Certificats d'affichage

L'arrêté a été affiché dans les 12 communes du périmètre syndical, les mairies concernées nous ont renvoyés le certificat d'affichage comme preuve d'affichage (pièce 4bis en annexe.)

7.2.3 Convocations

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Bages, le 08 novembre 2019,

M. BONEU YVES

5 Route d'Alenya

66200 Théza

CONVOCATION Á L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DES PROPRIÉTAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Madame, Monsieur,

Ainsi que le prévoit la réglementation en vigueur, les propriétaires des parcelles inscrites à l'ASA de Villeneuve de la raho, entre juin 2008 et juin 2019, soit 89 propriétaires représentant une surface d'environ 301 hectares, ont été consultés en assemblée constitutive du 03 octobre 2019 et se sont prononcés majoritairement favorables à leur adhésion au périmètre de l'ASA d'irrigation de Villeneuve de la raho.

Par lettre en date du 16 avril 2019 le président de l'ASA a sollicité le Préfet des Pyrénées-Orientales afin de lancer la procédure pour qu'il initie ce projet d'extension en application des articles 37 de l'ordonnance n° 2004-632 et 68 du décret n° 2006-504.

Il convient à présent que tous les propriétaires membres de l'ASA se prononcent sur l'adhésion de ces nouveaux membres et sur la modification de l'article 4 des statuts.

Vous êtes convoqués, ainsi que les propriétaires futurs membres de l'ASA, à l'assemblée constitutive des propriétaires qui aura lieu :

Le jeudi 05 décembre 2019 à 17h00
En mairie de Villeneuve de la Raho, salle Avant Conseil

Vous avez la possibilité de vous prononcer par écrit en utilisant le bulletin de vote ci-joint qui doit être renvoyé en courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante:

Monsieur le Président de l'ASA d'Irrigation de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7 Rue des acacias - 66670 BAGES

La réponse devra être remise à l'ASA ***au plus tard le 29 novembre 2019.***

Important !

☞ **à défaut d'avoir fait connaître votre opposition par courrier recommandé avec accusé de réception ou dépôt contre récépissé au moins 5 jours avant la date de la consultation** et rappelé sur le bulletin de vote ci-joint, ou de l'avoir exprimé par vote à l'assemblée consultative du 05 décembre 2019,**vous serez réputé(e) favorable à l'adhésion des nouveaux membres à l'Association Syndicale Autorisée d'Irrigation à l'Aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho conformément à l'article 12 du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006.**

Précisions concernant le fonctionnement de la consultation en assemblée consultative:

- il y a une seule réunion délibérative ; le pouvoir n'est pas autorisé;
- ainsi que précisé ci-dessus, tout propriétaire défavorable au projet qui n'exprime pas son opposition, en réunion ou par écrit, sera considéré favorable à ce projet ;
- si la moitié au moins des propriétaires représentant au moins les 2/3 de la superficie des propriétés ou au moins les 2/3 des propriétaires représentant plus de la moitié de la superficie des propriétés se sont prononcés favorablement au projet d'extension, la procédure pourra suivre son cours en vue de l'extension du périmètre (article 14 de l'ordonnance n°2004-632 relative aux associations syndicales de propriétaires).

SIÉGE SOCIAL : MAS SAINT JEAN 66200 THEZA
SECRÉTARIAT : 7 RUE LES ACACIAS 66670 BAGES
TEL : 06.21.15.18.15 ASA-VILLENEUVE.RAHO@ORANGE.FR

SPECIMEN

7.2.4 Justificatifs des envois

Consultation des propriétaires en vue de l'adhésion des nouveaux propriétaires au périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho

Décompte des votes lors de la deuxième assemblée consultative du 05/12/2019

	Nom -prénom raison sociale	Adresse	Nombre propriétaires	Surface cadastrée (m2)	courrier expédié le :	courrier retourné non distribué	vote par correspondance (LRAR) reçu le :	vote par correspondance		vote en assemblée		Abstentions ou absence de réponse donc favorables	Nb propriétaires favorables	Surface propriétaires favorables	Nb propriétaires défavorables	Surface propriétaires défavorables
								favorable	défavorable	favorable	défavorable					
M.	ACHBARROU YACINE	49 Avenue du 27 mai 1943	1	181	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	181	FAUX	0
MME.	AERTS LISE	24 Rue G. de Gaulle Anthoniosz	1	170	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	170	FAUX	0
SA	AGRO SELECTIONS FRUITS	La prade des mousseilous	1	85855	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	85855	FAUX	0
M.	AGUADO SEBASTIEN	7 Rue des gorges de la Caranca	1	491	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	491	FAUX	0
M.	AGUERO MICHEL	7 Rue des poètes	1	4246	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4246	FAUX	0
M.	AKACHAR MOURAD	14 Cité des Baléares	1	506	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	506	FAUX	0
M.	AKDAG SEVKI	11 Rue de la Tour Madeloc	1	328	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	328	FAUX	0
M.	ALBAFOUILLE JEAN-FRANCOIS	Mas Roger	1	23514	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	23514	FAUX	0
M.	ALBERNY NICOLAS	15 Rue Anatole France	1	19189	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19189	FAUX	0
MME.	ALBERNY ROSE	3 Rue Justin Bardou Job	1	3917	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3917	FAUX	0
M.	ALCALA PIERRE	45 Rue du Pic Carlit	1	519	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	519	FAUX	0
M.	ALIART JUAN	4 Avenue du Canigou	1	2654	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2654	FAUX	0
MME.	ALLEGRET CLAIRE	32 Route de Cassanze	1	560	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	560	FAUX	0
M.	ALVARO FRANCIS	45 Rue du Pic de Costabonne	1	376	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	376	FAUX	0
M.	ALVES DIAS MARQUE JULIEN	7 Rue Rosa Parks	1	275	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	275	FAUX	0
MME.	AMEDOREIRA ODETTE	4 Impasse des peupliers	1	4293	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4293	FAUX	0
M.	AMGHAR KAMAL	5 Rue de la tour Madeloc	1	552	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	552	FAUX	0
M.	AMOUROUX CHARLES	15 Rue du Pic Neoulous	1	9747	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9747	FAUX	0
M.	AMPHOUX PHILIPPE	MAS AMPHOUX	1	21076	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21076	FAUX	0
MME.	ANCELIN ANNE	1 Rue du pountet de Bages	1	8572	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8572	FAUX	0
M.	ANDRAULT DOMINIQUE	Mas Careignes	1	3589	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3589	FAUX	0
M.	ANDRIEU GRÉGORY	25 Avenue mère Teresa	1	185	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	185	FAUX	0
MME.	ANGLUSE GEORGETTE	77 Avenue du 27 Mai 1943	1	181	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	181	FAUX	0
MME.	ANTOINE EMILIE	10 Rue Olympe de Gouges	1	138	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	138	FAUX	0
MME.	ANTONIO HELENE	1 Impasse des acacias	1	197	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	197	FAUX	0
MME.	ARABIA FLORIANE	11 Rue Rosa Parks	1	203	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	203	FAUX	0
M.	ARANEGA ANTONIO	Quartier Delhom	1	32075	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	32075	FAUX	0
M.	ARGILES RAYMOND	53 Avenue des crouettes	1	1000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1000	FAUX	0
MME.	ARGIOT ANNE MARIE	1 Route de Salelles	1	25640	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25640	FAUX	0
M.	ARGOUGES MICHEL	ELS PUJETS	1	4041	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4041	FAUX	0
M.	ARLERY JEAN JACQUES	6 Rue du Pic de la Grava	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
M.	ARMENGAU FREDERIC	Route d'Alenya	1	88801	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	88801	FAUX	0
M.	ARMENGAU JEAN-FRANCOIS	Mas Arminngau	1	64069	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	64069	FAUX	0
M.	ARQUE FRANCIS	20 Allée des platanes	1	10031	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10031	FAUX	0
M.	ARQUE JACQUES	20 Allée des platanes	1	8860	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8860	FAUX	0
MME.	ARRAMI SONIA	14 Rue du col d'Ares	1	72	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	72	FAUX	0
M.	ARTERO GALLARDO MARTIN	19 Rue G.de Gaulle Anthoniosz	1	186	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	186	FAUX	0
M.	ASTOR ARNAUD	45 Avenue du 27 Mai 1943	1	198	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	198	FAUX	0
M.	AUZIEL YVES	EL DEVES	1	15449	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15449	FAUX	0
MME.	AVRIL DENISE	03 Impasse François Arago	1	6176	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6176	FAUX	0
M.	AZEVEDO MACEDO JOAO	8 Rue Julien Panchot	1	507	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	507	FAUX	0
MME.	BACHES JACQUELINE	LE PONT	1	15335	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15335	FAUX	0
M.	BACHES PIERRE	CAN FOUSTE	1	24140	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	24140	FAUX	0
M.	BADIANE JOSEPH	9 Rue Joseph Sebastien Pons	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
M.	BADIE JAMES	4 Rue Manichal Joffre	1	11407	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11407	FAUX	0
M.	BADIE DAMIEN	5 Rue du Pic Peric	1	551	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	551	FAUX	0
MME.	BAILLAT ISABELLE	2 Rue Moisan	1	82	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	82	FAUX	0
M.	BAILLS HENRI	28 Rue G. de Gaulle Anthoniosz	1	174	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	174	FAUX	0
M.	BAILLS ROMAIN	21 Rue Rosa Parks	1	294	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	294	FAUX	0
M.	BALAGUER JOSEPH	22 Rue du Salita	1	29282	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29282	FAUX	0
M.	BALAGUER LAURENT	BP 20 059	1	15437	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15437	FAUX	0
M.	BALTAZAR JOAOC	7 Rue Francine Sabate	1	411	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	411	FAUX	0
M.	BANTOURE BERNARD	14 Rue de l'Eglise	1	823	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	823	FAUX	0
M.	BANYULS YAN	1 Rue du Pic de l'Orry	1	604	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	604	FAUX	0
M.	Baptista Mesquita Luis	2 Place du colonel Cayrol	1	289	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	289	FAUX	0
M.	BARADAT FRANCK	Avenue Armand Lanoux	1	3900	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3900	FAUX	0
M.	BARAHOU ABDELHAMID	2 Rue G. de Gaulle Anthoniosz	1	299	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	299	FAUX	0
M.	BARBAZA ROGER	8 Rue Poun de Fouste	1	25605	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25605	FAUX	0
M.	BARBOTEU MARC	15 Rue Eugene Delacroix	1	14715	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14715	FAUX	0
M.	BARDINA ANDRE PIERRE	212 Avenue du Marechal Joffre	1	4869	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4869	FAUX	0
M.	BARGUES NICOLAS	Quai de la Garonne	1	2094	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2094	FAUX	0
M.	BARNABEAU AUGUSTE	32 Rue du Marac	1	10175	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10175	FAUX	0

Page 1

MME.	BARO TRIPONNEZ DANIELLE	17 Avenue Coulouubrettes	1	3710	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3710	FAUX	0
M.	BARREIRO REMY	10 Rue Aimé Cesaire	1	381	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	381	FAUX	0
M.	BARRERE ANDRE	36 Rue Guillaume Amarell	1	11037	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11037	FAUX	0
M.	BARTHES SERGE	Mas Barthes	1	118371	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	118371	FAUX	0
M.	BATAILLER BERNARD	06 Rue Aimé Cesaire	1	665	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	665	FAUX	0
SCI	BATIVET	Mas Sainte Eugenie	1	31191	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	31191	FAUX	0
M.	BATTLE JOSEPH	15 Rue Jean Aicart	1	39992	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	39992	FAUX	0
MME.	BAUBY CLAIRE	10 Rue Sainte Beuve	1	29262	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29262	FAUX	0
M.	BAUDINO ROGER	Chemin des grandes terres	1	1491	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1491	FAUX	0
M.	BAUER JEDSON	1927 Vieille route de Montauban	1	1491	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1491	FAUX	0
M.	BAUX GEORGES	16 Rue Jean Jaurès	1	3580	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3580	FAUX	0
MME.	BAYADA FRANCOISE	9 Rue Avout	1	10730	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10730	FAUX	0
M.	BAZART ROMAIN	49 Avenue Mère Teresa	1	297	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	297	FAUX	0
MME.	BAZY ANDREE	14 Allée des platanes	1	4532	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4532	FAUX	0
M.	BEAUCOURT GILLES	2 Avenue Simon Boussiron	1	225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	225	FAUX	0
M.	BEDRA ALADJAL	7 Rue Lucie Aubrac	1	219	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	219	FAUX	0
M.	BEGA GERARD	Mas d'Avall	1	11440	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11440	FAUX	0
M.	BEGARD CEDRIC	6 Rue Julien Panchot	1	405	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	405	FAUX	0
M.	BEGUE JEAN	30 Rue du Grenache	1	678	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	678	FAUX	0
M.	BELBACHIR MADANI	13 Impasse Pablo Neruda	1	239	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	239	FAUX	0
M.	BELKADI BOUYACOUB	9 Rue André Stil	1	261	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	261	FAUX	0
M.	BELKHALA ABDELKADER	23 Avenue Nelson Mandela	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
M.	BELLA VALENTIN	1 Rue des Gorges de la Caranca	1	545	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	545	FAUX	0
M.	BELLETTE FABIEN	2 Rue Lucie Aubrac	1	309	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	309	FAUX	0
M.	BELMAS FREDERIC	Mas Alart	1	5569	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5569	FAUX	0
M.	BELMEZOUAR NASSER	33 Avenue du Général de Gaulle	1	189	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	189	FAUX	0
SCI	BEMARD	2 Traverse de Cabestany	1	1712	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1712	FAUX	0
M.	BENASSIS MICHEL	18 Rue de l'Aire	1	161572	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	161572	FAUX	0
M.	BENEZECH CHRISTIAN	9 Rue Emile Zola	1	13308	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13308	FAUX	0
SCI	BENJAMIN	39 Chemin Rossignolis	1	23731	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	23731	FAUX	0
MME.	BENOIT FRANCINE	29 Avenue Mère Teresa	1	185	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	185	FAUX	0
M.	BERAL FRANCIS	92 Boulevard de la mer	1	1040	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1040	FAUX	0
M.	BERDAGUER SERGE	Chemin de la Vannede	1	12478	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12478	FAUX	0
MME.	BERJOAN JEANNE	71 Avenue General Leclerc	1	5473	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5473	FAUX	0
MME.	BERJOUAN DURAND CLAUDE	Impasse des Colverts	1	13798	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13798	FAUX	0
M.	BERKAT ABDELKADER	21 Avenue Mère Teresa	1	279	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	279	FAUX	0
M.	BERNABE LAURENT	2 Rue du Col d'Ares	1	398	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	398	FAUX	0
M.	BERNADAS IDEAL	Route de Salelles	1	22650	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	22650	FAUX	0
M.	BERNARD RENE	2 Rue du Jasmin	1	8991	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8991	FAUX	0
M.	BERNARD ANTHONY	5 Rue Jean François Champollion	1	225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	225	FAUX	0
M.	BERTHIER JEAN FRANCOIS	02 Impasse Simone de Beauvoir	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	BERTRAN DE BALANDA MICHEL	Mas de la mer	1	145522	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	145522	FAUX	0
M.	BERTRAN DE BALANDA VINCENT	7 Avenue d'Elne	1	2375	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2375	FAUX	0
M.	BERTRAND BONAVENTURE PIERRE	13 Impasse des violettes	1	14886	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14886	FAUX	0
M.	BES ALBERT	42 Avenue des Crouettes	1	7709	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7709	FAUX	0
M.	BEZIAT MICHEL	23 B Rue des poiriers	1	385	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	385	FAUX	0
MME.	BISSIREIX SABRINA	37 ter Avenue du 27 mai 1943	1	199	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	199	FAUX	0
M.	BLASCO YAGO JEAN LOUIS	5 Rue Joan Pau Giné	1	6558	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6558	FAUX	0
MME.	BLASI RAMIREZ JOSETTE	11 Rue Jean Oliver	1	4343	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4343	FAUX	0
MME.	BLIN THERESE	16 Avenue Edouard Herriot	1	37000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	37000	FAUX	0
M.	BOADAS LOUIS	8 Rue du Vallespir	1	5620	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5620	FAUX	0
SC.	BOICAY	Mas Bazan	1	38409	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	38409	FAUX	0
M.	BOILS STEPHANE	9 Rue Rosa Parks	1	292	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	292	FAUX	0
M.	BOLTE JEAN-PAUL	4 Rue Paul Claudel	1	77825	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	77825	FAUX	0
M.	BOLZOMS ALAIN	28 Avenue François Mitterrand	1	201	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	201	FAUX	0
M.	BONE HENRI	Chemin des marais	1	12233	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12233	FAUX	0
M.	BONEU YVES	5 Route d'Alenya	1	13714	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13714	FAUX	0
M.	BONNAUD LAURENT	32 Rue Julien Panchot	1	2119	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2119	FAUX	0
M.	BORDERES JEAN-CLAUDE	18 Rue Victor Hugo	1	5000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5000	FAUX	0
MME.	BORDES PAULE	18 Rue Albert Samain	1	8157	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8157	FAUX	0
M.	BORNAREL THIERRY	16 Rue de la Tramontane	1	12030	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12030	FAUX	0
M.	BORRAS GAETAN	7 Rue Maryse Bastié	1	289	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	289	FAUX	0
M.	BORY GERARD	8 Avenue Guynemer	1	17266	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17266	FAUX	0
M.	BORY HENRI	2 Rue du 4 Septembre	1	4098	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4098	FAUX	0
M.	BOSCH JEAN	149 Rue du Faubourg Bornefoy	1	24370	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	24370	FAUX	0
M.	BOSCH QUENTIN	Domaine les arbres blancs	1	27449	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	27449	FAUX	0
SCEA	BOSCH DINTINGER	8 Rue de l'Aspre	1	44544	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	44544	FAUX	0
MME.	BOSQUE CATHERINE	10 Place San Galdric	1	26570	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	26570	FAUX	0
MME.	BOSQUE PAULE	12 Place San Galdric	1	28057	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	28057	FAUX	0
M.	BOSQUE RAYMOND	12 Place San Galdric	1	8451	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8451	FAUX	0

Page 2

M.	BOTELLA MATHIEU	5 Impasse Pablo Neruda	1	440	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	440	FAUX	0
M.	BOUAIDAT BRUNO	16 Rue Aimé Cesaire	1	226	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	226	FAUX	0
M.	BOUAZIZ PATRICK	17 Rue du Général Leclerc	1	17465	08/11/2019		29/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	17465	FAUX	0
M.	BOUCHE CHRISTIAN	05 Rue Aimé Cesaire	1	355	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	355	FAUX	0
M.	BOUDE ALAIN	1 Champs de Basque	1	3167	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3167	FAUX	0
M.	BOUDON CLAUDE	36 Avenue du 27 mai 1943	1	189	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	189	FAUX	0
MME.	BOUILLON ISABELLE	45 Avenue Mère Teresa	1	174	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	174	FAUX	0
M.	BOUQUET CEDRIC	3 Rue du Pic de l'Orry	1	534	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	534	FAUX	0
M.	BOUTERBAG MOKHTAR	6 Rue Georges Bernanos	1	4000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4000	FAUX	0
M.	BOVRY JEAN PIERRE	1 Rue Arago	1	2500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2500	FAUX	0
MME.	BRESSON LAURIE	9 Avenue du littoral	1	36264	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	36264	FAUX	0
M.	BRET CEDRIC	50 Rue Eugène Labiche	1	380	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	380	FAUX	0
MME.	BRIAL NATHALIE	01 Rue Simone de Beauvoir	1	418	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	418	FAUX	0
M.	BRIHAYE PATRICK	20 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	250	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	250	FAUX	0
MME.	BRINGE EVELYNE	Route de Bages	1	26991	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	26991	FAUX	0
M.	BRUNET GILBERT	1 Rue de la Couloumine	1	5855	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5855	FAUX	0
M.	BRUNET JEAN-JACQUES	6 Rue du Canal	1	6097	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6097	FAUX	0
M.	BRUNET JOSEPH	6 Rue 17ème Régiment d'infanterie	1	20045	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	20045	FAUX	0
M.	BRUNET LAURENT	21 Rue des grenadiers	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
MME.	BRUNET BEATRICE	11 Chemin de Carolus Magnus	1	4593	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4593	FAUX	0
M.	BRUNET PHILIPPE	10 Impasse du Masot	1	8295	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8295	FAUX	0
SARL	BRUNO	Route de Saint Cyprien	1	41111	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41111	FAUX	0
GFA	BRUNO ET FRANCK	Route de Saint Cyprien	1	115037	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	115037	FAUX	0
M.	BRUYERE JEAN PHILIPPE	MAS AMPHOUX	1	5811	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5811	FAUX	0
M.	BUITRAGO CHRISTOPHE	3 Rue du Pic Peric	1	551	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	551	FAUX	0
MME.	BURGERS JOELLE	105 Av. Colonel Mondjiba	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
M.	BURRUS PATRICK	3 Rue des Gorges de la Caranca	1	329	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	329	FAUX	0
M.	CABALLE DIDIER	11 Rue André Sitl	1	717	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	717	FAUX	0
M.	CABRERIZO RAFAEL	Lieu-dit la Feixa	1	18266	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18266	FAUX	0
MME.	CABRERIZO NATHALIE	21 Rue des poiriers	1	475	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	475	FAUX	0
M.	CALAVERA SERGE	12 Rue Aimé Cesaire	1	281	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	281	FAUX	0
M.	CALCHETTI ALFIO	8 Rue Pierre Bassenes	1	24266	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	24266	FAUX	0
SCEA	CALICE	30 Impasse de la Canal	1	144620	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	144620	FAUX	0
MME.	CALLS AGNES	6 Rue des oliviers	1	40450	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	40450	FAUX	0
M.	CALMON CEDRIC	26 Avenue Nelson Mandela	1	355	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	355	FAUX	0
M.	CAMBRES JEAN CLAUDE	1 Chemin de la Fosseille	1	83576	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	83576	FAUX	0
SARL	CAMFRAN	3 Rue Louis Noguères	1	1287	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1287	FAUX	0
SCI	CAMP DEL RAFAELLE	Quartier Delhom	1	477	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	477	FAUX	0
M.	CANALS CEDRIC JEAN	Mas Camp de la Villa	1	35449	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	35449	FAUX	0
M.	CANALS MARCEL	Mas Canals	1	8587	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8587	FAUX	0
M.	CANO FRANCIS	4 Impasse Victor Hugo	1	7764	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7764	FAUX	0
M.	CANTARERO NICOLAS	04 Rue Antoine St Exupéry	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
MME.	CANTE LAETITIA	69 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	CANTO ALEXANDRE	16 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	170	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	170	FAUX	0
MME.	CANUT HELENE	2 Rue du Moulin	1	12656	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12656	FAUX	0
M.	CAPALLERE JEAN-PAUL	123 Rue du Stadium	1	10793	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10793	FAUX	0
M.	CAPDEVILA DANIEL	1 Bis Rue Louis Piquemal	1	10170	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10170	FAUX	0
SCI	CAPEX 66	Cami de la mar	1	23634	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	23634	FAUX	0
SC	CAPLICINE	RD 900	1	10555	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10555	FAUX	0
M.	CAQUINEAU ROMUALD	10 Rue Jean Baptiste Chardin	1	10734	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10734	FAUX	0
M.	CARBO JEAN-PIERRE	30 Avenue de la Méditérranée	1	80954	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	80954	FAUX	0
M.	CARBO PATRICK	Route de Saleilles	1	138574	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	138574	FAUX	0
MME.	CARDELHAC CYNTIA	1 Rue de Vauboison	1	3500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3500	FAUX	0
M.	CARDINA REMI	16 Rue de la Chicane	1	440	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	440	FAUX	0
M.	CARDOSO GAIO PATRICIO	29 Rue Rosa Parks	1	216	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	216	FAUX	0
M.	CARNERO ANDRE	29 Rue des poètes	1	166	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	166	FAUX	0
MME.	CARRILLO JANINE	61 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	CARRION FRANCOIS	12 Avenue de Normandie	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
M.	CARVALHO DE SOUSA JOSE	13 Col d'Ares	1	319	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	319	FAUX	0
M.	CASAGRANDI NICOLAS	8 Rue Rosette blanc	1	432	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	432	FAUX	0
M.	CASAGRANDI GEOFFREY	1 Rue du Col d'Ares	1	400	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	400	FAUX	0
MME.	CASALS CHRISTELLE	35 Rue du Grenache	1	656	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	656	FAUX	0
M.	CASALS JEAN-PIERRE	Chemin des terres verds	1	27863	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	27863	FAUX	0
MME.	CASAS SYLVIE	35 Avenue Mère Teresa	1	174	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	174	FAUX	0
MME.	CASENOBE CLAUDE	17 Rue Jeanne d'Arc	1	25633	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25633	FAUX	0
M.	CASENOBE JEAN	3 Rue des mimosas	1	5430	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5430	FAUX	0
M.	CASENOBE PHILIPPE	10 Rue des Gorges de la Caranca	1	405	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	405	FAUX	0
M.	CASENOVE GUY	48 Rue Dagobert	1	33596	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33596	FAUX	0
M.	CASENOVE GUILLAUME	6 Place de la fontaine	1	15500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15500	FAUX	0
M.	CASENOVE ROBERT	4 Avenue du Canigou	1	51984	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	51984	FAUX	0

Page 3

M.	CASENOVE JEAN-JACQUES	3 Rue des mimosas	1	7255	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7255	FAUX	0
M.	CASSAGNE BRUNO	7 Rue de la Tour Madeloc	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
M.	CASSORET PATRICK	1 Rue du Pic Neulos	1	430	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	430	FAUX	0
M.	CASSULI ALAIN/ Mutation Roure Yves	16 Impasse de l'Arbois	1	500	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	500	FAUX	0
M.	CASTANG JEAN-PAUL	14 Avenue Jean Giraudoux	1	2277	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2277	FAUX	0
M.	CASTANY JEAN MARIE	34 Rue Emile Zola	1	7013	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7013	FAUX	0
M.	CASTEIL NICOLAS	8 Rue du Col d'Ares	1	225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	225	FAUX	0
M.	CASTELLANOS RIVERA ALEX	5 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	170	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	170	FAUX	0
MME.	CASTELLE MARINE	13 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	173	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	173	FAUX	0
M.	CATALA JEAN PHILIPPE	11 Rue du Pic Carlit	1	434	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	434	FAUX	0
MME.	CATARINA SANDRINE	Le Salita	1	11513	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11513	FAUX	0
M.	CAUX JEAN CHRISTOPHE	34 Rue du Pic de Costabonne	1	304	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	304	FAUX	0
M.	CAVAILLE ANDRE	6 Route de Perpignan	1	13731	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	13731	FAUX	0
M.	CAVAILLE LOUIS	Colomine de las Ribes	1	123362	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	123362	FAUX	0
M.	CAVAILLE PAUL	31 Rue du Trident	1	77665	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	77665	FAUX	0
M.	CAVAILLE PIERRE	38 Rue des Albères	1	11340	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11340	FAUX	0
	CCAS - MAIRIE	14 Boulevard Voltaire	1	353282	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	353282	FAUX	0
SCI	CDMT	22 Rue des Prairies	1	3499	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3499	FAUX	0
M.	CERVERA JOAQUIM	21 Rue des Jardins	1	5601	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5601	FAUX	0
M.	CHAIBI MOHAMED	6 Avenue Paul Reig	1	2500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2500	FAUX	0
M.	CHARBONNEL GERALD	41 Rue du Pic de Costabonne	1	325	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	325	FAUX	0
M.	CHARCOS JORDAN	8 Rue Coypel	1	25990	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25990	FAUX	0
M.	CHAU DAT THIEN	Traverse de Saleilles	1	10629	08/11/2019		13/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	10629	FAUX	0
M.	CHAU SYLVESTRE	Route de Saleilles	1	28428	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	28428	FAUX	0
M.	CHAU DAT- SAN	24 Rue Jean Payra	1	13518	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13518	FAUX	0
M.	CHAUDY PATRICK	13 Rue Anatole France	1	9804	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9804	FAUX	0
M.	CHAUVIN GERARD	Mas Louza	1	5000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5000	FAUX	0
M.	CHEBBAH YOUCEF	16 Rue Antoine St Exupéry	1	333	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	333	FAUX	0
M.	CHENOT DANIEL	11 Carrer del Pardal	1	1962	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1962	FAUX	0
M.	CHILHI MOHAMED	39 Rue du Pic de Costabonne	1	297	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	297	FAUX	0
M.	CHILHI ABDELLAH	6 Rue du Pic Peric	1	242	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	242	FAUX	0
M.	CHOISEAU BERNARD	3 Rue du Pic Neulos	1	225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	225	FAUX	0
SCI	CHRISMA	2 Rue de la tour Madeloc	1	530	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	530	FAUX	0
M.	CHRISTMANN GEORGES	15 Rue Pierre Abélard	1	22802	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	22802	FAUX	0
M.	CHÂTEAU JEAN-PIERRE	Route Saint Martin	1	18340	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18340	FAUX	0
M.	CID RAPHAEL	2 Place du marché au grain	1	4772	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4772	FAUX	0
M.	CIOCAN VASILE	33 Rue du Pic de Costabonne	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	CLERC DAMIEN	34 Rue Aimé Cesaire	1	376	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	376	FAUX	0
M.	COBENA CLAUDE	1 Rue des oeillets	1	1105	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1105	FAUX	0
M.	CODERC GEORGES	LE PLA	1	53939	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	53939	FAUX	0
M.	CODERC JEAN	28 Avenue Général Leclerc	1	57120	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	57120	FAUX	0
MME.	CODERC ESTELLE	Chemin du Pla	1	3754	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3754	FAUX	0
M.	COGNARD PIERRE	Avenue du Tech	1	29548	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29548	FAUX	0
M.	COLACE PASCAL	14 Avenue Général de Gaulle	1	20173	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	20173	FAUX	0
M.	COLELLA JONATHAN	5 Rue du Pic de Costabonne	1	425	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	425	FAUX	0
M.	COLINET GARY	RESIDENCE DES GOLFES CLAIRS	1	64200	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	64200	FAUX	0
M.	COLL GILLES	105 Avenue Narcisse Planas	1	179	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	179	FAUX	0
M.	COLLADO JOSEPH	8 Rue Jean Antoine de Baif	1	1950	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1950	FAUX	0
MME.	COLLET VINCIANE	6 Rue du Pic de Salfort	1	219	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	219	FAUX	0
M.	COLOM JOSEPH	15 Rue Paul Verlaine	1	26039	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	26039	FAUX	0
M.	COLOME JEAN-PIERRE	Chemin des Mosseilios	1	151275	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	151275	FAUX	0
M.	COLOME PATRICK	Cami de la mar	1	94243	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	94243	FAUX	0
M.	COLOME ROBERT	Mas de las Corts	1	136452	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	136452	FAUX	0
GFA	COLOME	Cami de la mar	1	93192	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	93192	FAUX	0
MME.	COMMES HELENE IXART	La Coulomine	1	39462	08/11/2019		22/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	39462	FAUX	0
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES AL.	Chemin de Charlemagne	1	4030	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4030	FAUX	0
	COMMUNAUTE DE COMMUNES SR	16 Rue Jérôme Jean Tharaud	1	37292	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	37292	FAUX	0
	COMMUNE D'ALENYA	Place de la République	1	115810	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	115810	FAUX	0
	COMMUNE D'ELNE	14 Boulevard Voltaire	1	134875	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	134875	FAUX	0
	COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL	1 Rue du Tonkin	1	33625	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33625	FAUX	0
	COMMUNE DE LATOUR BAS ELNE	Avenue du Tech	1	36793	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	36793	FAUX	0
	COMMUNE DE MONTESCOT	Rue du Canigou	1	88893	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	88893	FAUX	0
	COMMUNE DE SALEILLES	2 Boulevard du 8 Mai 1945	1	135543	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	135543	FAUX	0
	COMMUNE DE ST CYPRIEN	Place François Desnoyer	1	25446	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25446	FAUX	0
	COMMUNE DE ST NAZAIRE	Place de la République	1	13214	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13214	FAUX	0
	COMMUNE DE THEZA	Place de la Promenade	1	82387	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	82387	FAUX	0
	COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO	1 Rue Général de Gaulle	1	135866	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	135866	FAUX	0
M.	CONEJO ALEXANDRE	1 rue Lucie Aubrac	1	237	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	237	FAUX	0
MME.	CONESSA LAURENCE	5 Rue du Pic de la grava	1	410	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	410	FAUX	0
M.	CONNAN PERIG	3 Rue Jean Monnet	1	242	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	242	FAUX	0

Page 4

	CONSEIL DEPARTEMENTAL 66	24 Quia Sadi Carnot	1	15228	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15228	FAUX	0
	CONSERVATOIRE DE L'ESPACE	165 Rue Paul Rimbaud	1	107450	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	107450	FAUX	0
M.	CONTE OLIVIER	Chemin du parquet	1	298	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	298	FAUX	0
M.	CONTRERO WILLY	104 Voie Denis Papin	1	42812	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	42812	FAUX	0
M.	COO JEAN LOUIS	32 Avenue François Mitterrand	1	179	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	179	FAUX	0
M.	COQUILLAT CHRISTIAN	28 Rue du grenache	1	678	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	678	FAUX	0
M.	CORBACHO GABRIEL	46 Avenue Nelson Mandela	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
M.	CORDOBA PHILIPPE	29 B Rue des Poètes	1	206	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	206	FAUX	0
M.	CORMIER ERIC	24 Rue Joseph Bech	1	382	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	382	FAUX	0
M.	CORNEILLA HENRI	14 Place de la méditérranée	1	5148	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5148	FAUX	0
M.	CORONAT AIME	1 Rue des Romarins	1	17509	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17509	FAUX	0
M.	CORTIE GERALD	15 Rue des canaris	1	830	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	830	FAUX	0
MME.	COSME JOSIANE	5 Impasse Massot	1	11000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11000	FAUX	0
M.	COSTA MATTHIEU	24 Avenue Nelson Mandela	1	520	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	520	FAUX	0
MME.	COSTE JEANNE	6 Rue du marché	1	16004	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16004	FAUX	0
M.	COUPANEC JOEL	4 Rue Robert Schuman	1	531	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	531	FAUX	0
M.	COURET ERIC	Chemin du Salita	1	18459	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18459	FAUX	0
M.	COUREUIL FABRICE	10 Rue du Col d'Ares	1	225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	225	FAUX	0
M.	COURNEDE JEAN MARC	19 Rue du Pic de Finestrelles	1	652	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	652	FAUX	0
SCI.	CPIC	10 Carrer del Pardal	1	1944	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1944	FAUX	0
MME.	CRAPARO OPHELIE	41 Avenue du 27 Mai 1943	1	199	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	199	FAUX	0
M.	CRATTELET GILLES	2 Rue du Pic de l'Orry	1	402	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	402	FAUX	0
M.	CRETON PHILIPPE	03 Rue Simone de Beauvoir	1	311	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	311	FAUX	0
SCI.	CREU ESCATSADA	BP 46	1	8332	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8332	FAUX	0
MME.	CROS NICOLE	2 Impasse des Roses	1	6559	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6559	FAUX	0
MME.	CROZET MARIA	6 Impasse Flaubert	1	19237	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19237	FAUX	0
M.	CRUELAS OLIVIER	17 Avenue Nelson Mandela	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	CUIRANA LUDOVIC	Mas les lauriers roses	1	121584	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	121584	FAUX	0
MME.	CURNIER SIMONE	13 Rue du couvent	1	238855	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	238855	FAUX	0
M.	CURTO HIVO	24 Rue Aimé Cesaire	1	224	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	224	FAUX	0
M.	CUSSAC FABIEN	03 Avenue Nelson Mandela	1	477	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	477	FAUX	0
MME.	D'ALENCON PASCALE	14 Boulevard des évadés de France	1	16748	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16748	FAUX	0
M.	D'AREXY PHILIPPE	Mas Tastu	1	101424	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	101424	FAUX	0
M.	DA SILVA LOPES MIKAEL	1 Rue Antoine de St Exupéry	1	317	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	317	FAUX	0
MME.	DA SILVA MOREIRA LAURINDA	5 Rue du Pic Neulos	1	225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	225	FAUX	0
SCI	DAFNEE	8 Rue Louis Noguères	1	1040	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1040	FAUX	0
M.	M. DARDENNE BRUNO	Domaine la Cinc	1	14036	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14036	FAUX	0
MME.	DARGENT VALERIE	Chemin de Charlemagne	1	3300	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3300	FAUX	0
MME.	DARRAGON CATHERINE	1 Rue Michel Carola	1	11570	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11570	FAUX	0
M.	DASNOY REMI	48 Avenue Nelson Mandela	1	332	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	332	FAUX	0
M.	DAUDIES JEAN-NOEL	Lieu-dit Ets Cirerers	1	36149	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	36149	FAUX	0
EARL	DAUDIES	Lieu-dit Ets Cirerers	1	23825	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	23825	FAUX	0
M.	DAURIAC MARCEL	43 Avenue Mère Teresa	1	175	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	175	FAUX	0
MME.	DAURIACH MARIE-HELENE	5 Rue Pierre Claris	1	13187	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13187	FAUX	0
MME.	DAVESA IRENE	4 Rue des Muscats	1	32552	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	32552	FAUX	0
M.	DAVET JEAN-MICHEL	1 Rue André Parent	1	450	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	450	FAUX	0
MME.	DE BARRY HELENE	8 Rue des Ilias	1	1714	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	1714	FAUX	0
M.	DE BIALI MAXIME	32 Rue du Pic de Costabonne	1	341	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	341	FAUX	0
M.	DE HOHN DE MAREN GABRIEL	23 Rue Pierre de Montreuil	1	265755	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	265755	FAUX	0
M.	DE LA FABREGUE PAUL	52 Quai Saint Laurent	1	156718	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	156718	FAUX	0
MME.	DE LAERE ANAIS	19 Avenue Mère Teresa	1	181	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	181	FAUX	0
MME.	DE MANCIER SUZANNE	47 Allée Jean Jaurès	1	25656	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25656	FAUX	0
M.	DE MATOS NELSON	22 Avenue Nelson Mandela	1	520	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	520	FAUX	0
M.	DE ROQUETTE BUISSON PIERRE	Route Saint Martin	1	77436	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	77436	FAUX	0
MME.	DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE	4538 Rue Reether	1	160440	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	160440	FAUX	0
M.	DE ROQUETTE BUISSON THIBAUT	Domaine Saint Martin	1	112527	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	112527	FAUX	0
M.	DEBAES ROMAIN	48 Rue du Muscat	1	131	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	131	FAUX	0
M.	DEBRARD JOSEPH	Rue du Docteur Poujol	1	5604	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5604	FAUX	0
MME.	DEBUC MARYSE	21 Rue du Pic de Costabonne	1	142	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	142	FAUX	0
M.	DEBUZY JEAN LOUIS	3 Rue Chenard et Walker	1	3349	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3349	FAUX	0
SCI	DECAMP	Chemin de Villerase	1	9636	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9636	FAUX	0
M.	DEFAA JAWAD	12 Rue Antoine St Exupéry	1	340	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	340	FAUX	0
M.	DEIT MARCEL	Mas Deit	1	7919	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7919	FAUX	0
M.	DEIT ROGER	Jardin Magnac	1	6522	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6522	FAUX	0
M.	DELCLOS JOEL	Mas Blanc	1	77558	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	77558	FAUX	0
SC	DELCLOS	Mas Blanc	1	41352	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41352	FAUX	0
MME.	DELMAU PATRICIA	19 Avenue Nelson Mandela	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	DELOCHE JEAN-MARC	Mas Turbet	1	60121	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	60121	FAUX	0
M.	DELORT FRANCIS	23 Rue de l'Abbée Carton	1	17637	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17637	FAUX	0
M.	DELOS ANDRE	29 Rue du Vallespir	1	3964	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3964	FAUX	0

Page 5

M.	DELPRAT MAURICE	16 Rue de l'Eglise	1	823	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	823	FAUX	0
M.	DEMARQ DAMIEN	18 Rue du Pic Carlit	1	422	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	422	FAUX	0
M.	DEMESTRE ANTONIO	Rue du Docteur Poujol	1	5604	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5604	FAUX	0
M.	DEMEURE ALAIN	30 Avenue François Mitterrand	1	179	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	179	FAUX	0
MME.	DENIEL MAEVA	33 Avenue Nelson Mandela	1	292	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	292	FAUX	0
M.	DENOLF GAETAN	34 Rue du Pic Carlit	1	751	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	751	FAUX	0
	DEPARTMT PYRENEES ORIENTALES	24 Quai Sadi Carnot	1	47929	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	47929	FAUX	0
SCI	DEPRADE	Domaine de Val Marie	1	28201	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	28201	FAUX	0
SCI	DES GARENNES	Cami de la mar ouest	1	5000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5000	FAUX	0
SCI	DES OLIVIERS D'ORTAFFA	5 Impasse Antoni Gaudi	1	53107	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	53107	FAUX	0
MME.	DESARRIQUER STEPHANIE	17 Rue du Pic de l'Orry	1	301	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	301	FAUX	0
M.	DESPUES LAURENT	16 Rue du Pic Carlit	1	299	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	299	FAUX	0
M.	DESPUES GABRIEL	25 Avenue de la Méditérranée	1	2909	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2909	FAUX	0
M.	DESPUES MARCEL	12 Av. Château Roussillon	1	9800	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9800	FAUX	0
SCI	DETREZ	13 Avenue des Corbières	1	2102	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2102	FAUX	0
M.	DEVY JEAN-MARIE	9 Avenue Joseph Sauvy	1	60142	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	60142	FAUX	0
SA	DG HOLIDAYS	Domaine du Mas Blanc	1	10950	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10950	FAUX	0
M.	DIANI ABDELHADJ	10 Av Marcelin Albert	1	69809	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	69809	FAUX	0
M.	DIAS RODOLPHE	19 Rue du Pic Carlit	1	265	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	265	FAUX	0
MME.	DIAZ CHRISTINE	11 Rue des Ormes	1	7194	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7194	FAUX	0
M.	DIAZ ROBERT	24 Rue des Magnolias	1	19870	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19870	FAUX	0
M.	DIAZ BRUNO	Au Bourg	1	2305	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2305	FAUX	0
M.	DIGAT LOUIS	Cami del Mar	1	5656	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5656	FAUX	0
MME.	DIOUANE NADYA	8 Impasse Simone de Beauvoir	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
	DIRECTION LOGISTIQUE BATIMENT	24 Quai Sadi Carnot	1	110112	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	110112	FAUX	0
M.	DOGUIDNE GUILLAUME	25 Avenue Nelson Mandela	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
SCEA	DOMAINE D'EN SERRAT	5 Rue la Ribes	1	75550	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	75550	FAUX	0
GFA	DOMAINE DE BOACA	2 Rue Montes	1	259426	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	259426	FAUX	0
SCEA	DOMAINE DES MOSSEILLOS	Mas Sainte Barbe	1	73321	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	73321	FAUX	0
SCI	DOMAINE LES CENTS	Mas Delclos	1	48268	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	48268	FAUX	0
MME.	DOMINGOS LAETITIA	6 Impasse Simone de Beauvoir	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	DOUX OLIVIER	15 Rue du Pic de Finestrelles	1	579	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	579	FAUX	0
M.	DOUZIECH JEAN CLAUDE	22 Avenue Jean Monnet	1	2028	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2028	FAUX	0
M.	DOUZIECH JACQUES	1200 Domaich de Serralongue	1	45202	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	45202	FAUX	0
MME.	DOVIS CHRISTELLE	20 Rue du Pic Carlit	1	230	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	230	FAUX	0
MME.	DRILLEN MISERY NADINE	26 Rue Aimé Cesaire	1	223	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	223	FAUX	0
M.	DROGUET LAURENT	15 Avenue Mère Teresa	1	260	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	260	FAUX	0
GFA.	DU CHÂTEAU	Mas Sauvy	1	663615	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	663615	FAUX	0
SCI.	DU LAC SAMPEDRO A.	10 Rue des Prairies	1	908	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	908	FAUX	0
SCI.	DU MAS		1	21305	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21305	FAUX	0
EARL	DU NEGOUBOUS	Mas Blanc	1	130825	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	130825	FAUX	0
GFA	DU TAMBOURINOUR	5 Le Tambourinour	1	99280	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	99280	FAUX	0
GFA	DU TERRES VERTS	Route de Montescot	1	483878	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	483878	FAUX	0
M.	DUBOIS FABRICE	19 Rue Antoine de St Exupéry	1	261	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	261	FAUX	0
MME.	DUBUC MARYSE	21 Rue Pic de Costabonne	1	981	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	981	FAUX	0
M.	DUCOS DE LANOU ANTHONY	11 Avenue Nelson Mandela	1	389	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	389	FAUX	0
M.	DUFFAUT GUY	12 Rue Arago	1	8186	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8186	FAUX	0
M.	DULAC JEAN LUC	31 Avenue Nelson Mandela	1	332	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	332	FAUX	0
M.	DUMORTIER FRANCK	23 Rue des Poiriers	1	366	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	366	FAUX	0
MME.	DUPAWAGE CLAIRE	13 Avenue Mère Teresa	1	158	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	158	FAUX	0
M.	DUPUIS YANN	3 Rue Francine Sabate	1	552	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	552	FAUX	0
MME.	DURAND NADINE	14 Avenue Château Roussillon	1	5056	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5056	FAUX	0
M.	DURAND CEDRICK	3 Rue Aimé Cesaire	1	394	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	394	FAUX	0
M.	DURAND DOMINIQUE	7 Rue Perez Verdiell	1	361	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	361	FAUX	0
M.	DURAND JEREMY	Chemin de la Fosselle	1	148445	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	148445	FAUX	0
M.	DURAND FRANCIS	1 Rue de la Massane	1	9003	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9003	FAUX	0
M.	DURAND JEAN-CLAUDE	4 Rue de l'avenir	1	22572	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	22572	FAUX	0
M.	DUSSAU JEAN PIERRE	8 Allée du Levant	1	1472	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1472	FAUX	0
M.	M. ECHAROUX PHILIPPE	8 Carrer del pradal	1	1890	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1890	FAUX	0
M.	ECHARQI ABDELLATIF	67 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	EL ADRAOUI KAMEL	71 Rue Saint Sébastien	1	267	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	267	FAUX	0
M.	EL ADRAOUI MORAD	5 Rue Rigaud	1	219	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	219	FAUX	0
M.	EL GOUY BOUARFA	05 Impasse George Sand	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
M.	EL KHAOUALANI ABDIALLIL	51 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	EL YAAKOUBI ZHOUR	23 Rue du Pic Carlit	1	238	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	238	FAUX	0
MME.	EL YOUSFI BEN MOMEN LATIFA	63 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	ESCANDE JULIEN	Mas Saint Jean	1	372478	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	372478	FAUX	0
M.	ESCARD GUY	10 Rue Maréchal Joffre	1	25262	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25262	FAUX	0
MME.	ESCARD PAULETTE	Quartier Delhorn	1	25867	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25867	FAUX	0
MME.	ESCARD VAQUER MARTINE	21 Rue Philippe de Commynes	1	24388	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	24388	FAUX	0

Page 6

M.	ESCOLAN ANDRE	4 Rue Ambroise Paré	1	15536	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15536	FAUX	0
M.	ESPINOSA JOSE	18 Avenue Madeleine Fillols	1	310	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	310	FAUX	0
M.	ESSIS ESSOH ERIC	2 Xon Barbet	1	11810	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11810	FAUX	0
M.	ESTEBA LUCIEN	3 Avenue des jardins	1	8717	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8717	FAUX	0
M.	ESTEBAN GERMAIN	35 Rue Roussillon	1	21022	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21022	FAUX	0
M.	ESTRADE BERNARD	Mas Blanc	1	71487	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	71487	FAUX	0
	ETABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME	Place de la République	1	14719	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14719	FAUX	0
SCI	FAB	13 Avenue des Albères	1	3695	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3695	FAUX	0
M.	FABRE JEAN JACQUES	10 Avenue Jean Jaurès	1	18690	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18690	FAUX	0
M.	FABRE DANIEL	3 Impasse des platanes	1	4691	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4691	FAUX	0
M.	FABRE GERARD	3 Rue Robert Schumann	1	1742	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1742	FAUX	0
M.	FABRE HENRI	13 Route d'Alenya	1	2241	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2241	FAUX	0
M.	FABRE OLIVIER	19 Avenue Coulouubrettes	1	3710	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3710	FAUX	0
MME.	FABRE MAURICETTE	9 Rue de l'école	1	34141	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	34141	FAUX	0
MME.	FAHIM RACHIDA	31 Rue du Pic Carlit	1	321	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	321	FAUX	0
MME.	FAIGT CORINNE	21 Rue des Jardins d'enfants	1	12329	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12329	FAUX	0
M.	FAIVRE MICKAEL	11 Rue Aimé Cesaire	1	363	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	363	FAUX	0
M.	FAJULA JACQUES	5 Rue André Stil	1	281	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	281	FAUX	0
M.	FARRE JEAN JACQUES	3 Carrer del Pardal	1	1800	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1800	FAUX	0
M.	FAURIE ALAIN	5 Carrer del Pardal	1	1900	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1900	FAUX	0
MME.	FEFELI MELISSA	17 Rue du Pic Carlit	1	358	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	358	FAUX	0
M.	FENECH VINCENT	7 Impasse Georges Sand	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
M.	FERER JEAN LOUIS	691 Chemin de Montagne	1	178	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	178	FAUX	0
M.	FORICHON PASCAL	16 Rue de Pic de Costabonne	1	405	08/11/2019		22/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	405	FAUX	0
M.	FERNANDES TEIXEIRA ALBERTO	5 Joan Cayrol Apt C/Bat CD5	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	FERNANDES TEXEIRA JERONIMO	9 Impasse Pablo Neruda	1	243	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	243	FAUX	0
M.	FERRA VINCENT	30 Avenue Nelson Mandela	1	377	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	377	FAUX	0
M.	FERRAN PHILIPPE	13 Rue du Pic de Finestrelles	1	579	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	579	FAUX	0
M.	FERRE MICKAEL	21 Avenue Nelson Mandela	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
M.	FERRES JOSE	4 Rue des roses	1	3995	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3995	FAUX	0
M.	FERTRAY DOMINIQUE	Avenue de Provence	1	3021	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3021	FAUX	0
M.	FEUTRIER MATHIEU	9 Rue du Pic Carlit	1	437	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	437	FAUX	0
M.	FEVRE THOMAS	15 Rue G.de Gaulle Anthonioz	1	253	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	253	FAUX	0
M.	FIARD JEAN	Chemin des terres verts	1	29184	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29184	FAUX	0
M.	FIGUERES GUY	56 Avenue de la Libération	1	4505	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4505	FAUX	0
M.	FIGUÈRES LAMBERT	14 Rue Madeloc	1	5847	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5847	FAUX	0
M.	FILLEAU JÉROME	36 Rue du Pic Carlit	1	429	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	429	FAUX	0
M.	FISCAL ROSAN	5 Rue du Pic de l'Orry	1	428	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	428	FAUX	0
M.	FOLLET MARCEL	18 Rue de Laversine	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
M.	FONS MICHEL	32 Av de la Méditerrannée	1	16255	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16255	FAUX	0
M.	FONT FABRICE	Route du Pas d'Avail	1	25412	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25412	FAUX	0
MME.	FONTENEAU SABRINA	14 Rue Aimé Cesaire	1	226	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	226	FAUX	0
M.	FORCADELL CHRISTIAN	6 Rue Jean Casanovas	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
M.	FORT DAVID	27 Boulevard de l'Oratori	1	318	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	318	FAUX	0
M.	FOURMOND ROLAND	3 Rue du Pic de la Grava	1	406	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	406	FAUX	0
M.	FOURNIL BENOIST	01 Impasse George Sand	1	383	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	383	FAUX	0
M.	FOURRIQUES CHRISTIAN	BP 08	1	26908	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	26908	FAUX	0
SCI	FPP	2 Rue Eugène Delacroix	1	94011	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	94011	FAUX	0
GFA	FRANCK ET BRUNO	Allée Tech Vell	1	28699	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	28699	FAUX	0
M.	FRUTEAU DE LACLOS CEDRIC	37 Avenue Mère Teresa	1	174	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	174	FAUX	0
M.	FURCADE SEBASTIEN	9 Impasse George Sand	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
MME.	GAIGNAULT JACQUELINE	Mas Blanc	1	434433	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	434433	FAUX	0
MME.	GAILLARD SYLVIE	31 Rue Antoine de St Exupéry	1	667	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	667	FAUX	0
MME.	GAILLARD JOANA	9 Rue du Pic de Costabonne	1	269	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	269	FAUX	0
MME.	GALLANT EDITH	Mas de l'Arlésienne	1	14956	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14956	FAUX	0
M.	GALY JEAN	2 Avenue du Roussillon	1	17573	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17573	FAUX	0
M.	GARBI AHMED	41 Rue Albert Thomas	1	477	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	477	FAUX	0
M.	GARCIA JEAN LOUIS	23 Rue Boileau	1	257	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	257	FAUX	0
M.	GARCIA JEAN PIERRE	22 Rue Aimé Cesaire	1	334	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	334	FAUX	0
MME.	GARCIA SANDRINE	2 Rue Alfred Nobel	1	1001	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1001	FAUX	0
MME.	GARCIA JULIETTE	4 Impasse les platanes	1	4163	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4163	FAUX	0
M.	GARCIA PHILIPPE	Pont las arenas	1	10459	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10459	FAUX	0
M.	GARNIER PASCAL	34 Avenue Nelson Mandela	1	383	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	383	FAUX	0
MME.	GARNIER MYRIAM	Mas Bazan	1	21371	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21371	FAUX	0
M.	GARTISER GUY	12 Mas de la Fabregue	1	33986	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33986	FAUX	0
M.	GAU MICHEL	Route de l'Aspinassere	1	47327	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	47327	FAUX	0
MME.	GAU CATHERINE	50 Rue Jean Cabos	1	18000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18000	FAUX	0
M.	GAVEAUX ROBIN	1 Impasse de Costabonne	1	260	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	260	FAUX	0
M.	GAY JEROME	40 Rue Aimé Cesaire	1	357	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	357	FAUX	0
M.	GAYRAL JEAN-FRANCOIS	21 Rue Jules Lemaitre	1	4100	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4100	FAUX	0

Page 7

M.	GAYRAUD ALAIN	24 Rue des Primeveres	1	4386	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4386	FAUX	0
M.	GAZANIOL CEDRIC	36 Rue Aimé Cesaire	1	376	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	376	FAUX	0
M.	GAZULES STEPHANE	27 Avenue Mère Teresa	1	185	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	185	FAUX	0
M.	GELES CEDRIC	Mas la Devese	1	21995	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21995	FAUX	0
M.	GELLY EDOUARD	21 Bis Rue André Bouille	1	5285	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5285	FAUX	0
MME.	GENGUELOU LAURA	5 Rue Lucie Aubrac	1	179	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	179	FAUX	0
MME.	GERMA LUCIENNE	8 Rue de la Paix	1	9415	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9415	FAUX	0
M.	GHARBI SOFIANE	08 Rue Antoine St Exupéry	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
MME.	GIACOMINI LISE	8 Chemin du Vivier	1	4939	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4939	FAUX	0
M.	GIL CHRISPOPHE	7 Rue Alice et Paul Boy	1	400	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	400	FAUX	0
MME.	GIMBERNAT ELODIE	37 Rue du Pic Carlit	1	391	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	391	FAUX	0
MME.	GIMENEZ PATRICIA	Chemin de l'évêque	1	3823	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3823	FAUX	0
M.	GIMENEZ DANIEL	11 Rue Liambi	1	4503	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4503	FAUX	0
M.	GIOT GERARD	Mas Saint Martory	1	7622	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7622	FAUX	0
M.	GIRAL CHRISTOPHE	13 Rue des troubadours	1	10141	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10141	FAUX	0
MME.	GIRALT-MARTINEZ RAYMONDE	4 Rue Porte de Perpignan	1	11508	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11508	FAUX	0
MME.	GISPERT MARIE ANNICK	Route de Bages	1	24750	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	24750	FAUX	0
MME.	GLENADEL MICHELE	El Saltar	1	19919	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19919	FAUX	0
M.	GLENN GERARD	19 Route d'Uxem	1	3315	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3315	FAUX	0
M.	GODOY NICOLAS	28 Rue Aimé Cesaire	1	223	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	223	FAUX	0
M.	GOEMARE CYRIL	17 Impasse Pablo Neruda	1	551	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	551	FAUX	0
M.	GOMEZ PATRICK	6 Rue Lucie Aubrac	1	227	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	227	FAUX	0
M.	Goncalves Da Silva Manuel	3 Tour de la Madeloc	1	220	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	220	FAUX	0
M.	Goncalves Ribeiro Domingos	05 Rue de l'Artisanat	1	255	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	255	FAUX	0
M.	GONDONNEAU NORBERT	34 Rue du Pic de Costabonne	1	376	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	376	FAUX	0
M.	GONZALES JULIEN	5 Place de la Mausane	1	1375	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1375	FAUX	0
M.	GONZALES GREGORY	5 Boulevard des Quinze Olius	1	799	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	799	FAUX	0
M.	GONZALES DAVID	12 Rue Louis Nogueres	1	1449	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1449	FAUX	0
MME.	GORGAN JESSICA	34 Rue de l'industrie	1	4483	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4483	FAUX	0
M.	GORGELIER CLAUDE	17 Rue Dagobert	1	22421	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	22421	FAUX	0
M.	GOUJON JEAN YVES	42 Avenue Nelson Mandela	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
MME.	GOVAERTS DOMINIQUE	7 Rue Aimé Cesaire	1	320	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	320	FAUX	0
M.	GRACIA ALAIN	14 Avenue Joseph Sauvy	1	10459	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10459	FAUX	0
M.	GRACIA SERGE	8 Rue Joseph Sauvy	1	12069	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12069	FAUX	0
M.	GRALL EMMANUEL	2 Allée Calmette et Guerin	1	2582	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2582	FAUX	0
M.	GRAVAIS JEAN-PHILIPPE	Mas de l'olivier	1	271514	08/11/2019		12/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	271514	FAUX	0
M.	GRIBOUT KEVIN	10 Rue du Pic Carlit	1	394	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	394	FAUX	0
M.	GRIERE SEBASTIEN	28 Avenue Nelson Mandela	1	355	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	355	FAUX	0
MME.	GRIVOIS CECILE	7 Rue du Pic Carlit	1	2317	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	2317	FAUX	0
M.	GROB QUENTIN	37 Rue du Pic de Costabonne	1	308	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	308	FAUX	0
M.	GROELL CHRISTOPHE	2 Impasse de Costabonne	1	309	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	309	FAUX	0
MME.	GROS ALICE	115 Avenue de Lodève	1	39236	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	39236	FAUX	0
M.	GUBBINI TERRY	11 Impasse Pablo Neruda	1	264	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	264	FAUX	0
M.	GUEHENNEUX JEROME	19 Boulevard de l'Oratori	1	333	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	333	FAUX	0
M.	GUERY CAMILLE	9000 Rue des Terres verts	1	101	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	101	FAUX	0
M.	GUIBERT OLIVIER	15 Rue des oeillets	1	41	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41	FAUX	0
M.	GUICHET THIERRY	03 Rue Antoine St Exupéry	1	313	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	313	FAUX	0
M.	GUILLAUME VINCENT	14 Rue du Pic de Costabonne	1	354	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	354	FAUX	0
M.	GUILLEM GREGORY	22 Rue du Pic de Costabonne	1	405	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	405	FAUX	0
M.	GUILLEM FABRICE	30 Rue Aimé Cesaire	1	747	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	747	FAUX	0
MME.	GUIRAUD CHANTAL	21 Rue Johann Strauss	1	1015	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1015	FAUX	0
MME.	GUISQUET CLAUDINE	8 Rue des Gorges de la Caranca	1	300	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	300	FAUX	0
M.	GUYAUBERE DANIEL	19 Rue du Pic de Costabonne	1	350	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	350	FAUX	0
M.	HABBA HASSAN	30 Rue du Pic Carlit	1	219	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	219	FAUX	0
M.	HADDAD ALAIN	79 Avenue du 27 Mai 1943	1	181	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	181	FAUX	0
M.	HAHN WALTER	7 Rue G.de Gaulle Anthonioz	1	287	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	287	FAUX	0
M.	HANSAR SEBASTIEN	7 Rue du Col d'Ares	1	458	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	458	FAUX	0
MME.	HARAKAT MOUNIA	1 Rue du Pic de Saillfort	1	459	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	459	FAUX	0
M.	HARAKAT ABDELJALIL	5 Rue du Pic de Costabonne	1	315	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	315	FAUX	0
M.	HARAULT THIERRY	1 Rue Alice et Paul Boy	1	432	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	432	FAUX	0
M.	HAUTIER ANDRE	13 Boulevard de l'Oratory	1	799	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	799	FAUX	0
M.	HEBERT BERNARD	1 Carrer del Pardal	1	1993	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1993	FAUX	0
SCI	HELENA PRIM	Lieu-dit Mas Ste Barbe	1	25672	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25672	FAUX	0
	HERITIERS LLOANSI ROBERT	13 Rue Rouget de Lisle	1	58006	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	58006	FAUX	0
M.	HERNIA YVAN	8 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	180	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	180	FAUX	0
M.	HILLE HERVE	9 Rue Deodat de Severac	1	9277	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9277	FAUX	0
SA.	HLM PYRENEES ORIENTALES	107 Boulevard Aristide Briand	1	2179	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2179	FAUX	0
M.	HOARAU TOM	3 Rue de la convention	1	3074	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3074	FAUX	0
M.	HOFMANN JEAN LOUIS	Rue du Réart	1	6223	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6223	FAUX	0
M.	HOPPSTADTER GUY	39 Avenue Mère Teresa	1	267	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	267	FAUX	0

Page 8

MME.	HOPIUARE GISÈLE	21 Rue Antoine St Exupéry	1	390	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	390	FAUX	0
M.	HOUDELET PIERRE	59 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
MME.	HUBERT COLETTE	40 av Emile Roudayne	1	1910	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1910	FAUX	0
M.	HUILLET PIERRE	7 Rue André Stil	1	276	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	276	FAUX	0
M.	HULLIO CHRISTIAN	21 Rue Marchi de Lattre de Tassigny	1	17333	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17333	FAUX	0
M.	HUMBERT MICHEL	2 Rue Mas de la Fabrègue	1	3567	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3567	FAUX	0
M.	HUSSET MICKE	390 De Passy	1	1491	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1491	FAUX	0
M.	HUSSET STEVE	Quartier Bargemont	1	1491	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1491	FAUX	0
M.	HYPACIE DOMINIQUE	52 Rue du Moulin	1	25951	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	25951	FAUX	0
M.	JONQUERES D'ORIOLA Christophe	Domaine de Villeclare	1	18381	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18381	FAUX	0
M.	INGAUD JAUBERT CLAUDE	Quartier Delhom	1	42928	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	42928	FAUX	0
M.	INGAUD- JAUBERT JEAN	35 Allée las closes	1	7467	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7467	FAUX	0
M.	INGLES MICKAEL	04 Rue Aimé Cesaire	1	520	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	520	FAUX	0
M.	INGLES MICHEL	29 Rue Pablo Picasso	1	15486	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15486	FAUX	0
	INRA OCCITANIE MONTPELLIER	Mas Blanc	1	192281	08/11/2019		22/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	192281	FAUX	0
M.	INTERTAGLIA LAURENT	43 Rue du Pic Carlit	1	817	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	817	FAUX	0
M.	IVART HENRI	14 Rue Jean Moulin	1	25873	08/11/2019		20/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	25873	FAUX	0
MME.	IVART MARIE-FRANCOISE	11 Rue de la Poste	1	12908	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12908	FAUX	0
M.	IVART PHILIPPE	Route de Saint Cyprien	1	49238	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	49238	FAUX	0
M.	IZQUIERDO JOSE	1 Rue André Stil	1	784	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	784	FAUX	0
M.	JACINTO FABIO	4 Rue Francine Sabate	1	465	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	465	FAUX	0
M.	JACKSON ANDY	Mas san Miguel	1	1020	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1020	FAUX	0
M.	JAMPY JACQUES	Chemin vieux de St Cyprien	1	31362	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	31362	FAUX	0
M.	JAMPY MARCEL	1 Rue du Tech	1	9026	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9026	FAUX	0
M.	JANER JEAN-MARIE	25 Allée de las closes	1	56411	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	56411	FAUX	0
M.	JANO JEAN PIERRE	1 Rue du Pic Peric	1	639	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	639	FAUX	0
MME.	JANOT MARIE-FRANCE	4 Rue Bardou Job	1	12656	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12656	FAUX	0
SCI	JASPE	Lieu-dit le Palol	1	9220	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9220	FAUX	0
M.	JILIBERT STEPHANE	33 Rue Grenache	1	672	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	672	FAUX	0
M.	JORCA DOMINIQUE	6 Rue de la Tuilerie	1	35484	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	35484	FAUX	0
MME.	JONQUERES MARGUERITE	Carrer Espolla 4	1	76747	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	76747	FAUX	0
M.	JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE	3 Rue du Château	1	144191	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	144191	FAUX	0
M.	JONQUERES D'ORIOLA PIERRE	4 Avenue Ampère	1	672608	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	672608	FAUX	0
M.	JONQUERES D'ORIOLA WILLIAM	3 Rue du Château	1	9716	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9716	FAUX	0
MME.	JONQUERES RUTH KATERINE	3 Rue du Château	1	43974	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	43974	FAUX	0
M.	JOSSELIN MAÏORGA	Mas Carpone	1	34643	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	34643	FAUX	0
M.	JOUBERT DENIS	6 Carrer del Pardal	1	1890	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1890	FAUX	0
M.	JOUE GERARD	12 Impasse Aristide Maillol	1	5346	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5346	FAUX	0
MME.	JOURDA CELINE	3 Rue Lucie Aubrac	1	179	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	179	FAUX	0
M.	JOURDA JOEL	Mas Gaffard	1	5921	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5921	FAUX	0
SCI	JOYOSA	10 Rue Louis Noguere	1	1499	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1499	FAUX	0
SARL	JPLS	17 Boulevard Kennedy	1	2550	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2550	FAUX	0
M.	JUNGBLUTH PHILIPPE	2 Rue des Eglantiers	1	220	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	220	FAUX	0
M.	KAIRANGA HANS	6 Rue des Gorges de la Caranca	1	303	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	303	FAUX	0
M.	KARMADLI YAHYA	13 Rue du Pic de l'Orry	1	315	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	315	FAUX	0
SCI	KARUKERA	Mas Karukera	1	24594	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	24594	FAUX	0
M.	KASMI JAMEL	15 Rue du Pic de l'Orry	1	308	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	308	FAUX	0
M.	KASMI MOHAMED	4 Rue des Palmiers	1	242	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	242	FAUX	0
M.	KHETIB RACHID	10 Bis Cité Chante oiseaux	1	16186	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16186	FAUX	0
M.	KIVIN FRANÇOIS	6 Rue Francine Sabate	1	148	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	148	FAUX	0
M.	KOLIEL-BENGABOU KARIM	16 Av. Madeleine Fillols	1	219	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	219	FAUX	0
M.	KOMAIRI MOHAMED	11 Rue du Pic Neulos	1	327	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	327	FAUX	0
MME.	KRAUSER PIERRETTE	3 Rue du Pic de Costabonne	1	1058	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1058	FAUX	0
M.	KRUGER GRÉGORY	21 Rue G de Gaulle Anthoniez	1	303	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	303	FAUX	0
SCI	LA TRAVERSA	Lieu-dit La Traversa	1	40353	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	40353	FAUX	0
M.	LABROT JULIEN	5 Rue du Col d'Ares	1	265	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	265	FAUX	0
M.	LACRIEU JEAN	20 Bis Av Maréchal Leclerc	1	17913	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17913	FAUX	0
M.	LACROIX JEAN MARCEL	Mairie	1	2742	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2742	FAUX	0
M.	LACROIX GUSTAVE	Mairie	1	1500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1500	FAUX	0
SCEA	LAETITIA	Lieu-dit El Palol	1	33344	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33344	FAUX	0
M.	LAFFITE MARCELIN	2 Impasse des Mimosas	1	45248	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	45248	FAUX	0
M.	LAFLEUR MARCELLINO	9 Rue des Lilas	1	3299	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3299	FAUX	0
M.	LAGNES ANTHONY	9 Rue des Vendanges	1	21110	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21110	FAUX	0
M.	LAGRANGE FREDERIC	65 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	LAMOTHE PATRICK	Impasse les Graves	1	6712	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6712	FAUX	0
M.	LAMY JOEL	31 Rue Rosa Parks	1	258	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	258	FAUX	0
M.	LAPEDRA SEBASTIEN	34 Rue du Littoral	1	6585	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6585	FAUX	0
MME.	LAPEDRA VIDAL ODILE	34 Rue du Littoral	1	29400	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29400	FAUX	0
M.	LAPLANCHE NICOLAS	32 Rue Nelson Mandela	1	389	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	389	FAUX	0
MME.	LARA FABIENNE	16 Avenue Nelson Mandela	1	511	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	511	FAUX	0

Page 9

EARL	LAS CANTAYRES	Domaine de Villeclare	1	253123	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	253123	FAUX	0
SARL	LAS CLOSES	19 Rue de Vienne	1	189	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	189	FAUX	0
SCI	LAS FIGUERETTES	51 Quai Vauban	1	36657	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	36657	FAUX	0
SCI	LAS PLANES	Vieux Chemin de St Cyprien	1	71090	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	71090	FAUX	0
MME.	LATHOUMETIE FLORENCE	Chemin de Charlemagne	1	20716	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	20716	FAUX	0
M.	LATORRE ERIC	81 Avenue du 27 Mai 1943	1	191	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	191	FAUX	0
MME.	LAURENCIE JULIA	20 Rue du Pic de Costabonne	1	205	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	205	FAUX	0
M.	LAURENS OLIVIER	2 Rue du Pic de la Grava	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
M.	LAURET JONATHAN	32 Rue de l'Aixau	1	511	08/11/2019	26/11/2019		0	0	0	0	0	FAUX	0	FAUX	0
M.	LE GALL JEAN PIERRE	26 Route de Corneilla	1	2719	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2719	FAUX	0
MME.	LE GALL FRANCOISE	La Polleda	1	27360	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	27360	FAUX	0
GFA	LE MAS DE LA MER	Chemin rural de la batterie	1	297018	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	297018	FAUX	0
M.	LE PELLEY JEAN PIERRE	1 Rue du Pic de la Grava	1	393	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	393	FAUX	0
EARL	LE TROPIQUE DU PAPILLON	Pla de la Barca	1	18405	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18405	FAUX	0
M.	LEAL CHRISTIAN	12 Rue du Pic Carlit	1	413	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	413	FAUX	0
M.	LEBERT PASCAL	19 Rue du Pic de l'Orry	1	396	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	396	FAUX	0
M.	LEBLANC DANIEL	Quartier Delhom	1	12469	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12469	FAUX	0
M.	LECOMTE FABRICE	13 Rue du Pic de Costabonne	1	409	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	409	FAUX	0
M.	LEDENT ERIC	1 Rue de la Solana	1	10000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10000	FAUX	0
M.	LEDEZ JOËL	03 Impasse Pablo Neruda	1	435	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	435	FAUX	0
M.	LEDIRI EL HOUSSINE	36 Boulevard Aragon	1	9728	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9728	FAUX	0
M.	LEDUC SYLVAIN	40 Rue du Pic de Costabonne	1	659	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	659	FAUX	0
M.	LEFEBVRE PHILIPPE	2 B Chemin du bleu Bourdeau	1	88050	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	88050	FAUX	0
SARL	LEFEVERE	Mas de Belric	1	69173	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	69173	FAUX	0
M.	LEGER PHILIPPE	12 Rue du Col d'Ares	1	395	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	395	FAUX	0
GFA	LEGUM' LAND	Mas de la Fabrègue	1	60000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	60000	FAUX	0
MME.	LEHOUSSINE MARYLIN	11 Avenue Mère Teresa	1	257	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	257	FAUX	0
MME.	LEMAN SONIA	19 Rue Joseph Poux	1	3823	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3823	FAUX	0
M.	LEONARD STEPHAN	9 Rue du Pic de Finestrelles	1	580	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	580	FAUX	0
SCI	LEPIDOSTEE	20 Rue de Cerdagne	1	5934	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5934	FAUX	0
M.	LEROY GEORGES	56 Route de Schirmeck	1	11600	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11600	FAUX	0
MME.	LEROY ELEONORE	50 Rue Roger Roquefort	1	2000	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	2000	FAUX	0
SCI	LES 7 P	4 Avenue de la mer	1	21521	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21521	FAUX	0
SCI	LES COPROPRIÉTAIRES	1 Impasse Pablo Neruda	1	1474	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1474	FAUX	0
GFA	LES HERBIERS DE LAS CLOSES	Route d'Elne	1	28099	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	28099	FAUX	0
SCI	LES LILAS	179 Avenue du Maréchal Joffre	1	500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	500	FAUX	0
M.	LESECH LOIC	2 Rue Julien Panchot	1	463	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	463	FAUX	0
M.	LESNIAK NICOLAS	38 Avenue Nelson Mandela	1	341	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	341	FAUX	0
M.	LEYNAERT SYLVAIN	28 Avenue des Jardins	1	11302	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11302	FAUX	0
M.	LLOBET GEORGES	28 Impasse de l'Artois	1	34418	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	34418	FAUX	0
MME.	LLUGANY DOMINIQUE	29 Bis Blvrd Coste Baills	1	7993	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7993	FAUX	0
M.	LLUGANY HENRI	1 Rue du Plagniol	1	10500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10500	FAUX	0
M.	M. LLUGANY PIERRE	Jardin Mosseilous	1	12015	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	12015	FAUX	0
M.	LLUGANY ROBERT	Quartier de l'Homme	1	84933	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	84933	FAUX	0
M.	LOBRY TINO	6 Chemin du bas des Indes	1	5948	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5948	FAUX	0
SA	LOGIRYS	127 Rue Gambetta	1	18200	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18200	FAUX	0
M.	LOISEL YANNICK	4 Rue G de Gaulle Anthoniez	1	160	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	160	FAUX	0
M.	LOPES CHRISTIAN	7 Rue du Pic de Costabonne	1	269	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	269	FAUX	0
MME.	LORENTE SYLVIE	33 Rue du Pic Carlit	1	465	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	465	FAUX	0
MME.	LORIOT FRANCOISE	47 Avenue Jean Meyraud	1	2553	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2553	FAUX	0
M.	LORREARD ROBERT	7 Rue Pic du Néoulous	1	225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	225	FAUX	0
M.	LOSADA FLORENT	20 Avenue Madeleine Fillols	1	241	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	241	FAUX	0
M.	LOUAH ABDESLAM	2 B Rue des Pinsons	1	8056	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8056	FAUX	0
M	LOURENCO PEREIRA ALVARO	18 Impasse Pablo Neruda	1	352	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	352	FAUX	0
MME.	LOUVET CLAUDE	18 Rue Guerin	1	1000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1000	FAUX	0
	LYCEE AGRICOLE	Route d'Alenya	1	206328	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	206328	FAUX	0
M.	MABTOUL EL MILOUD	41 Rue du Pic Carlit	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	MACIAS RAFAEL	17 HLM St Assicle	1	500	08/11/2019		14/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	500	FAUX	0
SCI	MACLEVA	58 Rue Lucie et Raymond Aubrac	1	1000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1000	FAUX	0
M.	MADERN JEAN-PIERRE	100 Avenue Jean Mermoz	1	26206	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	26206	FAUX	0
MME.	MADEUX FRANCOISE	25 Allée de la Faisanderie	1	520	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	520	FAUX	0
M.	MAESTRO EDOUARD	5 Rue Rosette Blanc	1	399	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	399	FAUX	0
M.	MAGNIER NICOLAS	13 Rue Aimé Cesaire	1	690	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	690	FAUX	0
MME.	MAILLARD MARIE LAURENCE	Route d'Alenya	1	11993	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	11993	FAUX	0
M.	MAILLE JACQUES	9 Rue des Roses	1	7360	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7360	FAUX	0
	Maison de retraite Coste Baills	2 Boulvd évadés de France	1	90731	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	90731	FAUX	0
MME.	MALKI DALILA	30 Rue du Pic de Costabonne	1	248	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	248	FAUX	0
M.	MALKI MAAMAR	22 Rue du Pic Carlit	1	220	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	220	FAUX	0
MME.	MALLUS HUGUETTE	2 Rue du Nord	1	7972	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7972	FAUX	0
MME.	MANCARDI MAGDALENA	57 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0

Page 10

M.	MANDINGO LUC	18 Rue d'Empuries	1	11054	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11054	FAUX	0
M.	MARATIER JULIEN	8 Rue de la Tour Madeloc	1	430	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	430	FAUX	0
M.	MARCE LEON	31 Blvd Voltaire	1	19414	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19414	FAUX	0
M.	MARCE PHILIPPE	Chemin du Pla	1	4368	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4368	FAUX	0
M.	MARCO STEPHANE	1 Rue Paul Emile Pissaro	1	468	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	468	FAUX	0
SA	MARCOU HABITAT	4 Boulevard Marcou	1	3100	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3100	FAUX	0
M.	MARGOLLE SEBASTIEN	1 Rue du Pic Carlit	1	582	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	582	FAUX	0
M.	MARI GEORGES	6 Chemin de la mer	1	31460	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	31460	FAUX	0
M.	MAROT CEDRIC	21 Blvd de l'Oratori	1	227	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	227	FAUX	0
M.	MARTEL MICHEL	2 Rue du Milloussa	1	3820	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3820	FAUX	0
MME.	MARTELLOZO ALEXANDRA	18 Rue du Pic de Costabonne	1	303	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	303	FAUX	0
MME.	MARTI SANDRA	37bis Avenue du 27 Mai 1943	1	198	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	198	FAUX	0
MME.	MARTI RUIS HELENE	KM 1 Route d'Alenya	1	45919	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	45919	FAUX	0
M.	MARTIN MARC	26 Rue du Grenache	1	681	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	681	FAUX	0
M.	MARTIN JAMES	Chemin des terres verts	1	9455	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9455	FAUX	0
MME.	MARTIN MARIE-LOUISE	11 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	172	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	172	FAUX	0
M.	MARTINEZ FRANCOIS	4 Rue Porte de Perpignan	1	11488	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11488	FAUX	0
MME.	MARTINEZ MIREILLE	9 Bis Rue de la Gare	1	21769	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21769	FAUX	0
M.	MARTINEZ LILIAN	8 Rue Lucie Aubrac	1	302	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	302	FAUX	0
M.	MARTINEZ JULIEN	29 Avenue Nelson Mandela	1	312	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	312	FAUX	0
MME.	MARTINEZ MARIE LOUISE	5 Rue Perez Verdiell	1	352	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	352	FAUX	0
M.	MARTINEZ FRANCOIS	11 Boulevard de l'Oratory	1	813	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	813	FAUX	0
M.	MARTINEZ DIDIER	Domaine de la Roseraie	1	268	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	268	FAUX	0
M.	M. MARTINS DA LUIZ MICHEL	17 Rue du Pic de Costabonne	1	296	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	296	FAUX	0
MME.	MARTY CATHERINE	13 Rue des Vignes	1	4286	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4286	FAUX	0
M.	MARTY FRANCIS	Mas Marty	1	15050	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15050	FAUX	0
MME.	MARTY JOSETTE	16 Avenue Edouard Herriot	1	1675	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1675	FAUX	0
MME.	MARTY THERESE	16 Avenue de la Mer	1	5190	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5190	FAUX	0
M.	MARTY CHRISTOPHE	26 Rue de Fenidan	1	2470	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2470	FAUX	0
SCI	SCI MARYLUCIE	6 Rue Louis Noguères	1	1338	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1338	FAUX	0
M.	MAS JOSEPH	1 Rue de Jinjoule	1	8711	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8711	FAUX	0
M.	MAS JOAN-LUIS	15 Avenue Maréchal Juin	1	4030	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4030	FAUX	0
SCI	MAS BAZAN	Mas Bazan	1	51896	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	51896	FAUX	0
GFA	MAS DE L OU	Mas de l'Ou	1	351094	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	351094	FAUX	0
M.	MASO MICHEL	35 Avenue du Roussillon	1	8684	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8684	FAUX	0
M.	MASSANELL JOSEPH	14 Route de Perpignan	1	2080	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2080	FAUX	0
MME.	MASSINES ESTELLE	12 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	257	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	257	FAUX	0
MME.	MASSOT KARINE	Chemin du Pas de Loup	1	13336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13336	FAUX	0
M.	MATEU TONY	53 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	MATEUS LOPES LUIS MIGUEL	06 Impasse George Sand	1	258	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	258	FAUX	0
SCI	MATTHIEU	5 Rue Lou Riberal	1	817	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	817	FAUX	0
M.	MAURIN ROLAND	25 Rue Rosa Parks	1	176	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	176	FAUX	0
MME.	MAUROIS TIFFANY	41 Rue Rosa Parks	1	175	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	175	FAUX	0
M.	MAURY MORGAN	9 Avenue Mère Teresa	1	184	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	184	FAUX	0
MME.	MAURY CELINE	6 Rue Perez Verdiell	1	222	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	222	FAUX	0
SCEA	MAX	19 Rue des Jardins	1	23206	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	23206	FAUX	0
M.	MAYORAL RAYMOND	2 B Rue des Poiriers	1	506	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	506	FAUX	0
MME.	MAZET LILIANE	1 Bis Rue des Pyrenées	1	2100	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2100	FAUX	0
M.	MAZURCZACK MANUEL	Route de Taulis	1	116	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	116	FAUX	0
M.	MAZZA FABIEN	13 Rue Rosa Parks	1	211	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	211	FAUX	0
SCI	MCM	2 Rue Nicolas Appert	1	13764	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13764	FAUX	0
MME.	MEDINILLA ANNABEL	14 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	170	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	170	FAUX	0
MME.	MEDINILLA STEPHANIE	36 Avenue François Mitterrand	1	178	08/11/2019		25/11/2019	0	1	0	0	0	FAUX	0	VRAI	178
M.	MEKDOUR EL-HADI	15 Ave Madeleine Filols	1	260	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	260	FAUX	0
M.	MEKDOUR MOHAMED	19 Rue des Pecheurs	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
M.	MELEZAN MATHURIN	3 Square Saint Ferreol	1	2683	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2683	FAUX	0
M.	MELLAL MOHAMMED	3 Rue André Stil	1	266	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	266	FAUX	0
M.	MELLAL FARID	13 Rue Antoine St Exupéry	1	340	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	340	FAUX	0
MME.	MENDER KAHIA	Bât C Appt 37	1	500	08/11/2019			0	0	1	0	0	VRAI	500	FAUX	0
M.	MENDES DA PAULA ALBERTO	11 Rue du Pic de Finestrelles	1	580	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	580	FAUX	0
M.	MENDEZ MICKAEL	5 Rue Rosa parks	1	196	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	196	FAUX	0
M.	MENNEGAUT ERIC	7 Rue du Pic Peric	1	566	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	566	FAUX	0
M.	MENTION NICOLAS	15 Rue Antoine St Exupéry	1	340	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	340	FAUX	0
M.	MERCIER PHILIPPE	Quartier de l'Homme	1	9860	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9860	FAUX	0
SCI	MERIDIENNE	2 Chemin de Charlemagne	1	16059	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16059	FAUX	0
MME.	MESTRE ISABELLE	3 Rue du Pic de Saillfort	1	247	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	247	FAUX	0
MME.	MEUNIER VALERIE	43 Rue Rosa Parks	1	305	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	305	FAUX	0
M.	MIGNARD NICOLAS	14 Rue des pêcheurs	1	385	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	385	FAUX	0
M.	MIGUEL JARO	26 Rue du Pic Carlit	1	352	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	352	FAUX	0
M.	MILLES JESSY LEE	38 Rue Aimé Cesaire	1	376	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	376	FAUX	0

Page 11

MME.	MINANA JEANNINE	29 Rue Degas	1	13008	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13008	FAUX	0
MME.	MINES MARJORIE	39 Rue Rosa Parks	1	163	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	163	FAUX	0
MME.	MIQUEL CLAIRE	Hameau de St Sernin	1	27798	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	27798	FAUX	0
M.	MIROLO MYRIAM	12 Rue des Jardins	1	800	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	800	FAUX	0
M.	MIROUS PIERRE	Mas d'Avall	1	30762	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	30762	FAUX	0
M.	MIROUS CHARLES	Quartier de l'Homme	1	47535	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	47535	FAUX	0
MME.	MITJA MARYSE	7 Rue Michel Campistol	1	6102	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6102	FAUX	0
M.	MITJA JACQUES	7 Rue Michel Campistol	1	30042	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	30042	FAUX	0
M.	MOLI ESCARPENTER DENIS	Chemin du Pas d'Avall	1	15000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15000	FAUX	0
M.	MONIE LAURENT	3 Impasse George Sand	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
M.	MONROSE	25 Boulevard de l'Oratori	1	231	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	231	FAUX	0
M.	MONTERRAT GERARD	4 Avenue du Tech	1	4005	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4005	FAUX	0
MME.	MONTHEIL CHRISTELLE	4 Carrer de la Diada	1	320	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	320	FAUX	0
M.	MONTOYA ARMAND	13 Carrer del Pardal	1	2225	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2225	FAUX	0
MME.	MORADELI OLGA	5 Avenue Nelson Mandela	1	435	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	435	FAUX	0
M.	MORAIS NUNES MANUEL	6 Rue du Pic Neulos	1	106	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	106	FAUX	0
MME.	MORALES MARIE JOSEE	14 Rue Lamartine	1	673	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	673	FAUX	0
M.	MORALES GERALD	6 Rue Pic Carlit	1	255	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	255	FAUX	0
M.	MOREAU CHRISTIAN	4B Ave Gino Massarotto	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	MOREL NICOLAS	16 Rue Col d'Ares	1	50	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	50	FAUX	0
M.	MORICARD CEDRIC	12 Rue Julien Panchot	1	502	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	502	FAUX	0
M.	MOTTET JEAN	33 Rue des Poètes	1	455	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	455	FAUX	0
M.	MOUCHE PAUL	1 Place de l'Eglise	1	9145	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9145	FAUX	0
M.	MOULAI DJILALI	4 Rue André Stil	1	259	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	259	FAUX	0
M.	MOULAI BRAHIM	42 Av du 10ème Dragons	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
MME.	MOULAS MARIE-THERESE	3 Rue Peyrolières- 2ème étage	1	33590	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33590	FAUX	0
M.	MOULY NICOLAS	10 Rue du Pic de Costabonne	1	279	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	279	FAUX	0
M.	MOUNOURY FREDERIC	34 Av François Mitterrand	1	178	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	178	FAUX	0
MME.	MOURGUES	5 Rue Antoine St Exupéry	1	314	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	314	FAUX	0
M.	MOUTTEAU SYLVAIN	10 Boulevard de l'Oratori	1	827	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	827	FAUX	0
M.	MULA GERARD	Chemin des terres verts	1	11922	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11922	FAUX	0
M.	NARCISO ANTONIO	17 Rue Rosa Parks	1	266	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	266	FAUX	0
SCI	NATURALIS	435 Av de l'industrie	1	29484	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29484	FAUX	0
M.	NGUYEN PASCAL	8 Rue du Pic de la Grava	1	556	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	556	FAUX	0
M.	NICAISSE REYNALD	47 Avenue Mère Teresa	1	174	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	174	FAUX	0
MME.	NICOLAU JACQUELINE	13 Route de Perpignan	1	10000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10000	FAUX	0
M.	NICOLAU MARCEL	Mas Pourset	1	11921	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11921	FAUX	0
M.	NOEL ALEXANDRE	Mas del Mongri	1	255	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	255	FAUX	0
MME.	MME. NOETINGER THERESE	Route d'Elne	1	259243	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	259243	FAUX	0
M.	NOGUER JEROME	16 Rue Jean de la Fontaine	1	13902	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13902	FAUX	0
MME.	MME. NOGUER CELINE	28 Rue Arthur Rimbaud	1	2048	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2048	FAUX	0
M.	M. NOU FLORIAN	04 Impasse Simone de Beauvoir	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
SCI	ODYSSEE	2 Rue Robert de Cotte	1	17734	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17734	FAUX	0
	OFFICE HLM 66	7 Rue Valette	1	13041	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13041	FAUX	0
MME.	OGUNDEJI BRIGITTE	33 Rue Jules Michelet	1	46137	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	46137	FAUX	0
M.	OLIBO CEDRIC	8 Rue André Malraux	1	39585	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	39585	FAUX	0
M.	OLIBO CYPRIEN	4 B Av Alicide de Gasperi	1	115465	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	115465	FAUX	0
GFA	OLIBO ET FILS	8 Rue André Malraux	1	16624	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16624	FAUX	0
M.	OLIVE STEPHANE	10 Rue Rosette Blanc	1	454	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	454	FAUX	0
M.	OLIVE JEAN-MARIE	Mas Ollu	1	8275	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8275	FAUX	0
M.	OLIVE PIERRE	2 Rue de Palol	1	17705	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17705	FAUX	0
M.	OLIVE ROBERT	2 Rue André Parent	1	454	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	454	FAUX	0
M.	OLIVER GERMAIN	8 Rue Pasteur	1	6789	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6789	FAUX	0
M.	OLIVIER FREDERIC	7 Rue Elisa Jacomet	1	32684	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	32684	FAUX	0
M.	OLLET MICHEL	1 Rue Emmanuel Here	1	8872	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8872	FAUX	0
SCI	ORATORI	Mas des Ribes	1	92	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	92	FAUX	0
SCI	ORCO	3 Rue des Compagnons	1	1377	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1377	FAUX	0
M.	ORDINES GILLES	4 Rue Alice et Paul Boy	1	435	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	435	FAUX	0
M.	ORTHON FRANÇOIS	14 Av Madeleine Filols	1	169	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	169	FAUX	0
M.	OTMANE MAGID	02 Impasse George Sand	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
M.	OTMANE NASSER	4 Rue André Parent	1	490	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	490	FAUX	0
M.	OTMANE SAID	7 Rue de la Treille	1	330	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	330	FAUX	0
MME.	OTTELE LUCIANA	14 Mas de la Fabregue	1	6619	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6619	FAUX	0
M.	PADERN CHRISTOPHE	15 Avenue Nelson Mandela	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
MME.	PAGES RAYMONDE	27 Rue Victor Hugo	1	10245	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	10245	FAUX	0
M.	PAIN GERARD	13 Rue Claude Farrere	1	1940	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1940	FAUX	0
M.	PALAU PIERRE	17 Rue du Pic de Finestrelles	1	586	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	586	FAUX	0
SCI	PALOL	Route de Latour Bas Elne	1	19988	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19988	FAUX	0
MME.	PALOU MARIE MADELEINE	KM 7 Route d'Elne	1	13795	08/11/2019		28/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	13795	FAUX	0
M.	PALY CLAUDE	29 Rue Antoine de St Exupéry	1	389	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	389	FAUX	0

Page 12

GFA	PAPELL	Mas Papell	1	60675	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	60675	FAUX	0
M.	PARES JOSE	47 Avenue du 27 Mai 1943	1	198	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	198	FAUX	0
MME.	PARIS JOSEPHINE	9 Rue de l'Eglise	1	5032	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5032	FAUX	0
M.	PARRA JOSE	2 Rue André Stil	1	450	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	450	FAUX	0
MME.	PASTOR PASCALE	10 B Rue Jean Mermoz	1	19621	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19621	FAUX	0
M.	PASTOR PIERRE	13 Rue du Pic de la Grava	1	503	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	503	FAUX	0
MME.	PATISSIER HELENE	28 Rue des Poiriers	1	1003	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1003	FAUX	0
MME.	PATZELT DENISE	6 Rue Antoine de St Exupéry	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
M.	PAUGOIS JOEL	40 Avenue Nelson Mandela	1	331	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	331	FAUX	0
M.	PAUTET THIBAULT	9 Avenue Nelson Mandela	1	413	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	413	FAUX	0
M.	PAVAGEAU ERIC	16 Impasse Pablo Neruda	1	366	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	366	FAUX	0
M.	PAVAGEAU PHILIPPE	La Chapelle	1	6088	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6088	FAUX	0
SCI	PAVINGO	Route de Bages	1	16098	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16098	FAUX	0
M.	PAWLAK ROMUALD	42 Av François Mitterrand	1	206	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	206	FAUX	0
MME.	PAYET LAURA	17 Av Madeleine Fillols	1	250	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	250	FAUX	0
M.	PAYRE NICOLAS	Mas les Ripouilles	1	87200	08/11/2019		18/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	87200	FAUX	0
MME.	PAYRET MARIE FRANCOIS	2 Rue Saint Jacques	1	44910	08/11/2019		14/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	44910	FAUX	0
M.	PELTA MICHAEL	17 Boulevard de l'Oratori	1	29	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	29	FAUX	0
MME.	PEREIRA DALIA	3 Boulevard des 15 Olius	1	555	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	555	FAUX	0
M.	PEREIRA DA COSTA ERIC	1 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	270	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	270	FAUX	0
M.	PEREZ STEPHANE	9 Rue Aimé Cesaire	1	363	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	363	FAUX	0
M.	PEREZ FERNAND	9 Rue Rosette Blanc	1	408	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	408	FAUX	0
MME.	PEREZ MARIA	2 Bis Place Daniel Fradin	1	502	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	502	FAUX	0
M.	PEREZ ERIC	3 Rue Perez Verdiell	1	389	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	389	FAUX	0
M.	PERNOT JEREMY	9 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	269	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	269	FAUX	0
M.	PERTUS ALEXANDRE	07 Impasse Pablo Neruda	1	425	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	425	FAUX	0
M.	PETITGENET CHRISTOPHE	13 Avenue Nelson Mandela	1	345	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	345	FAUX	0
M.	PEYRONNET JACQUES	24 Rue de Rupetit	1	109125	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	109125	FAUX	0
SAS	PHOTON TECHNOLOGIES 2	1 Route de Cornella	1	7000	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7000	FAUX	0
MME.	PI JENNIFER	17 Rue Antoine St Exupéry	1	261	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	261	FAUX	0
MME.	PIC COLETTE	Chemin dels Horts	1	4946	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4946	FAUX	0
M.	PIC NICOLAS	11 Bis Avenue du Tech	1	8456	08/11/2019		28/11/2019	0	1	0	0	0	FAUX	0	VRAI	8456
MME.	PIDEIL ELISE	7 Rue Charles de Tocqueville	1	18690	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	18690	FAUX	0
MME.	PIERROT CHARLINE	37 Rue Rosa Parks	1	168	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	168	FAUX	0
M.	PINAUD VINCENT	7 Rue du Pic de la Grava	1	418	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	418	FAUX	0
M.	PINO ANTOINE	23 Rue Antoine St Exupéry	1	383	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	383	FAUX	0
M.	PINTO JEAN PIERRE	12 Rue Antoine Casenobe	1	513	08/11/2019		15/11/2019	0	1	0	0	0	FAUX	0	VRAI	513
M.	PIONTEK ROANNE	02 Rue Aimé Cesaire	1	520	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	520	FAUX	0
M.	PIQUEMAL PASTRE REGINE	Mas de la Boubine	1	1827	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1827	FAUX	0
M.	PITON JEAN CHRISTOPHE	23 Avenue Mère Teresa	1	308	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	308	FAUX	0
M.	PLA JEAN	Mas Tastu	1	15083	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15083	FAUX	0
M.	PLANES LUDOVIC	Mas Planes	1	1100	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	1100	FAUX	0
M.	PLANES EDOUARD	Mas Planes	1	5828	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5828	FAUX	0
MME.	PLANES COLETTE	Mas d'Avall	1	33252	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33252	FAUX	0
MME.	PLANES NICOLE	1 Rue Pierre Semard	1	28472	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	28472	FAUX	0
M.	PLE GERARD	13 Rue Michel Campistol	1	41	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41	FAUX	0
M.	PLE CLAUDE	4 Rue Antoine Casenobe	1	193	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	193	FAUX	0
M.	PLE AIME	Route de Bages	1	14391	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14391	FAUX	0
M.	POINSARD JACQUES	18 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	260	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	260	FAUX	0
M.	POLART JEAN PIERRE	27 Rue Antoine St Exupéry	1	335	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	335	FAUX	0
M.	POMAREDE MARC	9003 Mas St Jean	1	35433	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	35433	FAUX	0
M	POMAREDE PIERRE	15 Rue Rabelais	1	21725	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	21725	FAUX	0
MME.	POMARES GAELLE	Mas de las Feiches	1	14464	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14464	FAUX	0
M.	PONS CHRISTOPHE	15 Rue Rosa Parks	1	329	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	329	FAUX	0
M.	PONTIER JEAN PIERRE	5 Rue Thomas Edison	1	13533	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	13533	FAUX	0
M.	PORTELA FRANCISCO	8 Rue Charles Grando	1	15729	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15729	FAUX	0
M.	POSTERARO MATHIEU	12 Rue Olympe de Gouges	1	260	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	260	FAUX	0
M.	POTDEVIN RALPH	44 Avenue Nelson Mandela	1	336	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	336	FAUX	0
M.	POTENCIO ORLANDO	8 Rue du Pic Peric	1	242	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	242	FAUX	0
MME.	POU NATHALIE	20 Rue des Ormes	1	6524	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6524	FAUX	0
MME.	POUGAULT MONIQUE	Mas de la Deveze	1	2307	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2307	FAUX	0
M.	POUGAULT BRUNO	18 Rue Emile Combes	1	27628	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	27628	FAUX	0
M.	POYEN LIONEL	4 Carrer del Pardal	1	1816	08/11/2019		19/11/2019	0	1	0	0	0	FAUX	0	VRAI	1816
MME.	PRADELL Marie Françoise	31 Avenue du Maréchal Joffre	1	19692	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	19692	FAUX	0
MME.	PRAMMRON MONIQUE	7 Rue Frédéric Valette	1	2142	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2142	FAUX	0
M.	PREVEL CEDRIC	42 Rue du Pic de Costabonne	1	339	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	339	FAUX	0
EARL	PRIMVERT	7 Rue des Romarins	1	53707	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	53707	FAUX	0
M.	PROCTOR MARSDEN JAMES	16 Crondal Place	1	800	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	800	FAUX	0
M.	PROIA VINCENT	9 Rue du Pic de la Grava	1	444	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	444	FAUX	0
M.	PROIA JULIEN	4 Rue des Gorges de la Caranca	1	308	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	308	FAUX	0

M.	PRUDHOMME JASON	54 Rue Germaine et Roger Lefevre	1	4665	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4665	FAUX	0
M.	PUIG CHARLES	Quartier de l'Homme	1	30888	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	30888	FAUX	0
M.	PUIG GEORGES	3 Avenue de la Salanque	1	69402	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	69402	FAUX	0
M.	PUIG OLIVIER	8 Rue du Pic de Salfort	1	338	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	338	FAUX	0
MME.	PUJADAS BERNADETTE	4 Impasse Victor Hugo	1	15522	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	15522	FAUX	0
MME.	PUJADAS ROCA MAGUIE	11 Rue Charles Despian	1	16811	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16811	FAUX	0
MME.	PUJOL CLAUDETTE	26 Rue de la Tramontane	1	11392	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11392	FAUX	0
M.	PUJOL JOSE	62 Av du Château Roussillon	1	33226	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	33226	FAUX	0
M.	QUESADA JEAN	Mas Calmette	1	7062	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	7062	FAUX	0
M.	RABAT JEROME	8 Avenue de Perpignan	1	3500	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3500	FAUX	0
M.	RABAT OLIVIER	5 Avenue des Albères	1	14701	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	14701	FAUX	0
MME.	RABAT MICHELE	8 Avenue de Perpignan	1	6137	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6137	FAUX	0
MME.	RAMBOARISON GEORGIA	Route du col de Jau	1	17117	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	17117	FAUX	0
M.	RAMIREZ YOANN	38 Rue du Pic de Costabonne	1	175	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	175	FAUX	0
M.	RAPENNE ROBERT	16 Rue Jules Ferry	1	9965	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9965	FAUX	0
M.	RAYNAUD JACQUES	26 Allée des Platanes	1	9155	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	9155	FAUX	0
M.	RAYNAUD MARC	26 Allée des Platanes	1	70898	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	70898	FAUX	0
MME.	RAYNAUD VERONIQUE	35 Rue Rosa Parks	1	170	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	170	FAUX	0
MME.	RAYNAUD CHRISTELLE	18 Rue Aimé Cesaire	1	226	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	226	FAUX	0
M.	REANT EDDY	07 Avenue Nelson Mandela	1	488	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	488	FAUX	0
M.	REBOUL CEDRIC	33 Rue Rosa Parks	1	167	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	167	FAUX	0
M.	REBLIENT MICHEL	Chemin du Salita	1	5716	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5716	FAUX	0
SCI	REBVI	7 Av. Général de Gaulle	1	41224	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41224	FAUX	0
M.	RECAZENS SEBASTIEN	7 Rue du Pic de l'Orry	1	374	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	374	FAUX	0
MME.	REGNIER ELODIE	Ranch Cow Sense	1	37765	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	37765	FAUX	0
MME.	REITZER MARIE HELENE	10 Impasse Berthe Morisot	1	208	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	208	FAUX	0
M.	REMY DAVID	Lycée Agricole	1	435	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	435	FAUX	0
MME.	RENAUD - COUTE Audrey	8 Place de la Fontaine	1	3764	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	3764	FAUX	0
M.	RENAULT PHILIPPE	HLM Petit Vivier	1	4256	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	4256	FAUX	0
M.	REY MARTIN	4 Avenue des Albères	1	5339	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	5339	FAUX	0
M.	RIBEIRO JOAQUIM	5 Rue Alice et Paul Boy	1	510	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	510	FAUX	0
M.	RIBEIRO JORGE	11 Rue Antoine de St Exupéry	1	260	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	260	FAUX	0
MME.	RIBERA PIERRETTE	19 Avenue de Perpignan	1	11848	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11848	FAUX	0
MME.	RIBERA SONIA	3 Impasse de Costabonne	1	204	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	204	FAUX	0
M.	RIBES RENE	Quartier de l'Homme	1	11646	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	11646	FAUX	0
M.	RIBES LAURENT	10 Rue du Pic Peric	1	237	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	237	FAUX	0
M.	RIBU YVON	39 Av du 27 Mai 1943	1	199	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	199	FAUX	0
M.	RICART OMER	2 Rue du Centre	1	2591	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2591	FAUX	0
MME.	RIEU ISABELLE	70 Rue du Golf	1	8959	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8959	FAUX	0
MME.	RING VERONIQUE	55 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	RISSER ALAIN	Domaine St Jean	1	160	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	160	FAUX	0
M.	ROBBA GREGORY	41 Rue Daniel Nord	1	41976	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41976	FAUX	0
M.	ROBERT SERGE	39 Rue du Pic Carlit	1	315	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	315	FAUX	0
M.	ROBERT CHRISTIAN	4 Rue Julien Panchot	1	302	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	302	FAUX	0
M.	RODA JEAN	Mas Le Pressoir	1	2606	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	2606	FAUX	0
M.	RODRIGUES FRANCISCO	Mas Saint Alphonse	1	49641	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	49641	FAUX	0
M.	RODRIGUEZ FRANCISCO	1 Boulevard du 8 Mai 1945	1	6798	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6798	FAUX	0
MME.	RODRIGUEZ STEPHANIE	3 Avenue Ambroise Paré	1	6496	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	6496	FAUX	0
M.	RODRIGUEZ MIRAS ALAIN	22 Rue Emile Zola	1	17617	08/11/2019		18/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	17617	FAUX	0
M.	ROGE PIERRE	Mas Roge	1	23390	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	23390	FAUX	0
M.	ROGER GILLES	6 Quartier de l'homme	1	84439	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	84439	FAUX	0
M.	ROIG GERMAIN	1 Rue du Nord	1	16230	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	16230	FAUX	0
M.	ROIG JEAN-PIERRE	7 Avenue de la mer	1	132434	08/11/2019		20/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	132434	FAUX	0
M.	ROIG LUC	81 Avenue de Cousse	1	282	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	282	FAUX	0
M.	ROJAS PAGES ROBERT	6 Place du marché aux bestiaux	1	1899	08/11/2019		28/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	1899	FAUX	0
MME.	ROMAN YOLANDE	9 Rue du Pic de l'Orry	1	480	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	480	FAUX	0
M.	ROQUE VIEIRA FREDERIC	3 Rue Gabriel Colette	1	568	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	568	FAUX	0
M.	ROQUES GUILLAUME	Les Mousseillous	1	273137	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	273137	FAUX	0
M.	ROQUES ROGERY GERARD	Le Mas Blanc	1	129260	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	129260	FAUX	0
M.	ROSADA FREDERIC	28 Rue du Pic Carlit	1	319	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	319	FAUX	0
M.	ROSSIGNOL JEROME	2 Rue des Gorges de la Caranca	1	496	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	496	FAUX	0
MME.	ROUS PAULINE	22 Rue G de Gaulle Anthonioz	1	170	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	170	FAUX	0
M.	ROUS JEREMY	4 Rue Lucie Aubrac	1	191	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	191	FAUX	0
SARL	ROUSSILLON LOTISSEMENT	13 Av Général de Gaulle	1	93469	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	93469	FAUX	0
M.	ROUX PHILIPPE	20 Rue Joseph Cazeilles	1	41589	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	41589	FAUX	0
MME.	ROY PAULE	7 Rue Eugène Sue	1	65760	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	65760	FAUX	0
M.	RUBEGUE GABRIEL	06 Impasse Pablo Neruda	1	752	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	752	FAUX	0
MME.	RUBIO JACQUELINE	9 Rue Perez Verdiell	1	353	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	353	FAUX	0
M.	RUIZ RUDY	12 Rue du Pic de Costabonne	1	221	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	221	FAUX	0
M.	RUIZ ANTOINE	55 Chemin des Charmettes	1	8515	08/11/2019			0	0	0	0	1	VRAI	8515	FAUX	0

M.	RUSTALET ROMAIN	11 Rue du Pic de Costabonne	1	389	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	389	FALIX	0
M.	RYE IAN EDWARD	Mas Saint Ange	1	7620	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	7620	FALIX	0
M.	SABAS MANOLITO	36 Chemin de Cheilles	1	6890	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	6890	FALIX	0
M.	SADEG KARIM	6 Impasse des Mimosas	1	35899	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	35899	FALIX	0
	SAFER OCCITANIE	10 Chemin de Lacade	1	1000	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1000	FALIX	0
M.	SAGUE BRUNO	La Prade de Mousseillous	1	2850	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	2850	FALIX	0
M.	SAID FOUHAD	17 Rue G de Gaulle Anthoniosz	1	255	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	255	FALIX	0
M.	SAINCORE OLIVIER	19 Rue Rosa Parks	1	189	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	189	FALIX	0
SA	SAINT CYPRIEN GOLF ET RESORT	Hotel le Mas D'Huston	1	700000	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	700000	FALIX	0
SCI	SAINT GERVAIS	23 Rue de Moeuvres	1	11421	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	11421	FALIX	0
GFA	SAINT MARTIN DE BOACA	Domaine le Mas Blanc	1	35760	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	35760	FALIX	0
M.	SAINT MARTINO JEROME	3 Rue André Parent	1	534	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	534	FALIX	0
M.	SALAS RICHARD	41 Rue Charles Bordes	1	500	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	500	FALIX	0
M.	SALGUERO TONY	34 Avenue du 27 mai 1943	1	13019	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	13019	FALIX	0
M.	SALVAT JEAN-CLAUDE	11 Rue Rouget de l'Isle	1	12470	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	12470	FALIX	0
SCI	SAMI IMMO	27 Avenue de la Résistance	1	189	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	189	FALIX	0
MME.	SAMPEDRO EMMANUELLE	40 Ave François Mitterrand	1	198	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	198	FALIX	0
M.	SANAC JOSEPH	13 Rue Joseph Sauvy	1	56953	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	56953	FALIX	0
M.	SANCHEZ ELISEO	Rue du Mas de la Fabrègue	1	2326	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	2326	FALIX	0
M.	SANCHEZ JOSEPH	12 Rue Erik Satie	1	75182	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	75182	FALIX	0
M.	SANCHEZ SEBASTIEN	13 Rue du Pic Carlit	1	235	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	235	FALIX	0
M.	SANCHEZ FERNANDO	14 Rue Edouard Michelet	1	500	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	500	FALIX	0
MME.	SANCHEZ ANNE MARIE	20 Rue Aimé Cesaire	1	336	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	336	FALIX	0
M.	SANCHO MICHEL	Rue Lamartine	1	500	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	500	FALIX	0
MME.	SANTIAGO JOSE-MARIA	9 Rue Julien Panchot	1	4928	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	4928	FALIX	0
M.	SANTIAGO JUAN	26 Avenue du 27 Mai 1943	1	189	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	189	FALIX	0
M.	SANTORO ROBERT	16 Rue Bernadette	1	9927	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	9927	FALIX	0
MME.	SANTRAINE STEPHANIE	28 Rue du Pic de Costabonne	1	366	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	366	FALIX	0
M.	SANVICENS FRANCOIS	27 Rue Rosa Parks	1	187	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	187	FALIX	0
M.	SARDA ALAIN	7 Rue Antoine St Exupéry	1	335	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	335	FALIX	0
M.	SARDA JEAN	1 Rue du Puits de las Aires	1	77728	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	77728	FALIX	0
MME.	SARDA ROSE MARIE	6 Rue du 19 Mars 1962	1	25593	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	25593	FALIX	0
MME.	SARRAT HELENE	Mas Crouzières	1	3005	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	3005	FALIX	0
M.	SAUNIERES CLAUDE	4 Rue Monge	1	19674	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	19674	FALIX	0
M.	SAUT ROBERT	14 Rue Pierre Cartelet	1	1740	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1740	FALIX	0
M.	SCHLINGER PIERRE	Chemin de la Set	1	21961	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	21961	FALIX	0
M.	SCHWAB CHRISTIAN	43 Avenue du 27 Mai 1943	1	198	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	198	FALIX	0
M.	SCHWINDT INGMAR	Pont Arenes	1	9630	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	9630	FALIX	0
M.	SEFSOUF MALIK	75 Avenue du 27 Mai 1943	1	181	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	181	FALIX	0
M.	SEGUIN VINCENT	29 Rue du Pic Carlit	1	217	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	217	FALIX	0
MME.	SEMIS LILIANE	28 Ave du 27 Mai 1943	1	189	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	189	FALIX	0
M.	SEMPER PASCAL	7 Rue Rosette Blanc	1	370	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	370	FALIX	0
M.	SENYARICH GILBERT	9 Rue du Pont	1	33316	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	33316	FALIX	0
M.	SENYARICH LOUIS	9 Rue du Pont	1	21516	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	21516	FALIX	0
M.	SERRA RAMON	10 Rue G de Gaulle Anthoniosz	1	260	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	260	FALIX	0
M.	SERRAT JEAN-JACQUES	15 Rue Lamartine	1	25410	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	25410	FALIX	0
MME.	SERRAT BEATRICE	12 Impasse Edouard Estaunie	1	14123	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	14123	FALIX	0
M.	SERRE JEAN-MARIE	22 Chemin du Mas Carcassonne	1	6639	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	6639	FALIX	0
GFA	SERRES ILLIBERIENNES	2 Rue Jean Jacques Rousseau	1	38798	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	38798	FALIX	0
M.	SERRET-TRONCHO FRANCIS	1 Rue Marcel Serdan	1	28330	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	28330	FALIX	0
M.	SEVILLA XAVIER LAURENT	1 Rue Francine Sabaté	1	604	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	604	FALIX	0
M.	SEVILLA RENE	7 Rue du Carignan	1	6512	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	6512	FALIX	0
M.	SIMIAN PHILIPPE	7 Impasse des Bleuets	1	9854	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	9854	FALIX	0
M.	SINTES PIERRE	Route de Saint Martin	1	7167	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	7167	FALIX	0
MME.	SOL MAURICETTE	27 Avenue Paul Reig	1	12656	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	12656	FALIX	0
MME.	SOLER MARIE	13 Blvd Emile Zola	1	1015	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1015	FALIX	0
M.	SOLLERET OMAR	8 Rue Jean Fouquet	1	3694	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	3694	FALIX	0
M.	SOUCAS CHRISTOPHE	7 Carrer del Pardal	1	2171	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	2171	FALIX	0
M.	SOUQUET DIMITRI	27 Ave Nelson Mandela	1	330	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	330	FALIX	0
MME.	STUTZMAN GERALDINE	Traverse de Saleilles	1	15875	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	15875	FALIX	0
SCI	SUDRIA FINANCE	Avenue de la mer	1	14820	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	14820	FALIX	0
M.	SULPICE ROBERT	29 Rue Paulin Testory	1	500	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	500	FALIX	0
MME.	SUNER FERNANDE	9 Rue Pasteur	1	11910	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	11910	FALIX	0
	SYNDICAT MIXTE ASSAINISSEMENT	3 Rue des Fenouillèdes	1	258066	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	258066	FALIX	0
M.	TAMMARO GERARD	26 Rue du Général Leclerc	1	4367	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	4367	FALIX	0
MME.	TARROQUE AURELIE	12 Rue du Pic de Finestrelles	1	381	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	381	FALIX	0
M.	TAULERE GABRIEL	12 Av. Maréchal Joffre	1	7611	08/11/2019	20/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	7611	FALIX	0
M.	TECHER EDDY	13 Rue de la Croix du Sud	1	5071	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	5071	FALIX	0
M.	TEIXEIRA HENRIQUES	6 Rue G de Gaulle Anthoniosz	1	200	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	200	FALIX	0
SCI	TELLIEZ	10Ter Rue des Prairies	1	1175	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1175	FALIX	0

Page 15

GFA	TERRAL	7 Route d'Alenya	1	5000	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	5000	FALIX	0
GFA	TERRES LA MAR	13 Rue Celestin Freinet	1	90390	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	90390	FALIX	0
SARL	TERRES MED	440 Rue James Watt	1	853	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	853	FALIX	0
M.	TEULON PIERRE	Mas Blanc	1	6432	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	6432	FALIX	0
M.	THIEBAULT LUDOVIC	3 Rue du Col d'Ares	1	271	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	271	FALIX	0
M.	THIENARD VINCENT	10 Rue des Treilles	1	8211	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	8211	FALIX	0
M.	THURIN FRANCK	1 Rue G de Gaulle Anthoniosz	1	170	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	170	FALIX	0
SCI	TIKA 1	6 Allée des Pins	1	238	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	238	FALIX	0
MME.	TIKADOR VIRGINIE	10 Av. Château Roussillon	1	3764	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	3764	FALIX	0
MME.	TOINON VILMOND MIREILLE	5 Rue Francine Sabate	1	427	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	427	FALIX	0
MME.	TOIX AURELIE	27 Rue du Pic Carlit	1	224	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	224	FALIX	0
MME.	TOIX FRANCOISE	Domaine de la Valceque	1	4116	08/11/2019	22/11/2019	1	0	0	0	0	VRAI	4116	FALIX	0
M.	TOIX JEAN	6 Rue Edith Piaf	1	3698	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	3698	FALIX	0
M.	TOIX MICHEL	Chemin de Charlemagne	1	11000	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	11000	FALIX	0
M.	TOIX RENE	Chemin de Charlemagne	1	24117	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	24117	FALIX	0
M.	TOLEDANO STEPHANE	10 Rue Julien Panchot	1	503	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	503	FALIX	0
M.	TOLEDANO ANTOINE	1 Rue Jules Ferry	1	468	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	468	FALIX	0
MME.	TOMAZINI NICOLE	23 Rue Rosa Parks	1	278	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	278	FALIX	0
M.	TORRES ANTONIO	8 Rue du Souvenir	1	7830	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	7830	FALIX	0
M.	TORRES JEAN-LOUIS	4 Impasse del Bosch	1	6312	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	6312	FALIX	0
M.	TORRETA CLAUDE	816 Chemin des Déportés	1	7553	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	7553	FALIX	0
M.	TOUATI ABDELKADER	04 Impasse George Sand	1	308	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	308	FALIX	0
M.	TOUATI YOUSEF	7 Impasse des Soupirs	1	59538	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	59538	FALIX	0
M.	TOURREILLES GUY	Les Quatras Aymindes	1	28842	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	28842	FALIX	0
M.	TRASTOUR CLAUDE	Chemin des Perches	1	107631	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	107631	FALIX	0
M.	TRESSON SEBASTIEN	17 Rue Aimé Cesaire	1	326	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	326	FALIX	0
MME.	TRICHET PATRICIA	26 Rue G de Gaulle Anthoniosz	1	170	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	170	FALIX	0
M.	TRILLES MATHIAS	6 Rue du Col d'Ares	1	225	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	225	FALIX	0
MME.	TRINQUIER COLETTE	27 Rue des Geraniums	1	1295	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1295	FALIX	0
M.	TUIBERT PATRICK	Domaine de Cordelle	1	173810	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	173810	FALIX	0
MME.	TUYETTEN ALBERTE	26 B Route de Corneilla	1	10786	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	10786	FALIX	0
M.	UTZERI JEROME	4 Rue du Pic de la Grava	1	335	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	335	FALIX	0
SCI	VAL DEPICA	14 Allée des Valmaries	1	66264	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	66264	FALIX	0
GFA	VALAIN	7 Route d'Alenya	1	222097	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	222097	FALIX	0
M.	VALLIM WILLIAM	4 Rue Perez Vardiell	1	221	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	221	FALIX	0
M.	VALLS ALAIN	Mas des Albères	1	32277	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	32277	FALIX	0
M.	VALLS CHRISTIAN	Le Moulinas	1	25764	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	25764	FALIX	0
M.	VALLS MARCEL	1 Rue Voltaire	1	47054	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	47054	FALIX	0
M.	VALLS RENE	3 Rue Voltaire	1	28848	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	28848	FALIX	0
MME.	VAN OVERMEIRENN KATY	4 Rue de la Tour Madeloc	1	278	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	278	FALIX	0
M.	VANDEPUTTE CYRIL	12 Impasse Pablo Neruda	1	284	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	284	FALIX	0
M.	VANHECKE OLIVIER	24 Rue du Pic Carlit	1	211	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	211	FALIX	0
M.	VARIN DAMIEN	2 Rue du Pic Salfort	1	340	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	340	FALIX	0
M.	VERA TERENCI	10 Rue des Albizzias	1	696	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	696	FALIX	0
M.	VERBIEST MARCUS	Mas Albères	1	62337	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	62337	FALIX	0
SCEA	VERGERS DU SOLEIL	Mas Saint Jean	1	657304	08/11/2019		0	0	1	0	0	VRAI	657304	FALIX	0
GFA	VERGERS RIPOLLA	Mas les Ripouilles	1	97308	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	97308	FALIX	0
M.	VERGES MARC	Avenue du Tech	1	23803	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	23803	FALIX	0
MME.	VIANA ROSA	2 Impasse des Peupliers	1	11013	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	11013	FALIX	0
M.	VICO JERÔME	08 Avenue Nelson Mandela	1	520	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	520	FALIX	0
M.	VIDAL JACQUES	Mas Deveze	1	108586	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	108586	FALIX	0
M.	VIDAL YVES	7 Rue Maréchal Foch	1	789	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	789	FALIX	0
M.	VIDAL JEAN PIERRE	6 Rue du Pic de l'Orry	1	1052	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1052	FALIX	0
M.	VIDAL OLIVIER	4 Rue du Pic de l'Orry	1	435	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	435	FALIX	0
M.	VIGO JEAN MICHEL	11 Rue des Sauges	1	15367	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	15367	FALIX	0
M.	VILA BRUNO	Mas de la Fabrègue	1	120326	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	120326	FALIX	0
M.	VILA DIDIER	17 Av du Roussillon	1	16388	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	16388	FALIX	0
M.	VILA FRANCK	Route Nationale	1	16040	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	16040	FALIX	0
M.	VILA GABRIEL	Las Planes	1	23493	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	23493	FALIX	0
M.	VILA NARCISSE	4 Rue Ramon Lull	1	8835	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	8835	FALIX	0
M.	VILACECA ADRIEN	Mas Vilaceca	1	9810	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	9810	FALIX	0
M.	VILALTE PASCAL	15 Rue Aimé Cesaire	1	330	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	330	FALIX	0
M.	VILAR PIERRE	8 Allée des Lauriers Roses	1	23203	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	23203	FALIX	0
GFA	VILIE	Lieu-dit Villerase	1	1008	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1008	FALIX	0
SARL	VILLA BIANCA	22 Avenue Jean Monnet	1	2445	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	2445	FALIX	0
MME.	VILLELONGUE MARTINE	Chemin de Villeneuve	1	20524	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	20524	FALIX	0
M.	VILLELONGUE PIERRE	14 Rue de Théza	1	2004	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	2004	FALIX	0
GFA	VILLERASE	VILLERASE	1	12890	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	12890	FALIX	0
M.	VINCENS GUILLAUME	18 Rue Col d'Ares	1	80	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	80	FALIX	0
M.	WIECKOWSKI RAPHAEL	17 Avenue Mère Téresa	1	260	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	260	FALIX	0

Page 16

M.	YACOUBI ABDELLAH	2 Rue Alice et Paul Boy	1	436	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	436	FAUX	0
M.	ZAITOR MOSTAFA	25 Rue du Pic Carlit	1	231	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	231	FAUX	0
M.	ZAITOR AHMED	10 Rue Antoine St Exupéry	1	30110	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	30110	FAUX	0
M.	ZAITOR MOHAMED	2 Rue Perez Verdiell	1	245	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	245	FAUX	0
MME.	ZALLAT DJAMILA	11 Rue du Pic de l'Orry	1	380	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	380	FAUX	0
M.	ZAMMAR SAMIR	14 Rue du Pic Carlit	1	216	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	216	FAUX	0
M.	ZAPRILLA CHRISTOPHE	22 Avenue des Cépages	1	6932	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	6932	FAUX	0
M.	ZEHLER MARC ARNAUD	9 Carrer del Pardal	1	1936	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	1936	FAUX	0
M.	ZELLAL AHMED	22 Avenue du 27 Mai 1943	1	158	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	158	FAUX	0
M.	ZELLAL BELKACEM	71 Avenue du 27 Mai 1943	1	182	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	182	FAUX	0
M.	ZELTZ RUDY	Chemin du Palol	1	15024	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	15024	FAUX	0
M.	ZERRIFI BOUYACOUD	35 Rue du Pic de Costabonne	1	226	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	226	FAUX	0
M.	ZERRIFI ABDELKADER	23 Rue du Pic Carlit	1	293	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	293	FAUX	0
M.	ZHENE JINDJANE	4 Impasse de Costabonne	1	312	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	312	FAUX	0
M.	ZITOUNI HENRI	15 Rue du Pic Carlit	1	224	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	224	FAUX	0
MME.	ZITOUNI ASSOUS FATIMA	6 Rue Rosette Blanc	1	371	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	371	FAUX	0
MME.	ZITOUNI BELHARIR ZAHIA	3 Rue Alice et Paul Boy	1	425	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	425	FAUX	0
M.	ZOL TONY	21 Rue des Sports	1	2278	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	2278	FAUX	0
M.	ZOUAOUI LARBI	5 Rue des Gorges de la Caranca	1	328	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	328	FAUX	0
MME.	ZOUAR NOURIA	39 Bis Av. du 27 Mai 1943	1	199	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	199	FAUX	0
MME.	ZOUAR SONIA	1 Rue Aimé Cesaire	1	315	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	315	FAUX	0
MME.	ZOUHAM ZIANE	10 Av Madeleine Filols	1	235	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	235	FAUX	0
M.	ZOUHAME MOHAMED	25 Rue Antoine St Exupéry	1	256	08/11/2019		0	0	0	0	1	VRAI	256	FAUX	0
			1135	23116801	Surface totale							1131	23105327	4	10963

	Nombres de propriétaires consultés:	1135
	Surface totale du périmètre concerné:	23116801
	Nombre de propriétaires favorables	1131
	Surface des propriétés favorables (m^2)	23105327
A	%age de propriétaires favorables	99.65%
C	%age de surface favorable	99.95%
	Nombre de propriétaires défavorables	4
	Surface des propriétés défavorables (m^2)	10963
B	%age de propriétaires défavorables	0.35%
D	%age de surface défavorable	0.05%
	Pour contrôle :	
	Somme pourcentages propriétaires (A+B)	100.00%
	Somme pourcentages surfaces (C+D)	100.00%

Page 17

7.2.5 Bulletins de vote

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : .....

Prénom(s) : .....

adresse : .....

.....

adresse mail : .....@.....

☐ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☐ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à .....
le .....

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

SPECIMEN

7.2.6 Liste d'émargement

ASA IRRIGATION VILLENEUVE DE LA RAHO
SECRÉTARIAT: 7 RUE LES ACACIAS
66670 BAGES

Liste d'émargement 2éme assemblée constitutive

Réunion du 05/12/2019 à 17:00
Réunion du 05/12/2019 à 17:00

Adhérent	OUI	NON
M. ACHBARROU YACINE 49 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 81 Voix : 0	Absent représenté	
MME. AERTS LISE 24 RUE G.DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	Absent représenté	
SA AGRO SELECTIONS FRUITS MME MAILLARD LA PRADE DE MOUSSEILLOUS 66200 ELNE Surface : 8 58 55 Voix : 9	[illegible]	
M. AGUADO SEBASTIEN MME AGUADO VERONICA 7 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 04 91 Voix : 0	Absent représenté	
M. AGUERO MICHEL 7 RUE DES POETES 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 42 46 Voix : 0	//	
M. AKACHAR MOURAD MME AZANAI FATIMA 14 CITE DES BALEARES 66000 PERPIGNAN Surface : 0 05 06 Voix : 0	//	
M. AKDAG SEVKI 11 RUE DE LA TOUR MADELOC 66200 THEZA Surface : 0 03 28 Voix : 0	//	
M. ALBAFOUILLE JEAN-FRANCOIS MAS ROGER 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 35 14 Voix : 3	//	
M. ALBERNY NICOLAS 15 RUE ANATOLE FRANCE 66750 ST CYPRIEN Surface : 1 91 89 Voix : 2	//	
MME. ALBERNY ROSE EPOUSE CASENOBE 3 RUE JUSTIN BARDOU JOB 66000 PERPIGNAN Surface : 0 39 17 Voix : 0	//	
M. ALCALA PIERRE 45 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 05 19 Voix : 0	//	
M. ALIART JUAN 4 AVENUE DU CANIGOU 66140 CANET EN ROUSSILLON Surface : 0 26 54 Voix : 0	//	
MME. ALLEGRET CLAIRE 32 ROUTE DE COZANCE 38460 TREPT Surface : 0 05 60 Voix : 0	//	
M. ALVARO FRANCIS 45 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 76 Voix : 0	//	
M. ALVES DIAS MARQUE JULIEN MME NAUDIN BARBARA 7 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 75 Voix : 0	//	
MME. AMEDOREIRA ODETTE 4 IMPASSE DES PEUPLIERS 66200 THEZA Surface : 0 42 93 Voix : 0	//	
M. AMGHAR KAMAL AHLALOU LATIFA EPOUSE AMGHAR 5 RUE DE LA TOUR MADELOC 66200 THEZA Surface : 0 05 52 Voix : 0	//	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. AMOUROUX CHARLES 15 RUE DU PIC NEOULOUS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 97 47 Voix : 1	Absent. Réputé	
M. AMPHOUX PHILIPPE MAS AMPHOUX 66200 THEZA Surface : 2 10 76 Voix : 3	Absent Réputé	
MME. ANCELIN ANNE 1 RUE DU POUNTET DE BAGES 66100 PERPIGNAN Surface : 0 85 72 Voix : 1	//	
M. ANDRAULT DOMINIQUE MAS CAREIGNES 66750 ST CYPRIEN Surface : 0 35 89 Voix : 0	//	
M. ANDRIEU GRÉGORY MME FERNANDES EMMANUELLE 25 AVENUE MERE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 85 Voix : 0	//	
MME. ANGUISE GEORGETTE 77 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 81 Voix : 0	//	
MME. ANTOINE EMILIE 10 RUE OLYMPE DE GOUGES 66200 ELNE Surface : 0 01 38 Voix : 0	//	
MME. ANTONIO HELENE 1 IMPASSE DES ACACIAS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 01 97 Voix : 0	//	
MME. ARABIA FLORIANE M. ALVERNI NICOLAS 11 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 03 Voix : 0	//	
M. ARANEGA ANTONIO MAS D'AVALL 66200 ELNE Surface : 3 20 75 Voix : 4	//	
M. ARGILES RAYMOND 53 AVENUE DES CROUETTES 66280 SALEILLES Surface : 0 10 00 Voix : 0	//	
MME. ARGIOT ANNE MARIE CLARA RAYMOND 3 ROUTE DE SALEILLES 66330 CABESTANY Surface : 2 56 40 Voix : 3	//	
M. ARGOUGES MICHEL ELS PUJETS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 40 41 Voix : 0	//	
M. ARLERY JEAN JACQUES 6 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 03 36 Voix : 0	//	
M. ARMENGAU FREDERIC ROUTE D'ALENYA 66200 ELNE Surface : 8 88 01 Voix : 9	//	
M. ARMENGAU JEAN-FRANCOIS EP FUMADO VIVIANE MAS ARMENGAU 66200 ELNE Surface : 6 40 69 Voix : 7	//	
M. ARQUE FRANCIS 20. ALLEE DES PLATANES 66200 THEZA Surface : 1 00 31 Voix : 2	//	
M. ARQUE JACQUES 20. ALLEE DES PLATANES 66200 THEZA Surface : 0 88 60 Voix : 1	//	
MME. ARRAMI SONIA MME GAFAS SANDRA 14 RUE DU COL D' ARES 66200 THEZA Surface : 0 00 72 Voix : 0	//	
M. ARTERO GALLARDO MARTIN 19 RUE G. DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 86 Voix : 0	//	
M. ASTOR ARNAUD 45 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 98 Voix : 0	//	

2

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. AUZEIL YVES EL DEVES 66200 ELNE Surface : 1 54 49 Voix : 2	Absent réputé	
MME. AVRIL DENISE MME BOS RENEE 03 IMPASSE FRANCOIS ARAGO 66280 SALEILLES Surface : 0 61 76 Voix : 1	Absent réputé	
M. AZEVEDO MACEDO JOAO 8 RUE JULIEN PANCHOT 66200 ALENYA Surface : 0 05 07 Voix : 0	Absent réputé	
MME. BACHES JACQUELINE LE PONT 66400 REYNES Surface : 1 53 35 Voix : 2	"	
M. BACHES PIERRE CAN FOUSTE 66400 REYNES Surface : 2 41 40 Voix : 3	"	
M. BADIANE JOSEPH LLAGONE ALKA 9 RUE JOSEPH SEBASTIEN PONS 66380 PIA Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
M. BADIE DAMIEN 5 RUE DU PIC PERIC 66200 THEZA Surface : 0 05 51 Voix : 0	"	
M. BADIE JAMES 4. RUE MARECHAL JOFFRE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 14 07 Voix : 2	"	
MME. BAILLAT ISABELLE 2 RUE MOISAN 66000 PERPIGNAN Surface : 0 00 82 Voix : 0	"	
M. BAILLS HENRI MME BAILLS FRANCOISE 28 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 74 Voix : 0	"	
M. BAILLS ROMAIN MLLE TURRADO MARIE LOUISE 21 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 94 Voix : 0	"	
M. BALAGUER JOSEPH 22 RUE DU SALITA 66200 ELNE Surface : 2 92 82 Voix : 3	"	
M. BALAGUER LAURENT EARL L'ILLIBERIEN 66200 ELNE Surface : 1 54 37 Voix : 2	"	
M. BALTAZAR JOAOC 7 RUE FRANCINE SABATE 66200 ALENYA Surface : 0 04 11 Voix : 0	"	
M. BANTOURE BERNARD MME MESTRE FRANCISCA 14 RUE DE L EGLISE 66200 THEZA Surface : 0 08 23 Voix : 0	"	
M. BANYULS YAN 1 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 06 04 Voix : 0	"	
M. BAPTISTA MESQUITA LUIS MME FERRAMENTA RIBEIRO CELESTINA 2 PLACE DU COLONEL CAYROL 66200 ALENYA Surface : 0 02 89 Voix : 0	"	
M. BARADAT FRANCK AVENUE ARMAND LANOUX 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 39 00 Voix : 0	"	
M. BARAHOU ABDELHAMID MME BARAHOU NABILA 2 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 99 Voix : 0	"	
M. BARBAZA ROGER 8 RUE POUN DE FOUSTE 66200 ELNE Surface : 2 56 05 Voix : 3	"	

3

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. BARBOTEU MARC BARBOTEU HERVE 15 RUE EUGENE DELACROIX 66750 ST CYPRIEN Surface : 1 47 15 Voix : 2	Absent Représenté	
M. BARDINA ANDRE PIERRE 212 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE 66100 PERPIGNAN Surface : 0 48 69 Voix : 0	Absent Représenté	
M. BARGUES NICOLAS MME. NOSBE SANDRINE RESIDENCE BERGES DE GARONNE 47550 BOE Surface : 0 20 94 Voix : 0	Absent Représenté	
M. BARNABEAU AUGUSTE 32 RUE DU MARAC 29270 CARHAIX PLOUGUER Surface : 1 01 75 Voix Indivision : 2	"	
MME. BARO TRIPONNEZ DANIELLE 17 AVENUE COULOUBRETTES 66280 SALEILLES Surface : 0 37 10 Voix : 0	"	
M. BARREIRO REMY DORNEAU DEBORAH 10 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 81 Voix : 0	"	
M. BARRERE ANDRE INDIVISION BARRERE 36 RUE GUILLAUME AMARELL 66000 PERPIGNAN Surface : 1 10 37 Voix Indivision : 2	"	
M. BARTHES SERGE MAS BARTHES 66200 THEZA Surface : 11 83 71 Voix : 12	"	
M. BATAILLER BERNARD MME BATAILLER NICOLE 06 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 06 65 Voix : 0	"	
SCI BATIVET MAS SAINTE EUGENIE 66200 ELNE Surface : 3 11 91 Voix : 4	"	
M. BATTLE JOSEPH 15 RUE JEAN AICART 66750 ST CYPRIEN Surface : 3 99 92 Voix : 4	"	
MME. BAUBY CLAIRE 10 RUE SAINTE BEUVE 66000 PERPIGNAN Surface : 2 92 62 Voix : 3	"	
M. BAUDINO ROGER CHEMIN DES GRANDES TERRES 13370 MALLEMORT Surface : 0 14 91 Voix : 0	"	
M. BAUER JEDSON CHEZ M ET MME PICHO 1927 VIEILLE ROUTE DE MONTAUBAN 82800 NEGREPELISSE Surface : 0 14 91 Voix : 0	"	
M. BAUX GEORGES 16 RUE JEAN JAURES 66200 ALENYA Surface : 0 35 80 Voix : 0	"	
MME. BAYADA FRANCOISE CHOMICKI PHILIPPE 9 RUE AVOUT 24100 BERGERAC Surface : 1 07 30 Voix : 2	"	
M. BAZART ROMAIN 49 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 02 97 Voix : 0	"	
MME. BAZY ANDREE 14 ALLEE DES PLATANES 66200 THEZA Surface : 0 45 32 Voix : 0	"	
M. BEAUCOURT GILLES 2 AVENUE SIMON BOUSSIRON 66100 PERPIGNAN Surface : 0 02 25 Voix : 0	"	
M. BEDRA ALADJAL MME LLONG EMILIE 7 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 02 19 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. BEGA GERARD MAS D AVALL 66200 ELNE Surface : 1 14 40 Voix : 2	Absent, Reputé	
M. BEGARD CEDRIC POCH SABRINA 6 RUE JULIEN PANCHOT 66200 ALENYA Surface : 0 04 05 Voix : 0	Absent Reputé	
M. BEGUE JEAN 30 RUE DU GRENACHE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 06 78 Voix : 0	"	
M. BELBACHIR MADANI MOULAI LEBIA 13 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 02 39 Voix : 0	"	
M. BELKADI BOUYACOUB MME BELFADEL KHEIRA 9 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 02 61 Voix : 0	"	
M. BELKHALA ABDELKADER 23 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	"	
M. BELLA VALENTIN 1 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 05 45 Voix : 0	"	
M. BELLETTE FABIEN MME LOTTIER PRISCILLIA 2 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 03 09 Voix : 0	"	
M. BELMAS FREDERIC MAS ALART 66280 SALEILLES Surface : 0 55 69 Voix : 1	"	
M. BELMEZOUAR NASSER MME BELMEZOUAR RACHIDA 33 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 66200 ELNE Surface : 0 01 89 Voix : 0	"	
SCI BEMARO 2 TRAVERSE DE CABESTANY 66140 CANET EN ROUSSILLON Surface : 0 17 12 Voix : 0	"	
M. BENASSIS MICHEL EP BATTLE MARIE 18 RUE DE L'AIRE 66140 CANET EN ROUSSILLON Surface : 16 15 72 Voix : 17	"	
M. BENEZECH CHRISTIAN 9 RUE EMILE ZOLA 66200 MONTESCOT Surface : 1 33 08 Voix : 2	"	
SCI BENJAMIN 39 CHEMIN ROSSIGNOLIS 31270 VILLENEUVE TOLOSANE Surface : 2 37 31 Voix : 3	"	
MME. BENOIT FRANCINE 29 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 85 Voix : 0	"	
M. BERAL FRANCIS 92 BOULEVARD DE LA MER 66700 ARGELES SUR MER Surface : 0 10 40 Voix : 0	"	
M. BERDAGUER SERGE MILLIARD OPHELIE CHEMIN DE LA VARNEDE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 1 24 78 Voix : 2	"	
MME. BERJOAN JEANNE NEE PUIG 71 AV GENERAL LECLERC 66000 PERPIGNAN Surface : 0 54 73 Voix : 1	"	
MME. BERJOUAN DURAND CLAUDE IMPASSE DES COLVERTS 66140 ST NAZAIRE Surface : 1 37 98 Voix : 2	"	
M. BERKAT ABDELKADER 21 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 02 79 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. BERNABE LAURENT VIDAL CATHERINE 2 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 03 98 Voix : 0	Absent représenté	
M. BERNADAS IDEAL GARNIER MYRIAM ROUTE DE SALEILLES 66200 ALENYA Surface : 2 26 50 Voix : 3	"	
M. BERNARD ANTHONY MME HERRERO MARIELLE 5 RUE JEAN FRANCOIS CHAMPOLLION 66280 SALEILLES Surface : 0 02 25 Voix : 0	"	
M. BERNARD RENE 2 RUE DU JASMIN 34990 JUVIGNAC Surface : 0 89 91 Voix : 1	"	
M. BERTHIER JEAN FRANCOIS BERTHIER MARIANE 02 IMPASSE SIMONE DE BEAUVOIR 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. BERTRAN DE BALANDA MICHEL MAS DE LA MER 66750 ST CYPRIEN Surface : 14 55 22 Voix : 15	"	
M. BERTRAN DE BALANDA VINCENT MME CAROLINE DELCAMBRE 7 AVENUE D'ELNE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 23 75 Voix : 0	"	
M. BERTRAND BONAVENTURE PIERRE 13 IMPASSE DES VIOLETTES 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 48 86 Voix : 2	"	
M. BES ALBERT 42 AVENUE DES CROUETTES 66280 SALEILLES Surface : 0 77 09 Voix : 1	"	
M. BEZIAT MICHEL MME MAYMIL MARIE CLAUDE 23 B RUE DES POIRIERS 66200 ELNE Surface : 0 03 85 Voix : 0	"	
MME. BISSIRIEIX SABRINA 37ter AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 99 Voix : 0	"	
M. BLASCO YAGO JEAN LOUIS MME BLASCO MARIE CHRISTINE 5 RUE JOAN PAU GINÉ 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 65 58 Voix : 1	"	
MME. BLASI RAMIREZ JOSETTE 11 RUE JEAN OLIVER 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 43 43 Voix : 0	"	
MME. BLIN THERESE NEE MARTY 16 AVENUE EDOUARD HERRIOT 66140 CANET EN ROUSSILLON Surface : 3 70 00 Voix : 4	"	
M. BOADAS LOUIS 8 RUE DU VALLESPIR 66200 ELNE Surface : 0 56 20 Voix : 1	"	
SC BOICAY MAS BAZAN 66200 ALENYA Surface : 3 84 09 Voix : 4	"	
M. BOILS STEPHANE 9 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 92 Voix : 0	"	
M. BOLTE JEAN-PAUL 4 RUE PAUL CLAUDEL 66750 ST CYPRIEN Surface : 7 78 25 Voix : 8	"	
M. BOLZOMS ALAIN 28 AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND 66200 ELNE Surface : 0 02 01 Voix : 0	"	

6

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. BONE HENRI MALLET DAVID CHEMIN DES MARAIS 77290 COMPAS Surface : 1 22 33 Voix : 2	Absent Reputé	
M. BONEU YVES 5 ROUTE D'ALENYA 66200 THEZA Surface : 1 37 14 Voix : 2	"	
M. BONNAUD LAURENT 32 RUE JULIEN PANCHOT 66330 CABESTANY Surface : 0 21 19 Voix : 0	"	
M. BORDERES JEAN-CLAUDE 18 RUE VICTOR HUGO 66140 ST NAZAIRE Surface : 0 50 00 Voix : 1	"	
MME. BORDES PAULE EP PAYROU JEAN 18 RUE ALBERT SAMAIN 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 81 57 Voix : 1	"	
M. BORNAREL THIERRY SCEA LES HERBES DE LATOUR 16 RUE DE LA TRAMONTANE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 20 30 Voix : 2	"	
M. BORRAS GAETAN MME LOPEZ AURELIE 7 RUE MARYSE BASTIÉ 66280 SALEILLES Surface : 0 02 89 Voix : 0	"	
M. BORY GERARD 8 AVENUE GUYNEMER 66100 PERPIGNAN Surface : 1 72 66 Voix : 2	"	
M. BORY HENRI EP OLIBO THERESE 2 RUE DU 4 SEPTEMBRE 66670 BAGES Surface : 0 40 98 Voix : 0	"	
M. BOSCH JEAN 149 RUE DU FAUBOURG BONNEFOY 31500 TOULOUSE Surface : 2 43 70 Voix : 3	"	
M. BOSCH QUENTIN LES ARBRES BLANCS 66670 BAGES Surface : 2 74 49 Voix : 3		
SCEA BOSCH DINTINGER 8 RUE DE L'ASPRE 66300 TERRATS Surface : 4 45 44 Voix : 5		
MME. BOSQUE CATHERINE NEE FORT 10 PLACE SAN GALDRIC 66280 SALEILLES Surface : 2 65 70 Voix : 3	Absent Reputé	
MME. BOSQUE PAULE NEE FORT 12 PLACE SAN GALDRIC 66280 SALEILLES Surface : 2 80 57 Voix : 3	"	
M. BOSQUE RAYMOND 12 PLACE SAN GALDRIC 66280 SALEILLES Surface : 0 84 51 Voix : 1	"	
M. BOTELLA MATHIEU 5 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 04 40 Voix : 0	"	
M. BOUAIDAT BRUNO 16 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 02 26 Voix : 0	"	
M. BOUAZIZ PATRICK 17 RUE DU GENERAL LECLERC 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 1 74 65 Voix : 2	Vote par correspdce -	
M. BOUCHE CHRISTIAN BOUCHE CHRISTINE 05 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 55 Voix : 0	Absent Reputé	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. BOUDIE ALAIN RASPAUT JACQUELINE 1 CHAMPS DE BASQUE 33430 LIGNAN DE BAZAS Surface : 0 31 67 Voix : 0	Absent représenté	
M. BOUDON CLAUDE 36 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 89 Voix : 0	Absent représenté	
MME. BOUILLON ISABELLE 45 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 74 Voix : 0	"	
M. BOUQUET CEDRIC 3 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 05 34 Voix : 0	"	
M. BOUTERBAG MOKHTAR 6 RUE GEORGES BERNANOS 78500 SARTROUVILLE Surface : 0 00 00 Voix Indivision : 0	"	
M. BOVRY JEAN PIERRE MME BERNARD MAURICETTE 1 RUE ARAGO 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 25 00 Voix : 0	"	
MME. BRESSON LAURIE 9 AVENUE DU LITTORAL 66200 ALENYA Surface : 3 62 64 Voix : 4	"	
M. BRET CEDRIC MARTINEZ STEPHANIE 50 RUE EUGENE LABICHE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 03 80 Voix : 0	"	
MME. BRIAL NATHALIE 01 RUE SIMONE DE BEAUVOIR 66200 ALENYA Surface : 0 04 18 Voix : 0	"	
M. BRIHAYE PATRICK 20 RUE G. DE GAULLE -ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 50 Voix : 0	"	
MME. BRINGE EVELYNE ROUTE DE BAGES 66200 ELNE Surface : 2 69 91 Voix : 3	"	
MME. BRUNET BEATRICE EPOUSE SANDRIN 11 CHEMIN DE CAROLUS MAGNUS 66200 THEZA Surface : 0 45 93 Voix : 0	"	
M. BRUNET GILBERT 1 RUE DE LA COULOUMINE 66200 THEZA Surface : 0 58 55 Voix : 1	"	
M. BRUNET JEAN-JACQUES 6 RUE DU CANAL 66200 THEZA Surface : 0 60 97 Voix : 1	"	
M. BRUNET JOSEPH 6 RUE 17EME REGIMENT D INFANTERIE 66330 CABESTANY Surface : 2 00 45 Voix : 3	"	
M. BRUNET LAURENT FRAUX ANNE MARIE 21 RUE DES GRENADIERS 66330 CABESTANY Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
M. BRUNET PHILIPPE 10 IMPASSE DU MASOT 66200 THEZA Surface : 0 82 95 Voix : 1	"	
SARL BRUNO ROUTE DE SAINT CYPRIEN 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 4 11 11 Voix : 5	"	
GFA BRUNO ET FRANCK ROUTE DE SAINT CYPRIEN 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 11 50 37 Voix : 12	"	
M. BRUYERE JEAN PHILIPPE EP. FABREGA CARINE MAS AMPHOUX 66200 THEZA Surface : 0 58 11 Voix : 1	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
M. BUITRAGO CHRISTOPHE 3 RUE DU PIC PERIC 66200 THEZA Surface : 0 05 51 Voix : 0	Absent Représenté	
MME. BURGERS JOELLE 105 AVENUE COLONEL MONDJIBA Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
M. BURRUS PATRICE 3 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 03 29 Voix : 0	"	
M. CABALLE DIDIER 11 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 07 17 Voix : 0	"	
MME. CABRERIZO NATHALIE 21 RUE DES POIRIERS 66200 ELNE Surface : 0 04 75 Voix : 0	"	
M. CABRERIZO RAFAEL LIEU DIT LA FEIXA 66200 ELNE Surface : 1 82 66 Voix : 2	"	
M. CALAVERA SERGE 12 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 02 81 Voix : 0	"	
M. CALCHETTI ALFIO 8 RUE PIERRE BASSERES 66660 PORT VENDRES Surface : 2 42 66 Voix : 3	"	
SCEA CALICE M. GUERTIN BENJAMIN 30 IMPASSE DE LA CANAL 66690 PALAU DEL VIDRE Surface : 14 46 20 Voix : 15	"	
MME. CALLS AGNES NÉE ARMENGAU 6 RUE DES OLIVIERS 66560 ORTAFFA Surface : 4 04 50 Voix : 5	"	
M. CALMON CEDRIC MME DE SOUZA VIRGINIE 26 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 55 Voix : 0	"	
M. CAMBRES JEAN CLAUDE 1 CHEMIN DE LA FOSSEILLE 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 8 35 76 Voix : 9	"	
SARL CAMFRAN TEDDE MARC 3 RUE LOUIS NOGUERES 66200 ALENYA Surface : 0 12 87 Voix : 0	"	
SCI CAMP DEL RAFAELLE MR ROGER QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 0 04 77 Voix : 0	"	
M. CANALS CEDRIC JEAN WARENGHIEN VIRGINIE EP. CANALS MAS CAMP DE LA VILLA 66280 SALEILLES Surface : 3 54 49 Voix : 4	"	
M. CANALS MARCEL MAS CANALS 66280 SALEILLES Surface : 0 85 87 Voix : 1	"	
M. CANO FRANCIS 4 IMPASSE VICTOR HUGO 66200 THEZA Surface : 0 77 64 Voix : 1	"	
M. CANTARERO NICOLAS ARASSUS CATHERINE 04 RUE ANTOINE SAINT EXUPÉRY 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	"	
MME. CANTE LAETITIA 69 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. CANTO ALEXANDRE MME ACHE ANNE MARIE 16 RUE G.DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
MME. CANUT HELENE CANUT YVAN 2 RUE DU MOULIN 66200 ELNE Surface : 1 26 56 Voix : 2	Absent Reputé	
M. CAPALLERE JEAN-PAUL 123 RUE DU STADIUM 66100 PERPIGNAN Surface : 1 07 93 Voix : 2	Absent Reputé	
M. CAPDEVILA DANIEL 1 bis RUE LOUIS PIQUEMAL 66240 SAINT ESTEVE Surface : 1 01 70 Voix : 2	"	
SCI CAPEX 66 M. ALEXANDRE CHAILLEUX CAMI DE LA MAR 66200 ELNE Surface : ~~0 00 00~~ Voix : 0 23634	"	
SC CAPUCINE CAMPING INTER ROUSSILLON RD 900 66600 SALSES LE CHATEAU Surface : ~~0 00 00~~ Voix : 0 10555	"	
M. CAQUINEAU ROMUALD JOLFRE ANNABEL 10 RUE JEAN BAPTISTE CHARDIN 66000 PERPIGNAN Surface : 1 07 34 Voix : 2	"	
M. CARBO JEAN-PIERRE 30 AVENUE DE LA MEDITERRANEE 66280 SALEILLES Surface : 8 09 54 Voix : 9	"	
M. CARBO PATRICK ROUTE DE SALEILLES 66200 THEZA Surface : 13 85 74 Voix : 14	"	
MME. CARDEILHAC CYNTIA 1 RUE DE VAUBOISON 08270 SAULCES MONCLIN Surface : 0 35 00 Voix : 0	"	
M. CARDINA REMI MME RIZZI CHARLENE 16 RUE DE LA CHICANE 66200 ELNE Surface : 0 04 40 Voix : 0	"	
M. CARDOSO GAIO PATRICIO 29 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 16 Voix : 0	"	
M. CARNERO ANDRE MME CALZADA LUISA 29 RUE DES POETES 66200 ELNE Surface : 0 01 66 Voix : 0	"	
MME. CARRILLO JANINE 61 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. CARRION FRANCOIS 12 AVENUE DE NORMANDIE 66330 CABESTANY Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
M. CARVALHO DE SOUSA JOSE MME AGUADO JOSEPHINE 13 RUE COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 03 19 Voix : 0	"	
M. CASAGRANDI GEOFFREY GALLEGO LUCIE 1 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 04 00 Voix : 0	"	
M. CASAGRANDI NICOLAS 8 RUE ROSETTE BLANC 66200 ALENYA Surface : 0 04 32 Voix : 0	"	
MME. CASALS CHRISTELLE 35 RUE DU GRENACHE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 06 56 Voix : 0	"	
M. CASALS JEAN-PIERRE EP RUMEAU JEANNE CHEMIN DES TERRES VERDS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 2 78 63 Voix : 3	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. CASAS SYLVIE 35 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 74 Voix : 0	Absent Reputé	
MME. CASENOBE CLAUDE GUIBERT JOSEPH 17 RUE JEANNE D'ARC 66000 PERPIGNAN Surface : 2 56 33 Voix : 3	Absent Reputé	
M. CASENOBE JEAN 3 RUE DES MIMOSAS 66280 SALEILLES Surface : 0 54 30 Voix : 1	Absent Reputé	
M. CASENOBE PHILIPPE 10 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 04 05 Voix : 0	"	
M. CASENOVE GUILLAUME CASENOVE ROBERT 6 PLACE DE LA FONTAINE 66280 SALEILLES Surface : 1 55 00 Voix : 2	"	
M. CASENOVE GUY 48 RUE DAGOBERT 66000 PERPIGNAN Surface : 3 35 96 Voix : 4	"	
M. CASENOVE JEAN-JACQUES 3 RUE DES MIMOSAS 66280 SALEILLES Surface : 0 72 55 Voix : 1	"	
M. CASENOVE ROBERT 4 AVENUE DU CANIGOU 66280 SALEILLES Surface : 5 19 84 Voix : 6	"	
M. CASSAGNE BRUNO GHISI CORINNE 7 RUE DE LA TOUR MADELOC 66200 THEZA Surface : 0 03 30 Voix : 0	"	
M. CASSORET PATRICK 1 RUE DU PIC NEULOS 66200 THEZA Surface : 0 04 30 Voix : 0	"	
~~M. CASSULI ALAIN~~ Pouvoir à Yves VIDAL CLAUDIE ~~16 IMPASSE DE L ARTOIS 66330 CABESTANY~~ 3 Rue Edouard Vaillant 66330 Cabestany Surface : 0 05 00 Voix : 0		
M. CASTANG JEAN-PAUL EP VELA JEANINE 14 AVENUE JEAN GIRAUDOUX 66100 PERPIGNAN Surface : 0 22 77 Voix : 0	Absent Reputé	
M. CASTANY JEAN MARIE LATOUR ODETTE EPOUSE CASTANY 34 RUE EMILE ZOLA 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 70 13 Voix : 1	"	
M. CASTEIL NICOLAS GALARD SEVERINE 8 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 02 25 Voix : 0	"	
M. CASTELLANOS RIVERA ALEX MME ORELLANA TOLEDO AIDA 5 RUE G. DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	"	
MME. CASTELLE MARINE 13 RUE G. DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 73 Voix : 0	"	
M. CATALA JEAN PHILIPPE 11 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 04 34 Voix : 0	"	
MME. CATARINA SANDRINE LE SALITA 66200 ELNE Surface : 1 15 13 Voix : 2	"	
M. CAUX JEAN CHRISTOPHE MME LABOUSSE SOLENE 34 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 04 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. CAVAILLE ANDRE 6 ROUTE DE PERPIGNAN 66200 THEZA Surface : 1 37 31 Voix : 2		
M. CAVAILLE LOUIS EP. BAUCOU MARIE COLOMINE DE LAS RIBES 66200 ALENYA Surface : 12 33 62 Voix : 13	Absent Représenté	
M. CAVAILLE PAUL CHEZ CAVAILLE CHARLES 31 RUE DU TRIDENT 34920 LE CRÉS Surface : 7 47 50 Voix : 8 7 7665	Absent Représenté	
M. CAVAILLE PIERRE 38 RUE DES ALBERES 66690 ST ANDRE Surface : 1 13 40 Voix : 2	"	
CCAS MAIRIE 66200 ELNE Surface : 35 32 82 Voix : 30	"	
SCI CDMT MONSIEUR DIEGO MARTIN 22 RUE DES PRAIRIES 66180 VILLLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 34 99 Voix : 0	"	
M. CERVERA JOAQUIM 21 RUE DES JARDINS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 56 01 Voix : 1	"	
M. CHAIBI MOHAMED 6 AVENUE PAUL REIG 66200 ELNE Surface : 0 25 00 Voix : 0	"	
M. CHARBONNEL GERALD 41 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 25 Voix : 0	"	
M. CHARCOS JORDAN 8 RUE COYPEL 66000 PERPIGNAN Surface : 2 59 90 Voix : 3	"	
M. CHAU DAT THIEN TRAVERSE DE SALEILLES 66200 THEZA Surface : 1 06 29 Voix : 2	Vote par correspdce.	
M. CHAU DAT- SAN 24 RUE JEAN PAYRA 66000 PERPIGNAN Surface : 1 35 18 Voix : 2	"	
M. CHAU SYLVESTRE ROUTE DE SALEILLES 66200 THEZA Surface : 2 84 28 Voix : 3	"	
M. CHAUDY PATRICK 13 RUE ANATOLE FRANCE 76410 ST AUBIN LES ELBEUF Surface : 0 98 04 Voix : 1	"	
M. CHAUVIN GERARD MAS LOUZA 66200 ELNE Surface : 0 50 00 Voix : 1	"	
M. CHEBBAH YOUCEF MME CHEBBAH NORA 16 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 33 Voix : 0	"	
M. CHENOT DANIEL MME FRANCOIS VIVIANE EP. CHENOT 11 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 1962	"	
M. CHLIH ABDELLAH 6 RUE DU PIC PERIC 66200 THEZA Surface : 0 02 42 Voix : 0	"	
M. CHLIH MOHAMED 39 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 97 Voix : 0	"	
M. CHOISEAU BERNARD MME RAGU MARTINE 3 RUE DU PIC NEULOS 66200 THEZA Surface : 0 02 25 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
SCI CHRISMA RODRIGUEZ CHRISTINE 2 RUE DE LA TOUR MADELOC 66200 THEZA Surface : 0 05 30 Voix : 0	Absent Reputé	
M. CHRISTMANN GEORGES 15 RUE PIERRE ABELARD 66750 SAINT CYPRIEN Surface : ~~1 95 49~~ 22802 Voix Indivision : 2	"	
M. CHÂTEAU JEAN-PIERRE MME CALVAYRAC CHRISTINE ROUTE SAINT MARTIN 66560 ORTAFFA Surface : 1 83 40 Voix : 2	"	
M. CID RAPHAEL 2 PLACE DU MARCHE AU GRAIN 66200 ELNE Surface : 0 47 72 Voix : 0	"	
M. CIOCAN VASILE MME TEISSIER KAREN EP CIOCAN 33 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. CLERC DAMIEN MME HENNEUSE SOPHIE EP CLERC 34 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 76 Voix : 0	"	
M. COBENA CLAUDE EP. VERGES ANDREE 1 RUE DES OEILLETS 66200 THEZA Surface : 0 11 05 Voix : 0	"	
MME. CODERC ESTELLE CHEMIN DU PLA 66200 ELNE Surface : 0 37 54 Voix : 0	"	
M. CODERC GEORGES LE PLA 66200 ELNE Surface : 5 39 39 Voix : 6	"	
M. CODERC JEAN 28 AVENUE GENERAL LECLERC 66200 ELNE Surface : 5 71 20 Voix : 6	"	
M. COGNARD PIERRE AVENUE DU TECH 66200 ELNE Surface : 2 95 48 Voix : 3		
M. COLACE PASCAL 14 AVENUE GENERAL DE GAULLE 66200 ELNE Surface : 2 01 73 Voix : 3	Absent Reputé	
M. COLELLA JONATHAN MME DHERBEYS CORALIE EP COLELLA 5 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 04 25 Voix : 0	"	
M. COLINET GARY RESIDENCE DES GOLFES CLAIRS 66700 ARGELES SUR MER Surface : 6 42 00 Voix : 7	"	
M. COLL GILLES 105 AVENUE NARCISSE PLANAS 66200 ELNE Surface : 0 01 79 Voix : 0	"	
M. COLLADO JOSEPH EP. DE LA CRUZ JOSEPHINE 8 RUE JEAN ANTOINE DE BAIF 66750 ST CYPRIEN Surface : 0 19 50 Voix : 0	"	
MME. COLLET VINCIANE 6 RUE DU PIC DE SALFORT 66200 THEZA Surface : 0 02 19 Voix : 0	"	
M. COLOM JOSEPH 15 RUE PAUL VERLAINE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 2 60 39 Voix : 3		
GFA COLOME CHEZ M COLOME PATRICK CAMI DE MAR 66200 ELNE Surface : 9 31 92 Voix : 10	Absent Reputé	
M. COLOME JEAN-PIERRE CHEMIN DES MOSSEILLOS 66200 ELNE Surface : 15 12 75 Voix : 16		

13

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
M. COLOME PATRICK EP COMES MARIE CAMI DE MAR 66200 ELNE Surface : 9 42 43 Voix : 10	Absent Représenté	
M. COLOME ROBERT MAS DE LAS CORTS 66200 ELNE Surface : 13 64 52 Voix : 14	"	
MME. COMMES HELENE IXART LA COULOUMINE 66200 ELNE Surface : 3 94 62 Voix : 4	Vote par Correspdce	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES ET DE LA COTE VERMEILLE CHEMIN DE CHARLEMAGNE 66704 ARGELES SUR MER Surface : 0 40 30 Voix : 0	Absent Représenté	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD ROUSSILLON 16 RUE JEROME JEAN THARAUD 66750 ST CYPRIEN Surface : 3 72 92 Voix : 4	"	
COMMUNE D'ALENYA PLACE DE LA REPUBLIQUE 66200 ALENYA Surface : 11 57 76 Voix : 12 115810	"	
COMMUNE D'ELNE 14 BOULEVARD VOLTAIRE 66200 ELNE Surface : 13 48 75 Voix : 14	"	
COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL MAIRIE 1 RUE DU TONKIN 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 3 36 25 Voix : 4	"	
COMMUNE DE LATOUR BAS ELNE AVENUE DU TECH 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 3 67 93 Voix : 4	"	
COMMUNE DE MONTESCOT MAIRIE 66200 MONTESCOT Surface : ~~1 34 33~~ Voix : 2 8 88 93	"	
COMMUNE DE SALEILLES MAIRIE 2 BOULEVARD DU 8 MAI 1945 66280 SALEILLES Surface : ~~12 50 52~~ Voix : 13 135543	"	
COMMUNE DE ST CYPRIEN MAIRIE PLACE FRANCOIS DESNOYER 66750 ST CYPRIEN Surface : 2 54 46 Voix : 3	"	
COMMUNE DE ST NAZAIRE PLACE DE LA REPUBLIQUE 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 1 32 14 Voix : 2	"	
COMMUNE DE THEZA MAIRIE PLACE DE LA PROMENADE 66200 THEZA Surface : 7 79 93 Voix : 8		
COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO MAIRIE 1 RUE GENERAL DE GAULLE 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 13 17 12 Voix : 14	Absent Représenté	
M. CONEJO ALEXANDRE MME MELGAR MAGALI 1 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 02 37 Voix : 0	"	
MME. CONESSA LAURENCE 5 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 04 10 Voix : 0	"	
M. CONNAN PERIG 3 RUE JEAN MONNET 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 02 42 Voix : 0	"	
CONSEIL DEPARTEMENTAL 66 24 QUAI SADI CARNOT 66009 PERPIGNAN CEDEX Surface : 1 52 28 Voix : 2	"	
CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL RIVAGES LACUSTRES 165 RUE PAUL RIMBAUD 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 Surface : 10 74 50 Voix : 11	"	

Adhérent	OUI Émargement du 05/12/2019 à 17:00	NON Émargement du 05/12/2019 à 17:00
M. CONTE OLIVIER MANCARDI SOPHIE EP CONTE CHEMIN DU PARQUET 82710 BRESSOLS Surface : 0 02 98 Voix : 0	Absent Reputé	
M. CONTRERO WILLY PROPRIETAIRES INDIVISIONS CABINET PAGNON LE CERCERON 83700 ST RAPHAEL Surface : 4 28 12 Voix Indivision : 5	Absent Reputé	
M. COQ JEAN LOUIS 32 AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND 66200 ELNE Surface : 0 01 79 Voix : 0	"	
M. COQUILLAT CHRISTIAN 28 RUE DU GRENACHE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 06 78 Voix : 0	"	
M. CORBACHO GABRIEL AFONSO GISELA 46 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	"	
M. CORDOBA PHILIPPE 29 B RUE DES POETES 66200 ELNE Surface : 0 02 06 Voix : 0	"	
M. CORMIER ERIC BILLOET SANDRINE EP CORMIER 24 RUE JOSEPH BECH 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 03 82 Voix : 0	"	
M. CORNEILLA HENRI 14 PLACE DE LA MEDITERRANEE 66280 SALEILLES Surface : 0 51 48 Voix : 1	"	
M. CORONAT AIME EP. RICART THERESE 1 RUE DES ROMARINS 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 1 75 09 Voix : 2	"	
M. CORTIE GERALD 15 RUE DES CANARIS 66300 THUIR Surface : 0 08 30 Voix : 0	"	
MME. COSME JOSIANE 5 IMPASSE MASOT 66200 THEZA Surface : 1 10 00 Voix : 2	"	
M. COSTA MATTHIEU 24 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 05 20 Voix : 0	"	
MME. COSTE JEANNE EPOUSE TUBERT 6 RUE DU MARCHE 66200 ELNE Surface : 1 60 04 Voix : 2	"	
M. COUPANEC JOEL MME COUPANEC MIREILLE 4 RUE ROBERT SCHUMAN 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 05 31 Voix : 0	"	
M. COURET ERIC CHEMIN DU SALITA 66200 ELNE Surface : 1 84 59 Voix : 2	"	
M. COUREUIL FABRICE 10 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 02 25 Voix : 0	"	
M. COURNEDE JEAN MARC 19 RUE DU PIC DE FINESTRELLES 66200 THEZA Surface : 0 06 52 Voix : 0	"	
SCI CPJC 10 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 1944	"	
MME. CRAPARO OPHELIE M. CRAPARO DAVID 41 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 99 Voix : 0	"	
M. CRATTELET GILLES 2 RUE DU PIC DE L ORRY 66200 THEZA Surface : 0 04 02 Voix : 0	"	

15

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. CRETON PHILIPPE HIELLE NATHALIE EPOUSE CRETON 03 RUE SIMONE DE BEAUVOIR 66200 ALENYA Surface : 0 03 11 Voix : 0	Absent Reputé	
SCI CREU ESCATSADA BP 46 66200 ELNE Surface : 0 83 32 Voix : 1	Absent Reputé	
MME. CROS NICOLE NEE DURAND 2 IMPASSE DES ROSES 66280 SALEILLES Surface : 0 65 59 Voix : 1	"	
MME. CROZET MARIA 6 IMPASSE FLAUBERT 66200 THEZA Surface : 1 92 37 Voix : 2	"	
M. CRUELAS OLIVIER 17 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. CUIRANA LUDOVIC MAS LES LAURIERS ROSES 66200 THEZA Surface : 12 15 84 Voix : 13	"	
MME. CURNIER SIMONE 13 RUE DU COUVENT 66430 BOMPAS Surface : 23 88 55 Voix : 24	"	
M. CURTO HIVO 24 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 02 24 Voix : 0	"	
M. CUSSAC FABIEN MME CUSSAC MARJORIE 03 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 04 77 Voix : 0	"	
MME. D'ALENCON PASCALE 14 BOULEVARD DES EVADES DE FRANCE 66200 ELNE Surface : 1 67 48 Voix : 2	"	
M. D'AREXY PHILIPPE MAS TASTU 66700 ARGELES SUR MER Surface : 10 14 24 Voix : 11	"	
M. DA SILVA LOPES MIKAEL MME AMIOT ANAIS 1 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 17 Voix : 0	"	
MME. DA SILVA MOREIRA LAURINDA 5 RUE DU PIC NEULOS 66200 THEZA Surface : 0 02 25 Voix : 0	"	
SCI DAFNEE 8 RUE LOUIS NOGUERES 66200 ALENYA Surface : 0 10 40 Voix : 0	"	
M. DARDENNE BRUNO MME FRANCISCA CRUZ DOMAINE LA CINC 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 0 00 00 Voix : 0 14 036	"	
MME. DARGENT VALERIE M. DARGENT DIDIER CHEMIN DE CHARLEMAGNE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 33 00 Voix : 0	"	
MME. DARRAGON CATHERINE 1 RUE MICHEL CAROLA 66330 CABESTANY Surface : 1 15 70 Voix : 2	"	
M. DASNOY REMI BOBINET GWENNOLA 48 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 32 Voix : 0	"	
EARL DAUDIES CHEMIN RURAL N°2 66570 ST NAZAIRE Surface : 2 38 25 Voix : 3	"	
M. DAUDIES JEAN-NOEL LIEU DIT ELS CIRERERS 66570 ST NAZAIRE Surface : 3 61 49 Voix : 4	"	

16

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
M. DAURIAC MARCEL 43 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 75 Voix : 0	Absent Représenté	
MME. DAURIACH MARIE-HELENE LES OLIVIERS 34500 BEZIERS Surface : 1 31 87 Voix : 2	Absent représenté	
MME. DAVESA IRENE DAVESA JOSEPH 4 RUE DES MUSCATS 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 3 25 52 Voix : 4	"	
M. DAVET JEAN-MICHEL 1 RUE ANDRE PARENT 66200 ALENYA Surface : 0 04 50 Voix : 0	"	
MME. DE BARRY HELENE 8 RUE DES LILAS 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 17 14 Voix : 0		
M. DE BIAZI MAXIME MME BOSQUE JUSTINE EPSE DE BIAZI 32 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 41 Voix : 0	Absent Représenté	
M. DE HOYN DE MARIEN GABRIEL A L ATTENTION DE FRANCOISE CABANIER 23 RUE PIERRE DE MONTREUIL 66000 PERPIGNAN Surface : 26 57 55 Voix : 27	"	
M. DE LA FABREGUE PAUL DE LA FABREGUE FRANCOISE. HELENE. JEAN 52 QUAI SAINT LAURENT 45000 ORLEANS Surface : 15 67 18 Voix : 16	"	
MME. DE LAERE ANAIS DELAERE RENÉE 19 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 81 Voix : 0	"	
MME. DE MANCIER SUZANNE 47 ALLÉE JEAN JAURÉS 31000 TOULOUSE Surface : 2 56 56 Voix : 3	"	
M. DE MATOS NELSON BERGAL ZORA 22 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 05 20 Voix : 0	"	
MME. DE ROQUETTE BUISSON ISABELLE 4538 RUE RESTHER MONTREAL QUEBEC H2J 2V3 Surface : 0 00 00 Voix : 0 160440	"	
M. DE ROQUETTE BUISSON PIERRE ROUTE SAINT MARTIN 66200 ELNE Surface : ~~10 56 94~~ Voix : 11 773 86	"	
M. DE ROQUETTE BUISSON THIBAUT DOMAINE SAINT MARTIN 66200 ELNE Surface : 0 00 00 Voix : 0 11 25 27	"	
M. DEBAES ROMAIN 48 RUE DU MUSCAT 66140 CANET EN ROUSSILLON Surface : 0 01 31 Voix : 0	"	
M. DEBRARD JOSEPH RUE DU DOCTEUR POUJOL 13110 PORT DE BOUC Surface : 0 56 04 Voix : 1	"	
MME. DEBUC MARYSE 21 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 01 42 Voix : 0	"	
M. DEBUZY JEAN LOUIS 3 RUE CHENARD ET WALKER 66000 PERPIGNAN Surface : 0 33 49 Voix : 0	"	
SCI DECAMP CHEMIN DE VILLERASE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 96 36 Voix : 1	"	
M. DEFAA JAWAD 12 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 40 Voix : 0	"	

17

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
M. DEIT MARCEL MAS DEIT 66200 ELNE Surface : 0 79 19 Voix : 1	Absent Reputé	
M. DEIT ROGER JARDIN MAGNAC 66200 ELNE Surface : 0 65 22 Voix : 1	Absent Reputé	
SC DELCLOS MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 4 13 52 Voix : 5	"	
M. DELCLOS JOEL MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 7 75 58 Voix : 8	"	
MME. DELMAU PATRICIA 19 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. DELOCHE JEAN-MARC MAS TURBET 66750 ST CYPRIEN Surface : 6 01 21 Voix : 7	"	
M. DELORT FRANCIS 23 RUE DE L'ABBEE CARTON 75014 PARIS Surface : 1 76 37 Voix : 2	"	
M. DELOS ANDRE 29 RUE DU VALLESPIR 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 39 64 Voix : 0	"	
M. DELPRAT MAURICE 16 RUE DE L EGLISE 66200 THEZA Surface : 0 08 23 Voix : 0	"	
M. DEMARQ DAMIEN 18 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 04 22 Voix : 0	"	
M. DEMESTRE ANTONIO RUE DU DOCTEUR POUJOL 13110 PORT DE BOUC Surface : 0 56 04 Voix : 1	"	
M. DEMEURE ALAIN 30 AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND 66200 ELNE Surface : 0 01 79 Voix : 0	"	
MME. DENIEL MAEVA M VILLIEN DAVID 33 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 02 92 Voix : 0	"	
M. DENOLF GAETAN 34 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 07 51 Voix : 0	"	
DEPARTMT PYRENEES ORIENTALES SERVICE DU PATRIMOINE 24 QUAI SADI CARNOT 66000 PERPIGNAN Surface : 4 79 29 Voix : 5	"	
SCI DEPRADE DOMAINE DE VAL MARIE 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 2 82 01 Voix : 3	"	
SCI DES GARENNES MME DIGAT CAMI DE LA MAR OUEST 66200 ELNE Surface : 0 50 00 Voix : 1	"	
SCI DES OLIVIERS D'ORTAFFA 5 IMPASSE ANTONI GAUDI 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 5 31 07 Voix : 6	"	
MME. DESAINRIQUER STEPHANIE 17 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 03 01 Voix : 0	"	
M. DESPUES GABRIEL 25 AVENUE DE LA MEDITERRANEE 66280 SALEILLES Surface : 0 29 09 Voix : 0	"	
M. DESPUES LAURENT 16 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 99 Voix : 0	"	

18

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. DESPUES MARCEL 12 AV CHATEAU ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 0 98 00 Voix : 1	Absent Reputé	
SCI DETREZ NOGUES M-LOUISE 13 AV DES CORBIERES 66700 ARGELES SUR MER Surface : 0 21 02 Voix : 0	Absent Reputé	
M. DEVY JEAN-MARIE 9 AV JOSEPH SAUVY 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 6 01 42 Voix : 7	"	
SA DG HOLIDAYS DOMAINE DU MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 1 09 50 Voix : 2	"	
M. DIANI ABDELHAZIZ DIANI KHALID 10 AV MARCELIN ALBERT 66000 PERPIGNAN Surface : 6 98 09 Voix : 7	"	
M. DIAS RODOLPHE 19 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 65 Voix : 0	"	
M. DIAZ BRUNO AU BOURG 47360 LAUGNAC Surface : 0 23 05 Voix : 0	"	
MME. DIAZ CHRISTINE EPOUSE GUARDIA 11 RUE DES ORMES 66200 THEZA Surface : 0 71 94 Voix : 1	"	
M. DIAZ ROBERT 24 RUE DES MAGNOLIAS 66200 THEZA Surface : 1 98 70 Voix : 2	"	
M. DIGAT LOUIS CAMI DEL MAR 66200 ELNE Surface : 0 56 56 Voix : 1	"	
MME. DIOUANE NADYA LAARISS KHALID 8 IMPASSE SIMONE DE BEAUVOIR 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
DIRECTION LOGISTIQUE BATIMENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 24 QUAI SADI CARNOT 66906 PERPIGNAN CEDEX Surface : 11 01 12 Voix : 12	"	
M. DOGLIONE GUILLAUME MME PONTIER ELODIE 25 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	"	
SCEA DOMAINE D'EN SERRAT PAR LOUIS CAVAILLE 5 RUE LAS RIBES 66200 ALENYA Surface : 7 55 50 Voix : 8	"	
GFA DOMAINE DE BOACA CHEZ AMIGUAS DAVID 2 RUE MONTES 66200 ELNE Surface : 25 94 26 Voix : 26	"	
SCEA DOMAINE DES MOSSEILLOS COLOME PATRICK MAS SAINTE BARBE 66200 ELNE Surface : 7 33 21 Voix : 8	"	
SCI DOMAINE LES CENTS MAS DELCLOS 66200 THEZA Surface : 4 82 68 Voix : 5	"	
MME. DOMINGOS LAETITIA 6 IMPASSE SIMONE DE BEAUVOIR 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. DOUX OLIVIER 15 RUE DU PIC DE FINESTRELLES 66200 THEZA Surface : 0 05 79 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. DOUZIECH JACQUES ROQUE CHANTAL 1200 DOMAINE DE SERRALONGUE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 4 52 02 Voix : 5	Absent Reputé	
M. DOUZIECH JEAN CLAUDE 22 AVENUE JEAN MONNET 12000 RODEZ Surface : 0 20 28 Voix : 0	Absent Reputé	
MME. DOVIS CHRISTELLE 20 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 30 Voix : 0	"	
MME. DRILLEN MISERY NADINE 26 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 02 23 Voix : 0	"	
M. DROGUET LAURENT MME ROLLAND BENEDICTE EP. DROGUET 15 AVENUE MERE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 02 60 Voix : 0	"	
GFA DU CHÂTEAU PAR MONSIEUR JAUBERT MAS SAUVY 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 66 36 15 Voix : 30	"	
SCI DU LAC SAMPEDRO A. 10 RUE DES PRAIRIES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 09 08 Voix : 0	"	
SCI DU MAS PAR ALAIN BARNIOL ROUTE DE LATOUR BAS ELNE 66200 ELNE Surface : 2 13 05 Voix : 3	"	
EARL DU NEGOUBOUS MR REMI DELCLOS MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 13 08 25 Voix : 14	"	
GFA DU TAMBOURINOUR 5 LE TAMBOURINOUR 16200 GONDEVILLE Surface : 9 92 80 Voix : 10	"	
GFA DU TERRES VERTS CHEZ JONQUERES STANISLAS ROUTE DE MONTESCOT 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 48 38 78 Voix : 30	"	
M. DUBOIS FABRICE MME BESSON VIRGINIE 19 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY 66200 ALENYA Surface : 0 02 61 Voix : 0	"	
MME. DUBUC MARYSE 21 RUE PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 09 81 Voix : 0	"	
M. DUCOS DE LANOU ANTHONY MME SILVESTRE MARJORIE 11 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 89 Voix : 0	"	
M. DUFFAUT GUY 12 RUE ARAGO 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 0 81 86 Voix : 1	"	
M. DULAC JEAN LUC MME DULAC SANDRINE 31 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 32 Voix : 0	"	
M. DUMORTIER FRANCK MME VALERA CHANTAL 23 RUE DES POIRIERS 66200 ELNE Surface : 0 03 66 Voix : 0	"	
MME. DUPAYAGE CLAIRE M. MAUCHAMP MARWOAN 13 AVENUE MÉRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 58 Voix : 0	"	
M. DUPUIS YANN 3 RUE FRANCINE SABATE 66200 ALENYA Surface : 0 05 52 Voix : 0	"	

20

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. DURAND CEDRICK 3 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 94 Voix : 0	Absent Représenté	
M. DURAND DOMINIQUE 7 RUE PEREZ VERDIELL 66200 ALENYA Surface : 0 03 61 Voix : 0		
M. DURAND FRANCIS 1 RUE DE LA MASSANE 66570 ST NAZAIRE Surface : 0 90 03 Voix : 1	Absent Représenté	
M. DURAND JEAN-CLAUDE 4 RUE DE L'AVENIR 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 25 72 Voix : 3	"	
M. DURAND JEREMY CHEMIN DE LA FOSSEILLE 66570 SAINT NAZAIRE Surface : ~~2 82 08~~ 14 84 45 Voix : 3	"	
MME. DURAND NADINE 14 AVENUE CHÂTEAU ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 0 50 56 Voix : 1	"	
M. DUSSAU JEAN PIERRE 8 ALLEE DU LEVANT 66140 CANET EN ROUSSILLON Surface : 0 14 72 Voix : 0	"	
M. ECHAROUX PHILIPPE MME ZAJAC ANNE CECILE EP.ECHAROUX 8 CARRER DEL PRADAL 66200 MONTESCOT Surface : ~~0 00 00~~ 1890 Voix : 0	"	
M. ECHARQI ABDELLATIF 67 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. EL ADRAOUI KAMEL 71 RUE SAINT SEBASTIEN 13006 MARSEILLE Surface : 0 02 67 Voix : 0	"	
M. EL ADRAOUI MORAD 5 RUE RIGAUD 66200 THEZA Surface : 0 02 19 Voix : 0	"	
M. EL GOUY BOUARFA 05 IMPASSE GEORGE SAND 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	"	
M. EL KHAOUALANI ABDJALLIL 51 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. EL YAAKOUBI ZHOUR 23 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 38 Voix : 0	"	
MME. EL YOUSFI BEN MOMEN LATIFA 63 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. ESCANDE JULIEN MAS SAINT JEAN 66200 THEZA Surface : 37 24 78 Voix : 30	"	
M. ESCARO GUY 10 RUE MARECHAL JOFFRE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 52 62 Voix : 3	"	
MME. ESCARO PAULETTE NEE CODERC QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 2 58 67 Voix : 3	"	
MME. ESCARO VAQUER MARTINE 21 RUE PHILIPPE DE COMMYNES 66750 ST CYPRIEN VILLAGE Surface : 2 43 88 Voix : 3	"	
M. ESCOLAN ANDRE 4 RUE AMBROISE PARE 66750 ST CYPRIEN Surface : 1 55 36 Voix : 2	"	
M. ESPINOSA JOSE 18 AVENUE MADELEINE FILLOLS 66200 ELNE Surface : 0 03 10 Voix : 0	"	

21

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. ESSIS ESSOH ERIC 2 XON BARBET 66570 ST NAZAIRE Surface : 1 18 10 Voix : 2	Absent Reputé	
M. ESTEBA LUCIEN EP BARBANT MICHELE 3 AV DES JARDINS 66200 ALENYA Surface : 0 87 17 Voix : 1	Absent Reputé	
M. ESTEBAN GERMAIN 35 RUE ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 2 10 22 Voix : 3	✓	
M. ESTRADE BERNARD MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 7 14 87 Voix : 8	✓	
ETABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME MAIRIE D'ALENYA 66200 ALENYA Surface : 1 47 19 Voix : 2	✓	
SCI FAB 13 AVENUE DES ALBERES 66330 CABESTANY Surface : ~~0 00 00~~ 3695 Voix : 0	✓	
M. FABRE DANIEL 3 IMPASSE DES PLATANES 66200 THEZA Surface : 0 46 91 Voix : 0	✓	
M. FABRE GERARD 3 RUE ROBERT SCHUMANN 30600 VAUVERT Surface : 0 17 42 Voix : 0	✓	
M. FABRE HENRI 13 ROUTE D'ALENYA 66200 THEZA Surface : 0 22 41 Voix : 0	✓	
M. FABRE JEAN JACQUES 10 AVENUE JEAN JAURES 66200 ALENYA Surface : 1 86 90 Voix : 2	✓	
MME. FABRE MAURICETTE 9 RUE DE L ECOLE 66200 ALENYA Surface : 3 41 41 Voix : 4	✓	
M. FABRE OLIVIER EPOUSE DE FREITAS ISABEL 19 AV. COULOUBRETTES 66280 SALEILLES Surface : 0 37 10 Voix : 0	✓	
MME. FAHIM RACHIDA 31 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 21 Voix : 0	✓	
MME. FAIGT CORINNE MME CALBRIS MARIE-JEANNE 21 RUE DES JARDINS D'ENFANTS 66000 PERPIGNAN Surface : 1 23 29 Voix : 2	✓	
M. FAIVRE MICKAEL FAIVRE JESSICA 11 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 63 Voix : 0	✓	
M. FAJULA JACQUES 5 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 02 81 Voix : 0	✓	
M. FARRE JEAN JACQUES MME SALVATELLA SABINE EP. FARRE 3 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : ~~0 00 00~~ 1800 Voix : 0	✓	
M. FAURIE ALAIN MME ARNOUX LILIANE EP.FAURIE 5 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : ~~0 00 00~~ 1900 Voix : 0	✓	
MME. FEFEU MELISSA 17 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 58 Voix : 0	✓	
M. FENECH VINCENT LOPES MARINELLE 7 IMPASSE GEORGES SAND 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	✓	

22

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. FERER JEAN LOUIS MME FERER CATHERINE 691 CHEMIN DE MONTAGNE 82290 MONTBETON Surface : 0 01 78 Voix : 0	Absent Reputé	
M. FERICHON PASCAL 16 RUE DE PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 04 05 Voix : 0	Vote par correspdce.	
M. FERNANDES TEIXEIRA ALBERTO 5 JOAN CAYROL APT C/BT C05 66750 SAINT CYPRIEN Surface : ~~0 00 00~~ 345 Voix : 0	Absent Reputé	
M. FERNANDES TEXEIRA JERONIMO ALVES SANTANA JACINTO CELINA 9 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 02 43 Voix : 0	4	
M. FERRA VINCENT MME MARCHIS ELODIE 30 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 77 Voix : 0	4	
M. FERRAN PHILIPPE 13 RUE DU PIC DE FINESTRELLES 66200 THEZA Surface : 0 05 79 Voix : 0	4	
M. FERRE MICKAEL ESPEUT ISABELLE 21 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	4	
M. FERRES JOSE 4 RUE DES ROSES 66200 THEZA Surface : 0 39 95 Voix : 0	4	
M. FERTRAY DOMINIQUE AVENUE DE PROVENCE 66330 CABESTANY Surface : 0 30 21 Voix : 0	4	
M. FEUTRIER MATHIEU DESTRUEL FLORENCE EP FEUTRIER 9 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 04 37 Voix : 0	4	
M. FEVRE THOMAS MME HASPERUE AURELIE 15 RUE G. DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 53 Voix : 0	4	
M. FIARD JEAN CHEMIN DES TERRES VERTS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 2 91 84 Voix : 3	4	
M. FIGUERES GUY 56 AVENUE DE LA LIBERATION 66280 SALEILLES Surface : 0 45 05 Voix : 0	4	
M. FIGUERES LAMBERT 14 RUE MADELOC 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 58 47 Voix : 1	4	
M. FILLEAU JEROME 35 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 04 29 Voix : 0	4	
M. FISCAL ROSAN 5 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 04 28 Voix : 0	4	
M. FOLLET MARCEL LEPACE CHRISTIANE 18 RUE DE LAVERSINE 02290 SAINT BANDRY Surface : 0 05 00 Voix : 0	4	
M. FONS MICHEL 32 AV. DE LA MEDITERRANEE 66280 SALEILLES Surface : 1 62 55 Voix : 2	4	
M. FONT FABRICE ROUTE DU PAS D'AVAILL 66750 ST CYPRIEN Surface : ~~4 25 29~~ 25412 Voix : 5	4	
MME. FONTENEAU SABRINA 14 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 02 26 Voix : 0	4	

23

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
M. FORCADELL CHRISTIAN MARTINEZ ISABEL 6 RUE JEAN CASANOVAS 66280 SALEILLES Surface : 0 05 00 Voix : 0	Absent Reputé	
M. FORT DAVID COCAGNE JORDANNE 27 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 03 18 Voix : 0	Absent Reputé	
M. FOURMOND ROLAND 3 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 04 06 Voix : 0	Absent Reputé	
M. FOURNIL BENOIST MME FOURNIL SILVIA 01 IMPASSE GEORGE SAND 66200 ALENYA Surface : 0 03 83 Voix : 0	"	
M. FOURRIQUES CHRISTIAN BP08 66200 ALENYA Surface : 2 69 08 Voix : 3	"	
SCI FPP 2 RUE EUGENE DELACROIX 66750 ST CYPRIEN Surface : 9 40 11 Voix : 10	"	
GFA FRANCK ET BRUNO ALLEE TECH VELL 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 2 86 99 Voix : 3	"	
M. FRUTEAU DE LACLOS CEDRIC MME CAZALOT EMELINE 37 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 74 Voix : 0	"	
M. FURCADE SEBASTIEN 9 IMPASSE GEORGES SAND 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	"	
MME. GAIGNAULT JACQUELINE MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 43 44 33 Voix : 30	"	
MME. GAILLARD JOANA KHNIBILA KAMEL 9 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 69 Voix : 0	"	
MME. GAILLARD SYLVIE 31 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : ~~0 02 59~~ 667 Voix : 0	"	
MME. GALLANT EDITH MAS DE L'ARLESIENNE 66200 ELNE Surface : 1 49 56 Voix : 2	"	
M. GALY JEAN 2 AVENUE DU ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 1 75 73 Voix : 2	"	
M. GARBI AHMED 41 RUE ALBERT THOMAS 91200 ATHIS MONS Surface : 0 04 77 Voix : 0	"	
M. GARCIA JEAN LOUIS MME GARCIA LAURENCE 23 RUE BOILEAU 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 02 57 Voix : 0	"	
M. GARCIA JEAN PIERRE MME GARCIA LYDIE 22 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 34 Voix : 0	"	
MME. GARCIA JULIETTE 4 IMPASSE LES PLATANES 66200 THEZA Surface : 0 41 63 Voix : 0	"	
M. GARCIA PHILIPPE PONT LAS ARENAS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 1 04 59 Voix : 2	"	
MME. GARCIA SANDRINE 2 RUE ALFRED NOBEL 66280 SALEILLES Surface : 0 10 01 Voix : 0	"	

24

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. GARNIER MYRIAM M. BERNADAS IDEAL MAS BAZAN 66200 ALENYA Surface : 2 13 71 Voix Indivision : 3	Absent Représenté	
M. GARNIER PASCAL MME PORTIER PATRICIA 34 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 83 Voix : 0	Absent Représenté	
M. GARTISER GUY 12 MAS DE LA FABREGUE 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 33986	1	
MME. GAU CATHERINE EP TURTAUT DOMINIQUE 50 RUE JEAN CABOS 33210 TOULENNE Surface : 1 80 00 Voix : 2	1	
M. GAU MICHEL MME HENRICH NADINE EP. GAU ROUTE DE L'ASPINASSERE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 4 73 27 Voix : 5	1	
M. GAVEAUX ROBIN 1 IMPASSE DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 60 Voix : 0	1	
M. GAY JEROME RODRIGUEZ CAROLINE 40 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 57 Voix : 0	1	
M. GAYRAL JEAN-FRANCOIS 21 RUE JULES LEMAITRE 66750 ST CYPRIEN Surface : 0 41 00 Voix : 0	1	
M. GAYRAUD ALAIN 24 RUE DES PRIMEVERES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 43 86 Voix : 0	1	
M. GAZANIOL CEDRIC MME CAMACHO VERONIQUE 36 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 76 Voix : 0	1	
M. GAZULES STEPHANE MME WARTELLE MARINE 27 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 85 Voix : 0	1	
M. GELES CEDRIC MME CERVELLO CORINE MAS LA DEVEZE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 19 95 Voix : 3	1	
M. GELLY EDOUARD 21 BIS RUE ANDRE BOUILLE 66200 ALENYA Surface : 0 52 85 Voix : 1	1	
MME. GENGUELOU LAURA 5 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 01 79 Voix : 0	1	
MME. GERMA LUCIENNE NEE GAZE 8 RUE DE LA PAIX 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 94 15 Voix : 1	1	
M. GHARBI SOFIANE 08 RUE ANTOINE SAINT EXUPÉRY 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	1	
MME. GIACOMINI LISE EPOUSE LESAGE 8 CHEMIN DU VIVIER 78860 SAINT NOM LA BRETECHE Surface : 0 49 39 Voix : 0	1	
M. GIL CHRISPOPHE 7 RUE ALICE ET PAUL BOY 66200 ALENYA Surface : 0 04 00 Voix : 0	1	
MME. GIMBERNAT ELODIE 37 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 91 Voix : 0	1	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. GIMENEZ DANIEL 11 RUE LLAMBI 66280 SALEILLES Surface : 0 45 03 Voix : 0	Absent Reçu le	
MME. GIMENEZ PATRICIA CHEMIN DE L'EVEQUE 24650 CHANCELADE Surface : 0 38 23 Voix : 0	Absent Reçu le	
M. GIOT GERARD EP TERRADE MURIEL MAS ST MARTORY 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 76 22 Voix : 1	4	
M. GIRAL CHRISTOPHE 13 RUE DES TROUBADOURS 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 01 41 Voix : 2	4	
MME. GIRALT-MARTINEZ RAYMONDE 4 RUE PORTE DE PERPIGNAN 66200 ELNE Surface : 1 15 08 Voix : 2	4	
MME GISPERT MARIE ANNICK EPOUSE RUIZ ROUTE DE BAGES 66200 ELNE Surface : ~~0 00 00~~ 24750 Voix : 0	4	
MME. GLENADEL MICHELE EL SALITAR 66200 ELNE Surface : 1 99 19 Voix : 2	4	
M. GLENN GERARD 19 ROUTE D UXEM 59122 KILLEM Surface : 0 33 15 Voix : 0	4	
M. GODOY NICOLAS BANZ JESSICA 28 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 02 23 Voix : 0	4	
M. GOEMARE CYRIL MME GOMILA SANDRA 17 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 05 51 Voix : 0	4	
M. GOMEZ PATRICK MME ALIAGA GAELLE 6 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 02 27 Voix : 0	4	
M. GONCALVES DA SILVA MANUEL FERREIRA MAGALHAES SILVIA EP GONCALVES 3 TOUR DE LA MADELOC 66200 THEZA Surface : 0 02 20 Voix : 0	4	
M. GONCALVES RIBEIRO DOMINGOS DA SILVA RIBAS MARIA EPX GONCALVES 05 RUE DE L'ARTISANAT 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 02 55 Voix : 0	4	
M. GONDONNEAU NORBERT 34 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 76 Voix : 0	4	
M. GONZALES GREGORY 5 BOULEVARD DES QUINZE OLIUS 66200 THEZA Surface : 0 07 99 Voix : 0	4	
M. GONZALES JULIEN 5 PLACE DE LA MASSANE 66200 ALENYA Surface : 0 13 75 Voix : 0	4	
M. GONZALES DAVID 12 RUE LOUIS NOGUERES 66200 ALENYA Surface : 0 14 49 Voix : 0	4	
MME. GORGAN JESSICA 34 RUE DE L INDUSTRIE 03300 CREUZIER LE VIEUX Surface : 0 44 83 Voix : 0	4	
M. GORGELIER CLAUDE 17 RUE DAGOBERT 66570 ST NAZAIRE Surface : 2 24 21 Voix : 3	4	
M. GOUJON JEAN YVES 42 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	4	

Adhérent	OUI	NON
MME. GOVAERTS DOMINIQUE 7 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 20 Voix : 0	Absent Reputé	
M. GRACIA ALAIN 14 AV. JOSEPH SAUVY 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 1 04 59 Voix : 2	"	
M. GRACIA SERGE 8 RUE JOSEPH SAUVY 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 1 20 69 Voix : 2	"	
M. GRALL EMMANUEL 2 ALLEE CALMETTE ET GUERIN 29280 PLOUZANE Surface : 0 25 82 Voix : 0	"	
M. GRAVAS JEAN-PHILIPPE MAS DE L'OLIVIER 66200 MONTESCOT Surface : 27 15 14 Voix : 28	Vote par correspdce	
M. GRIBOUT KEVIN LUCCHI CELINE 10 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 94 Voix : 0	Absent Reputé	
M. GRIERE SEBASTIEN MME GRIERE SANDRA 28 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 55 Voix : 0	"	
MME. GRIVOIS CECILE DONAT CORINNE 7 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 23 17 Voix : 0	Pouvoir SD	
M. GROB QUENTIN 37 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 08 Voix : 0	Absent Reputé	
M. GROELL CHRISTOPHE 2 IMPASSE DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 09 Voix : 0	"	
MME. GROS ALICE NEE MASSOUBRE 115 AV. DE LODEVE 34000 MONTPELLIER Surface : 3 92 36 Voix : 4	"	
M. GUBBINI TERRY 11 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 02 64 Voix : 0	"	
M. GUEHENNEUX JEROME PHILIPPOT SANDRA EP GUEHENNEUX 19 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 03 33 Voix : 0	"	
M. GUERY CAMILLE EP. MYRIAM LLUGANY 9000 RUE DES TERRES VERTS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 01 01 Voix : 0	"	
M. GUIBERT OLIVIER 15 RUE DES ŒILLETS 66000 PERPIGNAN Surface : 0 00 41 Voix : 0	"	
M. GUICHET THIERRY MME GUICHET SONIA 03 RUE ANTOINE ST EXUPÉRY 66200 ALENYA Surface : 0 03 13 Voix : 0	"	
M. GUILLAUME VINCENT MME JUANOLA CLARISSE 14 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 54 Voix : 0	"	
M. GUILLEM FABRICE MME ISIDORO CINDY 30 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 07 47 Voix : 0	"	
M. GUILLEM GREGORY OLIVE EMILIE 22 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 04 05 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (Oui)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. GUIRAUD CHANTAL NÉE SOLER 21 RUE JOHANN STRAUSS 34690 FABREGUES Surface : 1 25 21 Voix Indivision : 2 1015	Absent Repudié	
MME. GUISQUET CLAUDINE 8 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 03 00 Voix : 0	Absent Repudié	
M. GUYAUBERE DANIEL 19 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 50 Voix : 0	✓	
M. HABBA HASSAN 30 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 19 Voix : 0	✓	
M. HADDAD ALAIN 79 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 81 Voix : 0	✓	
M. HAHN WALTER 7 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 87 Voix : 0	✓	
M. HANSAR SEBASTIEN 7 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 04 58 Voix : 0	✓	
M. HARAKAT ABDELJALIL 5 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 15 Voix : 0	✓	
MME. HARAKAT MOUNIA 1 RUE DU PIC DE SALLFORT 66200 THEZA Surface : 0 04 59 Voix : 0	✓	
M. HARAULT THIERRY 1 RUE ALICE ET PAUL BOY 66200 ALENYA Surface : 0 04 32 Voix : 0	✓	
M. HAUTIER ANDRE 13 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 07 99 Voix : 0	✓	
M. HEBERT BERNARD MME SERVAIS SYLVIE EP.HEBERT 1 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : ~~0 00 00~~ Voix : 0 1993	✓	
SCI HELENA PRIM M. COLOME LIEU DIT MAS STE BARBE 66200 ELNE Surface : 2 56 72 Voix : 3	✓	
M. HERITIERS LLOANSI ROBERT LLOANSI BERNARD ET DOMINIQUE 13 RUE ROUGET DE LISLE 66000 PERPIGNAN Surface : 5 80 06 Voix : 6	✓	
M. HERNJA YVAN HERNJA ROTTHYDA 8 RUE G.DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 80 Voix : 0	✓	
M. HILLE HERVE 9 RUE DEODAT DE SEVERAC 66330 CABESTANY Surface : 0 92 77 Voix : 1	✓	
SA HLM PYRENEES ORIENTALES 107 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 66100 PERPIGNAN Surface : 0 21 79 Voix : 0	✓	
M. HOARAU TOM 3 RUE DE LA CONVENTION 66000 PERPIGNAN Surface : 0 30 74 Voix : 0	✓	
M. HOFMANN JEAN LOUIS MME ROIG GHISLAINE RUE DU REART 66200 ALENYA Surface : 0 62 23 Voix : 1	✓	
M. HOPPSTADTER GUY MME HOPPSTADTER STEPHANIE 39 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 02 67 Voix : 0	✓	

28

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. HOPUARE GISÈLE 21 RUE ANTOINE ST EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 90 Voix : 0	Absent - Reputé	
M. HOUDELET PIERRE 59 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	Absent Reputé	
MME. HUBERT COLETTE 40 AVENUE EMILE ROUDAYRE 66000 PERPIGNAN Surface : 0 19 10 Voix : 0	"	
M. HUILLET PIERRE MME REYES THERESE 7 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 02 76 Voix : 0	"	
M. HUILLO CHRISTIAN 21 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 66330 CABESTANY Surface : 1 73 33 Voix : 2	"	
M. HUMBERT MICHEL 2 RUE MAS DE LA FABREGUE 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 3567	"	
M. HUSSET MICKE 390 DE PASSY 74700 SALLANCHES Surface : 0 14 91 Voix : 0	"	
M. HUSSET STEVE VILLA N° 9 13500 MARTIGUES Surface : 0 14 91 Voix : 0	"	
M. HYPACIE DOMINIQUE 52 RUE DU MOULIN 05080 LA BRUYERE Surface : 2 59 51 Voix : 3	"	
M. INDIVISION JONQUERES D'ORIOLA CHRISTOPHE DOMAINE DE VILLECLARE 66690 PALAU DEL VIDRE Surface : 1 83 81 Voix : 2	"	
M. INGAUD JAUBERT CLAUDE QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 4 29 28 Voix : 5	"	
M. INGAUD- JAUBERT JEAN ZAPLET BROUILLARD MARINA 35 ALLEE LAS CLOSES 66500 PRADES Surface : 0 74 67 Voix : 1	"	
M. INGLES MICHEL 29 RUE PABLO PICASSO 66200 ALENYA Surface : 1 54 86 Voix : 2	"	
M. INGLES MICKAEL MME PINOL LAURENE 04 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 05 20 Voix : 0	"	
INRA OCCITANIE MONTPELLIER SERV BUDGETAIRE FI ET COMPTABLE 2 PLACE VIALA 34060 MONTPELLIER CEDEX 2 Surface : 19 22 81 Voix : 20	Vote par correspdce	
M. INTERTAGLIA LAURENT 43 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 08 17 Voix : 0	Absent Reputé	
M. IXART HENRI MME IXART DOLORES 14 RUE JEAN MOULIN 66750 ST CYPRIEN PLAGE Surface : 2 58 73 Voix : 3	Vote par correspdce	
MME. IXART MARIE-FRANCOISE 11 RUE DE LA POSTE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 29 08 Voix : 2	Absent Reputé	
M. IXART PHILIPPE ROUTE DE SAINT CYPRIEN 66200 ALENYA Surface : 4 92 38 Voix : 5	"	
M. IZQUIERDO JOSE MME GUIRAO ANGELE 1 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 07 84 Voix : 0	"	

29

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. JACINTO FABIO LE GUELLAF CLAUDIE 4 RUE FRANCINE SABATE 66200 ALENYA Surface : 0 04 65 Voix : 0	Absent Reputé	
M. JACKSON ANDY MAS SAN MIGUEL 66200 ELNE Surface : 0 10 20 Voix : 0	Absent Reputé	
M. JAMPY JACQUES EP LAGARDE MONIQUE CHEMIN VIEUX DE ST CYPRIEN 66200 ELNE Surface : 3 13 62 Voix : 4	Absent Reputé	
M. JAMPY MARCEL 1 RUE DU TECH 66200 ELNE Surface : 0 90 26 Voix : 1	"	
M. JANER JEAN-MARIE EP PARES JEANNE 25 ALLEE DE LAS CLOSES 66500 PRADES Surface : 5 64 11 Voix : 6	"	
M. JANO JEAN PIERRE 1 RUE DU PIC PERIC 66200 THEZA Surface : 0 06 39 Voix : 0	"	
MME. JANOT MARIE-FRANCE 4 RUE BARDOU JOB 66000 PERPIGNAN Surface : 1 26 56 Voix : 2	"	
SCI JASPE LIEU-DIT LE PALOL 66200 ELNE Surface : 0 92 20 Voix : 1	"	
M. JILIBERT STEPHANE 33 RUE GRENACHE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 06 72 Voix : 0	"	
M. JONCA DOMINIQUE MME JONCA SALLES GISELE 6 RUE DE LA TUILERIE 66200 ELNE Surface : 3 54 84 Voix : 4	"	
MME. JONQUERES MARGUERITE CARRER ESPOLLA 4 17754 PROVINCE DE GERONE Surface : 7 67 47 Voix : 8	"	
M. JONQUERES D'ORIOLA PHILIPPE 3 RUE DU CHÂTEAU 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 14 41 91 Voix : 15	"	
M. JONQUERES D'ORIOLA PIERRE MANDATAIRE PIERRE OLIVIER VICENTE 4 AVENUE AMPERE 66330 CABESTANY Surface : 67 26 08 Voix : 30	"	
M. JONQUERES D'ORIOLA WILLIAM 3 RUE DU CHATEAU 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 97 16 Voix : 1	"	
MME. JONQUERES RUTH KATERINE EP JONQUERES PHILIPPE 3 RUE DU CHÂTEAU 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 4 39 74 Voix : 5	"	
M. JOSSELIN MAÏORGA MME DESROUSSEAUX MAÊVA SON EPOUSE MAS CARPONE 66200 ELNE Surface : ~~0 00 00~~ Voix : 0 3 46 43	"	
M. JOUBERT DENIS 6 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : ~~0 00 00~~ Voix : 0 1890	"	
M. JOUE GERARD EP VINAS MARIE 12 IMPASSE A. MAILLOL 66200 ELNE Surface : 0 53 46 Voix : 1	"	
MME. JOURDA CELINE 3 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 01 79 Voix : 0	"	
M. JOURDA JOEL MAS GAFFARD 66430 BOMPAS Surface : 0 59 21 Voix : 1	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
SCI JOYOSA MR FERRER 10 RUE LOUIS NOGUERE 66200 ALENYA Surface : 0 14 99 Voix : 0	Absent Reputé	
SARL JPLS 17 BOULEVARD KENNEDY 66000 PERPIGNAN Surface : 0 25 50 Voix : 0	Absent Reputé	
M. JUNGBLUTH PHILIPPE 2 RUE DES EGLANTIERS 64400 OLORON SAINTE MARIE Surface : 0 02 20 Voix : 0	"	
M. KAIRANGA HANS 6 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 03 03 Voix : 0	"	
M. KARMAOUI YAHYA 13 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 03 15 Voix : 0	"	
SCI KARUKERA MAS KARUKERA 66200 ELNE Surface : 2 45 94 Voix : 3	"	
M. KASMI JAMEL 15 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 03 08 Voix : 0	"	
M. KASMI MOHAMED 4 RUE DES PALMIERS 66200 THEZA Surface : 0 02 42 Voix : 0	"	
M. KHETIB RACHID 10 BIS CITE CHANTE OISEAUX 33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE Surface : 1 61 86 Voix : 2	"	
M. KIVIN FRANÇOIS MME LARRET ALEXIA 6 RUE FRANCINE SABATE 66200 THEZA Surface : 0 01 48 Voix : 0	"	
M. KOLIEL-BENGABOU KARIM 16 AVENUE MADELEINE FILLOLS 66200 ELNE Surface : 0 02 19 Voix : 0	"	
M. KOMAIRI MOHAMED 11 RUE DU PIC NEULOS 66200 THEZA Surface : 0 03 27 Voix : 0	"	
MME. KRAUSER PIERRETTE 3 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 10 58 Voix : 0	"	
M. KRUGER GRÉGORY MME SAMYN THERESE 21 RUE G. DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 03 03 Voix : 0	"	
SCI LA TRAVERSA MR DEMARSY GUY LIEU DIT LA TRAVESA 66200 ELNE Surface : 4 03 53 Voix : 5	"	
M. LABROT JULIEN 5 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 02 65 Voix : 0	"	
M. LACREU JEAN 20 BIS AV MARECHAL LECLERC 66740 ST GENIS DES FONTAINES Surface : 1 79 13 Voix : 2	"	
M. LACROIX GUSTAVE MAIRIE 66700 ARGELES SUR MER Surface : 0 15 00 Voix : 0	"	
M. LACROIX JEAN MARCEL MOURA PATRICIA MAIRIE 66700 ARGELES SUR MER Surface : 0 27 42 Voix : 0	"	
SCEA LAETITIA LIEU DIT EL PALOL 66200 ELNE Surface : 3 33 44 Voix : 4	"	
M. LAFFITE MARCELIN 2 IMPASSE DES MIMOSAS 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 4 52 48 Voix : 5	"	

31

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
M. LAFLEUR MARCELLINO MME GONCALVES CORREIRA ADELIA EP. LAFLEUR 9. RUE DES LILAS 26740 LES TOURETTES Surface : 0 32 99 Voix : 0	Absent Reputé	
M. LAGNES ANTHONY 9 RUE DES VENDANGES 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 11 10 Voix : 3	Absent Reputé	
M. LAGRANGE FREDERIC 65 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	Absent Reputé	
M. LAMOTHE PATRICK LAMOTHE ALAIN VELGE LUCIEN IMPASSE LES GRAVES 31810 CLERMONT LE FORT Surface : 0 67 12 Voix : 1	"	
M. LAMY JOEL 31 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 58 Voix : 0	"	
M. LAPEDRA SEBASTIEN PAR MR LAPEDRA DANIEL 34 RUE DU LITTORAL 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 0 65 85 Voix : 1	"	
MME. LAPEDRA VIDAL ODILE 34 RUE DU LITTORAL 66570 ST NAZAIRE Surface : 2 94 00 Voix : 3	"	
M. LAPLANCHE NICOLAS MME SAEZ EMILIE EPOUSE LAPLANCHE NICOLAS 32 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 89 Voix : 0	"	
MME. LARA FABIENNE 16 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 05 11 Voix : 0	"	
EARL LAS CANTAYRES M. JONQUERES JEAN DOMAINE DE VILLECLARE 66690 PALAU DEL VIDRE Surface : 25 31 23 Voix : 26	"	
SARL LAS CLOSES 19 RUE DE VIENNE 75801 PARIS Surface : 0 00 00 Voix : 0 189	"	
SCI LAS FIGUERETTES M LEROY LAURENT BATLLE FREDERIC 51 QUAI VAUBAN 66000 PERPIGNAN Surface : 3 66 57 Voix : 4	"	
SCI LAS PLANES VIEUX CHEMIN DE SAINT CYPRIEN 66200 ELNE Surface : 7 10 90 Voix : 8	"	
MME. LATHOUMETIE FLORENCE CHEMIN DE CHARLEMAGNE 66200 ELNE Surface : 2 07 16 Voix : 3	"	
M. LATORRE ERIC 81 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 91 Voix : 0	"	
MME. LAURENCIE JULIA 20 RUE DE PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 05 Voix : 0	"	
M. LAURENS OLIVIER SAEZ MANZANARES A 2 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
M. LAURET JONATHAN 32 RUE DE L'AIXAU 66330 CABESTANY Surface : 0 05 11 Voix : 0	"	
MME. LE GALL FRANCOISE LA POLLEDA 66200 ELNE Surface : 2 73 60 Voix : 3	"	
M. LE GALL JEAN PIERRE RANDON VIVIANE 26 ROUTE DE CORNEILLA 66200 THEZA Surface : 0 27 19 Voix : 0	"	

32

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
GFA LE MAS DE LA MER M BERTRAN DE BALANDA VINCENT MAS DE LA MER 66750 ST CYPRIEN Surface : 29 70 18 Voix : 30	Absent Reputé	
M. LE PELLEY JEAN PIERRE 1 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 03 93 Voix : 0	Absent Reputé	
EARL LE TROPIQUE DU PAPILLON PLA DE LA BARCA 66200 ELNE Surface : 1 84 05 Voix : 2	"	
M. LEAL CHRISTIAN 12 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 04 13 Voix : 0	"	
M. LEBERT PASCAL 19 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 03 96 Voix : 0	"	
M. LEBLANC DANIEL QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 1 24 69 Voix : 2	"	
M. LECOMTE FABRICE RULLON GWENAELLE 13 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 04 09 Voix : 0	"	
M. LEDENT ERIC CHEZ MME DURAND 1 RUE DE LA SOLANA 66680 CANOHES Surface : 1 00 00 Voix : 2	"	
M. LEDEZ JOEL MME GARCIA LAURE 03 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 04 35 Voix : 0	"	
M. LEDIRI EL HOUSSINE MME HMALA ANFAR EP. LEDIRI 36 BOULEVARD ARAGON 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 97 28 Voix : 1	"	
M. LEDUC SYLVAIN 40 RUE DU PIC COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 06 59 Voix : 0	"	
M. LEFEBVRE PHILIPPE LEFEBVRE DENIS 2 B CHEMIN DU BLEU BOURDEAU 59237 VERLINGHEM Surface : 8 80 50 Voix : 9	"	
SARL LEFEVERE MAS DE BELRIC 66200 MONTESCOT Surface : 6 91 73 Voix : 7	"	
M. LEGER PHILIPPE 12 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 03 95 Voix : 0	"	
GFA LEGUM' LAND MAS DE LA FABREGUE 66200 MONTESCOT Surface : 6 00 00 Voix : 7	"	
MME. LEHOUSSINE MARYLIN 11 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 02 57 Voix : 0	"	
MME. LEMAN SONIA 19 RUE JOSEPH POUX 11000 CARCASSONNE Surface : 0 38 23 Voix : 0	"	
M. LEONARD STEPHAN 9 RUE DU PIC DE FINESTRELLES 66200 THEZA Surface : 0 05 80 Voix : 0	"	
SCI LEPIDOSTEE 20 RUE DE CERDAGNE 66280 SALEILLES Surface : 0 59 34 Voix : 1	"	
MME LEROY ELEONORE M. LEROY MAXIME 50 RUE ROGER ROQUEFORT 66330 CABESTANY Surface : ~~0 00 00~~ 2000 Voix : 0		

33

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. LEROY GEORGES CABINET PRECAL 56 ROUTE DE SCHIRMECK 67200 STRASBOURG Surface : 1 16 00 Voix : 2	Absent Reputé	
SCI LES 7 P 4 AVENUE DE LA MER 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 15 21 Voix : 3	Absent Reputé	
SCI LES COPROPRIÉTAIRES 1 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 14 74 Voix : 0	"	
GFA LES HERBIERS DE LAS CLOSES ROUTE D'ELNE 66690 PALAU DEL VIDRE Surface : 2 44 00 Voix : 3 280 99	"	
SCI LES LILAS 179 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE 66000 PERPIGNAN Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
GFA LES TERRES DE LA MAR MME GRIOLET CLAUDE 6 RUE DE LA REPUBLIQUE 66330 CABESTANY Surface : 9 03 90 Voix : 10	"	
M. LESECH LOIC MME JAMES STEPHANIE 2 RUE JULIEN PANCHOT 66200 ALENYA Surface : 0 04 63 Voix : 0	"	
M. LESNIAK NICOLAS MME LESNIAK JESSICA 38 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 00 00 Voix : 0 341	"	
M. LEYNAERT SYLVAIN MME PAYRE CLAIRE EPOUSE 28 AVENUE DES JARDINS 66240 SAINT ESTEVE Surface : 1 13 02 Voix : 2	"	
M. LLOBET GEORGES 28 IMPASSE DE L'ARTOIS 66330 CABESTANY Surface : 3 44 18 Voix : 4	"	
MME LLUGANY DOMINIQUE M. LAVILLUNIERE JACQUES 29BIS BOULEVARD COSTE BAILLS 66200 ELNE Surface : 0 79 93 Voix : 1	"	
M. LLUGANY HENRI 1 RUE DU PLAGNIOL 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 05 00 Voix : 2	"	
M. LLUGANY PIERRE EP COMMES MARIE JARDIN MOSSEILLOUS 66200 ELNE Surface : 1 20 15 Voix : 2	"	
M. LLUGANY ROBERT EP PARRAMON MARIE-THERESE QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 8 49 33 Voix : 9	"	
M. LOBRY TINO 6 CHEMIN DU BAS DES INDES 95240 CORMEILLES EN PARISIS Surface : 0 59 48 Voix : 1	"	
SA LOGIRYS 127 RUE GAMBETTA 92154 SURESNES CEDEX Surface : 1 82 00 Voix : 2	"	
M. LOISEL YANNICK MME BARDIER HARMONIE 4 RUE G.DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 60 Voix : 0	"	
M. LOPES CHRISTIAN 7 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 69 Voix : 0	"	
MME. LORENTE SYLVIE 33 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 04 65 Voix : 0	"	

34

Adhérent	OUI	NON
MME. LORIOT FRANCOISE 47 AVENUE JEAN MEYRAUD 33600 PESSAC Surface : 0 25 53 Voix : 0	Absent Reputé	
M. LORREARD ROBERT MME HELD YVETTE EP. LORREARD 7 RUE PIC DU NÉOULOUS 66200 THEZA Surface : 0 02 25 Voix : 0	Absent Reputé	
M. LOSADA FLORENT 20 AVENUE MADELEINE FILLOLS 66200 ELNE Surface : 0 02 41 Voix : 0	"	
M. LOUAH ABDESLAM 2 B RUE DES PINSONS 66430 BOMPAS Surface : 0 80 56 Voix : 1	"	
M. LOURENCO PEREIRA ALVARO MME GONCALVES VATALINA 18 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 03 52 Voix : 0	"	
MME. LOUVET CLAUDE NEE MONTI 18 RUE GUERIN 66280 SALEILLES Surface : 0 10 00 Voix : 0	"	
LYCEE AGRICOLE ROUTE ALENYA 66200 THEZA Surface : 20 63 28 Voix : 21	"	
M. MABTOUL EL MILOUD 41 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. MACIAS RAFAEL MME VINCENS CHRISTELLE 17 HLM SAINT ASSISCLE 66000 PERPIGNAN Surface : ~~0 25 00~~ 500 Voix : 0	Vote par Correspdce	
SCI MACLEVA 58 RUE LUCIE ET RAYMOND AUBRAC 66330 CABESTANY Surface : 0 10 00 Voix : 0	Absent Reputé	
M. MADERN JEAN-PIERRE 100 AVENUE JEAN MERMOZ 66000 PERPIGNAN Surface : 2 62 06 Voix : 3	"	
MME. MADEUX FRANCOISE 25 ALLÉE DE LA FAISANDERIE 77240 VERT SAINT DENIS Surface : 0 05 20 Voix : 0	"	
M. MAESTRO EDOUARD LACAZE ANNE MARIE 5 RUE ROSETTE BLANC 66200 ALENYA Surface : 0 03 99 Voix : 0	"	
M. MAGNIER NICOLAS 13 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 07 07 Voix : 0	"	
MME. MAILLARD MARIE LAURENCE ROUTE D ALENYA 66200 ELNE Surface : 1 19 93 Voix : 2	Maillard	
M. MAILLE JACQUES 9 RUE DES ROSES 66200 THEZA Surface : 0 73 60 Voix : 1	Absent Reputé	
MAISON DE RETRAITE COSTE BAILLS A L'ATTENTION DE LAURE BARBERIS 2 BOULEVARD EVADES DE FRANCE 66200 ELNE Surface : 9 07 31 Voix : 10	"	
MME. MALKI DALILA 30 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 48 Voix : 0	"	
M. MALKI MAAMAR 22 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 20 Voix : 0	"	
MME. MALLUS HUGUETTE 2 RUE DU NORD 66200 ALENYA Surface : 0 79 72 Voix : 1	"	

35

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. MANCARDI MAGDALENA 57 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	Absent, Reputé	
M. MANONGO LUC 18 RUE D'EMPURIES 66000 PERPIGNAN Surface : 0 00 00 Voix : 0 11054	Absent, Reputé	
M. MARATIER JULIEN 8 RUE DE LA TOUR MADELOC 66200 THEZA Surface : 0 04 30 Voix : 0	Absent, Reputé	
M. MARCE LEON 31 BOULEVARD VOLTAIRE 66200 ELNE Surface : 1 94 14 Voix : 2	"	
M. MARCE PHILIPPE CHEMIN DU PLA 66200 ELNE Surface : 0 43 68 Voix : 0	"	
M. MARCO STEPHANE 1 RUE PAUL EMILE PISSARO 14570 SAINT REMY Surface : 0 04 68 Voix Indivision : 0	"	
SA MARCOU HABITAT 4 BOULEVARD MARCOU 11000 CARCASSONNE Surface : 0 31 00 Voix : 0	"	
M. MARGOLLE SEBASTIEN 1 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 05 82 Voix : 0	"	
M. MARI GEORGES 6 CHEMIN DE LA MER 66200 ELNE Surface : 3 14 60 Voix : 4	"	
M. MAROT CEDRIC ABDALLA JENNIFER EPX MAROT 21 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 02 27 Voix : 0	"	
M. MARTEL MICHEL 2 RUE DU MILOUSSA 66690 ST ANDRE Surface : 0 38 20 Voix : 0	"	
MME. MARTELLOZO ALEXANDRA 18 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 03 Voix : 0	"	
MME. MARTI SANDRA 37bis AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 98 Voix : 0	"	
MME. MARTI RUIS HELENE KM 1 66200 ELNE Surface : 4 59 19 Voix : 5	"	
M. MARTIN JAMES CHEMIN DES TERRES VERTS 66200 MONTESCOT Surface : 0 94 55 Voix : 1	"	
M. MARTIN MARC 26 RUE DU GRENACHE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 06 81 Voix : 0	"	
MME. MARTIN MARIE-LOUISE 11 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 72 Voix : 0	"	
M. MARTINEZ DIDIER DOMAINE DE LA ROSERAIE 66100 PERPIGNAN Surface : 0 02 68 Voix : 0	"	
M. MARTINEZ FRANCOIS 4 RUE PORTE DE PERPIGNAN 66200 ELNE Surface : 1 14 88 Voix : 2	"	
M. MARTINEZ FRANCOIS MME MARTINEZ ISABELLE 11 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 08 13 Voix : 0	"	
M. MARTINEZ JULIEN MLLE CHALEUIL CHRISTELLE 29 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 12 Voix : 0	"	

36

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. MARTINEZ LILIAN MME ROLL SABRINA 8 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 03 02 Voix : 0	Absent Reputé	
MME MARTINEZ MARIE LOUISE M. BERNARD PHILIPPE 5 RUE PEREZ VERDIELL 66200 ALENYA Surface : 0 00 00 Voix : 0 352	Absent Reputé	
MME. MARTINEZ MIREILLE 9 BIS RUE DE LA GARE 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 2 17 69 Voix : 3	Absent. Reputé	
M. MARTINS DA LUZ MICHEL DOMINGUES NELIA EP MARTINS 17 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 96 Voix : 0	"	
MME. MARTY CATHERINE 13 RUE DES VIGNES 66200 ALENYA Surface : 0 42 86 Voix : 0	"	
M. MARTY CHRISTOPHE M. MARTY CHRISTIAN 26 RUE DE FENIDAN 35131 CHARTRES DE BRETAGNE Surface : 0 00 00 Voix : 0 2470	"	
M. MARTY FRANCIS MAS MARTY 66200 ELNE Surface : 1 50 50 Voix : 2	"	
MME. MARTY JOSETTE CHEZ BLIN THERESE 16 AVENUE EDOUARD HERRIOT 66140 CANET EN ROUSSILLON Surface : 0 16 75 Voix : 0	"	
MME. MARTY THERESE NEE PEREZ 16 AVENUE DE LA MER 66200 ALENYA Surface : 0 51 90 Voix : 1	"	
SCI MARYLUCIE MR ROBBE 6 RUE LOUIS NOGUERES 66200 ALENYA Surface : 0 13 38 Voix : 0	"	
M. MAS JOAN-LLUIS 15 AV. MARECHAL JUIN 66200 ELNE Surface : 0 40 30 Voix : 0	"	
M. MAS JOSEPH MAS CELESTIN 1 RUE DE JINJOULE 66200 ELNE Surface : 0 87 11 Voix : 1	"	
SCI MAS BAZAN MME GARNIER MYRIAM MAS BAZAN 66200 ALENYA Surface : 5 18 96 Voix : 6	"	
GFA MAS DE L OU M BOURRIER PHILIPPE MAS DE L OU 66200 MONTESCOT Surface : 35 10 94 Voix : 30	[signature]	
M. MASO MICHEL 35 AV. DU ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 0 86 84 Voix : 1	Absent. Reputé	
M. MASSANELL JOSEPH 14 ROUTE DE PERPIGNAN 66200 THEZA Surface : 0 20 80 Voix : 0	Absent. Reputé	
MME. MASSINES ESTELLE 12 RUE G.DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 57 Voix : 0	"	
MME. MASSOT KARINE MASSOT THIERRY CHEMIN DU PAS DE LOUP 66200 THEZA Surface : 1 33 36 Voix : 2	"	
M. MATEU TONY MME ESCUDERO MARION 53 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	Oui	Non
M. MATEUS LOPES LUIS MIGUEL MLLE BIGOURET VANESSA 06 IMPASSE GEORGE SAND 66200 ALENYA Surface : 0 02 58 Voix : 0	Absent représenté	
SCI MATTHIEU M. MESTRE BRUNO 5 RUE LOU RIBERAL 66300 PONTEILLA Surface : 0 08 17 Voix : 0	Absent représenté	
M. MAURIN ROLAND MME MAURIN MARIE CHRISTINE 25 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 76 Voix : 0	"	
MME. MAUROIS TIFFANY 41 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 75 Voix : 0	"	
MME. MAURY CELINE 6 RUE PEREZ VERDIELL 66200 ALENYA Surface : 0 02 22 Voix : 0	"	
M. MAURY MORGAN MME MAURY LAETITIA 9 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 84 Voix : 0	"	
SCEA MAX MR CONGOST F 19 RUE DES JARDINS 66690 PALAU DEL VIDRE Surface : 2 32 06 Voix : 3	"	
M. MAYORAL RAYMOND MME MARTINEZ DOMINGUEZ MARIA 28 B RUE DES POIRIERS 66200 ELNE Surface : 0 05 06 Voix : 0	"	
MME. MAZET LILIANE 1 BIS RUE DES PYRENEES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 21 00 Voix : 0	"	
M. MAZURCZACK MANUEL ROUTE DE TAULIS 66110 TAULIS Surface : 0 01 16 Voix : 0	"	
M. MAZZA FABIEN 13 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 11 Voix : 0	"	
SCI MCM 2 RUE NICOLAS APPERT 66200 ELNE Surface : 1 37 64 Voix : 2	"	
MME. MEDINILLA ANNABEL 14 RUE G.DE GAULLE- ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	"	
MME. MEDINILLA STEPHANIE 36 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 66200 ELNE Surface : 0 01 78 Voix : 0		Vote par correspdce
M. MEKDOUR EL-HADJ MEKDOUR AOUALI 15 AVENUE MADELEINE FILLOLS 66200 ELNE Surface : 0 02 60 Voix : 0	Absent représenté	
M. MEKDOUR MOHAMED 19 RUE DES PECHEURS 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	"	
M. MELEZAN MATHURIN MME PHILIPPON CLAUDINE 3 SQUARE SAINT FERREOL 66100 PERPIGNAN Surface : 0 26 83 Voix : 0	"	
M. MELLAL FARID MME VENEROSO CAROLE 13 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 40 Voix : 0	"	
M. MELLAL MOHAMMED MME YAACOUBI LALIA 3 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 02 66 Voix : 0	"	

38

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
MME. MENDER KAHIA BAT C APPT 37 66330 CABESTANY Surface : 0 05 00 Voix : 0		
M. MENDES DA PAULA ALBERTO 11 RUE DU PIC DE FINESTRELLES 66200 THEZA Surface : 0 05 80 Voix : 0	Absent, Reputé	
M. MENDEZ MICKAEL 5 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 96 Voix : 0	Absent Reputé	
M. MENNEGAUT ERIC 7 RUE DU PIC PERIC 66200 THEZA Surface : 0 05 66 Voix : 0	"	
M. MENTION NICOLAS MLLE RIVET VIRGINIE 15 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 40 Voix : 0	"	
M. MERCER PHILIPPE QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 0 98 60 Voix : 1	"	
SCI MERIDIENNE 2 CHEMIN DE CHARLEMAGNE 66200 ALENYA Surface : 1 60 59 Voix : 2	"	
MME. MESTRE ISABELLE M. ARTIGUES OLIVIER 3 RUE DU PIC DE SALLFORT 66200 THEZA Surface : 0 02 47 Voix : 0	"	
MME. MEUNIER VALERIE 43 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 03 05 Voix : 0	"	
M. MIGNARD NICOLAS GUILLEM SABRINA 14 RUE DES PECHEURS 66200 ALENYA Surface : 0 03 85 Voix : 0	"	
M. MIGUEL JARO 26 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 52 Voix : 0	"	
M. MILLES JESSY LEE MME CAORS PAULINE 38 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 76 Voix : 0	"	
MME. MINANA JEANNINE DURAN MARIE ROSE EP MINANA 29 RUE DEGAS 66280 SALEILLES Surface : 1 30 08 Voix : 2	"	
MME. MINES MARJORIE 39 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 63 Voix : 0	"	
MME. MIQUEL CLAIRE HAMEAU DE ST SERNIN 31570 LANTA Surface : 2 77 98 Voix : 3	"	
M. MIROLO MYRIAM 12 RUE DES JARDINS 66690 PALAU DEL VIDRE Surface : 0 08 00 Voix : 0	"	
M. MIROUS CHARLES QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 4 75 35 Voix : 5	"	
M. MIROUS PIERRE MIROUS PAUL MAS D'AVALL 66200 ELNE Surface : 3 07 62 Voix : 4	"	
M. MITJA JACQUES 7 RUE MICHEL CAMPISTOL 66200 ALENYA Surface : 3 00 42 Voix : 4	"	
MME. MITJA MARYSE 7 RUE MICHEL CAMPISTOL 66200 ALENYA Surface : 0 61 02 Voix : 1	"	

39

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. MOLL ESCARPENTER DENIS CHEMIN DU PAS D'AVALL 66750 ST CYPRIEN Surface : 1 50 00 Voix : 2	Absent Reputé	
M. MONJE LAURENT 3 IMPASSE GEORGES SAND 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	Absent, Reputé	
M. MONROSE 25 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 02 31 Voix : 0	Absent Reputé	
M. MONTERRAT GERARD 4 AVENUE DU TECH 66200 ELNE Surface : 0 40 05 Voix : 0	"	
MME. MONTHEIL CHRISTELLE M. ESPADA VINCENT 4 CARRER DE LA DIADA 66200 ELNE Surface : 0 03 20 Voix : 0	"	
M. MONTOYA ARMAND MME QUERO JOSIANE EP. MONTOYA 13 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 22 25	"	
MME. MORADELL OLGA 5 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 04 35 Voix : 0	"	
M. MORAIS NUNES MANUEL 6 RUE DU PIC NEULOS 66200 THEZA Surface : 0 01 06 Voix : 0	"	
M. MORALES GERALD MME CARON JENNIFER 6 RUE PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 55 Voix : 0	"	
MME. MORALES MARIE JOSEE 14 RUE LAMARTINE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 06 73 Voix : 0	"	
M. MOREAU CHRISTIAN MME MOREAU JACQUELINE 48 AVENUE GINO MASSAROTTO 66280 SALEILLES Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. MOREL NICOLAS 16 RUE COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 00 00 Voix : 0 50	"	
M. MORICARD CEDRIC 12 RUE JULIEN PANCHOT 66200 ALENYA Surface : 0 05 02 Voix : 0	"	
M. MOTTET JEAN MME PERAUDEAU ELIANE 33 RUE DES POETES 66200 ELNE Surface : 0 04 55 Voix : 0	"	
M. MOUCHE PAUL 1 PLACE DE L'EGLISE 49250 BRION Surface : 0 91 45 Voix : 1	"	
M. MOULAI BRAIM 42 AVENUE DU 10ÈME DRAGONS 82000 MONTAUBAN Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. MOULAI DJILALI MME BELGHERBI HOURIA 4 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 02 59 Voix : 0	"	
MME. MOULAS MARIE-THERESE NEE D'AREXY 3 RUE PEYROLIERES 31000 TOULOUSE Surface : 3 35 90 Voix : 4	"	
M. MOULY NICOLAS MME THUAL ELOISE EP MOULY 10 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 79 Voix : 0	"	
M. MOUNOURY FREDERIC 34 AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND 66200 ELNE Surface : 0 01 78 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. MOURGUES 5 RUE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 14 Voix : 0	Absent Reputé	
M. MOUTTEAU SYLVAIN MME MOUTTEAU EMMANUELLE 10 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 08 27 Voix : 0	Absent Reputé	
M. MULA GERARD CHEMIN DES TERRES VERTS 66200 MONTESCOT Surface : 1 19 22 Voix : 2	"	
M. NARCISO ANTONIO MME NARCISO CLAUDINE 17 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 66 Voix : 0	"	
SCI NATURALIS MR DASSE 435 AVENUE DE L'INDUSTRIE 66000 PERPIGNAN Surface : 2 94 84 Voix : 3	"	
M. NGUYEN PASCAL 8 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 05 56 Voix : 0	"	
M. NICAISSE REYNALD MME NICAISSE ISABELLE 47 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 01 74 Voix : 0	"	
MME. NICOLAU JACQUELINE 13 ROUTE DE PERPIGNAN 66200 THEZA Surface : 1 00 00 Voix : 2	"	
M. NICOLAU MARCEL MAS POURXET 66200 ELNE Surface : 1 19 21 Voix : 2	"	
M. NOEL ALEXANDRE MAS DEL MONGRI 66700 ARGELES SUR MER Surface : 0 02 55 Voix : 0	"	
MME. NOETINGER THERESE INDIVISION NEE JONQUERES ROUTE D'ELNE 66100 PERPIGNAN Surface : 25 92 43 Voix : 26	"	
MME. NOGUER CELINE 28 RUE ARTHUR RIMBAUD 66200 ELNE Surface : 0 20 48 Voix : 0	"	
M. NOGUER JEROME 16 RUE JEAN DE LA FONTAINE 59320 HAUBOURDIN Surface : 1 39 02 Voix : 2	"	
M. NOU FLORIAN MME NOU ANGELIQUE 04 IMPASSE SIMONE DE BEAUVOIR 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
SCI ODYSSEE 2 RUE ROBERT DE COTTE 66000 PERPIGNAN Surface : 1 77 34 Voix : 2	"	
OFFICE HLM 66 7 RUE VALETTE 66000 PERPIGNAN Surface : 1 30 41 Voix : 2	"	
MME. OGUNDEJI BRIGITTE 33 RUE JULES MICHELET 66750 ST CYPRIEN Surface : 4 61 37 Voix : 5	"	
M. OLIBO CEDRIC 8 RUE ANDRE MALRAUX 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 3 95 85 Voix : 4	"	
M. OLIBO CYPRIEN 4 B AVENUE ALCIDE DE GASPERI 66750 ST CYPRIEN Surface : 7 98 70 Voix : 8 115465	"	
GFA OLIBO ET FILS 8 RUE ANDRE MALRAUX 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 66 24 Voix : 2	"	

41

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	Oui	Non
M. OLIVE JEAN-MARIE MAS OLIU 66280 SALEILLES Surface : 0 82 75 Voix : 1	Absent repute	
M. OLIVE PIERRE 2 RUE DE PALOL 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 77 05 Voix : 2	Absent repute	
M. OLIVE ROBERT 2 RUE ANDRE PARENT 66200 ALENYA Surface : 0 04 54 Voix : 0	Absent repute	
M. OLIVE STEPHANE MME KOCHANSKI KARINE 10 RUE ROSETTE BLANC 66200 ALENYA Surface : 0 04 54 Voix : 0	"	
M. OLIVER FREDERIC 7 RUE ELISA JACOMET 66690 ST ANDRE Surface : 3 26 84 Voix : 4	"	
M. OLIVER GERMAIN 8 RUE PASTEUR 66280 SALEILLES Surface : 0 67 89 Voix : 1	"	
M. OLLET MICHEL MME RISACHER ANNE MARIE 1 RUE EMMANUEL HERE 66000 PERPIGNAN Surface : 0 88 72 Voix : 1	"	
SCI ORATORI MARIE BAUCOU MAS DES RIBES 66200 ALENYA Surface : 0 00 92 Voix : 0	"	
SCI ORCO MR TOLEDANO LOUIS 3 RUE DES COMPAGNONS 66200 ALENYA Surface : 0 13 77 Voix : 0	"	
M. ORDINES GILLES MME DE MOZAS ADELINE 4 RUE ALICE ET PAUL BOY 66200 ALENYA Surface : 0 04 35 Voix : 0	"	
M. ORTHON FRANÇOIS MME MOUGEAT JENNIFER 14 AVENUE MADELEINE FILLOLS 66200 ELNE Surface : 0 01 69 Voix : 0	"	
M. OTMANE MAGID 02 IMPASSE GEORGE SAND 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	"	
M. OTMANE NASSER 4 RUE ANDRE PARENT 66200 ALENYA Surface : 0 04 90 Voix : 0	"	
M. OTMANE SAID ZITOUNI LOUISA 7 RUE DE LA TREILLE 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	"	
MME. OTTELE LUCIANA 14 MAS DE LA FABREGUE 66200 MONTESCOT Surface : 0 66 19 Voix : 1	"	
M. PADERN CHRISTOPHE MME GAILLOT STEPHANIE 15 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
MME. PAGES RAYMONDE 27 RUE VICTOR HUGO 66570 ST NAZAIRE Surface : 1 02 45 Voix : 2	"	
M. PAIN GERARD 13 RUE CLAUDE FARRERE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 19 40 Voix : 0	"	
M. PALAU PIERRE 17 RUE DU PIC DE FINESTRELLES 66200 THEZA Surface : 0 05 86 Voix : 0	"	

Adhérent	...ement du OUI	NON
SCI PALOL CAMPING LE FLORIDA ROUTE DE LATOUR BAS ELNE 66200 ELNE Surface : 1 99 88 Voix : 2	Absent Reputé	
MME. PALOU MARIE MADELEINE KM 7 ROUTE D'ELNE 66200 THEZA Surface : 1 37 95 Voix : 2	vote par correspdce	
M. PALY CLAUDE 29 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 89 Voix : 0	Absent. Reputé	
GFA PAPELL MAS PAPELL 66200 ELNE Surface : 6 06 75 Voix : 7	"	
M. PARES JOSE 47 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 98 Voix : 0	"	
MME. PARIS JOSEPHINE 9 RUE DE L'EGLISE 66200 THEZA Surface : 0 50 32 Voix : 1	"	
M. PARRA JOSE MME CARREIRA ALICIA 2 RUE ANDRE STIL 66200 ELNE Surface : 0 04 50 Voix : 0	"	
MME. PASTOR PASCALE 10 B RUE JEAN MERMOZ 66200 THEZA Surface : 1 96 21 Voix : 2	"	
M. PASTOR PIERRE 13 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 05 03 Voix : 0	"	
MME. PATISSIER HELENE 28 RUE DES POIRIERS 66200 ELNE Surface : 0 10 03 Voix : 0	"	
MME. PATZELT DENISE 6 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	"	
M. PAUGOIS JOEL 40 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 31 Voix : 0	"	
M. PAUTET THIBAULT 9 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 04 13 Voix : 0	"	
M. PAVAGEAU ERIC MME PAVAGEAU ESTELLE 16 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 03 66 Voix : 0	"	
M. PAVAGEAU PHILIPPE LA CHAPELLE 66200 ELNE Surface : 0 60 88 Voix : 1	"	
SCI PAVINGO M. PATRICK TUBERT ROUTE DE BAGES 66200 ELNE Surface : 0 00 00 Voix : 0 16098	"	
M. PAWLAK ROMUALD 42 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 66200 ELNE Surface : 0 02 06 Voix : 0	"	
MME. PAYET LAURA M. AYBAR ANTHONY 17 AVENUE MADELEINE FILLOLS 66200 ELNE Surface : 0 02 50 Voix : 0	"	
M. PAYRE NICOLAS MAS LES RIPOUILLES 66570 ST NAZAIRE Surface : 8 72 00 Voix : 9	vote par correspdce	
MME. PAYRET MARIE FRANCOIS 2 RUE SAINT JACQUES 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 4 49 10 Voix : 5	Vote par correspdce	
M. PELTA MICHAEL 17 BOULEVARD DE L'ORATORI 66200 THEZA Surface : 0 00 29 Voix : 0	Absent, Reputé	

43

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. PEREIRA DALIA MR MORAIS CARLOS 3 BOULEVARD DES 15 OLIUS 66200 THEZA Surface : 0 05 55 Voix : 0	Absent représenté	
M. PEREIRA DA COSTA ERIC MME PEREIRA DA COSTA NATHALIE 1 RUE G. DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 70 Voix : 0	Absent représenté	
M. PEREZ ERIC SOLLIER FABIENNE 3 RUE PEREZ VERDIELL 66200 ALENYA Surface : 0 03 89 Voix : 0	"	
M. PEREZ FERNAND 9 RUE ROSETTE BLANC 66200 ALENYA Surface : 0 04 08 Voix : 0	"	
MME. PEREZ MARIA 2 BIS PLACE DANIEL FRADIN 66200 ALENYA Surface : 0 05 02 Voix : 0	"	
M. PEREZ STEPHANE MME PEREZ GABRIELLE 9 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 63 Voix : 0	"	
M. PERNOT JEREMY MME PICOT EMILIE 9 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 69 Voix : 0	"	
PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE 11 BOULEVARD SAINT ASSICLE 66000 PERPIGNAN Surface : 0 00 00 Voix : 0 608	"	
M. PERTUS ALEXANDRE MME VICENTE GAELLE 07 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 04 25 Voix : 0	"	
M. PETITGENET CHRISTOPHE MME DEFAUT CELINE 13 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 45 Voix : 0	"	
M. PEYRONNET JACQUES 24 RUE DE RUPETIT 69740 GENAS Surface : 10 91 25 Voix : 11	"	
SAS PHOTON TECHNOLOGIES 2 1 ROUTE DE CORNEILLA 66200 THEZA Surface : 0 70 00 Voix : 1	"	
MME. PI JENNIFER 17 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 02 61 Voix : 0	"	
MME. PIC COLETTE EPOUSE ARMENGOL CHEMIN DELS HORTS 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 49 46 Voix : 0	"	
M. PIC NICOLAS 11bis AVENUE DU TECH 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 84 56 Voix : 1		vote par correspdce.
MME. PIDEIL ELISE M BORDES PHILIPPE 7 RUE CHARLES DE TOCQUEVILLE 66750 ST CYPRIEN Surface : 1 86 90 Voix : 2	Absent représenté	
MME PIERROT CHARLINE 37 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 68 Voix : 0	"	
M. PINAUD VINCENT GUERRERO CARINE 7 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 04 18 Voix : 0	"	
M. PINO ANTOINE CHAVERNAC VIRGINIE 23 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 83 Voix : 0	"	

44

Adhérent	OUI	NON
M. PINTO JEAN PIERRE 12 RUE ANTOINE CASENOBE 66200 ALENYA Surface : 0 05 13 Voix : 0		Vote par correspdce
M. PIONTEK ROANNE MME MICHEL ISABELLE EP PIONTEK 02 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 05 20 Voix : 0	Absent Reputé	
M. PIQUEMAL PASTRE REGINE MAS DE LA BOUBINE 66200 ELNE Surface : 0 18 27 Voix : 0	Absent. Reputé	
M. PITON JEAN CHRISTOPHE MME PITON MARIE 23 AVENUE MÉRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 03 08 Voix : 0	"	
M. PLA JEAN PLA CHRISTIAN MAS TASTU 66280 SALEILLES Surface : 1 50 83 Voix : 2	"	
MME. PLANES COLETTE PLANES AGNES CORTAL GENEVIEVE MAS D'AVALL 66200 ELNE Surface : 3 32 52 Voix : 4	"	
M. PLANES EDOUARD MME ALBRIACH HUGUETTE MAS PLANES 66200 ELNE Surface : 0 58 28 Voix : 1	"	
M. PLANES LUDOVIC MAS PLANES 66200 ELNE Surface : 0 11 00 Voix : 0	"	
MME. PLANES NICOLE PLANES GILLES ET SERGE 1 RUE PIERRE SEMARD 66200 ELNE Surface : 2 84 72 Voix : 3	"	
M. PLE AIME ROUTE DE BAGES 66200 ELNE Surface : 1 43 91 Voix : 2	"	
M. PLE CLAUDE 4 RUE ANTOINE CASENOBE 66200 ALENYA Surface : 0 01 93 Voix : 0	"	
M. PLE GERARD 13 RUE MICHEL CAMPISTOL 66200 ALENYA Surface : 0 00 41 Voix : 0	"	
M. POINSARD JACQUES MME RABAUD ISABELLE 18 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 60 Voix : 0	"	
M. POLART JEAN PIERRE MME VANDAMME MARIE THERESE 27 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 35 Voix : 0	"	
M. POMAREDE MARC RABETTE VALERIE 9003 MAS SAINT JEAN 66000 PERPIGNAN Surface : 3 54 33 Voix : 4	"	
M. POMAREDE PIERRE 15 RUE RABELAIS 66000 PERPIGNAN Surface : 2 17 25 Voix : 3	"	
MME. POMARES GAELLE MAS DE LAS FEICHES 66200 ELNE Surface : 1 44 64 Voix : 2	"	
M. PONS CHRISTOPHE 15 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 03 29 Voix : 0	"	
M. PONTIER JEAN PIERRE CHEZ M. CAULO JACQUES 5 RUE THOMAS EDISON 66200 ELNE Surface : 1 35 33 Voix : 2	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. PORTELA FRANCISCO MME SICARD VALÉRIE EP PORTELA 8 RUE CHARLES GRANDO 66200 ELNE Surface : 1 57 29 Voix : 2	Absent repute	
M. POSTERARO MATHIEU MME VALDES MARION 12 RUE OLYMPE DE GOUGES 66200 ELNE Surface : 0 02 60 Voix : 0	Absent repute	
M. POTDEVIN RALPH MME POTDEVIN RENEE 44 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	"	
M. POTENCIO ORLANDO 8 RUE DU PIC PERIC 66200 THEZA Surface : 0 02 42 Voix : 0	"	
MME. POU NATHALIE 20 RUE DES ORMES 66200 ALENYA Surface : 0 65 24 Voix : 1	"	
M. POUGAULT BRUNO 18 RUE EMILE COMBES 34140 LOUPIAN Surface : 2 76 28 Voix : 3	"	
MME. POUGAULT MONIQUE MAS DE LA DEVEZE 66200 ELNE Surface : 0 23 07 Voix : 0	"	
M. POYEN LIONEL MME LUTZ MARIE EP. POYEN 4 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 1816		Vote par correspdce.
MME. PRADELL MARIE-FRANCOISE UDAF DES PO SERVICE MANDATAIRE 31 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE 66000 PERPIGNAN Surface : 1 96 92 Voix : 2	Absent repute	
MME. PRAMAYON MONIQUE OFFICE 66 7 RUE FREDERIC VALETTE 66004 PERPIGNAN CEDEX Surface : 0 21 42 Voix : 0	"	
M. PREVEL CEDRIC 42 RUE DU PIC COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 39 Voix : 0	"	
EARL PRIM'VERT MR CAMBRES ALAIN 7 RUE DES ROMARINS 66570 ST NAZAIRE Surface : 5 37 07 Voix : 6	"	
M. PROCTOR MARSDEN JAMES 16 CRONDAL PLACE EDGBASTON Surface : 0 08 00 Voix : 0	"	
M. PROIA JULIEN 4 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 03 08 Voix : 0	"	
M. PROIA VINCENT 9 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 04 44 Voix : 0	"	
M. PRUDHOMME JASON 54 RUE GERMAINE ET ROGER LEFEVRE 91550 PARAY-VIEILLE-POSTE Surface : 0 46 65 Voix : 0	"	
M. PUIG CHARLES QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 3 08 88 Voix : 4	"	
M. PUIG GEORGES 3 AVENUE DE LA SALANQUE 66200 ELNE Surface : 6 94 02 Voix : 7	"	
M. PUIG OLIVIER 8 RUE DU PIC DE SALFORT 66200 THEZA Surface : 0 03 38 Voix : 0	"	
MME. PUJADAS BERNADETTE 4 IMPASSE VICTOR HUGO 66200 THEZA Surface : 1 55 22 Voix : 2	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. PUJADAS ROCA MAGUIE ROCA MATHIEU ET CLEMENT 11 RUE CHARLES DESPIAN 66700 ARGELES SUR MER Surface : 1 68 11 Voix : 2	Absent représenté	
MME. PUJOL CLAUDETTE 26 RUE DE LA TRAMONTANE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 1 13 92 Voix : 2	Absent représenté	
M. PUJOL JOSE 62 AV. DU CHATEAU ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 3 32 26 Voix : 4	"	
M. QUESADA JEAN MAS CALMETTE 66200 ELNE Surface : 0 70 62 Voix : 1	"	
M. RABAT JEROME 8 AVENUE DE PERPIGNAN 66280 SALEILLES Surface : 0 35 00 Voix : 0	"	
MME RABAT MICHELE NÉE POUQUET 8 AVENUE DE PERPIGNAN 66280 SALEILLES Surface : 0 00 00 Voix : 0 6137	"	
M. RABAT OLIVIER 5 AVENUE DES ALBERES 66280 SALEILLES Surface : 1 47 01 Voix : 2	"	
MME RAMBOARISON GEORGIA EPOUSE GUIBERT CHARLES ROUTE DU COL DE JAU 66500 MOSSET Surface : 0 00 00 Voix : 0 17117	"	
M. RAMIREZ YOANN 38 RUE DU PIC COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 01 75 Voix : 0	"	
M. RAPENNE ROBERT 16 RUE JULES FERRY 66200 ALENYA Surface : 0 99 65 Voix : 1	"	
MME. RAYNAUD CHRISTELLE 18 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 02 26 Voix : 0	"	
M. RAYNAUD JACQUES 26 ALLEE DES PLATANES 66200 THEZA Surface : 0 91 55 Voix : 1	"	
M. RAYNAUD MARC 26 ALLEE DES PLATANES 66200 THEZA Surface : 7 08 98 Voix : 8	"	
MME. RAYNAUD VERONIQUE 35 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	"	
M. REANT EDDY MME FLUCHERE MELANIE 07 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 04 88 Voix : 0	"	
M. REBOUL CEDRIC 33 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 67 Voix : 0	"	
M. REBUJENT MICHEL CHEMIN DU SALITA 66200 ELNE Surface : 0 57 16 Voix : 1	"	
SCI REBVI 7 AV GENERAL DE GAULLE 66190 COLLIOURE Surface : 4 12 24 Voix : 5	"	
M. RECAZENS SEBASTIEN NIEROZ CHARLOTTE 7 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 03 74 Voix : 0	"	
MME. REGNIER ELODIE RANCH COW SENSE 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 3 77 65 Voix : 4	"	
MME. REITZER MARIE HELENE 10 IMPASSE BERTHE MORISOT 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 02 08 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	OUI	NON
M. REMY DAVID SAMOUCHKOVA ANNA EPOUSE REMY LYCEE AGRICOLE 66200 THEZA Surface : 0 04 35 Voix : 0	Absent Représenté	
MME. RENAUD - COUTE AUDREY EPOUSE RIGAILL 8 PLACE DE LA FONTAINE 66280 SALEILLES Surface : 0 37 64 Voix : 0	Absent Représenté	
M. RENAULT PHILIPPE HLM PETIT VIVIER 66000 PERPIGNAN Surface : 0 42 56 Voix : 0	"	
M. REY MARTIN 4 AVENUE DES ALBERES 66200 ELNE Surface : 0 53 39 Voix : 1	"	
M. RIBEIRO JOAQUIM 5 RUE ALICE ET PAUL BOY 66200 ALENYA Surface : 0 05 10 Voix : 0	"	
M. RIBEIRO JORGE MME RIBEIRO MARIA CRISTINA 11 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 02 60 Voix : 0	"	
MME. RIBERA PIERRETTE 19 AVENUE DE PERPIGNAN 66200 ALENYA Surface : 1 18 48 Voix : 2	"	
MME. RIBERA SONIA 3 IMPASSE DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 04 Voix : 0	"	
M. RIBES LAURENT 10 RUE DU PIC PERIC 66200 THEZA Surface : 0 02 37 Voix : 0	"	
M. RIBES RENE QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 1 16 46 Voix : 2	"	
M. RIBU YVON 39 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 99 Voix : 0	"	
M. RICART OMER 2 RUE DU CENTRE 66200 THEZA Surface : 0 25 91 Voix : 0	"	
MME. RIEU ISABELLE EPSE DEMERSSEMAW 70 RUE DU GOLF 34990 JUVIGNAC Surface : 0 89 59 Voix : 1	"	
MME. RING VERONIQUE 55 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. RISSER ALAIN DOMAINE ST JEAN 66200 ELNE Surface : 0 01 60 Voix : 0	"	
M. ROBBA GREGORY 41 RUE DANIEL NIORD 91600 SAVIGNY SUR ORGE Surface : 4 19 76 Voix : 5	"	
M. ROBERT CHRISTIAN MME NICOD JOSETTE 4 RUE JULIEN PANCHOT 66200 ALENYA Surface : 0 03 02 Voix : 0	"	
M. ROBERT SERGE 39 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 15 Voix : 0	"	
M. RODA JEAN MAS LE PRESSOIR 66200 ELNE Surface : 0 26 06 Voix : 0	"	
M. RODRIGUES FRANCISCO MAS ST ALPHONSE 66200 ELNE Surface : 4 96 41 Voix : 5	"	

48

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. RODRIGUEZ FRANCISCO MME HERMITTE EVELYNE 1 BOULEVARD DU 8 MAI 1945 66200 ELNE Surface : 0 67 98 Voix : 1	Absent Reputé	
MME. RODRIGUEZ STEPHANIE MR RODRIGUEZ YANNICK 3 AVENUE AMBROISE PARE 66350 TOULOUGES Surface : 0 64 96 Voix : 1	Absent Reputé	
M. RODRIGUEZ MIRAS ALAIN 22 RUE EMILE ZOLA 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 ~~39 23~~ Voix : 0 17617	Vote par correspdce	
M. ROGE PIERRE MAS ROGE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 33 90 Voix : 3	Absent Reputé	
M. ROGER GILLES 6 QUARTIER DE L'HOMME 66200 ELNE Surface : 8 44 39 Voix : 9	"	
M. ROIG GERMAIN 1 RUE DU NORD 66200 ALENYA Surface : 1 62 30 Voix : 2	"	
M. ROIG JEAN-PIERRE 7 AVENUE DE LA MER 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 13 24 34 Voix : 14	Vote par correspdce	
M. ROIG LUC 81 AVENUE DE COUSSE 31750 ESCALQUENS Surface : 0 02 82 Voix : 0	Absent Reputé	
M. ROJAS PAGES ROBERT 6 PLACE DU MARCHE AUX BESTIAUX 66000 PERPIGNAN Surface : 0 18 99 Voix : 0	Vote par correspdce	
MME. ROMAN YOLANDE 9 RUE DU PIC DE L'ORRY 66200 THEZA Surface : 0 04 80 Voix : 0	Absent Reputé	
M. ROQUE VIEIRA FREDERIC 3 RUE GABRIEL COLETTE 66100 PERPIGNAN Surface : 0 05 68 Voix : 0	"	
M. ROQUES GUILLAUME LES MOUSSEILLOUS 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 27 31 37 Voix : 28	"	
M. ROQUES ROGERY GERARD LE MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 12 92 60 Voix : 13	"	
M. ROSADA FREDERIC 28 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 03 19 Voix : 0	"	
M. ROSSIGNOL JEROME 2 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 04 96 Voix : 0	"	
M. ROUS JEREMY MME DECAIX SOPHIE 4 RUE LUCIE AUBRAC 66200 ELNE Surface : 0 01 91 Voix : 0	"	
MME. ROUS PAULINE 22 RUE G.DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	"	
SARL ROUSSILLON LOTISSEMENT 13 AV. GENERAL DE GAULLE 66200 ELNE Surface : ~~18 06 24~~ Voix : 19 93469	"	
M. ROUX PHILIPPE 20 RUE JOSEPH CAZEILLES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 4 15 89 Voix : 5	"	
MME. ROY NÉE ALBERNY PAULE CONSART ALBERNY 7 RUE EUGENE SUE 66750 ST CYPRIEN Surface : 6 57 60 Voix : 7	"	
M. RUBEGUE GABRIEL 06 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 07 52 Voix : 0	"	

49

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	oui	NON
MME. RUBIO JACQUELINE MOLINA MEANDRE 9 RUE PEREZ VERDIELL 66200 ALENYA Surface : 0 03 53 Voix : 0	Absent Reputé	
M. RUIZ ANTOINE 55 CHEMIN DES CHARMETTES 66380 PIA Surface : 0 85 15 Voix : 1	Absent, Reputé	
M. RUIZ RUDY M RUIZ AXEL 12 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 21 Voix : 0	"	
M. RUSTALET ROMAIN MME MARIOTTI AURELIE 11 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 89 Voix : 0	"	
M. RYE IAN EDWARD MAS ST ANGE 66200 ELNE Surface : 0 76 20 Voix : 1	"	
M. SABAS INDIVISION MANOLITO DUBOIS CARLO ET MAUGER JIMMY 36 CHEMIN DE CHELLES 77410 CLAYE-SOUILLY Surface : 0 68 90 Voix : 1	"	
M. SADEG KARIM MME WARDA GOUDGIL 6 IMPASSE DES MIMOSAS 66200 THEZA Surface : 3 58 99 Voix : 4	"	
SAFER OCCITANIE 10 CHEMIN DE LACADE 31320 AUZEVILLE TOLOSANE Surface : 0 00 00 Voix : 0 1000	"	
M. SAGUE BRUNO MME DONCQ LAURYANNE LA PRADA DE MOUSSEILLOUS 66200 ELNE Surface : 0 28 50 Voix : 0	"	
M. SAID FOUHAD MME SAID CLAIRE 17 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 55 Voix : 0	"	
M. SAINCORE OLIVIER 19 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 89 Voix : 0	"	
SA SAINT CYPRIEN GOLF ET RESORT LIEU DIT MAS D HUSTON 66750 ST CYPRIEN Surface : 70 00 00 Voix : 30	"	
SCI SAINT GERVAIS REPRÉSENTÉE PAR JACQUES BOISLEUX 23 RUE DE MOEUVRES 62860 INCHY EN ARTOIS Surface : 1 14 21 Voix : 2	"	
GFA SAINT MARTIN DE BOACA DOMAINE LE MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 3 57 60 Voix : 4	"	
M. SAINT MARTINO JEROME 3 RUE ANDRE PARENT 66200 ALENYA Surface : 0 05 34 Voix : 0	"	
M. SALAS RICHARD MME MARTINEZ SYLVIE 41 RUE CHARLES BORDES 66000 PERPIGNAN Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
M. SALGUERO TONY FERNANDEZ AMPARO 34 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 1 30 19 Voix : 2	"	
M. SALVAT JEAN-CLAUDE 11 RUE ROUGET DE L'ISLE 66000 PERPIGNAN Surface : 1 24 70 Voix : 2	"	
SCI SAMI IMMO 27 AVENUE DE LA RESISTANCE 66200 ELNE Surface : 0 01 89 Voix : 0	"	

50

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
MME. SAMPEDRO EMMANUELLE 40 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 66200 ELNE Surface : 0 01 98 Voix : 0	Absent Reputé	
M. SANAC JOSEPH 13 RUE JOSEPH SAUVY 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 5 69 53 Voix : 6	Absent Reputé	
MME. SANCHEZ ANNE MARIE 20 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 36 Voix : 0	"	
M. SANCHEZ ELISEO EP LE ROY EVELYNE RUE DU MAS DE LAFABREGUE 66200 MONTESCOT Surface : 0 23 26 Voix : 0	"	
M. SANCHEZ FERNANDO 14 RUE EDOUARD MICHELET 66280 SALEILLES Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
M. SANCHEZ JOSEPH EP SAGUE CANOCHO EMILIA 12 RUE ERIK SATIE 66200 ALENYA Surface : 7 51 82 Voix : 8	"	
M. SANCHEZ SEBASTIEN 13 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 35 Voix : 0	"	
M. SANCHO MICHEL RUE LAMARTINE 66450 POLLESTRES Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
MME. SANTIAGO JOSE-MARIA 9 RUE JULIEN PANCHOT 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 49 28 Voix : 0	"	
M. SANTIAGO JUAN MME SANTIAGO ROSINE 26 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 89 Voix : 0	"	
M. SANTORO ROBERT PIECHOWIEC CORINNE 16 RUE BERNADETTE 54111 MONT BONVILLERS Surface : 0 99 27 Voix : 1	"	
MME. SANTRAINE STEPHANIE M GABY DAVID 28 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 66 Voix : 0	"	
M. SANVICENS FRANCOIS MME JIMENEZ MELANIE 27 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 01 87 Voix : 0	"	
M. SARDA ALAIN 7 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 03 35 Voix : 0	"	
M. SARDA JEAN 1 RUE DU PUITS DE LAS AIRES 66570 ST NAZAIRE Surface : 7 77 28 Voix : 8	"	
MME. SARDA ROSE MARIE 6 RUE DU 19 MARS1962 71200 LE CREUSOT Surface : 2 55 93 Voix : 3	"	
MME. SARRAT HELENE MAS CROUZIERES 66200 ELNE Surface : 0 30 05 Voix : 0	"	
M. SAUNIERES CLAUDE EP LOPEZ MONIQUE 4 RUE MONGE 66350 TOULOUGES Surface : 1 96 74 Voix : 2	"	
M. SAUT ROBERT 14 RUE PIERRE CARTELET 66000 PERPIGNAN Surface : 0 17 40 Voix : 0	"	
M. SCHLINGER PIERRE DUSTOU MARIE CHEMIN DE LA SET 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 2 19 61 Voix : 3	"	

51

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	oui	Non
M. SCHWAB CHRISTIAN MME LABIOD GAMILA 43 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 98 Voix : 0	Absent Reputé	
M. SCHWINDT INGMAR PONT ARENES 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 96 30 Voix : 1	Absent Reputé	
M. SEFSOUF MALIK 75 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 81 Voix : 0	"	
M. SEGUIN VINCENT 29 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 17 Voix : 0	"	
MME. SEMIS LILIANE 28 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 89 Voix : 0	"	
M. SEMPER PASCAL 7 RUE ROSETTE BLANC 66200 ALENYA Surface : 0 03 70 Voix : 0	"	
M. SENYARICH GILBERT CHEZ MR ET MME SENYARICH LOUIS 9 RUE DU PONT 66690 SOREDE Surface : 3 33 16 Voix : 4	"	
M. SENYARICH LOUIS 9 RUE DU PONT 66690 SOREDE Surface : 2 15 16 Voix : 3	"	
M. SERRA RAMON 10 RUE G.DE GAULLE ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 60 Voix : 0	"	
MME. SERRAT BEATRICE MME SERRAT FABIENNE 12 IMPASSE EDOUARD ESTAUNIE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 1 41 23 Voix : 2	"	
M. SERRAT JEAN-JACQUES 15 RUE LAMARTINE 66750 ST CYPRIEN Surface : 2 54 10 Voix : 3	"	
M. SERRE JEAN-MARIE 22 CHEMIN DU MAS CARCASSONNE 66330 CABESTANY Surface : 1-52 04 Voix : 2 6639	"	
GFA SERRES ILLIBERIENNES 2 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU 66200 ELNE Surface : 3 87 98 Voix : 4	"	
M. SERRET-TRONCHO FRANCIS 1 RUE MARCEL SERDAN 66700 ARGELES SUR MER Surface : 2 83 30 Voix : 3	"	
M. SEVILLA RENE 7 RUE DU CARIGNAN 66280 SALEILLES Surface : 0 65 12 Voix : 1	"	
M. SEVILLA XAVIER LAURENT DELEPAUX SANDRINE 1 RUE FRANCINE SABATE 66200 ALENYA Surface : 0 06 04 Voix : 0	"	
M. SIMIAN PHILIPPE MME LAURIE GONZALEZ EP SIMIAN 7 IMPASSE DES BLEUETS 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 0 98 54 Voix : 1	"	
M. SINTES PIERRE MAS DES CAPUCINS 66200 ELNE Surface : 0 71 67 Voix : 1	"	
MME. SOL MAURICETTE 27 AV. PAUL REIG 66200 ELNE Surface : 1 26 56 Voix : 2	"	
MME. SOLER MARIE 13 BOULEVARD EMILE ZOLA 11600 CONQUES SUR ORBIEL Surface : ~~0 00 00~~ Voix : 0 1015	"	
M. SOLLERET OMAR 8 RUE JEAN FOUQUET 66000 PERPIGNAN Surface : 0 36 94 Voix : 0	"	

52

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (Oui)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. SOUCAS CHRISTOPHE MME LEGRAND VERONIQUE EP.SOUCAS 7 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 2171	Absent Reputé	
M. SOUQUET DIMITRI MME SOUQUET MYRIAM 27 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	Absent Reputé	
MME. STUTZMAN GERALDINE TRAVERSE DE SALEILLES 66200 THEZA Surface : 1 58 75 Voix : 2	"	
SCI SUDRIA FINANCE SARL SUD CAP AVENUE DE LA MER 66200 ALENYA Surface : 1 48 20 Voix : 2	"	
M. SULPICE ROBERT 29 RUE PAULIN TESTORY 66000 PERPIGNAN Surface : 0 05 00 Voix : 0	"	
MME. SUNER FERNANDE SUNER HERVE 9 RUE PASTEUR 66200 ALENYA Surface : 1 19 10 Voix : 2	"	
SYNDICAT MIXTE ASSAINISSEMENT BASSIN VERSANT DU REART 3 RUE DES FENOUILLEDES 66280 SALEILLES Surface : ~~25 96 95~~ Voix : 26 257458	"	
M. TAMMARO GERARD MME SANDRA RATAJCZAK 26 RUE DU GENERAL LECLERC 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 43 67 Voix : 0	"	
MME. TARROQUE AURELIE 12 RUE DU PIC DE FINESTRELLES 66200 THEZA Surface : 0 03 81 Voix : 0	"	
M. TAULERE GABRIEL 12 AV. MARECHAL JOFFRE 66280 SALEILLES Surface : 0 76 11 Voix : 1	Vote par correspdce	
M. TECHER EDDY 13 RUE DE LA CROIX DU SUD 66200 THEZA Surface : 0 50 71 Voix : 1	Absent Reputé	
M. TEIXEIRA HENRIQUES MME DE JESUS CAVALARIA MONICA 6 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 02 00 Voix : 0	"	
SCI TELLIEZ 10ter RUE DES PRAIRIES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 11 75 Voix : 0	"	
GFA TERRAL 7 ROUTE D'ALENYA 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 0 50 00 Voix : 1	"	
SARL TERRES MED M. JEAN CLAUDE DASSÉ 440 RUE JAMES WATT 66100 PERPIGNAN Surface : 0 08 53 Voix : 0	"	
M. TEULON PIERRE MME TEULON DIANE MAS BLANC 66200 ALENYA Surface : 0 64 32 Voix : 1	"	
M. THIEBAUT LUDOVIC MME GANCARZ OPHELIE 3 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 02 71 Voix : 0	"	
M. THIENARD VINCENT 10 RUE DES TREILLES 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 82 11 Voix : 1	"	
M. THURIN FRANCK MME PELLIGRINO MAELLE 3 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	"	

53

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
SCI TIKA 1 6 ALLEE DES PINS 66330 CABESTANY Surface : 0 02 38 Voix : 0	Absent, Reputé	
MME. TIXADOR VIRGINIE 10 AVENUE CHATEAU ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 0 37 64 Voix : 0	Absent, Reputé	
MME. TOINON VILMOND MIREILLE 5 RUE FRANCINE SABATE 66200 ALENYA Surface : 0 04 27 Voix : 0	"	
MME. TOIX AURELIE 27 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 24 Voix : 0	"	
MME. TOIX FRANCOISE EP PECH GEORGES DOMAINE DE LA VALCEQUE 11700 LA REDORTE Surface : 0 41 16 Voix : 0	vote par correspdce	
M. TOIX JEAN MME GRATIOT REGINE INDIVISION 6 RUE EDITH PIAF 34430 ST JEAN DE VEDAS Surface : 0 36 98 Voix : 0	Absent, Reputé	
M. TOIX MICHEL CHEMIN DE CHARLEMAGNE 66200 THEZA Surface : 1 10 00 Voix : 2	"	
M. TOIX RENE CHEMIN DE CHARLEMAGNE 66200 THEZA Surface : 2 41 17 Voix : 3	"	
M. TOLEDANO ANTOINE 1 RUE JULES FERRY 66200 ALENYA Surface : 0 04 68 Voix : 0	"	
M. TOLEDANO STEPHANE MME BOULENOUAR OUARDA 10 RUE JULIEN PANCHOT 66200 ALENYA Surface : 0 05 03 Voix : 0	"	
MME. TOMAZINI NICOLE 23 RUE ROSA PARKS 66200 ELNE Surface : 0 02 78 Voix : 0	"	
M. TORRES ANTONIO 8 RUE DU SOUVENIR 66740 SAINT GENIS DES FONTAINES Surface : 0 78 30 Voix : 1	"	
M. TORRES JEAN-LOUIS 4 IMPASSE DEL BOSCH 66200 CORNEILLA DEL VERCOL Surface : 0 63 12 Voix : 1	"	
M. TORRETA CLAUDE 816 CHEMIN DES DEPORTES 13290 LES MILLES Surface : 0 75 53 Voix : 1	"	
M. TOUATI ABDELKADER MME TOUATI KHAYRA 04 IMPASSE GEORGE SAND 66200 ALENYA Surface : 0 03 08 Voix : 0	"	
M. TOUATI YOUSEF 7 IMPASSE DES SOUPIRS 66700 ARGELES SUR MER Surface : 5 95 38 Voix : 6	"	
M. TOURREILLES GUY LES QUATRAS AYMINADES 66200 THEZA Surface : 2 88 42 Voix : 3	"	
M. TRASTOUR CLAUDE CHEMIN DES PERCHES 91590 BOISSY LE CUTTE Surface : 0 00 00 Voix : 0 107631	"	
M. TRESSON SEBASTIEN MME CARAGOL MARIE LAURE 17 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 26 Voix : 0	"	
MME. TRICHET PATRICIA 26 RUE G.DE GAULLE-ANTHONIOZ 66200 ELNE Surface : 0 01 70 Voix : 0	"	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. TRILLES MATHIAS MME ULPIANO NATHALIE 6 RUE DU COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 02 25 Voix : 0	Absent Reputé	
MME. TRINQUIER COLETTE 27 RUE DES GERANIUMS 66330 CABESTANY Surface : 0 12 95 Voix : 0	Absent, Reputé	
M. TUBERT PATRICK DOMAINE DE CORDELLE 66200 ELNE Surface : 17 38 10 Voix : 18	"	
MME. TUYETTEN ALBERTE 26 B ROUTE DE CORNEILLA 66200 THEZA Surface : 1 07 86 Voix : 2	"	
M. UTZERI JEROME 4 RUE DU PIC DE LA GRAVA 66200 THEZA Surface : 0 03 35 Voix : 0	"	
SCI VAL DEPICA 14 ALLEE DES VALMARIES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 6 62 64 Voix : 7	"	
GFA VALAIN 7 ROUTE D'ALENYA 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 22 20 97 Voix : 23	"	
M. VALLIM WILLIAM MME SALAZAR CECILE 4 RUE PEREZ VERDIELL 66200 ALENYA Surface : 0 02 21 Voix : 0	"	
M. VALLS ALAIN MAS DES ALBERES 66200 ELNE Surface : 3 22 77 Voix : 4	"	
M. VALLS CHRISTIAN LE MOULINAS 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 57 64 Voix : 3	"	
M. VALLS MARCEL 1 RUE VOLTAIRE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 4 70 54 Voix : 5	"	
M. VALLS RENE 3 RUE VOLTAIRE 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 88 48 Voix : 3	"	
MME. VAN OVERMEIRENN KATY 4 RUE DE LA TOUR MADELOC 66200 THEZA Surface : 0 02 78 Voix : 0	"	
M. VANDEPUTTE CYRIL 12 IMPASSE PABLO NERUDA 66200 ALENYA Surface : 0 02 84 Voix : 0	"	
M. VANHECKE OLIVIER MME GAVEAUX SOPHIE 24 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 11 Voix : 0	"	
M. VARIN DAMIEN 2 RUE DU PIC SALFORT 66200 THEZA Surface : 0 03 40 Voix : 0	"	
M. VERA TERENCI 10 RUE DES ALBIZZIAS 66200 ELNE Surface : 0 06 96 Voix : 0	"	
M. VERBIEST MARCUS MAS ALBERES 66700 ARGELES SUR MER Surface : 6 23 37 Voix : 7	"	
SCEA VERGERS DU SOLEIL MR ESCANDE ROBERT ET JULIEN MAS ST JEAN 66200 THEZA Surface : 65 73 04 Voix : 30		
GFA VERGERS RIPOLLA SYLVAIN LEYNAERT MAS LES RIPOUILLES 66570 SAINT NAZAIRE Surface : 7 08 00 Voix : 8 97308	Absent Reputé	

55

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. VERGES MARC EP SILES STEPHANIE AVENUE DU TECH 66200 LATOUR BAS ELNE Surface : 2 38 03 Voix : 3	Absent Reputé	
MME. VIANA ROSA 2 IMPASSE DES PEUPLIERS 66200 THEZA Surface : 1 10 13 Voix : 2	Absent Reputé	
M. VICO JERÔME MME CARRAY STEPHANIE 08 AVENUE NELSON MANDELA 66200 ALENYA Surface : 0 05 20 Voix : 0	//	
M. VIDAL JACQUES MAS DEVEZE 66200 ELNE Surface : 10 85 86 Voix : 11	//	
M. VIDAL JEAN PIERRE 6 RUE DU PIC L ORRY 66200 THEZA Surface : 0 10 52 Voix : 0	//	
M. VIDAL OLIVIER 4 RUE DU PIC DE L ORRY 66200 THEZA Surface : 0 04 35 Voix : 0	//	
M. VIDAL YVES 7 RUE MARECHAL FOCH 66000 PERPIGNAN Surface : 0 07 89 Voix : 0	//	
M. VIGO JEAN MICHEL 11 RUE DES SAUGES 66330 CABESTANY Surface : 1 53 67 Voix : 2	//	
M. VILA BRUNO MAS DE LA FABREGUE 66200 MONTESCOT Surface : 12 03 26 Voix : 13	//	
M. VILA DIDIER 17 AV. DU ROUSSILLON 66280 SALEILLES Surface : 1 63 88 Voix : 2	//	
M. VILA FRANCK ROUTE NATIONALE 66200 THEZA Surface : 1 60 40 Voix : 2	//	
M. VILA GABRIEL LAS PLANES 66280 SALEILLES Surface : 2 34 93 Voix : 3	//	
M. VILA NARCISSE 4 RUE RAMON LULL 66280 SALEILLES Surface : 0 88 35 Voix : 1	//	
M. VILACECA ADRIEN EP FERNANDEZ GISELE MAS VILACECA 66200 ELNE Surface : 0 98 10 Voix : 1	//	
M. VILALTE PASCAL MME SAGUER AUDE 15 RUE AIMÉ CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 30 Voix : 0	//	
M. VILAR PIERRE 8 ALLEE DES LAURIERS ROSES 66700 ARGELES SUR MER Surface : 2 32 03 Voix : 3	//	
GFA VILIE VILA FRANCK LIEU DIT VILLERASE 66750 SAINT CYPRIEN Surface : 0 10 08 Voix : 0	//	
SARL VILLA BIANCA DOUZIECH JEAN CLAUDE 22 AVENUE JEAN MONNET 12000 RODEZ Surface : 0 24 45 Voix : 0	//	
MME. VILLELONGUE MARTINE CHEMIN DE VILLENEUVE 66200 ELNE Surface : 2 05 24 Voix : 3	//	
M. VILLELONGUE PIERRE 14 RUE DE THEZA 66100 PERPIGNAN Surface : 0 20 04 Voix : 0	//	

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00	Émargement du 05/12/2019 à 17:00
	oui	NON
GFA VILLERASE M VILA BRUNO VILLERASE 66750 ST CYPRIEN Surface : 1 28 90 Voix : 2	Absent Reputé	
M. VINCENS GUILLAUME MME JUANOLA CLARISSE 18 RUE COL D'ARES 66200 THEZA Surface : 0 00 80 Voix : 0	Absent Reputé	
M. WIECKOWSKI RAPHAEL 17 AVENUE MÈRE TERESA 66200 ELNE Surface : 0 02 60 Voix : 0	Absent, Reputé	
M. YACOUBI ABDELLAH MME TOUATI YAMINA 2 RUE ALICE ET PAUL BOY 66200 ALENYA Surface : 0 04 36 Voix : 0	"	
M. ZAITOR AHMED 10 RUE ANTOINE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 3 01 10 Voix : 4	"	
M. ZAITOR MOHAMED 2 RUE PEREZ VERDIELL 66200 ALENYA Surface : 0 02 45 Voix : 0	"	
M. ZAITOR MOSTAFA 25 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 31 Voix : 0	"	
MME. ZALLAT DJAMILA 11 RUE DU PIC DE L ORRY 66200 THEZA Surface : 0 03 80 Voix : 0	"	
M. ZAMMAR SAMIR 14 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 16 Voix : 0	"	
M. ZAPRILLA CHRISTOPHE MME FERREIRA CHRIS EP. ZAPRILLA 22 AVENUE DES CÉPAGES 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO Surface : 0 00 00 Voix : 0 6932	"	
M. ZEHLER MARC ARNAUD MME PETIOT AUDREY EP. ZEHLER 9 CARRER DEL PARDAL 66200 MONTESCOT Surface : 0 00 00 Voix : 0 1936	"	
M. ZELLAL AHMED MME ZELLAL ZOHRA 22 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 58 Voix : 0	"	
M. ZELLAL BELKACEM 71 AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 82 Voix : 0	"	
M. ZELTZ RUDY M BOUTHORS JACKSON CHEMIN DU PALOL 66200 ELNE Surface : 1 50 24 Voix : 2	"	
M. ZERRIFI ABDELKADER 21 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 93 Voix : 0	"	
M. ZERRIFI BOUYACOUD 35 RUE DU PIC DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 02 26 Voix : 0	"	
M. ZHENE JINQIANE 4 IMPASSE DE COSTABONNE 66200 THEZA Surface : 0 03 12 Voix : 0	"	
M. ZITOUNI HENRI 15 RUE DU PIC CARLIT 66200 THEZA Surface : 0 02 24 Voix : 0	"	
MME. ZITOUNI ASSOUS FATIMA 6 RUE ROSETTE BLANC 66200 ALENYA Surface : 0 03 71 Voix : 0	"	
MME. ZITOUNI BELHARIR ZAHIA 3 RUE ALICE ET PAUL BOY 66200 ALENYA Surface : 0 04 25 Voix : 0	"	

57

Adhérent	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (OUI)	Émargement du 05/12/2019 à 17:00 (NON)
M. ZOL TONY 21 RUE DES SPORTS 08230 BOURG FIDELE Surface : 0 22 78 Voix : 0	Absent Reputé	
M. ZOUAOUI LARBI 5 RUE DES GORGES DE LA CARANCA 66200 THEZA Surface : 0 03 28 Voix : 0	Absent. Reputé	
MME. ZOUAR NOURIA 39bis AVENUE DU 27 MAI 1943 66200 ELNE Surface : 0 01 99 Voix : 0	Absent Reputé	
MME. ZOUAY SONIA M COSTA YANNICK 1 RUE AIME CESAIRE 66200 ALENYA Surface : 0 03 15 Voix : 0	"	
MME. ZOUHAM ZIANE 10 AVENUE MADELEINE FILLOLS 66200 ELNE Surface : 0 02 35 Voix : 0	"	
M. ZOUHAME MOHAMED 25 RUE ANTOINE DE SAINT EXUPERY 66200 ALENYA Surface : 0 02 56 Voix : 0	"	

Nombre d'émargements : ~~1136~~ 1135 Surf : 2311ha 68a 01ca

1131 pour ⇒ 2310ha53a27ca
4 contre ⇒ 1ha 09a 63ca

58

- Bulletins de vote reçus par courrier

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : Pouyet

Prénom(s) : Marie Françoise

adresse : 2 rue St François 66200 Latour bas Elne

adresse mail : mf.pouyet.66@gmail.com

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Elne
le 11/11/19

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

PREUVE DE DISTRIBUTION

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : BOUAZIZ MURIEL représentant SARL LA PRADA (GERANTE)

Prénom(s) : MURIEL

adresse : 17 RUE GENERAL LECLERC

66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

adresse mail : patrick.meunier@orange.fr

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Villeneuve de la Raho
le 22/11/2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)***
NOM : Rabo Pages Robert William
Prénom(s) : Stéphanie, Robert William
adresse : 6 Rue du Marché aux bestiaux
66000 Perpignan
adresse mail : timbaloye66@Yahoo.Fr

☒ Nu-propriétaire *(*)*
☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*
☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*
☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**
☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Perpignan
le 10/11/19

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : PALOU

Prénom(s) : MARIE MADELEINE

adresse : Km 7 ROUTE D'ELNE 66200 THEZA

adresse mail : palou.marie-madeleine@orange.fr

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à THEZA
le 26/11/2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : FORICHON

Prénom(s) : PASCAL GILBERT DESIRÉ

adresse : 10 rue du P.C de Castelbonne 66120 Thuir

adresse mail : pascal.forichon@cic.fr

☑ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☑ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Thuir
le 11/11/19

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : Taix epouse PECH

Prénom(s) : Francoise

adresse : Domaine de la Valseque

11700 LA REDORTE

adresse mail : ……@……

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de …… *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : *En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis*

Fait à LA REDORTE
le 20.11.2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : Rammos Saint

Prénom(s) : Hélène

adresse : Quartier de l'homme 66200 Elne

adresse mail : ..... @ .....

☐ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☐ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à .....
le .....

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

H. Ros

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : CATALA

Prénom(s) : JOSE

adresse : INRA - Domaine Expérimental du Mas Blanc
66200 ALENYA

adresse mail : jose.catala@inra.fr @

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Alenya
le 18/11/2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Par délégation
José CATALA
Directeur d'unité adjoint

INRA
Institut National de la Recherche Agronomique
Domaine expérimental Alénya-Roussillon
Le Mas Blanc - 66200 ALENYA

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : ROIG

Prénom(s) : Jean Pierre

adresse : 7 Av. de la Mer
66200 Latour Bas Elne

adresse mail : jproig@orange.fr

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Latour Bas Elne
le 20.11.2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : IXART

Prénom(s) : Henri

adresse : 14 Rue Jean Moulin 66750 St Cyprien

adresse mail : henri.ixart66@orange.fr

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à St Cyprien
le 17/11/2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : Tauleigne

Prénom(s) : Gabriel Amédée Michel

adresse : 12 Rue du Maréchal Joffre

adresse mail : 66280 Saleilles @ tel 04 68 22 47 21

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Saleilles
le 19/11/19

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : M. PAYRÉ

Prénom(s) : NICOLAS

adresse : MAS LES RIPOUILLES
CANT DELS OCELLS 66570 SAINT NAZAIRE

adresse mail : micoeco66@hotmail.com

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à SAINT NAZAIRE
le 16.11.2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : Rodriguez Hiras

Prénom(s) : Alain - Emmanuel

adresse : 22 Rue Emile Zola 66200 Corneilla Del Vercol

adresse mail : choopy66@gmail.com

☐ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Corneilla Del Vercol

le 12.11.2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : MACIAS

Prénom(s) : Raphaël

adresse : 17 Avenue d'Athènes APT 322

66000 Perpignan

adresse mail : raphaelm66@yahoo.com

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Perpignan
le 12/11/2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : GRAVAS

Prénom(s) : JEAN PHILIPPE

adresse : MAS DE L'OLIVIER
ROUTE DE CORNELLA 66200 MONTESCAT

adresse mail : jeanphilippe.gr@gmail.com

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à MONTESCAT
le 12 NOVEMBRE 2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : CHAUDAT

Prénom(s) : Brigen

adresse : 2, Route de Saleittes

66200 THEZA

adresse mail : ..... / .....@.....

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☒ **Je suis favorable (*)**

☐ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Theza
le 12/12/2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

Document 3 N° Recommandé : 1A 156 132 1361 7

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : ROYEN

Prénom(s) : Lionel Lucien Joseph

adresse : Le Causey del pardal
66200 Montesquieu

adresse mail : royenlionel11@gmail.com

☐ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)* Communauté universelle

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☐ **Je suis favorable (*)**

☒ **Je suis défavorable (*)**

Radiation de cette association envoyée (cf lettre recommandée n° 1A 156 132 1362 4 (association non constituée au 11/09/2019) extension

(*) : Cocher la case utile

(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Montesquieu

le 11 novembre 2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : PINTO

Prénom(s) : Jean-Pierre

adresse : 12 Rue Antoine Cadenobe
66200 ALENYA

adresse mail : jean-pierre.pinto2@wanadoo.fr

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☐ **Je suis favorable (*)**

☒ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Alenya
le 10 Novembre 2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : Medinilla

Prénom(s) : Stephanie

adresse : 36 av. François Mitterrand

Elne 66200

adresse mail : ……@……

☐ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de …… *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☐ **Je suis favorable (*)**

☒ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à 22/11/19

le Elne

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES PROPRIETAIRES SUR LA MODIFICATION DU PERIMETRE STATUTAIRE DE L'ASA D'IRRIGATION À L'AVAL DE LA RÉSERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

BULLETIN DE VOTE

Le présent bulletin de vote joint avec l'arrêté préfectoral et à la convocation à l'Assemblée des Propriétaires constitutive est en cas d'absence à cette assemblée du 05 décembre 2019 à 17h00, soit :

1- à remettre contre récépissé au secrétariat de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho (adresse ci-dessous) ;

2- à expédier par lettre recommandée avec accusé de réception à :

M. le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho
Consultation pour l'extension du périmètre de l'ASA
7, rue des acacias – 66670 – BAGES

Réponse devant être remise ou reçue par LRAR au plus tard le **29 novembre 2019**

Je soussigné(e) ***(joindre copie du justificatif d'identité)*** :

NOM : PIC

Prénom(s) : Nicolas

adresse : 11bis avenue du Tech
66 200 LATOUR BAS ELNE

adresse mail : nicolaspic66@gmail.com

☒ Nu-propriétaire *(*)*

☐ Propriétaire indivis ayant reçu procuration de la part des autres co-indivisaires *(joindre pouvoirs et justificatifs d'identité des mandants) (*)*

☐ Propriétaire indivis n'ayant pas donné pouvoir pour me représenter *(*) (**)*

☐ Bénéficiaire de la succession de ..... *(joindre attestation de notoriété) (*)*

Ne pourrai être présent à l'assemblée générale consultative dont la date est fixée au 05 décembre 2019 et fais part de mon vote par le présent bulletin :

☐ **Je suis favorable (*)**

☒ **Je suis défavorable (*)**

(*) : Cocher la case utile
(**) : En cas d'indivision, le vote doit réunir les voix favorables (exprimées ou non réponse) de 2/3 des indivis

Fait à Latour Bas Elne
le 25 Novembre 2019

[Signature du propriétaire ou du mandataire pour une indivision]

Lors du vote en assemblée consultative du **05 décembre 2019**, chaque propriétaire ou indivision a une voix délibérative. **Aucun mandat ne pourra être accepté.**
Le propriétaire est averti que s'il ne s'oppose pas expressément au projet, soit lors du vote en assemblée, soit par écrit avant la tenue de l'assemblée il est réputé favorable à l'adhésion à l'ASA.

7.2.7 Procès-verbal résultat des votes

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A. D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive
Du Jeudi 05 Décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 5 décembre, à 17 heures, se sont réunis en Assemblée générale constitutive à la salle de l'avant conseil à la mairie de Villeneuve de la raho, les adhérents de l'Association d'Irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho sous la présidence de Monsieur Robert ESCANDE, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Étaient présents les propriétaires selon la liste d'émargement ci-jointe.

L'ordre du jour :

- Modification du périmètre statutaire
  - Projet d'extension du périmètre syndical
  - Intégration des communes de Bages et de Cabestany

Le Président Robert Escande, après avoir remercié les propriétaires présents et Monsieur Pierre Boudin, représentant de la DDTM, il laisse la parole à ce dernier.

Monsieur Pierre Boudin expose la raison pour laquelle l'assemblée est réunie ce jour.

Tout d'abord, l'assemblée a été convoquée pour se prononcer sur l'extension du périmètre syndical de l'ASA d'Irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho, afin d'obtenir un périmètre syndical correspondant à l'ensemble des parcelles bénéficiant réellement de l'objet de l'ASA, et ainsi de le régulariser auprès de son autorité de tutelle, la DDTM. Une procédure d'extension du périmètre a été lancée conformément à l'article 37 de l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.
Cette extension concerne 89 propriétaires, qui ont été convoqués et se sont réunis en assemblée constitutive le jeudi 3 Octobre 2019 pour consultation et confirmer ou non leur adhésion au périmètre syndical.
Après débat, le vote favorable a été exprimé par 86 propriétaires représentant une surface de 299ha 96a 36ca.

La majorité qualifiée définie par l'article 14 de l'ordonnance 2004 est établie, puisque que plus de 50% des propriétaires possédant plus de 66.6% des parcelles ou plus de 66.6% des propriétaires possédant plus de 50% des parcelles se sont prononcés favorablement.
Il faut maintenant l'accord de l'ensemble des propriètaires.

Deuxièmement, l'assemblée est réunie ce jour, pour se prononcer sur l'intégration de deux communes Bages et Cabestany dans le périmètre d'intervention de l'ASA qui nous ont donné leur autorisation pour s'étendre sur tout ou partie de leur commune.
Cela entraîne une modification de l'article 4 " Périmètre" des statuts, on passe de 12 communes à 14 communes. Cette modification doit être votée par l'ensemble des adhérents.

Suite aux résultats de la première assemblée constitutive et de ces deux demandes d'intégration, ces deux points ont été regroupés en un seul projet celui de l'extension du périmètre syndical d'intervention, sur lequel l'assemblée doit se prononcer pour ou contre.

Après avoir fait une présentation avec un historique de l'ASA et demandé à l'assemblée si elle avait des questions, **Monsieur Robert ESCANDE**, **le Président** propose de passer au vote.

Monsieur Pierre BOUDIN rappelle les procédures de vote:

- Les modalités du vote ont été précisées dans la convocation à la quelle était jointe un bulletin de vote; pas de pouvoir, 1 propriétaire = 1 voix, le vote défavorable doit être exprimé lors de l'assemblée ou par courrier recommandé avec accusé de réception transmis à l'ASA au plus tard le 29 novembre 2019, le propriétaire qui ne répond pas à la convocation, qui ne se présente pas à l'assemblée et qui s'abstient est réputé favorable à l'adhésion des 89 nouveaux propriétaires et à l'extension du périmètre d'intervention.
- Si le vote de l'assemblée est favorable au projet d'extension, il s'en suivra une enquête publique à l'issue de laquelle la préfecture prendra la décision finale, par arrêté préfectoral d'approuver ou non le projet d'extension du périmètre syndical d'intervention.

Il demande à l'assemblée, si elle souhaite voter à bulletin secret, les membres de l'assemblée sont d'accord à l'unanimité pour voter à main levée; à la question qui n'approuve pas le projet (extension du périmètre syndical et intégration des deux communes) : aucune voix ne se manifeste.
La secrétaire précise que 4 propriétaires ont manifesté un vote défavorable par courrier recommandé, représentant une surface de 1ha09 are63ca.
L'assemblée représentée par 1131 propriétaires (présents ou absents réputés favorables), d'une surface totale de 2310ha58are38ca, se déclare donc favorable au projet d'extension du périmètre de l'ASA et l'intégration des deux communes Bages et Cabestany.

Par conséquent **le Président**, au nom de l'assemblée générale constitutive du 5 décembre 2019 demande à l'autorité de tutelle de procéder à l'extension du périmètre syndical de l'ASA comme suit :

- En 2008 le périmètre se composait de 1980ha,
- Valider l'extension du périmètre des 301ha21are76ca supplémentaires avec l'adhésion des 89 propriétaires jusqu'en juin 2019,
- Porter le périmètre syndical à 2281ha68are85ca, à fin juin 2019.
- Et modifier l'article 4 des statuts, avec l'intégration des 2 communes : Bages et Cabestany, ce qui porte le périmètre d'intervention à 14 communes au lieu de 12, après modification.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 19h00.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

Robert ESCANDE

7.2.8 Statuts

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A. D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

STATUTS

MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DU 6 MARS 1981 DE L'ASA D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO, D'APRES LES DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE N°2004-632 DU 1 ER JUILLET 2004 ET DU DECRET D'APPLICATION N°2006-504 DU 3 MAI 2006 PORTANT MODIFICATION DES STATUTS DES ASSOCIATIONS SYNDICALES

TITRE I

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION SYNDICALE

Article 1 - CONSTITUTION

Sont réunis en Association Syndicale les propriétaires des terrains bâtis et non bâtis, compris dans le plan périmétral précis des parcelles syndiquées et dont les références figurent sur l'état parcellaire qui accompagne les présents statuts en pièces annexes.

Ces nouveaux statuts découlent de ceux établis à la constitution de l'Association, le 6 Mars 1981.

Article 2 - DENOMINATION-SIEGE

L'Association Syndicale Autorisée porte le nom de : « ASA d'Irrigation à l'Aval de la Réserve de Villeneuve de la Raho », dénommée par abrégé « ASA » aux présents statuts, dont le siège est situé à : Mas St Jean à THEZA (66200) ; il est transférable en tout autre lieu par décision de l'Assemblée des Propriétaires en session Ordinaire.

Article 3 - OBJET-BUT

L'ASA a pour but, la construction, l'entretien et l'exploitation **d'un réseau d'irrigation sous pression,** ainsi que l'exécution des travaux complémentaires de grosses réparations, d'amélioration ou d'extension qui pourraient ultérieurement être reconnus utiles, **la distribution et la vente d'eau brute** (voir article 24 des présents statuts) pour l'irrigation.

Et plus généralement de tous ouvrages ou travaux entraînant une amélioration de la mission principale et s'y rapportant directement ou indirectement.

A titre ponctuel et marginal, l'ASA pourra accomplir certaines activités accessoires contribuant à l'accomplissement de son objet principal ou qui en sont le complément naturel.

L'ASA, association à but non lucratif, exerce ses activités suivant le principe précité.

Article 4 - PERIMETRE

Le périmètre syndical précis est constitué de la liste des parcelles à jour que les propriétaires ont apportées par leurs adhésions à l'ASA.

Le réseau syndical d'irrigation se compose de canalisations enterrées, de divers diamètres (inférieur à 600 mm intérieur), branchées sur le réseau de conduites principales (d'un diamètre supérieur ou égal à 600 mm intérieur) appartenant au Département des Pyrénées-Orientales, en aval de la retenue d'eau de Villeneuve de la Raho.

Le réseau comporte également tous les accessoires habituels, notamment, vannes de sectionnement, massifs de butées, bornes d'irrigation, compteurs, réducteurs de débit et de pression.

L'ASA dessert tout ou partie des communes de Corneilla del Vercol, Montescot, Alenya, Théza, Villeneuve de la Raho, Saleilles, Argeles sur Mer, Latour bas Elne, Elne, Ortaffa, St Cyprien, St Nazaire dans le département des Pyrénées-Orientales et constitue de fait, un périmètre dit global.

A ce périmètre pourra s'y adjoindre dans le futur, suivant nécessité, les communes limitrophes.

Article 5 - CONTROLE DE LEGALITE

L'ASA est soumise au contrôle de la légalité du Préfet dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Article 6 - DIVISION FONCIERE

Lorsqu'une parcelle primitive, pour l'une ou l'autre des sections, fait l'objet d'un morcellement, les fonds issus de ce morcellement restent inclus dans le périmètre de l'ASA.

Si la parcelle initiale ou primitive a été desservie par l'Association, il appartient à celui qui prend l'initiative de la division foncière d'assurer la continuité d'acheminement de l'eau jusqu'à chaque parcelle nouvellement cadastrée, ou à chaque lot créé.

Si la prise en charge de ces travaux est acceptée par le nouveau propriétaire du ou des fonds issus du morcellement, il appartient alors au vendeur de le signaler sur l'acte de vente.

Article 7 - DROITS ET OBLIGATIONS DECOULANT DE LA CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION SYNDICALE

Les droits et obligations sont ceux qui découlent des textes législatifs et réglementaires en vigueur, des statuts ou délibérations qui auront été élaborés par le Syndicat dans l'intérêt général de ses membres.

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance du 1er Juillet 2004, les droits et obligations qui dérivent de la constitution de l'Association sont attachés aux immeubles ou parties d'immeubles compris dans le périmètre et les suivent, en quelque main qu'ils passent, jusqu'à la dissolution de l'Association ou la réduction du périmètre.

En cas d'usufruit, le nu-propriétaire est seul membre de l'ASA. Il informe l'usufruitier de la création ou de l'existence de l'Association et des décisions prises par lui. Il peut toutefois convenir avec l'usufruitier que celui-ci prendra seul la qualité de membre de l'ASA et l'informera des décisions prises par celui-ci.

Les propriétaires membres ont l'obligation d'informer :

- Les acheteurs éventuels des parcelles engagées dans l'ASA, bâties ou non bâties, des charges et droits attachés à ces parcelles.
- Les locataires des parcelles engagées, bâties ou non bâties, de cette inclusion et des servitudes afférentes.

Pour les terrains inclus dans une copropriété, avis de la mutation doit être donné dans les conditions prévues à l'article 20 de la loi n° 65-557 du 10 Juillet 1965 (modifié par la loi n°2000-1208 du 13 Décembre 2000 art.81 3° JORF 14 Décembre 2000) fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, à l'association qui peut faire opposition dans les conditions prévues au dit article pour obtenir le paiement des sommes restant dues par l'ancien propriétaire.

« Lors de la mutation d'un lot, et si le vendeur n'a pas présenté au notaire un certificat du syndic ayant moins d'un mois de date, attestant qu'il est libre de toute obligation à l'égard du Syndicat, avis de la mutation doit être donné par le notaire au syndic de l'immeuble par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai de quinze jours à compter de la réception de cet avis, le syndic peut former au domicile élu, par acte extrajudiciaire, opposition des fonds dans la limite ci-après pour obtenir le paiement des sommes restant dues par l'ancien propriétaire. Cette opposition contient élection de domicile dans le ressort du tribunal de grande instance de la situation de l'immeuble et, à peine de nullité, énonce le montant et les causes de la créance. Les effets de l'opposition sont limités au montant ainsi énoncé ».

Toute mutation de propriété incluse dans le périmètre doit, également, être notifiée au Président de l'Association par le notaire qui en fait le constat.

Tout propriétaire ayant omis de déclarer ou faire déclarer dans les formes susvisées avant le 31 Décembre de l'année précédente, une mutation ayant eu lieu avant le 1er Janvier de l'année en cours, conservera la qualité de membre de l'Association pour le paiement des redevances syndicales de la dite année conformément aux dispositions de l'article 53 du décret du 3 mai 2006.

Les redevances susmentionnées seront encaissées au moyen de rôles rendus exécutoires par le président et seront recouvertes par le Trésorier Principal, comme en matière de contributions directes.

Article 8 - COMPOSITION DE L'A.S.A

L'Association syndicale comprend tous les propriétaires inclus dans le périmètre, à savoir :

- Les propriétaires, membres de l'ASA d'Irrigation à l'Aval de la Réserve de Villeneuve de la Raho avant la mise à jour des présents statuts, au motif qu'ils sont déjà adhérents,

- Les propriétaires qui acquerront des parcelles déjà engagées à l'ASA ou ceux dont les parcelles seront souscrites après la mise en application des présents statuts,

- Les propriétaires, après acceptation par l'Assemblée de Propriétaires, des statuts mis en conformité et intégration de leur bien conformément aux conditions de l'article 37 titres 1 et 2 de l'ordonnance du 1er Juillet 2004.

La liste de ces propriétaires découle de l'état matrice à jour, annexé aux présents statuts.

TITRE II

ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES

Article 9 - ORGANES ADMINISTRATIFS

L'ASA a pour organes administratifs :

- l'Assemblée des propriétaires,
- le Syndicat,
- le Président.

Article 10- REUNION DE L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES

L'Assemblée des propriétaires se réunit en session Ordinaire chaque année au cours des mois de Janvier, Février ou Mars, soit le 1er Trimestre civil.

Elle peut être convoquée Extraordinairement à toute date, à la demande du Syndicat, du Préfet ou de la majorité de ses membres pour prendre des décisions qui relèvent de ses compétences sur des questions qui ont été mentionnées dans la convocation, sans attendre la date de la prochaine Assemblée Ordinaire.

Article 11 – COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES

L'Assemblée des propriétaires est constituée de personnes physiques ou morales *(c'est le représentant dûment mandaté qui représente la personne morale connue de l'ASA)* qui ont apporté en adhésions leurs parcelles au périmètre syndical.

L'Assemblée des propriétaires se compose des propriétaires membres possédant au moins 0 ha 50 ares. Les propriétaires de parcelles ayant une superficie totale inférieure au minimum peuvent se réunir pour faire partie de l'Assemblée et se faire représenter par un ou plusieurs d'entre eux à raison d'1 voix pour 0 ha 50 ares.

Chaque propriétaire possédant entre 0 ha 50 ares et 1 ha à droit à 1 voix. Au-delà, chaque adhérent a droit à autant de voix qu'il a de fois d'hectare entier engagé dans la limite maximum de 30 voix.

Article 12 – MUTATIONS DE PROPRIETE

Au mois de Décembre de chaque année, le Président fait constater les mutations de propriété survenues pendant l'année précédente et modifier en conséquence l'état nominatif des propriétaires associés, admis à constituer l'Assemblée de propriétaires, avec indication des voix dont ils disposent.

Cette liste est déposée pendant quinze jours au siège social de l'ASA ou de son secrétariat.

L'annonce de ce dépôt est affichée dans chacune des communes sur le territoire desquelles s'étend le périmètre de l'ASA.

La liste rectifiée s'il y a lieu par le Président sert de base aux réunions des assemblées et reste déposée sur le bureau pendant la durée des séances. Au début de chaque séance, l'Assemblée peut vérifier la régularité des mandats donnés par les associés.

Article 13 - CONVOCATIONS

L'Assemblée de Propriétaires en session ordinaire se réunit chaque année au cours du 1er Trimestre. Les convocations en Assemblée de Propriétaires sont adressées individuellement à chaque membre de l'Association Syndicale, par courrier simple du Président envoyé quinze jours au moins avant la réunion. Les convocations portent indication du lieu, du jour, de l'heure et de l'objet de la séance.

Convocation faite également par parution dans un journal local d'annonces légales et/ou, par affichage dans chaque mairie concernée.

En cas d'urgence, le délai de convocation peut être abrégé à 5 jours par le président.

Sur décision du Syndicat, les délibérations de l'Assemblée peuvent s'effectuer par une procédure écrite de consultation des propriétaires.

Article 14 - REPRESENTATION PAR DES FONDES DE POUVOIR

Les propriétaires peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir qui peuvent être toute personne de leur choix sans que le même fondé de pouvoir puisse être porteur de plus de 5 mandats, ni disposer de plus de 150 voix au total. Le pouvoir est écrit et ne vaut que pour une seule réunion, il est toujours révocable.

Article 15 - REPRESENTATION DES PROPRIETAIRES

Le président vérifie la régularité des mandats donnés par les membres de l'Association Syndicale au plus tard au début de chacune des séances.

Article 16 - COMPOSITION ET VOTES

L'Assemblée de Propriétaires est présidée par le Président, à défaut par le Vice-Président. Elle nomme un ou deux secrétaires. Elle est valablement constituée lorsque le nombre des voix présents et représentés est au moins égal à la moitié plus une du total des voix de l'ASA.

Néanmoins lorsque cette condition n'est pas remplie dans une première réunion, l'Assemblée est à nouveau convoquée, sur le même ordre du jour, à l'heure qui suit sans condition de quorum.

Les votes à l'Assemblée de Propriétaires ont lieu à main levée sauf demande d'au moins un tiers des personnes présentes dans la salle ayant voix délibérative conformément à l'article 8.

En cas de vote à bulletin secret, la voix du Président est prépondérante en cas de partage.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés.

L'Assemblée des propriétaires se prononce sur :

- Le renouvellement des syndics, *Les modalités d'élection des membres du Syndicat par l'Assemblée des Propriétaires sont les suivantes : la majorité absolue des voix des membres présents et représentés est nécessaire pour être élu au premier tour. La majorité relative est suffisante au second tour de scrutin.*
- Le programme de gros travaux d'investissement
- Le montant des emprunts au delà de 100 000 €,
- Le rapport d'activité et la situation financière de l'ASA,
- Les propositions de modification statutaire, d'agrégation de nouveaux membres ou de dissolution dans les hypothèses prévues aux articles 37 à 40 de l'ordonnance du 1er Juillet 2004,
- Toute question qui lui est soumise en application d'une loi ou d'un règlement
- Toute autre question que le syndicat jugerait opportun de soumettre.

TITRE III

SYNDICAT

Article 17- COMPOSITION ET RENOUVELLEMENT DES SYNDICS – PRESIDENCE

Le Syndicat est élu par l'Assemblée des propriétaires, il se compose de : 6 syndics titulaires et de 6 syndics suppléants. En cas d'absence d'un syndic titulaire, il sera remplacé par son mandataire qui aura voix délibérative.

Les membres titulaires et suppléants sont rééligibles, ils continuent d'exercer leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs.

Les fonctions de syndic durent six ans, le rythme d'un cycle. Les Syndics sont renouvelables tous les deux ans, au rythme de deux syndics titulaires et de deux syndics suppléants.

Le tableau fixant les membres renouvelables et la période fera l'objet annuellement d'une décision syndicale.

Lors de la réunion du Syndicat qui suit chaque élection de ses membres ceux-ci élisent parmi les syndics titulaires l'un pour remplir les fonctions de Président, l'autre en tant que Vice-Président et un autre en tant que secrétaire.

Le membre titulaire du syndicat qui est démissionnaire, qui cesse de satisfaire aux conditions d'éligibilité ou qui est empêché définitivement d'exercer ses fonctions doit être remplacé par l'un des suppléants, sur décision du Syndicat, jusqu'à ce qu'un nouveau titulaire soit élu pour la durée du mandat restant à courir.

Pourra être déclaré démissionnaire par le Syndicat tout syndic qui, sans motif légitime, aura manqué à trois réunions consécutives.

Article 18 - CANDIDATS ET ELECTIONS

Les candidats aux postes de syndics se font connaître au siège de l'Association au moins douze jours avant la date de l'Assemblée, en formulant une candidature écrite adressée à M. le Président de l'ASA d'Irrigation à l'Aval de la Réserve de Villeneuve de la Raho. Le candidat au poste de syndic se fait connaître auprès des adhérents par ses propres moyens. Il est nécessairement membre de l'Association et il doit être à jour de ses cotisations.

Article 19 - CONVOCATION ET DELIBERATION

Le Syndicat fixe le lieu de ses réunions ; il est convoqué et présidé par le Président, à défaut par le Vice-Président. Il se réunit toutes les fois que les besoins de l'Association l'exigent, soit en vertu de l'initiative du Président, soit sur la demande du tiers au moins des syndics ou de Mr le Préfet.

Le Président vérifie la régularité des mandats donnés par les membres du Syndicat au plus tard au début de chacune de ses réunions.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Les délibérations du Syndicat sont valables lorsque plus de la moitié des membres ayant voix décisionnelles (syndics titulaires) sont présents ou représentés, tous les membres ayant été convoqués par lettres simples à domicile au moins six jours à l'avance.

Si après une première convocation, le quorum n'est pas atteint et dûment constaté sur le registre des délibérations, le syndicat est de nouveau convoqué sur le même ordre du jour dans un délai de cinq jours à trois semaines. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

En cas d'absence, un syndic peut se faire représenter par un autre syndic avec voix délibérative, son locataire ou son régisseur ; en cas d'indivision par un autre co-indivisaire, et en cas de démembrement de la propriété par l'usufruitier ou le nu-propriétaire. Le mandat de représentation est écrit. Le mandataire ne peut être porteur de plus d'un pouvoir. Le pouvoir n'est valable que pour une seule réunion.

Le Président autorise la participation d'autres personnes, avec voix consultative, aux réunions du syndicat.

Les délibérations sont inscrites par ordre de date sur un registre côté et paraphé par le Président. Ce recueil peut être consulté par toute personne qui en fait la demande.

Aux délibérations du syndicat est annexée la copie de la feuille de présence.

Le syndicat est autorisé à délibérer sur un éventuel vote par correspondance pour les assemblées de propriétaires.

Conformément à l'article 40 du décret d'application de l'ordonnance, les actes qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de modification dans le délai de deux mois après leur transmission au préfet, sont exécutoires dès qu'il a été procédé à leur affichage.

Article 20 - PRESIDENT ET VICE-PRESIDENT

Le Président préside les réunions de l'Assemblée des propriétaires et du Syndicat.

- Il représente l'ASA en justice et vis à vis des tiers dans tous les actes intéressant la personnalité civile de l'Association ;
- Il fait exécuter les décisions du Syndicat et exerce une surveillance générale sur les intérêts de l'Association et les travaux ;
- Il veille à la conservation des plans, registres et autres papiers relatifs à l'administration de l'Association et qui sont déposés au secrétariat ;
- Il prépare le Budget, présente au Syndicat le Compte Administratif des opérations de l'Association et assure le paiement des dépenses ;
- Il élabore un rapport annuel sur l'activité de l'Association et sa situation financière analysant notamment le compte administratif ;
- Il passe les marchés et procède aux adjudications au nom de l'Association.
- Il prépare et rend exécutoires les rôles ;
- Il recrute, gère et affecte le personnel. Il fixe les conditions de sa rémunération. Le cas échéant, il élabore le règlement intérieur du personnel ;
- Et d'une manière générale, il est chargé de toutes les autres attributions qui lui sont confiées par le présent règlement.

Le Vice-Président supplée le Président absent ou empêché.
Le Président et le Vice-Président conservent leurs fonctions jusqu'à l'installation de leurs successeurs.
Le Président et le Vice-Président peuvent percevoir des indemnités à raison de leur activité.

Article 21 - ATTRIBUTIONS DU SYNDICAT

Le Syndicat règle, par ses délibérations, les affaires de l'Association.
Il est chargé notamment de :

- Faire rédiger les projets, les discuter et statuer sur le mode à suivre pour leur exécution. Les projets concernant des travaux neufs, des travaux de grosses réparations ainsi que les achats de matériel dont le montant est supérieur à 100 000 € sont soumis à l'approbation de l'Assemblée de Propriétaires ;
- Créer des régies de recettes et d'avances dans les conditions fixées aux articles R.1617-1 à R 1617-18 du code général des collectivités territoriales ;
- Approuver les marchés et adjudications qui sont de sa compétence et de délibérer sur les catégories de marché dont il délègue la responsabilité au Président ;
- Voter le Budget annuel ;
- Eventuellement, délibérer sur des modifications du périmètre syndical dans les conditions particulières prévues aux articles 37 et 38 de l'Ordonnance du 1er Juillet 2004 et détaillées à l'article 21 des présents statuts ;
- Arrêter le rôle des redevances syndicales ;
- Fixer le/les prix de l'eau - le syndicat les ajustera notamment en fonction des participations financières des divers intervenants : irrigants, Etat, Département ou autres ;
- Délibérer sur les emprunts qui peuvent être nécessaires à l'Association dont le montant est inférieur à 100 000 € ;
- Contrôler et vérifier les comptes présentés annuellement ;

- Autoriser toutes actions devant les tribunaux ;
- Donner en concession ou affermage l'exploitation du réseau après approbation de l'Assemblée de propriétaire;
- Délibérer sur des accords ou conventions entre l'ASA et des collectivités publiques ou privées ainsi que toute Société d'Économie Mixte qui peuvent prévoir une contribution financière de ces collectivités et Société à l'ASA dans les limites de la compétence de cette dernière.
- Élaborer et modifier, le cas échéant, le règlement de service.

Le Syndicat délègue la signature de tous ses accords, avenants et conventions à son Président.

Article 22 - COMPOSITION DE LA COMMISSION DES TRAVAUX

Une commission d'appel d'offres à caractère permanent est présidée par le Président et comporte au moins deux autres membres du Syndicat désignés par ce dernier.

Une commission spéciale peut aussi être consultée pour la passation d'un marché déterminé sur délibération du Syndicat qui détermine le nombre de membres. Les modalités de fonctionnement de ces commissions sont celles prévues par le Code des Marchés Publics pour les communes de moins de 3 500 habitants, le Président jouant le rôle de Maire.

TITRE IV

DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 23- VOIES ET MOYENS DE SUBVENIR AUX DEPENSES

Les recettes de l'ASA comprennent, les ventes d'eau et ou les participations du concessionnaire ou du fermier au résultat, les redevances dues par ses membres, le produits des placements, les subventions de diverses origines, les recettes des conventions relatives aux activités accessoires de l'ASA, les redevances diverses résultant des conventions d'occupation de ses propriétés privées ou publiques.

Ainsi que toutes les ressources prévues à l'article 31 de l'ordonnance du 1er Juillet 2004 relative aux Associations Syndicales de Propriétaires.

Le montant des recettes annuelles prévu au budget de chaque année devra faire face :

- Aux intérêts et aux annuités d'amortissement des emprunts restant dus,
- Aux frais généraux annuels d'exploitation et d'entretien et de fonctionnement des ouvrages de l'association,
- Aux frais de fonctionnement et d'administration générale de l'ASA,
- Au déficit éventuel des exercices antérieurs,

- A la constitution de réserves destinées à faire face aux éventuels retard dans le recouvrement des cotisations dues par les membres, aux grosses réparations et au renouvellement des équipements.

Les redevances annuelles feront l'objet d'un ou plusieurs appels de cotisation selon des modalités fixées par le Syndicat.

Des redevances syndicales spéciales seront établies pour toutes les dépenses relatives à l'exécution financière des jugements, transactions, recouvrement particuliers.

Article 24- FOURNITURE ET VENTE D'EAU

La souscription d'un contrat de fourniture d'eau à des fonds engagés dans l'ASA donnera lieu, en faveur de l'ASA ou de son mandataire au paiement du service rendu.

Le principe de la tarification est celui d'un prix binôme, comprenant :
-une partie fixe calculée à partir du débit souscrit et donnant droit à consommer un certain volume en franchise.
-une partie variable calculée au volume au-delà de la franchise.

L'application de ces principes dépendra du mode d'exploitation des réseaux décidé par l'Assemblée de Propriétaires. Plusieurs modes de fournitures d'eau pourront être appliqués par le Syndicat qui en définira les tarifications.

Article 25- BASES DE REPARTITION DES DEPENSES

Les bases de répartition des redevances entre les membres de l'ASA tiennent compte de l'intérêt de chaque propriété à l'exécution des missions de l'ASA : de conservation des ouvrages dans leurs bonnes conditions de fonctionnement, de sécurité et de durabilité.

Elles sont établies ou modifiées par le Syndicat selon les règles suivantes :

- Le Syndicat élabore un projet de bases de répartition des dépenses entre les membres de l'Association, accompagné d'un tableau faisant état pour chaque membre de la proportion suivant laquelle il contribue et d'un mémoire explicatif indiquant les éléments de ses calculs et assorti le cas échéant d'un plan de classement des propriétés en fonction de leur intérêt à l'exécution des missions de l'ASA et d'un tableau faisant connaître la valeur attribuée à chaque classe.

- Un exemplaire du projet et de ses annexes et un registre destiné à recevoir les observations des membres de l'Association sont déposés pendant quinze jours au siège de l'Association.

- Ce dépôt est annoncé par affichage dans chacune des communes sur le territoire desquelles s'étend le périmètre de l'ASA ou publication dans un journal d'annonces légale du département siège de l'ASA, ou par tout autre moyen de publicité au choix du Syndicat.

- A l'expiration de ce délai, le Syndicat examine les observations des membres de l'Association, il arrête ensuite les bases de répartition des dépenses conformément à l'article 20 ci-dessus. Cette délibération est notifiée aux membres de l'ASA par le Président.

Article 26- COMPTABLE DE L'ASSOCIATION

Les fonctions de comptable de l'Association Syndicale Autorisée sont confiées à un comptable direct du Trésor, la Trésorerie Principale de St. ESTEVE.

Il est chargé seul et sous sa responsabilité d'exécuter les recettes et les dépenses, de procéder au recouvrement de tous les revenus de l'association ainsi que de toutes les sommes qui seraient dues, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnancées par le Président jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

TITRE V

DISPOSITIONS RELATIVES A L'INTERVENTION DE L'ASA

Article 27- PROPRIETE DES OUVRAGES

Le Département des Pyrénées-Orientales, par son organe de gestion, le Conseil Général est propriétaire et gestionnaire de l'ossature principale du réseau d'irrigation qui a été développé à l'aval du plan d'eau, suite à la création du complexe hydraulique de Villeneuve de la Raho, en 1976 qui se compose :

- D'une station de pompage de mise sous pression
- D'un réseau primaire de canalisation, diamètre supérieur ou égal à 600 mm intérieur
- De l'ensemble des ouvrages accessoires de l'ossature principale

L'ASA quant à elle, a réalisé avec son concessionnaire, le réseau secondaire de distribution y inclus les ouvrages, accessoires et bornes d'irrigations. Ce réseau de canalisations inférieures à 600 mm permet depuis l'ossature principale du Conseil Général, de desservir en eau d'irrigation, bien plus que la majorité des parcelles adhérentes à l'ASA, ceci suivant l'équipement évolutif du périmètre dominé.

Les ouvrages construits par l'Association Syndicale et le Département sont des ouvrages publics et à ce titre, ils en assurent sa pérennité.

Les ouvrages réalisés par des tiers et dans le but d'amener l'eau sur des fonds inclus dans le périmètre pourront être rétrocédés à l'association si ceux-ci répondent à ses exigences techniques.

Article 28- SERVITUDES SUR LES OUVRAGES PUBLICS DE L'ASA

L'ASA met à la disposition des adhérents, des services instructeurs de l'administration, des collectivités, l'ensemble des plans permettant d'identifier le passage des canalisations sur les fonds du périmètre.

Les contraintes résultant des travaux et ouvrages de l'ASA tant pour ceux déjà existants, que pour leur création ainsi que pour leur fonctionnement font partie des obligations attachées à la propriété au sens de l'article 3 de l'Ordonnance du 1er Juillet 2004. Il s'agira notamment :

- Des servitudes d'établissements des ouvrages et de passage pour les entretenir *qui implique de concéder gratuitement les servitudes sur les fonds qu'ils soient souscrits ou non dès lors qu'ils sont inclus à l'intérieur du périmètre.* Toute construction, édification de clôture ou plantation sur les parcelles où sont implantés des ouvrages devra permettre le passage pour leur entretien.
- De toutes les règles nécessaires à la protection des ouvrages publics de l'ASA dans son périmètre.

Toute opération entrainant une division de terrain en vue de construire doit faire l'objet d'une autorisation de l'ASA, afin de lui permettre de s'assurer de la continuité de ses ouvrages et la desserte des parcelles issues de la division et maintenues dans les parcelles.

Les règles et les modalités de leur mise en œuvre peuvent être définies dans le règlement de service.

Article 29- SERVITUDES

L'ASA encourage les propriétaires à s'autoriser mutuellement sur leurs parcelles la pose de canalisations ou autres ouvrages privés, ainsi que l'intervention pour l'entretien ou fonctionnement au profit de propriétaires membres privés dès lors que les parcelles sont à irriguer.

Les dévoiements de canalisations ou d'ouvrages seront toujours à la charge de la personne ou de l'organisme demandeur.

Ils s'engagent en outre à communiquer lors de mutation, les informations relatives à la présence de servitudes au nouvel adhérent.

Article 30- DISPOSITONS DIVERSES

Un règlement de service pourra définir les règles de fonctionnement du service et sera établi par le Syndicat, approuvé par l'Assemblée des Propriétaires, révisable chaque année et fixera les détails de fonctionnement de l'Association relativement à ce qui n'est pas prévu dans le présent acte.

Article 31- POLICE

Les agents de l'ASA pourront être assermentés pour veiller à l'application du règlement de service, relever des infractions relatives à l'usage de l'eau et à la gestion des ouvrages.

Les délits et contraventions seront constatés par des procès-verbaux dressés par les agents et seront déférés, si besoin est, devant M. le procureur et les tribunaux compétents ;

TITRE VI

MODIFICATION DES STATUTS-DISSOLUTION

Article 32- MODIFICATIONS STATUTAIRES DE L'ASSOCIATION

Les modifications de l'objet ou du périmètre de l'Association sont soumises aux conditions fixées par l'Ordonnance du 1er Juillet 2004, articles 37 et 38, et de son décret d'application du 3 Mai 2006, articles 67 à 70.

Article 33- AGREGATION VOLONTAIRE

La décision d'extension est prise par simple délibération, le Syndicat étudiera la possibilité d'étendre économiquement le périmètre primitif, puis soumise à l'autorisation du préfet lorsque :

- l'extension du périmètre porte sur une surface inférieure à 7 % de la superficie précédemment incluse dans le périmètre de l'Association,
- a été recueillie, par écrit, l'adhésion de chaque propriétaire des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre,
- et qu'à la demande de l'autorité administrative, l'avis de chaque commune intéressée a été recueilli par écrit.

Article 34- DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée des Propriétaires qui se prononce sur la dissolution de l'ASA est composée par l'ensemble des propriétaires membres de l'ASA.

L'ASA peut être dissoute lorsque la majorité des propriétaires représentant au moins les deux tiers de la superficie des propriétés ou les deux tiers des propriétaires représentant plus de la moitié de la superficie des propriétés se sont prononcés favorablement à la dissolution.

Les conditions dans lesquelles l'ASA est dissoute ainsi que la dévolution du passif et de l'actif sont déterminées soit par le Syndicat, soit, à défaut, par un liquidateur nommé par l'autorité administrative. Elles doivent tenir compte des droits des tiers et sont mentionnées dans l'acte prononçant la dissolution. Les propriétaires membres de l'ASA sont redevables des dettes de l'Association jusqu'à leur extinction totale.

Les dettes peuvent être prises en charge par une collectivité territoriale ou un organisme tiers selon des modalités à fixer dans l'arrêté de dissolution.

Article 35- DATE D'APPLICATION

L'entrée en application des présents statuts interviendra à l'issue du vote par l'Assemblée des Propriétaires, de la notification de l'acte administratif aux adhérents conformément aux articles 11 et 39 de l'ordonnance du 1er Juillet 2004.

Article 36- ANNEXES AUX PRESENTS STATUTS

Les présents statuts sont indissociables de l'état parcellaire ou état matrice qui définissent les limites précises du plan périmétral de l'ASA, suivant nomenclature du cadastre, à jour des parcelles engagées, bâties ou non bâties.

7.2.9 Statuts modifiés, article 4

Article 3 - OBJET-BUT

L'ASA a pour but, la construction, l'entretien et l'exploitation **d'un réseau d'irrigation sous pression,** ainsi que l'exécution des travaux complémentaires de grosses réparations, d'amélioration ou d'extension qui pourraient ultérieurement être reconnus utiles, **la distribution et la vente d'eau brute** (voir article 24 des présents statuts) pour l'irrigation.

Et plus généralement de tous ouvrages ou travaux entraînant une amélioration de la mission principale et s'y rapportant directement ou indirectement.

A titre ponctuel et marginal, l'ASA pourra accomplir certaines activités accessoires contribuant à l'accomplissement de son objet principal ou qui en sont le complément naturel.

L'ASA, association à but non lucratif, exerce ses activités suivant le principe précité.

Article 4 - PERIMETRE

- Modification de cet article votée par l'Assemblée générale constitutive le 05 décembre 2019 ; intégration de deux nouvelles communes et suppression du terme global par intervention

Le périmètre syndical précis est constitué de la liste des parcelles à jour que les propriétaires ont apportées par leurs adhésions à l'ASA.

Le réseau syndical d'irrigation se compose de canalisations enterrées, de divers diamètres (inférieur à 600 mm intérieur), branchées sur le réseau de conduites principales (d'un diamètre supérieur ou égal à 600 mm intérieur) appartenant au Département des Pyrénées-Orientales, en aval de la retenue d'eau de Villeneuve de la Raho.

Le réseau comporte également tous les accessoires habituels, notamment, vannes de sectionnement, massifs de butées, bornes d'irrigation, compteurs, réducteurs de débit et de pression.

L'ASA dessert tout ou partie des communes de Corneilla del Vercol, Montescot, Alenya, Théza, Villeneuve de la Raho, Saleilles, Argeles sur Mer, Latour bas Elne, Elne, Ortaffa, St Cyprien, St Nazaire, **Bages et Cabestany** dans le département des Pyrénées-Orientales et constitue de fait, un périmètre dit **d'intervention**.

A ce périmètre pourra s'y adjoindre dans le futur, suivant nécessité, les communes limitrophes.

Article 5 - CONTROLE DE LEGALITE

L'ASA est soumise au contrôle de la légalité du Préfet dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

8. *Annexes*

Pièce 1 : Délibération du 14 mars 2019
Pièce 2 : Lettre à la DDTM pour le lancement de la procédure
Pièce 3 : Lettre pour la poursuite de la procédure
Pièce 4 : Certificats d'affichage en mairie 1ére assemblée
Pièce 4bis : Certificats d'affichage en mairie 2éme assemblée
Pièce 5 : Lettre du Président demandant de procéder à l'enquête publique
Pièce 6 : Demande de désignation du commissaire enquêteur au tribunal administratif de Montpellier
Pièce 7 : Décision du tribunal administratif
Pièce 8 : Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique
Pièce 9 : Publication dans les journaux l'Indépendant et le Midi Libre
Pièce 10 : Affichage en Mairie
Pièce 11 : Délibérations des communes de Bages et Cabestany
Pièce 12 : Plan des demandes d'irrigation sur Bages
Pièce 13 : Plan du réseau d'irrigation sous pression
Pièce 14 : Plan avant extension
Pièce 15 : Plan après extension

Pièce 1 : Délibération du 14 mars 2019

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A. D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Extrait du registre des Délibérations
14 MARS 2019

L'an DEUX MILLE DIX-NEUF, le 14 Mars à 20h00, le Bureau Syndical de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de VILLENEUVE DE LA RAHO s'est réuni à VILLENEUVE DE LA RAHO (66180), salle de l'Avant-conseil, sous la présidence de Monsieur Robert ESCANDE, après l'AG annuelle, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Étaient présents :
Les syndics titulaires :
Messieurs Patrick CARBO, Joseph COLOM, Robert ESCANDE, Hervé HILLE.

Les syndics suppléants :
Messieurs Vincent BERTRAN DE BALANDA, André CAVAILLÉ, Pierre de Roquette BUISSON et PLA Christian.

Assistaient également à cette séance :
Madame KOUBI Carole, secrétaire de l'ASA.

L'ordre du jour pour cette séance est le suivant :

- Régularisation du périmètre syndical.

Les membres du Bureau Syndical étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, les différents points à l'ordre du jour sont examinés.

✓ **REGULARISATION DU PERIMETRE SYNDICAL.**

Le Président, Robert ESCANDE, expose les faits, la DDTM notre autorité de tutelle, nous a informés qu'il fallait mettre à jour notre périmètre syndical, car depuis la mise en conformité des statuts en 2008, notre périmètre syndical a évolué, avec l'adhésion de nouvelles parcelles.

En effet, le périmètre syndical de 2008 lors de la mise en conformité des statuts était de 1 980 hectares, il est à 2 235 hectares fin 2018, ce qui représente **une différence de 255 hectares**, soit **une augmentation de notre périmètre syndical** par rapport à celui de 2008 **de 12.88%**, qui n'ont pas été formalisé au niveau de la DDTM.

Afin d'obtenir un périmètre statutaire correspondant à l'ensemble des parcelles bénéficiant réellement de l'objet de l'ASA, nous allons procéder à *une extension du périmètre* syndical, *conformément à l'article 37 de l'ordonnance du 1er juillet 2004*, pour inclure les parcelles qui devaient être adhérentes.

Le Président propose de notifier au service de tutelle par cette délibération, une extension du périmètre syndical supérieur à 7%, afin que celui-ci lance la procédure d'extension du périmètre syndical, conformément à l'article 37 de l'ordonnance du 1er juillet 2004, pour régulariser notre périmètre syndical.

Á l'unanimité la proposition est approuvée.

Aucune question n'est posée. L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour le Bureau Syndical,
Le Président,

Robert ESCANDE

Pièce 2 : Lettre à la DDTM pour le lancement de la procédure

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer
Service de l'Eau et des Risques
A l'attention de M. Nicolas RASSON
2 Rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Objet : Modification du périmètre

Bages, le 16 Avril 2019

Monsieur,

L'ASA d'irrigation de Villeneuve de la Raho a pour objet d'assurer sur son périmètre:

- L'entretien des ouvrages propres à l'ASA existants ou à créer,
- La distribution de l'eau brute.

Notre périmètre syndical est en évolution constante depuis l'arrêté du 6 juin 2008 relatif à la mise en conformité des statuts de l'ASA d'irrigation Villeneuve de la Raho.

Afin d'obtenir un périmètre statutaire correspondant à l'ensemble des parcelles bénéficiant réellement de l'objet de l'ASA et après échanges avec vos services pour cadrer la procédure à mettre en œuvre pour la modification de notre périmètre, nous avons décidé de régulariser cette extension de périmètre conformément à l'article 37 de l'ordonnance n°2004-632 du 01 juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Le périmètre syndical au 31 décembre 2018 est de 2235,5530 hectares ; nous allons procéder à une extension du périmètre conformément à l'article 37 de l'ordonnance de 2004, en incluant les parcelles depuis mars 2008 jusqu'au 31 décembre 2018, qui devaient être adhérentes, ce qui représente un total de 255 hectares supplémentaires, soit 12.88% par rapport au périmètre de la mise en conformité des statuts de 2008 et 81 propriétaires concernés.

Pour procéder à la consultation des propriétaires des parcelles concernées par l'extension du périmètre, veuillez trouver ci-joint:

Secrétariat : 7 Rue les acacias 66670 Bages
Tél : 06.21.15.18.15 asa-villeneuve.raho@orange.fr

1. La délibération du bureau syndical sollicitant la régularisation et l'extension du périmètre en date du 14 mars 2019 ;
2. Les bulletins d'adhésion de l'ASA depuis mars 2008 au 31 décembre 2018 ;
3. La liste des parcelles incluses dans cette extension ;
4. La liste des propriétaires à consulter avec leur adresse.

L'ASA accorde de l'importance à cette mise à jour du périmètre, aussi nous nous tenons à votre disposition pour vous assister dans toutes les démarches de consultation des propriétaires concernés par l'extension.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau syndical,
Le Président,

Association Syndicale d'irrigation PYRÉNÉES-ORIENTALES Centre Villeneuve-de-la-Raho

Robert ESCANDE

Pièce 3 : Lettre à la DDTM pour la poursuite de la procédure

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer
Service de l'Eau et des Risques
A l'attention de M. Nicolas RASSON
2 Rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Objet : Poursuite Procédure
Modification du périmètre statutaire

Bages, le 04 octobre 2019

Monsieur,

Suite à la tenue de l'assemblée constitutive du 03 octobre 2019 réunissant les nouveaux adhérents, et au vu des résultats de vote consignés dans le Procès -verbal annexé, nous vous sollicitons pour la poursuite de la procédure de modification du périmètre statutaire.

Nous vous demandons donc de bien vouloir convoquer l'ensemble des propriétaires de l'ASA d'irrigation de Villeneuve de la Raho, pour qu'ils se prononcent sur l'adhésion des nouveaux membres.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous assister dans toutes les démarches de l'organisation de cette deuxième assemblée constitutive.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau syndical,
Le Président,

Robert ESCANDE

Association Syndicale d'Irrigation PYRÉNÉES-ORIENTALES Aval réserve Villeneuve-de-la-Raho

SIÈGE SOCIAL : MAS SAINT JEAN 66200 THEZA
SECRÉTARIAT : 7 RUE LES ACACIAS 66670 BAGES
TEL : 06.21.15.18.15 ASA-VILLENEUVE.RAHO@ORANGE.FR

Pièce 4 : Certificats d'affichage en mairie 1ére assemblée

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

MAIRIE DE THEZA

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné Jean-Jacques THIBAUT, Maire de la commune de THEZA, certifie avoir fait procéder à compter du **05 Septembre 2019**, dans la commune aux lieux et places accoutumés, à la publication et à l'affichage de l'arrêté **n°DDTM/SER/ 2019246-0001** du **03 Septembre 2019** portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de ≺ l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho ≻

Fait à THEZA, le 03/10/2019.

Le Maire.
Monsieur : Jean-Jacques THIBAUT.

MAIRIE DE THEZA 66200

ADRESSE : PLACE DE LA PROMENADE
66200 THEZA
TEL : 04.68.22.12.74 FAX : 04.68.37.97.64

Montescot

République Française
Département des Pyrénées Orientales

MONTESCOT, le 03 octobre 2019

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Louis SALA, Maire de la Commune de Montescot, atteste que l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019246-0001 du 03 septembre 2019, reçu en mairie le 24 septembre 2019, portant convocation pour la consultation des propriétaires susceptible d'être inclus dans le périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho a été affiché en mairie le 24 septembre 2019.

MAIRIE DE MONTESCOT 66200

Le Maire

Louis SALA

2, rue du Canigou · 66200 MONTESCOT · Tél. 04 68 22 12 07 · Fax 04 68 22 79 58
www.montescot.fr @mail : administratif.montescot@orange.fr

Alénya

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire d'ALENYA, soussigné

Certifie que l'arrêté préfectoral n° DDTM /SER/2019246-0001 en date du 03/09/2019 ;

Portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho »

A fait l'objet des mesures de publicité réglementaires par un affichage en mairie le 17/09/2019.

ALENYA, le 17/09/2019

Le Maire,
Jean- André MAGDALOU

MAIRIE D'ALENYA 66200 Pyrénées-Orientales

MAIRIE D'ALÉNYA / 66200 - www.alenya.fr
Tél. 04 68 37 38 00 / Fax : 04 68 37 93 23
mairie@alenya.fr

Elne
Cité d'Arts et de Culture en Terre Catalane

Mairie
Boulevard Voltaire - B.P.11- 66200 ELNE Cedex
Tél. 04 68 37 38 39 / Fax 04 68 22 80 73
www.ville-elne.com

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville d'Elne soussigné atteste que l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019246-0001 du 3 septembre 2019 portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho » a été affiché en Mairie d'Elne le 19 septembre 2019.

En foi de quoi, le présent certificat d'affichage a été établi.

Fait à Elne, le 19 septembre 2019
Le Maire,

MAIRIE D'ELNE Pyrénées - Orientales

Yves BARNIOL

DDTM 66 /SER
30 SEP. 2019 NR+CJ

MCGS	X	PRN		CS	
PEMA		SVDCER		ASSIST.	

VILLENEUVE DE LA RAHO, le 02 Octobre 2019

Direction Départemental des territoires et de la mer
2, rue Jean Richepin
66020 PERPIGNAN CEDE0X

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de VILLENEUVE DE LA RAHO soussigné, certifie que la copie de l'arrêté préfectoral N° DDTM/SER/2019246-0001 du 3 Septembre 2019 est affiché depuis le 17 Septembre 2019 aux lieux habituels d'information du public conformément aux normes en vigueur.

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Jacqueline IRLES

MAIRIE VILLENEUVE-DE-LA-RAHO (Pyr.-Or.)

Mairie de Villeneuve de la Raho – BP 53 – 1, Avenue Général de Gaulle – 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO
☎ : 04.68.55.91.05. Fax : 04.68.55.80.98 e mail : villeneuve.de.la.raho@wanadoo.fr

Département des Pyrénées-Orientales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

CORNEILLA DEL VERCOL

18 SEP. 2019 NR→CJ

MCGS | CS
PEMA | ASSIST.

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné Marcel AMOUROUX, Maire de la commune de CORNEILLA-DEL-VERCOL, certifie avoir fait procéder ce jour, dans la commune, aux lieux et places accoutumés, à la publication et à l'affichage de l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2019246-0001, portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho.

Fait à Corneilla-del-Vercol, le 16 septembre 2019

Le Maire,

MAIRIE DE CORNEILLA DEL VERCOL * 66200 *

Marcel AMOUROUX

Mairie de Corneilla del Vercol 1 rue du Tonkin 66200 CORNEILLA DEL VERCOL
Tel : 04 68 22 12 62 Fax 04 68 22 82 92
Email : mairie.corneilla.vercol@orange.fr Site Internet : www.corneilla-del-vercol.com

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Claude TORRENS, Maire de la commune de SAINT-NAZAIRE, certifie avoir affiché, ce jour, en mairie :

- L'Arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019246-0001 portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'Irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho.

Fait à Saint-Nazaire, le 30 septembre 2019 et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE 66570

Jean-Claude TORRENS

Mairie Saint-Nazaire - Place de la République - 66570-Saint-Nazaire / Accueil-standard - Tél : 04 68 73 62 62 - Fax : 04 68 73 62 66

Secrétariat Général et Technique

Affaire suivie par :
Françoise MARTINEZ
☎ : 04.68.37.70.82
✉ : fmartinez@saleilles.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, François RALLO, Maire de la commune de SALEILLES, certifie par la présente que l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019246-0001 du 3 septembre 2019 portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de "l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho" à Villeneuve-de-la-Raho, a été affiché à la mairie, sur les panneaux d'information prévus à cet effet, le 12/09/2019.

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saleilles, le 30 septembre 2019

Le Maire,

François RALLO

MAIRIE DE SALEILLES 66280

Ville de Saleilles
2, boulevard du 8 mai 1945 66280 SALEILLES - Tél. : 04.68.37.70.70 - Fax : 04.68.22.98.08
Site : www.saleilles.fr - E-mail : contact@saleilles.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Saint-Cyprien

MAIRIE DE SAINT-CYPRIEN

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Monsieur THIERRY DEL POSO, Maire de la Commune de SAINT-CYPRIEN, soussigné, constate que l'arrêté préfectoral du 03 septembre 2019 portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de «l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho a été affiché **le 18 SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF** conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT à ST.CYPRIEN, le 18 SEPTEMBRE 2019

LE MAIRE,

MAIRIE DE SAINT-CYPRIEN (Pyrénées-orientales)

Mairie de Saint-Cyprien - Hôtel de ville - Place Desnoyer - 66750 Saint-Cyprien
Tél. +33 (0)4 68 37 68 00 - Fax : +33 (0)4 68 21 43 89 - Mail : contact@mairie-saint-cyprien.com

Papier recyclé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

LATOUR-BAS-ELNE

Latour-Bas-Elne, le 17 septembre 2019

Monsieur Le Maire de Latour-Bas-Elne

à

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales
Préfecture de Perpignan
BP 951
66020 PERPIGNAN

DDTM 66 /SER
25 SEP. 2019 NR EJ

MCGS	X	PNN		CS	
PEMA		CVOCER		ASSIST.	

PB

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Pierre ROGÉ, Maire de la commune de Latour-Bas-Elne, certifie avoir procédé à l'affichage de l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2019246-0001 du 3 septembre 2019 portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho.

Cet arrêté a été reçu le 16 septembre 2019 et sera affiché du 17 septembre 2019 au 3 octobre 2019 inclus.

En foi de quoi je délivre le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Pierre ROGÉ

MAIRIE DE LA TOUR-BAS-ELNE (66200)

MAIRIE – LATOUR-BAS-ELNE 66200 – Tél. 04 68 22 24 33 – Fax 04 68 22 11 23
E-mail : mairie.latour-bas-elne@wanadoo.fr

CERTIFICAT D AFFICHAGE

Je soussigné Raymond PLA, maire d'Ortaffa,

ATTESTE

avoir affiché le 25 septembre 2019 l'arrête préfectoral n°DDTM/SER/2019246-0001 du 3 septembre 2019.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Ortaffa, le 25/09/19

Le Maire

Raymond PLA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

VILLE D'ARGELÈS-SUR-MER

Vos Réf : Service eaux et risques
Pierre Boudin

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Commune d'Argelès-sur-Mer soussigné, atteste que l'arrêté Préfectoral n° **DDTM-SER/2019 246-001 portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho » à Villeneuve de la Raho**, a été affiché en Mairie aux lieux habituels le **17/09/19.**

Fait en Mairie le 17/09/19

Pour le Maire,
Par délégation :
M.C BODINIER

MAIRIE D'ARGELES-SUR-MER (PYR.-OR.)

Mairie - Allée Ferdinand Buisson - B.P. 99 - 66704 Argelès-sur-Mer Cedex - Tél : 04 68 95 34 58 - Fax : 04 68 81 60 63
Site : www.ville-argelessurmer.fr - Mél : maire@ville-argelessurmer.fr

Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire

Pièce 4 bis: Certificats d'affichage en mairie 2éme assemblée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Saint-Cyprien
MÉDITERRANÉE

MAIRIE DE SAINT-CYPRIEN

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Thierry DEL POSO, Maire de la Commune de Saint-Cyprien, certifie que :

- L'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2019287-0001 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho a été affiché en Mairie de Saint Cyprien et Mairie Annexe **le 30 octobre 2019.**

Fait à Saint Cyprien,
Le 10 décembre 2019

Thierry DEL POSO
Maire de Saint-Cyprien
Conseiller Départemental
Président de la Communauté
de Communes Sud Roussillon

MAIRIE DE SAINT-CYPRIEN (Pyrénées-Orientales)

Mairie de Saint-Cyprien - Hôtel de ville - Place Desnoyer - 66750 Saint-Cyprien
Tél. +33 (0)4 68 37 68 00 - Fax : +33 (0)4 68 21 43 89 - Mail : contact@mairie-saint-cyprien.com

Papier recyclé

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Affiché en Mairie
le 31 octobre 2019

MAIRIE d'ALENYA 66200 Pyrénées-Orientales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Eau Risques

Unité MCGS

Dossier suivi par :
Pierre BOUDIN

☎ : 04.68.38.10.93
: 04.68.38.10.99
pierre.boudin@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 14 OCT. 2019

ARRETE PREFECTORAL n°DDTM/SER/2019287-0001 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires modifiée par les lois n°2004-1343 du 9 décembre 2004, n°2005-157 du 23 février 2005 et n°2006-1772 du 30 décembre 2006, n°2014-366 du 24 mars 2014 et par l'ordonnance n°2014-1345 du 6 novembre 2014 ;

Vu le décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée ;

Vu la circulaire INTB700081 C du 11 juillet 2007 de M. le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales relative aux associations syndicales de propriétaires ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/SCPPAT/2019259-0001 du 16 septembre 2019 portant délégation de signature à Monsieur Philippe JUNQUET, directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales ;

Vu la décision du 6 septembre 2019 du directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales, donnant subdélégation à monsieur Nicolas RASSON, à effet de signer dans le cadre de ses attributions les actes relatifs à l'exercice de l'autorité administrative des associations syndicales de propriétaires, à l'exception des actes dévolus exclusivement au préfet ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2289/2008 du 6 juin 2008 approuvant la mise en conformité des statuts de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » à Villeneuve-de-la-Raho ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

VILLE D'ARGELÈS-SUR-MER

Vos Réf : Service eaux et risques
Pierre Boudin

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Commune d'Argelès-sur-Mer soussigné, atteste que l'arrêté Préfectoral n° **DDTM-SER/2019 287-001 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho » à Villeneuve de la Raho**, a été affiché en Mairie aux lieux habituels le **07/11/19**

Fait en Mairie le 19/11/19

Pour le Maire,
Par délégation :
M.C BODINIER

MAIRIE D'ARGELES-SUR-MER (PYR.-OR.)

Mairie - Allée Ferdinand Buisson - B.P. 99 - 66704 Argelès-sur-Mer Cedex - Tél : 04 68 95 34 58 - Fax : 04 68 81 60 63
Site : www.ville-argelessurmer.fr - Mél : maire@ville-argelessurmer.fr

Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire

Département des Pyrénées-Orientales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

CORNEILLA DEL VERCOL

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné Marcel AMOUROUX, Maire de la commune de CORNEILLA-DEL-VERCOL, certifie avoir fait procéder ce jour, dans la commune, aux lieux et places accoutumés à la publication et à l'affichage de l'arrêté Préfectoral n°DDTM/SER/2019287-0001 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de "l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'Aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho" à Villeneuve-de-la-Raho.

Fait à Corneilla-del-Vercol, le 29 octobre 2019

Le Maire,

MAIRIE DE CORNEILLA DEL VERCOL 66200

Marcel AMOUROUX

Mairie de Corneilla del Vercol 1 rue du Tonkin 66200 CORNEILLA DEL VERCOL
Tel : 04 68 22 12 62 Fax 04 68 22 82 92
Email : mairie.corneilla.vercol@orange.fr Site Internet : www.corneilla-del-vercol.com

Elne
Cité d'Arts et de Culture en Terre Catalane

Mairie
Boulevard Voltaire - B.P.11- 66200 ELNE Cedex
Tél. 04 68 37 38 39 / Fax 04 68 22 80 73
www.ville-elne.com

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de la Ville d'Elne soussigné atteste que l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019287-0001 du 14 octobre 2019 portant convocation des propriètaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho » a été affiché en Mairie d'Elne le 19 novembre 2019.

En foi de quoi, le présent certificat d'affichage a été établi.

Fait à Elne, le 19 novembre 2019
Le Maire,

MAIRIE D'ELNE
Pyrénées - Orientales

Yves BARNIOL

MAIRIE D'ORTAFFA
66560

CERTIFICAT D AFFICHAGE

Je soussigné, Raymond PLA, maire d'Ortaffa,

CERTIFIE

avoir affiché l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2019287-0001 du 14 octobre 2019 le 29 octobre 2019.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Ortaffa, le 29/10/19

Le Maire,

Raymond PLA

MAIRIE D'ORTAFFA
66560

Saleilles

Saleilles, le 06/11/2019

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Modeste BOSQUE, Adjoint au Maire de la commune de Saleilles, certifie avoir fait afficher depuis le 05 Novembre 2019 sur les panneaux d'affichage de l'hôtel de ville :

- L'arrêté préfectoral n° DDTM-SEFSR -2019287-0001 du 14 octobre 2019 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho » à Villeneuve de la Raho.

Cet arrêté restera à l'affichage sur nos panneaux jusqu'à la date de l'assemblée soit le 05 décembre 2019.

Pour Le Maire
L'Adjoint délégué

M. BOSQUE

Ville de Saleilles
2, boulevard du 8 Mai 1945 - 66280 SALEILLES • Tél. : 04 68 37 70 70 • Fax : 04 68 22 98 08 • Site : www.saleilles.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

LATOUR-BAS-ELNE

Latour-Bas-Elne, le 13 novembre 2019

Monsieur Le Maire de Latour-Bas-Elne

à

Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales
Préfecture de Perpignan
BP 951
66020 PERPIGNAN

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Pierre ROGÉ, Maire de la commune de Latour-Bas-Elne, certifie avoir procédé à l'affichage de l'arrêté préfectoral n°DDTM/SER/2019287-0001 du 14 octobre 2019 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho.

Cet arrêté a été reçu le 29 octobre 2019 et sera affiché du 29 octobre 2019 au 5 décembre 2019 inclus.

En foi de quoi je délivre le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Pierre ROGÉ

P/O

MAIRIE LATOUR-BAS-ELNE (66200)

MAIRIE – LATOUR-BAS-ELNE 66200 – Tél. 04 68 22 24 33 – Fax 04 68 22 11 23
E-mail : mairie.latour-bas-elne@wanadoo.fr

VILLENEUVE DE LA RAHO, le 09 Décembre 2019

VILLENEUVE de la Raho

Direction Départemental des territoires et de la mer
2, rue Jean Richepin
66000 PERPIGNAN

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de VILLENEUVE DE LA RAHO soussigné, certifie que l'arrêté préfectoral n°2019287-0001 convoquant les propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de la Raho a était affiché le 04 Novembre 2019 au 06 Décembre 2019 aux lieux habituels d'information du public conformément aux normes en vigueur.

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Jacqueline IRLES

MAIRIE VILLENEUVE-DE-LA-RAHO (Pyr-Or)

Mairie de Villeneuve de la Raho – BP 53 – 1, Avenue Général de Gaulle – 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO
☎ : 04.68.55.91.05. - Fax : 04.68.55.80.98 - e-mail : villeneuve.de.la.raho@wanadoo.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

MAIRIE DE THEZA

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Jacques THIBAUT Maire de la commune de THEZA atteste que l'arrêté préfectoral n° DDTM-SER/2019287-0001 du 14 Octobre 2019 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-De-La-Raho » à Villeneuve-De-La-Raho a été affiché en mairie du 13 Novembre au 05 Décembre 2019.

Fait en Mairie le 06 Décembre 2019

.

.

Jean-Jacques THIBAUT Maire

MAIRIE DE THEZA 66200

Le Maire
Jean-Jacques THIBAUT

PLACE PROMENADE 66200 THEZA 04.68.22.12.74 ou 04.68.68.45.43 04.68.37.97.64 ADRESSE ELECTRONIQUE fabre@villetheza.fr

Montescot

République Française
Département des Pyrénées Orientales

MONTESCOT, le 24 janvier 2020

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Louis SALA, Maire de la Commune de Montescot, atteste que l'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019287-0001 du 14 octobre 2019, reçu en mairie le 28 octobre 2019, portant convocation pour la consultation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho » a été affiché en mairie le 29 octobre 2019.

Le Maire

Louis SALA

MAIRIE DE MONTESCOT 66200

2, rue du Canigou · 66200 MONTESCOT · Tél. 04 68 22 12 07 · Fax 04 68 22 79 58
www.montescot.fr @mail : administratif.montescot@orange.fr

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Claude TORRENS, Maire de la commune de SAINT-NAZAIRE, certifie avoir affiché, ce jour, en mairie :

- L'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019287-0001 du 14/10/2019 portant convocation des propriétaires amenés à se prononcer sur le projet d'extension du périmètre de « l'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve de la Raho » à Villeneuve-de-la-Raho.

Fait à Saint-Nazaire, le 29 octobre 2019 et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-NAZAIRE 66570

Jean-Claude TORRENS

Mairie Saint-Nazaire - Place de la République - 66570-Saint-Nazaire / Accueil-standard - Tél : 04 68 73 62 62 - Fax : 04 68 73 62 66

Pièce 5 : Lettre à la DDTM pour procéder à l'ouverture de l'enquête publique

Département des Pyrénées-Orientales

A.S.A D'IRRIGATION A L'AVAL DE LA RESERVE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer
Service de l'Eau et des Risques
A l'attention de M. Pierre BOUDIN
2 Rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Objet : Demande d'ouverture d'enquête publique

Bages, le 11 DEC. 2019

Monsieur,

Suite à la tenue de l'assemblée générale constitutive du 05 décembre 2019 qui a réuni les nouveaux adhérents et les anciens adhérents.

Au vu des résultats de votes favorables exprimés lors de l'assemblée, au projet d'extension du périmètre statutaire, et consignés dans le Procès -verbal de la délibération de l'assemblée du 5 décembre annexé.

Nous vous prions de bien vouloir procéder à l'ouverture de l'enquête publique prévue par l'article 37 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le bureau syndical,
Le Président,

Association Syndicale d'Irrigation Pyrénées-Orientales Villeneuve-de-la-Raho

Robert ESCANDE

SIÈGE SOCIAL : MAS SAINT JEAN 66200 THEZA
SECRÉTARIAT : 7 RUE LES ACACIAS 66670 BAGES
TEL : 06.21.15.18.15 ASA-VILLENEUVE.RAHO@ORANGE.FR

Pièce 6 : Demande au tribunal administratif de Montpellier pour désigner le commissaire enquêteur et résumé non technique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Eau et Risques

Unité MCGS

Dossier suivi par :
Pierre Boudin

☎ : 04.68.38.10.93
: 04.68.38.10.99
: pierre.boudin
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 14 JAN. 2020

Le Directeur départemental

à

Madame le Président
du Tribunal Administratif
6 rue Pitot
34000 MONTPELLIER

Objet : Désignation d'un commissaire enquêteur
P.J. : 1 résumé non technique

En application de l'article R.123-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir désigner un commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique requise au titre de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 et du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 relatifs aux Associations Syndicales de Propriétaires, concernant la demande d'extension d'une Association Syndicale Autorisée (ASA) d'Irrigation dont le siège est sur la commune de Villeneuve-de-la-Raho dans les Pyrénées-Orientales. Ce projet d'extension porte à la fois pour l'adhésion de nouveaux membres sur les communes faisant partie de son périmètre statutaire actuel et sur la possibilité d'extension de ce périmètre sur deux autres communes limitrophes.

La mission de l'Association n'entrant pas dans les dispositions du deuxième alinéa de l'article 12 de l'ordonnance n° 2004-632, l'enquête prévue se déroule dans les formes mentionnées à l'article 11 du décret n° 2006-504.

Le dossier constitutif d'extension a été transmis à la DDTM des Pyrénées-Orientales et peut être soumis à l'enquête publique en application des textes précités. Cette enquête se déroulerait sur les 12 communes faisant partie du périmètre actuel de l'ASA, à savoir Alénya, Argelès-sur-Mer, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint-Nazaire, Saleilles, Théza et Villeneuve-de-la-Raho, ainsi que sur les communes de Bages et Cabestany, communes limitrophes concernées par cette extension.

Conformément à l'article 11 du décret susvisé, la période d'enquête s'étend sur une durée de 20 jours.

Les observations des intéressés seront également reçues par le commissaire enquêteur pendant les 3 jours ouvrables suivant la date de clôture de l'enquête à la mairie de Villeneuve-de-la-Raho, sur le territoire de laquelle l'association a prévu de maintenir son siège.

La date de l'enquête, non encore fixée à ce jour sera déterminée en lien avec le commissaire enquêteur qui aura été désigné.

Le Chef du service Eau et Risques,

Nicolas RASSON

Adresse Postale : *2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX*
Téléphone : *+33 (0)4.68.38.12.34* horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
Renseignements :
INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr

Département des Pyrénées-Orientales

Communes de Alénya, Argelès-sur-Mer, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien, Saint-Nazaire, Saleilles, Théza, Villeneuve-de-la-Raho, Bages, Cabestany

Projet d'extension d'une Association Syndicale Autorisée (ASA) d'Irrigation

Résumé non technique

L'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho a été constituée le 6 mars 1981.

Les statuts de l'ASA ont été mis en conformité par arrêté préfectoral n° 2289/2008 du 6 juin 2008 avec l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 et le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006, avec un périmètre syndical arrêté à 1 980ha 34a 74ca.

Depuis la mise en conformité des statuts avec le périmètre annexé, 89 propriétaires représentant 301ha 21a 76ca et situés dans le périmètre global d'intervention doivent formaliser leur adhésion à l'ASA afin d'être soumis aux droits, obligations et servitudes statutaires.

En outre, se sont manifestés des propriétaires privés ou publics désirant adhérer à l'ASA sur les communes limitrophes de Bages et Cabestany pouvant conduire à une extension du périmètre global d'intervention sur ces communes. Les conseils municipaux de celles-ci, consultés par l'ASA, s'étant prononcés favorablement.

En application de l'article 37 §1 de l'ordonnance n° 2004-632 et de l'article 68 du décret n°2006-504, la surface de l'extension projetée représentant environ 15,20 % du périmètre initial de l'ASA et dépassant donc le seuil de 7 % mentionné à l'article 69 du même décret et l'ASA modifier son objet pour s'étendre sur deux communes supplémentaires, il y a donc eu lieu d'organiser la procédure d'extension dans la forme suivante :

- ✗ La consultation par le préfet des seuls propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de l'ASA dans les conditions de vote et de majorité découlant des articles 13 et 14 de l'ordonnance ;
- ✗ La consultation par le préfet en assemblée extraordinaire des propriétaires des immeubles déjà inclus dans le périmètre et de ceux susceptibles d'adhérer en vue de se prononcer sur cette extension et la modification des statuts qui en découle avec les mêmes règles de vote et de majorité ;
- ✗ Au vu des résultats obtenus, l'ouverture d'une enquête publique nécessitée par les dispositions de l'article 37 de l'ordonnance encadrée par les articles 12, 13 et 14 de la même ordonnance, dans les formes prévues aux articles 8, 9, 11, 12 et 13 du décret.

Le syndicat de l'ASA a délibéré le 14 mars 2019 pour intégrer des nouveaux membres à l'intérieur de son périmètre d'intervention statutaire en adéquation avec les besoins d'irrigation, et ce suivant le potentiel fourni par la retenue de Villeneuve-de-la-Raho gérée par le conseil départemental des

Adresse Postale : *2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX*
Téléphone : *+33 (0)4.68.38.12.34* horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
Renseignements :
INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr
COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr

Pyrénées-Orientales.

Le président de l'ASA a demandé par lettre en date du 16 avril 2019 à monsieur le Préfet de à ce que soit lancée la procédure d'extension et que soient dans un premier temps convoqués les propriétaires des terrains susceptibles d'intégrer le périmètre de l'ASA.

Par arrêté n° DDTM/SER/2019246-0001 en date du 3 septembre 2019, le préfet a convoqué à l'assemblée consultative du 28 juin 2018 les propriétaires susceptibles de demander leur adhésion. Cet arrêté a été notifié individuellement et affiché dans les 12 communes sur lesquelles s'étend le périmètre statutaire de l'ASA, avec joint un bulletin d'adhésion. En parallèle, l'avis des deux communes susceptibles d'être concernées par l'extension du périmètre d'intervention statutaire été sollicité.

Le projet d'adhésion soumis aux seuls nouveaux membres a été accepté dans les conditions de majorité de l'article 14 de l'ordonnance, suite au résultat de la consultation du 3 octobre 2019.

Le projet d'adhésion soumis ensuite à l'ensemble des nouveaux et des anciens membres a été adopté en assemblée générale constitutive du 5 décembre 2019 dans les conditions de majorité prévue à l'article 14 de l'ordonnance.

Au vu du résultat de la consultation des propriétaires, monsieur le président a demandé par lettre en date du 11 décembre 2019 à monsieur le préfet l'ouverture de l'enquête publique en application des dispositions de l'article 37 de l'ordonnance.

Il convient donc à ce stade que se déroule cette enquête publique suivant les dispositions de l'ordonnance n° 2004-632 et de son décret d'application n° 2006-504.

Adresse Postale : *2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX*
Téléphone : *+33 (0)4.68.38.12.34* **Renseignements :** *INTERNET : www.pyrenees-orientales.gouv.fr*
horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00 *COURRIEL : ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr*

Pièce 7 : Décision du tribunal administratif

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MONTPELLIER
6, rue Pitot
CS 99002
34063 MONTPELLIER CEDEX 02
Téléphone : 04.67.54.81.00
Télécopie : cf site internet

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
08h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00

Montpellier, le 03/02/2020

E20000008 / 34

Monsieur le Président
ASA IRRIGATION VILLENEUVE DE LA RAHO
Monsieur ESCANDE Robert
7, rue des Acacias
66670 BAGES

Dossier n° : E20000008 / 34
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR
A l'attention de Madame KOUBI Carole

Objet : Enquête publique relative à une demande d'extension d'une Association Syndicale Autorisée (ASA) d'irrigation sur la commune de VILLENEUVE-LA-RAHO (66).

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Michel RIOU, Inspecteur régional des douanes, retraité depuis le 1 er /07/2010, demeurant 22 chemin de Garrieux, SAINT LAURENT DE LA SALANQUE (66250) en qualité de commissaire enquêteur.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,
Nathalie JERNIVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

03/02/2020

N° E20000008 /34

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision portant désignation d'un commissaire-enquêteur

CODE : 7

Vu enregistrée le 15/01/2020, la lettre par laquelle Madame la Préfète des Pyrénées-Orientales - DDTM demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique relative ***à une demande d'extension d'une Association Syndicale Autorisée (ASA) d'irrigation sur la commune de VILLENEUVE-DE-LA-RAHO ;***

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 123-1 et suivants et R 123-5 ;

Vu la décision en date du 15 octobre 2018 par laquelle le Président du tribunal administratif a délégué M. Louis-Noël LAFAY, premier conseiller, pour procéder à la désignation des commissaires-enquêteurs ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2020 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Michel RIOU est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3: L'indemnisation du commissaire-enquêteur sera assurée par le porteur de projet, l'ASA IRRIGATION VILLENEUVE-DE-LA-RAHO en application de la décision du président du tribunal administratif fixant les sommes qui lui sont dues.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à Madame la Préfète des Pyrénées-Orientales - DDTM, à Madame le Maire de VILLENEUVE-DE-LA-RAHO, et à Monsieur Michel RIOU.

Fait à Montpellier, le 03/02/2020

Le Magistrat-délégué,

Louis-Noël LAFAY

Pièce 8 : Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique

Pièce 9 : Publication dans les journaux

Pièce 10 : Affichage en mairie

Pièce 11 : Délibérations des communes de Bages et de Cabestany

DDTM

DÉLIBÉRATION
COMMUNE DE BAGES

Séance du 23 octobre 2019

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : 2019-074

Avis sur l'extension du périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho sur la Commune de Bages

Date de convocation : 16 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge SOUBIELLE, Maire.

Présents : Monsieur Serge SOUBIELLE, Maire,
Mesdames et Messieurs Marie CABRERA, Marie-Hélène GUEROULT-MUNOZ, Gérard BIGOURDAN, Georges MENCION, Corine BORDES, Christine AURICHE, Yves FALVET, Georges GUARDIA Adjoints.
Mesdames et Messieurs Jean Fred REILHAC, Augustin FERRER, Vincenzo ROMANO, Christine LOPES, Pierre CAMPA, Mauricette AYBAR, Bernard CONTON, Virginie LEMAIRE, Marie-Antoinette TAULERE Conseillers municipaux.

Absents :
M. Daniel AVAZERI
M. André JIMENEZ, excusé
Mme Réjane THIBON-SAHONET, excusée
Mme Christine KOHLER
Mme Christiane PIANETTI, excusée
Mme Rachel GIOANA, excusée
M. Kadi BEN ABDESLEM, excusé
M. Olivier CASTANY, excusé
M. Robert RIFFAUD, excusé

En exercice : 27
Présents : 18
Votants : 25
Le quorum est atteint

Pouvoirs :
M. André JIMENEZ donne procuration à M. Augustin FERRER
Mme Réjane THIBON-SAHONET donne procuration à M. Jean Fred REILHAC
Mme Christiane PIANETTI donne procuration à Mme Marie-Hélène GUEROULT-MUNOZ
Mme Rachel GIOANA donne procuration à Mme Christine AURICHE
M. Kadi BEN ABDESLEM donne procuration à Mme Marie CABRERA
M. Olivier CASTANY donne procuration à M. Bernard CONTON
M. Robert RIFFAUD donne procuration à Mme Marie-Antoinette TAULERE

Madame Christine LOPES est désignée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que l'Association Syndicale Autorisée (ASA) d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho est une association syndicale d'intérêt général créée en 1981 sous l'impulsion du Conseil Général 66 qui souhaitait préserver les ressources souterraines face à des besoins hydrauliques croissants des agriculteurs. Elle fonctionne sous la tutelle de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales, unité Eau et Risques.

Cette dernière assure la maîtrise d'ouvrage des réseaux de distribution et de vente d'eaux brutes destinées à l'irrigation alimentée par le lac de Villeneuve-de-la-Raho.

.../...

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : 2019 074

Avis sur l'extension du périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho sur la Commune de Bages

.../...

Le périmètre syndical actuel regroupe 12 communes à l'exclusion de Bages susceptible de rejoindre ladite ASA : En effet, des exploitants agricoles tels que les Arbres Blancs ou la EARL Henric-Laclare pourraient bénéficier de ces eaux brutes et réduire la consommation de la nappe souterraine.

Par courrier en date du 9 septembre dernier, Monsieur Robert ESCANDE, en sa qualité de Président de l'ASA de Villeneuve-de-la-Raho a demandé à la ville de se prononcer sur le projet d'extension de son périmètre pouvant concerner toute ou partie de la commune au bénéfice des exploitants agricoles.

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relatives aux associations syndicales autorisées ;

VU le décret n° 2006-054 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance susvisée ;

VU l'arrêté préfectoral référencé DDTM/SER/2019 246-0001 du 3 septembre 2019 portant convocation pour la consultation des propriétaires des immeubles susceptibles d'être inclus dans le périmètre de "L'Association Syndicale Autorisée d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho" à Villeneuve-de-la-Raho ;

VU la demande du 9 septembre 2019 de Monsieur le Président de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho ;

CONSIDÉRANT que l'extension du périmètre constitue une modification statutaire de l'association ;

CONSIDÉRANT que la demande d'extension du périmètre de l'ASA d'irrigation de Villeneuve-de-la-Raho pour une surface supérieure à 7 % de son périmètre initial, a fait l'objet d'une délibération en conseil syndical du 14 mars 2019 et d'une demande à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales pour lancer la consultation des propriétaires concernés ;

CONSIDÉRANT que cette extension permettrait de préserver la nappe phréatique en ouvrant aux exploitants agricoles éligibles la possibilité d'irriguer leurs cultures par des eaux brutes issus du lac de Villeneuve-de-la-Raho ;

CONSIDÉRANT que l'intégration au périmètre de l'ASA d'irrigation de Villeneuve-de-la-Raho à la ville de Bages est soumise à validation préalable du Conseil Municipal ;

Monsieur le Maire propose de valider le projet d'extension du périmètre de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho à la commune de Bages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la demande de l'ASA d'irrigation à l'aval de la réserve de Villeneuve-de-la-Raho représentée par son Président Monsieur Robert ESCANDE.

- **VALIDE** le projet d'extension du périmètre de l'ASA d'irrigation de Villeneuve-de-la-Raho à la commune de Bages.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE-DESSUS.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE BAGES R.F. 66670

PRÉFECTURE
PYRÉNÉES ORIENTALES
28 OCT. 2019
COURRIER

Accusé de réception en préfecture
066-216600288-20191004-DCM190926AF10-DE
Date de télétransmission : 04/10/2019
Date de réception préfecture : 04/10/2019

République Française **Département des Pyrénées- Orientales**	Cabestany	**EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CABESTANY**
Date de la convocation : 19/09/2019 Date d'affichage de la convocation : 20/09/2019		
Nombre de membres : Afférents au Conseil municipal : 29 En exercice : 29 Ayant pris part à la délibération : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0		**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019**
L'an deux mille dix-neuf et le jeudi vingt-six septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à Cabestany et au nombre prescrit par la loi, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean VILA, Maire.		

Présents	Jean VILA, Antoine FIGUE, Edith PUGNET, Vanessa PAYA, Hervé BLANCHARD, Alain TROTEL, Anne-Marie DELON, André GILLARD, Nadine DRILLIEN, Josy CRESTA, Gérard BOSCH, Chantal CASIMIR, Jean-Pierre CAMPS, Stéphane QUINTIN, Jean-François REGNIER, Sylvie JORDA, Colette APPERT, Philippe GLEIZES, Nadia FERHANI, Martine ASENSIO
Ont donné procuration	Elisabeth RIVAS à Jean VILA, Sébastien POUILLY à Alain TROTEL, Cécile LACAPERE à Nadine DRILLIEN, Yvette MESTRE à Vanessa PAYA, Michèle CAIL COMS à André GILLARD, Marie-Christine COPPOLA à Stéphane QUINTIN, Karine TARTAS à Edith PUGNET, Claire LANGLAIS à Jean-François REGNIER.
Absents excusés	Elisabeth RIVAS, Sébastien POUILLY, Cécile LACAPERE, Yvette MESTRE, Michèle CAIL COMS, Marie-Christine COPPOLA, Karine TARTAS, Claire LANGLAIS.
Absents non excusés	Richard BRAU
Secrétaire de séance	Jean-François REGNIER

AFFAIRE N°10 : PAYSAGE ENVIRONNEMENT.
Consultation du conseil municipal sur la possibilité d'étendre le réseau BRL de l'ASA de Villeneuve de la Raho sur la totalité de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a voté en juin dernier en faveur du SAGE des Nappes, les nappes plio-quaternaires constituant une ressource indispensable, à l'échelle de la plaine du Roussillon, pour l'Alimentation en Eau Potable, l'agriculture et plus globalement l'économie.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune a engagé en 2018, une étude visant substituer l'arrosage en eau potable des terrains de sport par les eaux brutes du BRL en attente sur la commune de Salleilles, preuve de la prise de conscience par la collectivité de la valeur de l'eau.

Il rappelle que les discussions en cours avec l'ASA de Villeneuve de la Raho pour étendre son périmètre jusqu'au stade municipal de la commune de Cabestany, ont amené le syndicat à interroger la commune sur la possibilité d'extension sur la totalité du périmètre communal.

Monsieur le Maire propose donc de délibérer en faveur de ladite demande d'extension sur la totalité de la commune.

Il demande au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de son président, pris connaissance des pièces déposées sur son bureau, en avoir débattu et après avoir valablement délibéré:

1°) **APPROUVE à l'unanimité,** la demande d'extension sur la totalité de la commune.

DIRECTION SERVICES TECHNIQUES ET URBANSME.

2°) **DIT** que cette délibération sera :

- télétransmise à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales
- publiée au recueil des actes administratifs de la commune

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Et ont signé tous les Membres présents
EXTRAIT CONFORME

Jean VILA

MAIRIE DE CABESTANY (P.O.)

Le Maire,
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Maire dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.
INFORME que le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr"

DIRECTION SERVICES TECHNIQUES ET URBANSME.

Pièce 12 : Plan des demandes d'irrigation sur la commune de Bages

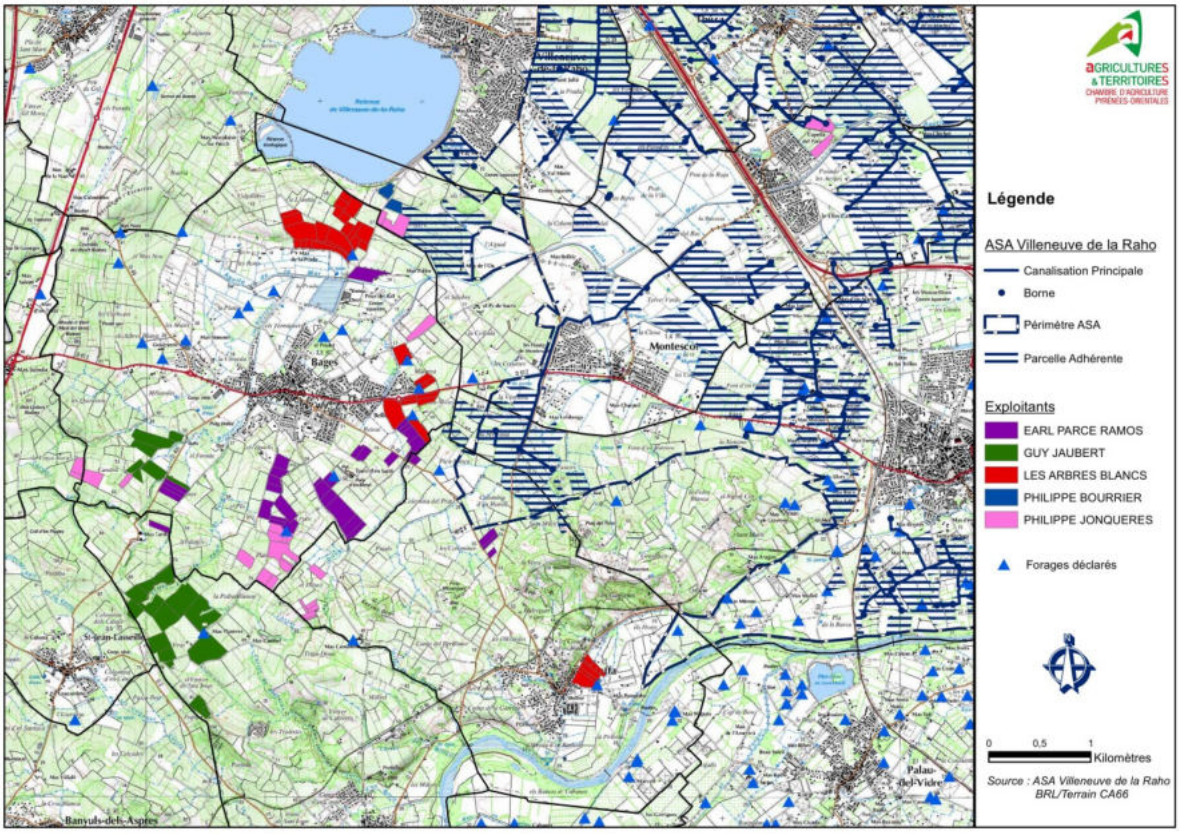

Pièce 13 : Plan du réseau d'irrigation sous pression

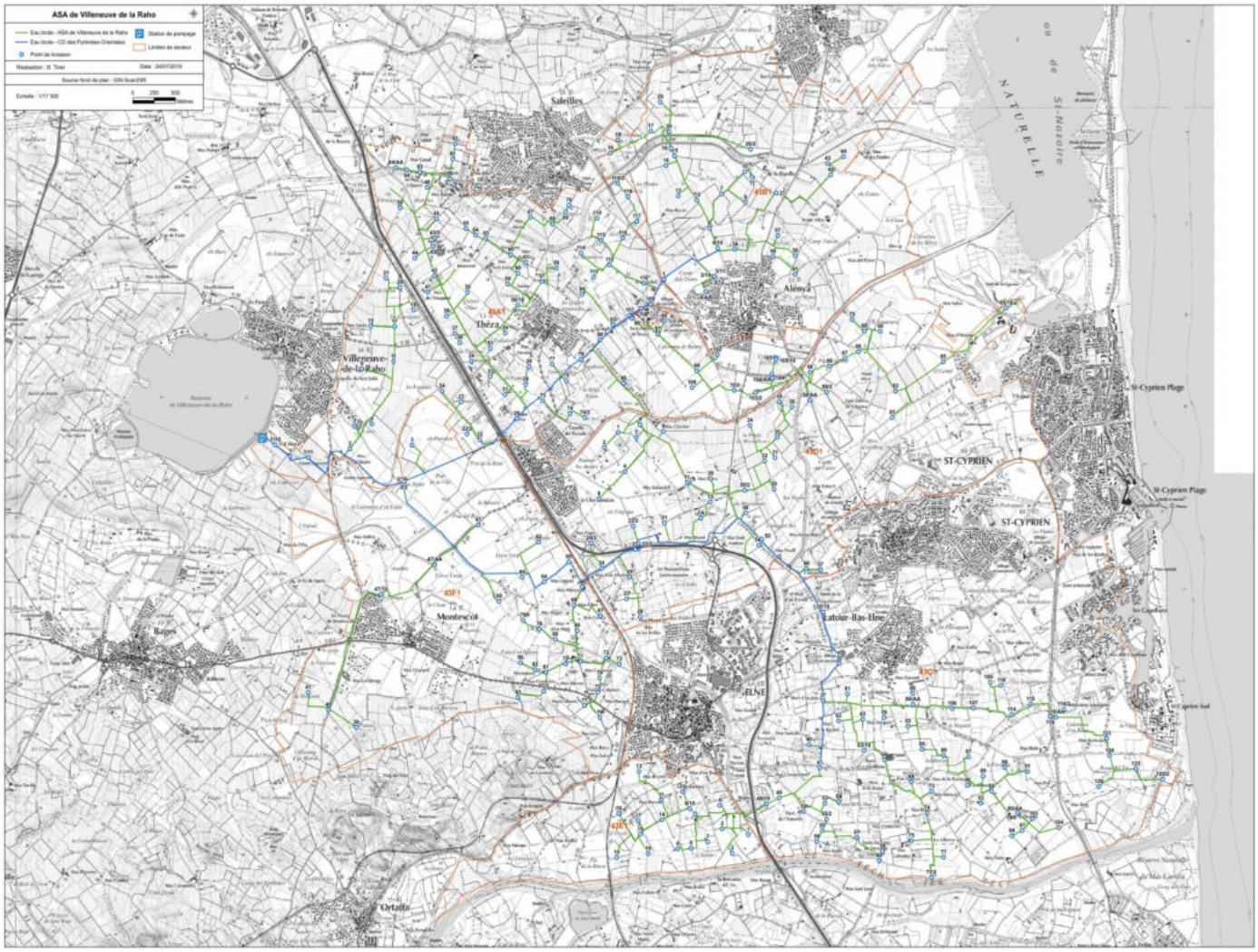

Pièce 14 : Plan avant extension

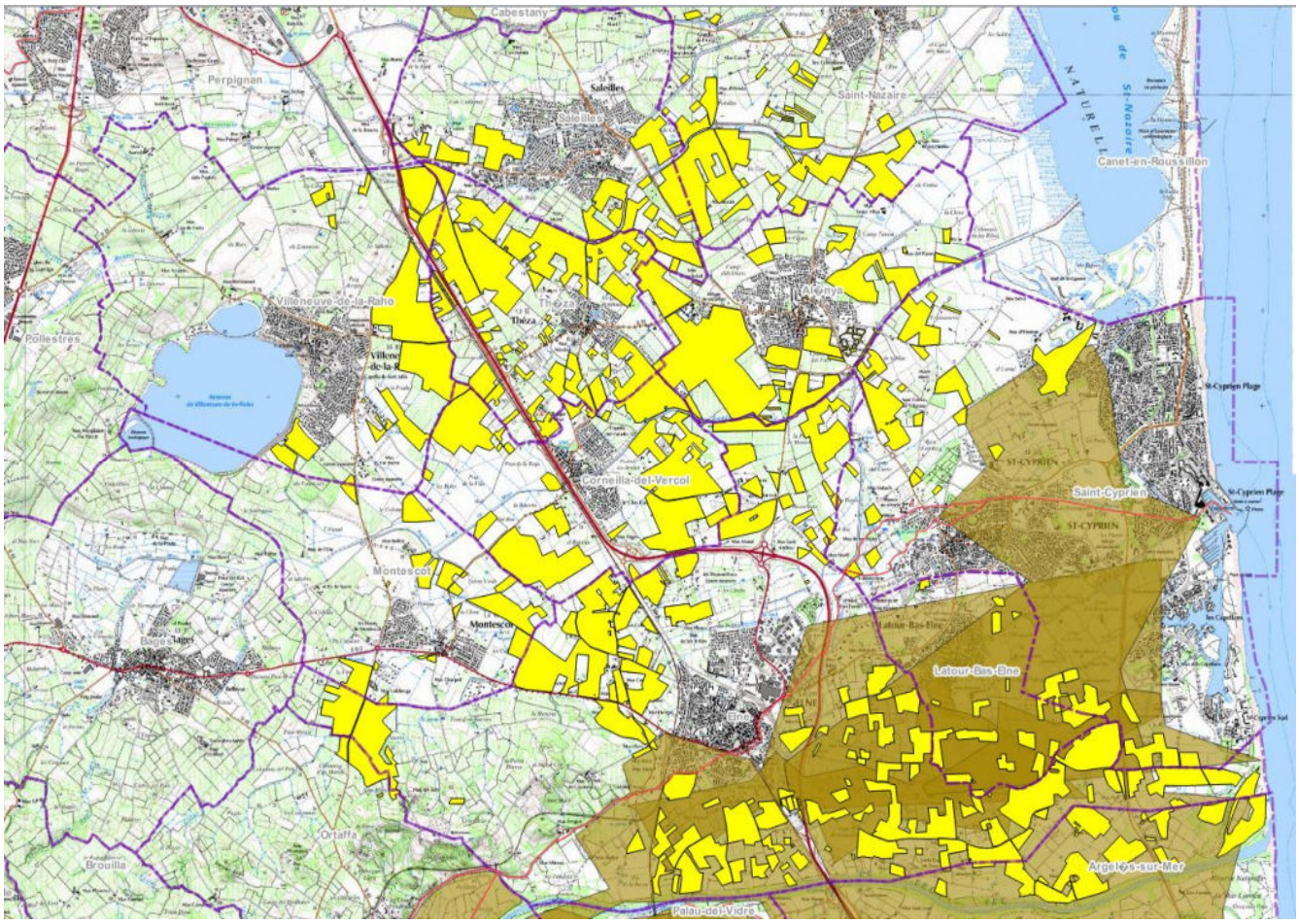
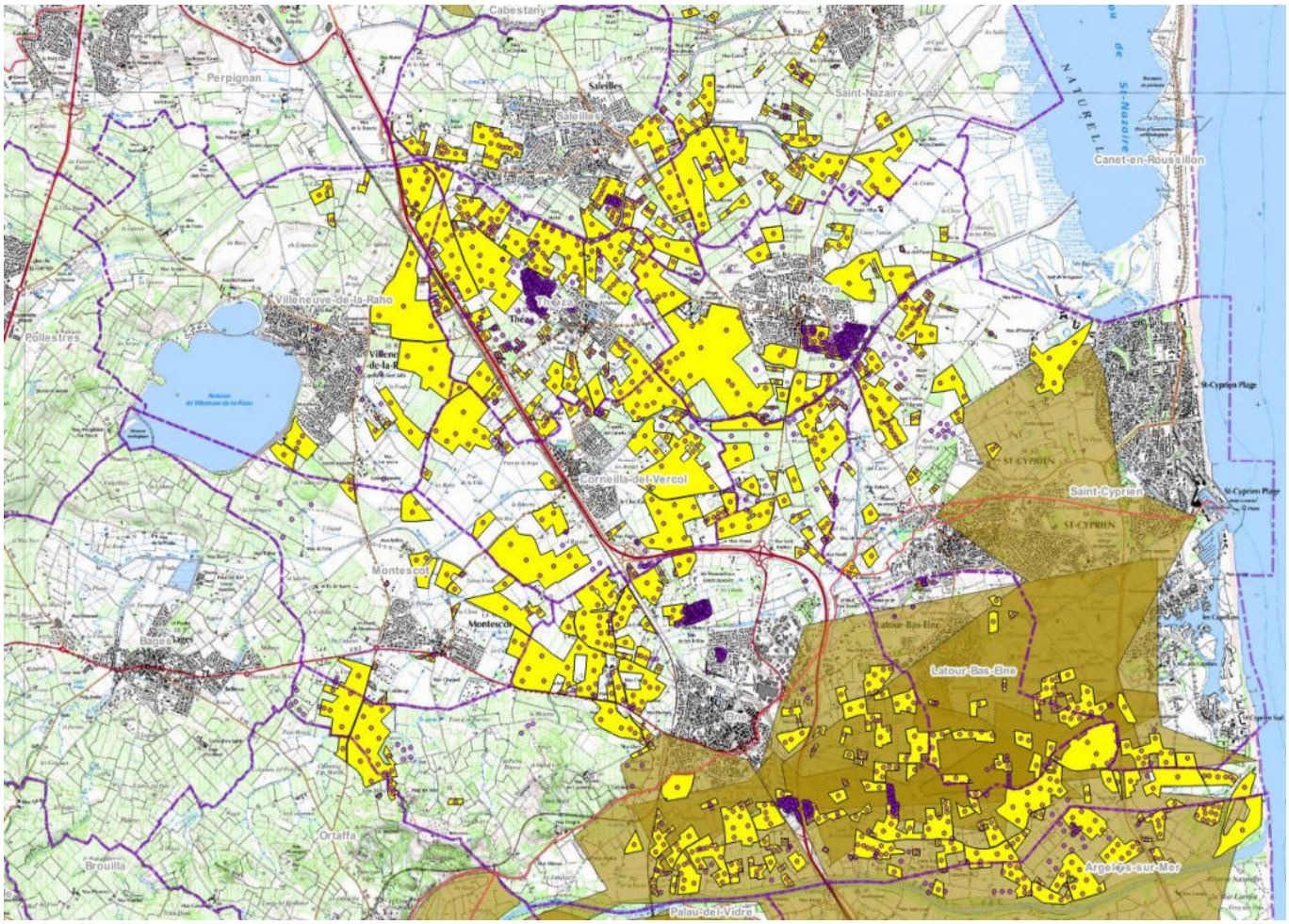
Pièce 15 : Plan après extension